L'agriculture est la base de toute prospérité publique, comme la force vive des sociétés :: :: :: :: ::

La Patrie

EDITION HEBDOMADAIRE (LE CULTIVATEUR)

Le plus bel éloge de l'agriculture est fait par les cultivateurs qui savent attacher à la terre l'âme de leurs enfants.

48e ANNEE—No 21 | MONTREAL, JEUDI 15 AVRIL 1920 | LE NUMERO: TROIS CENTINS

L'ŒUVRE de MARGUERITE BOURGEOYS depuis 1653 à nos JOURS

LES PREMIÈRES ÉDUCATRICES DE VILLE-MARIE

"JE ne crois pas," écrivait le révérend père Bouvard, supérieur des Jésuites, "avoir vu de fille aussi vertueuse que la Sœur Bourgeoys, tant j'ai remarqué en elle de grandeur d'âme, de foi, de confiance en Dieu, de dévotion, de zèle, d'humilité, de de mortification." Cet éloge d'un contemporain de la vénérable fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, contient le résumé de sa vie admirable.

Marguerite Bourgeoys naquit à Troyes, en Champagne, le 17 avril 1520. C'est cet anniversaire que fêteront avec le plus grand éclat les religieuses de sa communauté et les élèves anciennes et actuelles.

Dès sa plus tendre enfance se manifesta chez Marguerite la vocation qui devait la conduire jusqu'en Amérique, à une époque où le voyage pénible et long était plein de dangers. Elle voulut d'abord fonder en France une communauté non cloîtrée pour l'instruction des jeunes filles, mais Dieu, qui la réservait pour une plus grande mission, ne permit pas que ce projet se réalise.

Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, à Troyes, enthousiasmées par les récits de M. de Maisonneuve, et sentant tout le bien qu'il y avait à faire, dans cette colonie du Canada, insistèrent auprès du gouverneur, dans le but de l'accompagner à Ville-Marie. M. de Maisonneuve leur représenta qu'un ordre cloîtré n'était pas ce qu'il fallait dans ce pays ce fut alors Marguerite Bourgeoys préfète de leur congrégation externe, qu'elles lui proposèrent comme compagne. Ainsi se réalisaient les desseins de Dieu qui avait mis dans le coeur de cette noble fille, les sentiments de charité chrétienne et d'abnégation qu'il fallait pour une telle oeuvre.

Dès son arrivée, en 1653, elle commença sa tâche, mais ce ne fut qu'en 1657 qu'elle ouvrit sa première école, dans une étable de pierre, humble début qui réjouissait le coeur de Sœur Marguerite, puisque la naissance de sa communauté ressemblait à celle du Sauveur, et plus tard, quand il lui fallut quitter cette maison, ce fut les larmes aux yeux qu'elle lui dit adieu. En regardant cette première école et en voyant la maison-mère actuelle, on ne peut s'empêcher d'être ému et d'admirer cette protection de Dieu à travers toutes les viscissitu des: pauvreté des premières années, désastreux incendies, dont le premier laissa la communauté naissante dans le plus grand dénuement.

Dans les heures les plus sombres Sœur Bourgeoys ne désespéra jamais de Dieu qui lui vint toujours en aide. Quand elle revint de son second voyage en France, quelqu'un lui représenta que la communauté était en décadence et prête à tomber. Sans s'émouvoir, elle répondit: "Celui qui la fera tomber pourra la relever quand il lui plaira." Et le jour où elle dit à la Sœur Geneviève Durosoy, qui lui représentait qu'il n'y avait rien pour le repas: "Pourquoi vous défiez-vous ainsi de la Providence; allez toujours à votre office. Dieu y pourvoira," ne donna-t-elle pas une preuve de cette grande confiance dans la Providence.

Il faudrait un volume pour citer les traits intéressants de cette vie, son dévouement aux enfants canadiens et sauvages et les résultats merveilleux qu'elle obtint avec ces dernières; les mortifications et les austérités de sa vie, son humilité, son obéissance — à l'âge de 70 ans elle se rendit à pied à Québec pour répondre à un appel de son évêque — son grand esprit de charité et sa dévotion.

Son oeuvre est une oeuvre nationale. Elle prit naissance ici sur les bords du Saint-Laurent; elle est la seule de ce genre qui soit exclusivement canadienne. Imaginez le nombre incalculable de jeunes filles élevées par ces religieuses depuis 1657 et vous admettrez qu'à la Congrégation de Notre-Dame revient l'honneur d'avoir formé, en quelque sorte l'âme de notre pays. Toutes celles qui peuvent se réclamer de cette institution auront à coeur de s'unir pour fêter la vénérable Mère Bourgeoys et plus particulièrement les élèves qui lui doivent tout, celles qui furent instruites et gardées sans qu'on exige d'elles aucune rémunération. Leur nombre est plus grand qu'on ne pense et si, pour elles, brillent maintenant des jours meilleurs, elles se feront un devoir de rendre au centuple ce qui leur fut donné sans compter.

Le 7 décembre 1878 un décret de la Sacrée Congrégation des Rites déclarait vénérable la très humble servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame. Le procès de béatification est en instance et ce sera certes une grande joie pour toutes les religieuses et les enfants de la Congrégation, de le voir se terminer heureusement, dans un avenir très rapproché.

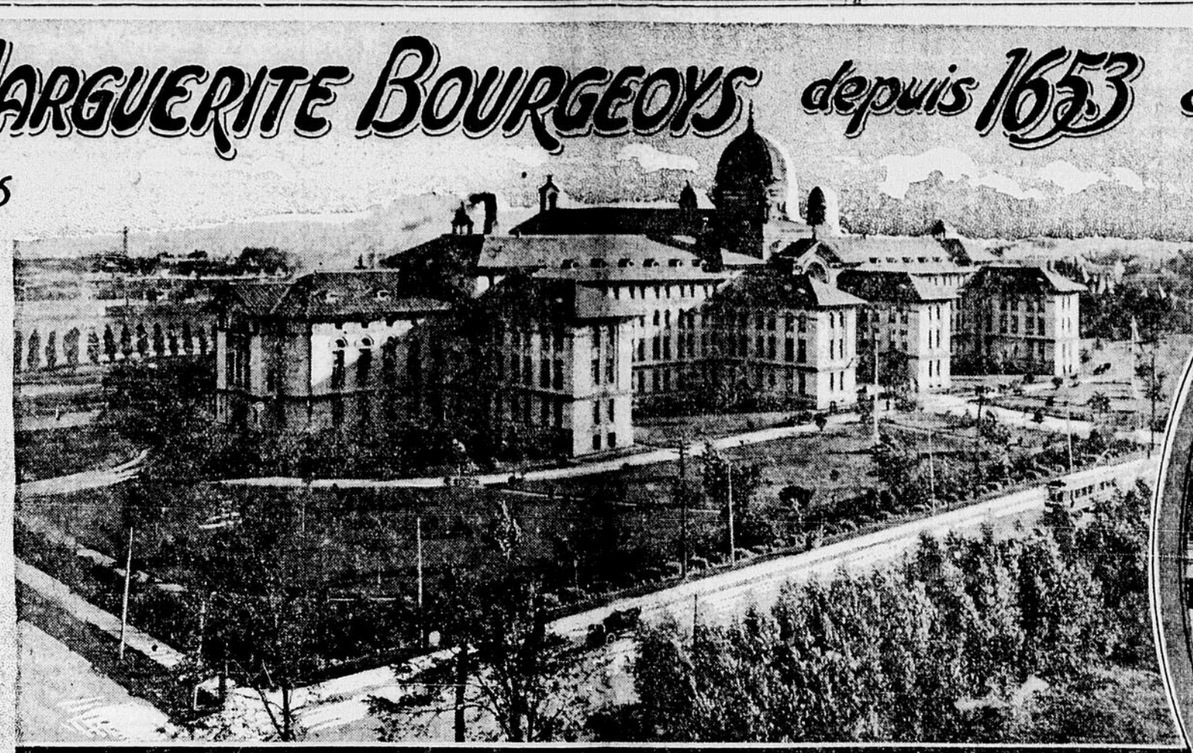

Vue d'ensemble de la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame.

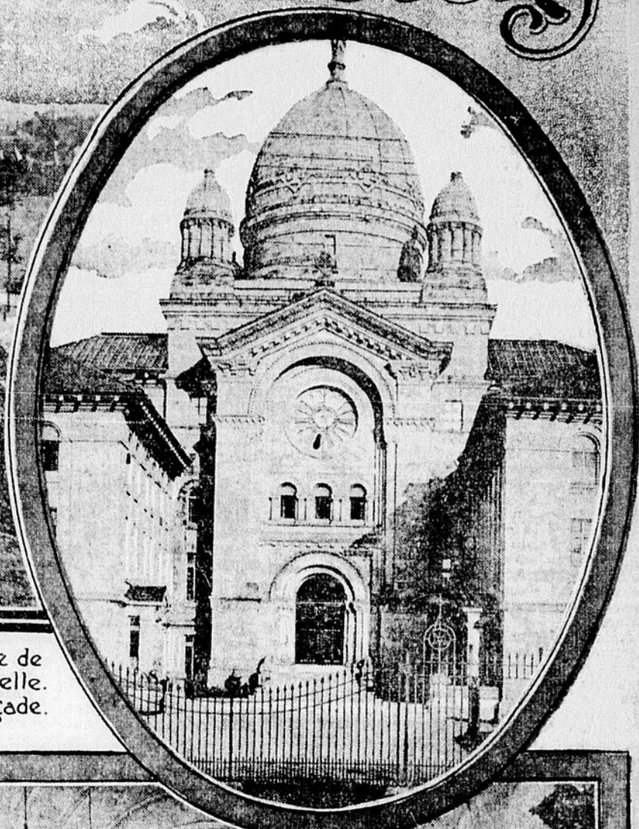

Entrée de la Chapelle. Façade.

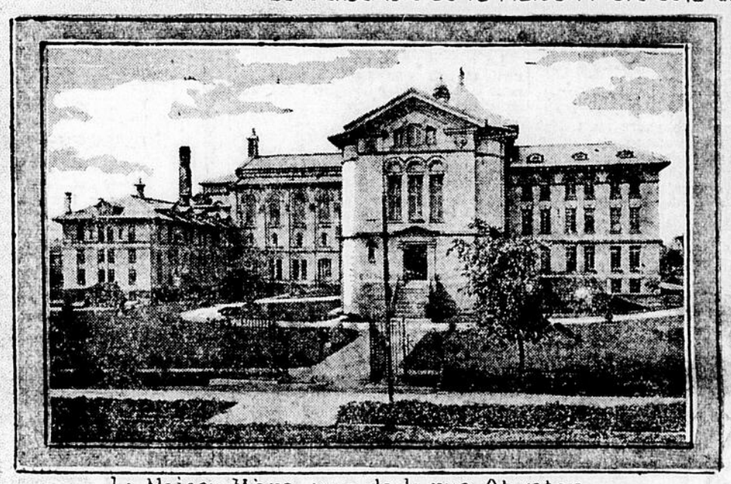

La Maison-Mère, vue de la rue Atwater.

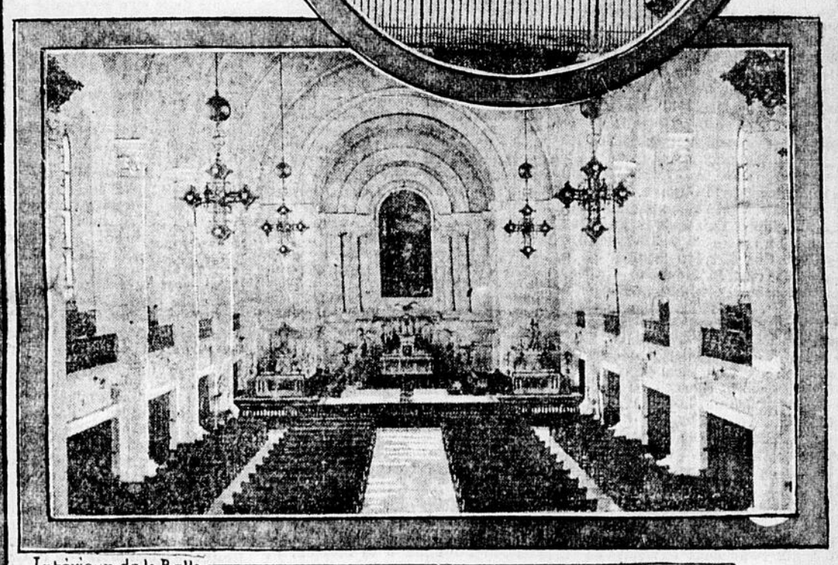

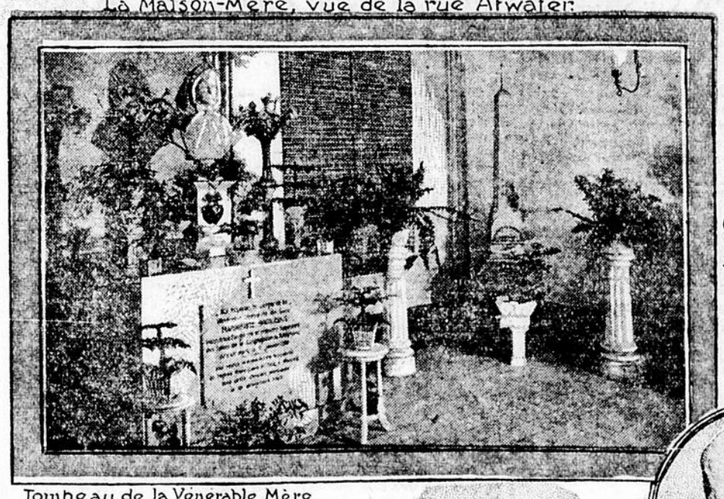

Tombeau de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys.

Un Corridor de la Maison-Mère (corridor Saint-Sulpice)

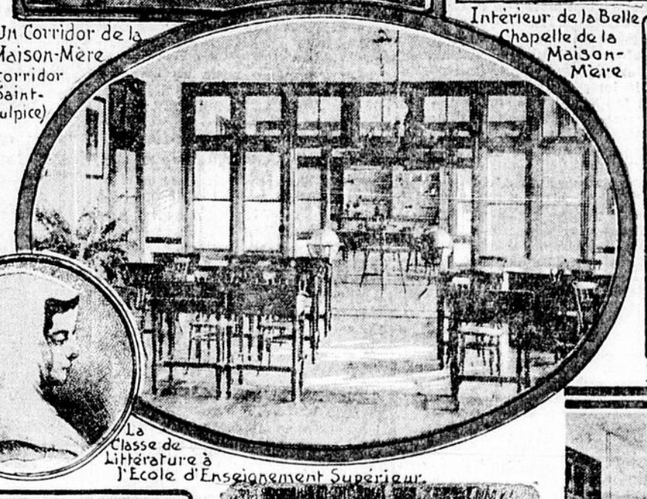

Intérieur de la Belle Chapelle de la Maison-Mère

L'Entrée Principale de la Maison-Mère, rue Sherbrooke ouest.

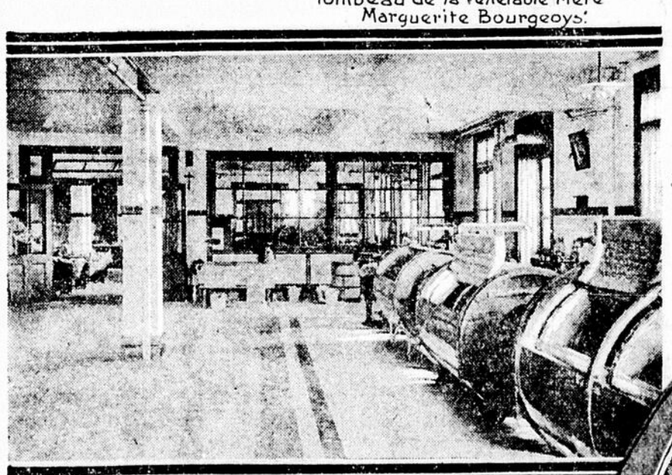

La Buanderie.

Mlle Leber, la filleule de Maisonneuve et de Jeanne Mance et Bienfaitrice de la Congrégation.

La première Ecole de la Sœur Bourgeoys, installée dans une étable.

La Vénérable Marguerite Bourgeoys, fondatrice de l'Ordre Enseignant de la Congrégation.

La Vénérable Mère Bourgeoys, instruisant les jeunes sauvages au fort de la Montagne.

Les premières petites filles de la Colonie et leur Institutrice.

La Classe de Littérature à l'Ecole d'Enseignement Supérieur.

A l'âge de 69 ans, la Vénérable Mère Bourgeoys se rendit à pied à Québec, pendant la saison d'hiver pour répondre à un appel de son évêque.

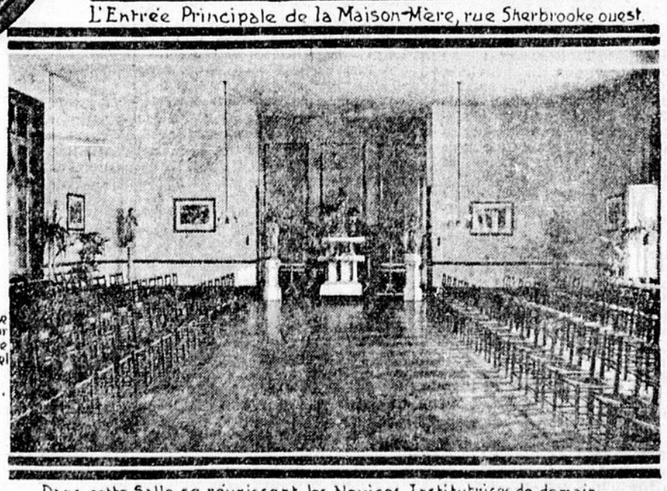

Dans cette Salle se réunissent les Novices, Institutrices de demain.

La Classe des sciences domestiques suivent les données les plus modernes.

LA COLONISATION INTENSIVE, LE DEVOIR DE L'HEURE PRESENTE

Etendue et richesse du domaine provincial, et comment la guerre a créé des conditions favorables à sa mise en valeur.

UNE OEUVRE NATIONALE PROFITABLE ET PATRIOTIQUE

Terres reconquises et terres nouvelles.—Les auxiliaires du colon à ses débuts, et les facilités qui lui sont offertes par les pouvoirs publics.

On pourrait hésiter longtemps sur le point de décider si les prix actuels des denrées alimentaires sont vraiment excessifs, ou si ce ne sont pas plutôt les prix qui avaient cours avant la guerre qui étaient à l'excès inférieurs à la valeur réelle, puisqu'ils ne procuraient pas à l'agriculteur une juste rémunération pour son travail.

Pendant la guerre, lorsque le coût de la subsistance s'élevait à un niveau inusité, certains prédisaient que la fin des hostilités causerait un écroulement des prix des denrées alimentaires. Les hostilités ont cependant pris fin il y a un an et demi, et le cours des denrées n'a jusqu'ici cessé de tendre à la hausse. Selon les prévisions de maints observateurs clairvoyants, l'agriculture s'est établie à demeure dans le monde comme l'industrie essentielle et fondamentale, qu'il faut encourager et stimuler avant tout en la rétribuant généreusement. L'agriculture est maintenant et restera par nécessité une industrie payante, à laquelle les pouvoirs publics dévront prodiguer constamment la plus attentive sollicitude, et l'agriculteur devra pouvoir compter atteindre, par son travail opiniâtre, au confort et à l'aisance qui s'acquièrent dans les autres domaines de l'activité humaine.

C'est ainsi que la guerre a servi à activer, sous la pression de la nécessité, le retour à la terre. Le problème de la subsistance impose plus que jamais à tous les peuples l'impérieux besoin d'accélérer la production des denrées alimentaires, de tirer du sol le maximum de son rendement.

Le gouvernement de Québec ne pouvait donc choisir un moment plus favorable pour formuler et mettre en oeuvre un programme hardi de colonisation.

Le Québec est aujourd'hui, au point de vue de l'étendue territoriale, de beaucoup la plus vaste province de la Confédération. L'annexion de l'Ungava, en 1912 a du coup doublé sa superficie, qui, de 227,000 milles carrés en 1891, avait alors atteint 351,873 milles carrés. Les 351,780 milles de l'Ungava, devenu le Nouveau Québec, portent ainsi l'étendue totale de la province à 703,653 milles carrés, soit près d'un cinquième de la superficie totale du Canada, environ le quart de la superficie des Etats-Unis d'Amérique, plus de trois fois l'étendue de la France ou de l'Allemagne d'avant la guerre.

Les relevés officiels font voir que la vingt-unième partie à peine de cet immense domaine est organisée en municipalités. Même en ne comptant pas l'Ungava dont il ne saurait être question d'envisager le développement immédiat, les régions organisées n'équivalent qu'à dix pour cent environ de la superficie totale.

Du nord au sud, la province de Québec embrasse une étendue de 1300 milles, et elle mesure mille milles, en moyenne, en largeur. Ce territoire a été au point de vue hydrographique, généreusement servi par la nature.

On y compte, en dehors de l'Ungava, une cinquantaine de grands lacs, dont vingt d'une superficie de plus de 100 milles carrés, et 187 fleuves et rivières, dont 51 ont un parcours de plus de 100 milles.

La province de Québec n'est pas moins bien partagée sous le rapport du climat. Au dire des anciens, dont les observations ont été généralement confirmées, la province de Québec, relativement au climat et à la température, peut se diviser en trois sections distinctes en suivant le cours du St-Laurent: l'une de Gaspé à Rimouski, la deuxième de Rimouski à Trois-Rivières, la dernière de Trois-Rivières au confin occidental de la province, au comté de Soulanges. La somme des relevés météorologiques permet d'évaluer à cinq mois la période des travaux des champs pour la section orientale, à près de six mois pour la section intermédiaire, et sept mois pour l'ouest de la province. Cette brièveté relative de la belle saison est amplement compensée par l'étonnante rapidité avec laquelle la végétation s'épanouit et se développe dès la fonte des neiges. Cette neige même, plus sa couche est épaisse, sert davantage à tenir la terre chaude et à la fertiliser. Les chiffres toujours grossissants de la production agricole en céréales, en plantes fourragères, en racines et en fruits, se chargent du reste de prouver de plus en plus victorieusement que la rigueur du climat n'est pas ici un obstacle au progrès.

Le vaste domaine a été singulièrement préparé à les travaux intensifs de développement par la vaste amélioration qui a été effectuée au cours des sept ou huit dernières années dans la voirie provinciale. Depuis 1912, lorsque le gouvernement donna l'exemple à tout le Dominion en entreprenant en quelque sorte une complète renovation des chemins ruraux et la construction de grandes routes provinciales, une somme dépassant vingt-trois millions de dollrs a été consacrée à cette oeuvre.

La province possède aujourd'hui un vaste réseau de bons chemins, sur lequel il n'y aura qu'à greffer les chemins qui donneront accès aux terres nouvelles ouvertes à la colonisation.

Dans la province de Québec, a dit un admirateur de nos ressources naturelles, on n'a pas la peine de s'expatrier pour faire de la grande colonisation. De vastes régions, à mesure que s'étendent les ramifications de la voirie, s'ouvrent d'elles-mêmes à l'expansion nationale. On n'a pour ainsi dire que l'embarras du choix. Non que la terre arable soit partout à la disposition des demandants. Sur les 200 millions d'acres que représente la superficie du vieux Québec, on évalue l'étendue susceptible de culture à 30 millions d'acres, dont 9 millions actuellement en culture, et 4 millions en voie de défrichement. Déduction faite de la surface des eaux, élément qui compte dans une province, abondamment arrosée comme la nôtre, il resterait donc environ 15 millions d'acres de terre n'attendant que des bras pour produire du pain.

Les bras robustes qu'invite la maternelle et généreuse terre québécois, où les trouver ?

Dans nos vieilles paroisses tout d'abord, parmi les nombreux fils de familles agricoles en quête de nouveaux établissements; dans l'excédent de population des centres manufacturiers où, par ces temps troublés de grèves et de chômages forcés, beaucoup commencent à trouver que la ville promet trop souvent plus de beurre que de pain; dans la République voisine, dont le séjour ne guérit pas toujours le mal du pays, au moins pour un bon nombre qui ne demanderaient pas mieux que de se rapatrier; enfin dans les vieux pays mêmes, plus particulièrement en France et en Belgique, que l'affinité de langue rapproche naturellement de l'unique province française du Dominion.

Les plus grandes précautions sont prises pour guider ce courant migratoire, pour le diriger vers les bons endroits, de manière à lui épargner les déceptions et les échecs qui résulteraient d'un mouvement colonisateur laissé à lui-même, au hasard et à l'aventure.

Grâce à la création de l'Ecole Forestière, dont le cours embrasse non seulement l'étude des bois, mais aussi la géologie, la minéralogie, l'analyse des sols, et où le département des Terres et Forêts recrute d'une année à l'autre l'effectif croissant d'un corps de génie forestier, les nouveaux cantons de colonisation, à mesure qu'ils sont ouverts, arpentés et subdivisés, sont l'objet d'un examen topographique minutieux qui permet d'y indiquer les zones vraiment propres à la culture des céréales, distinctivement des parties montagneuses, rocheuses ou sablonneuses, de même que des landes basses et imprégnées d'eau stagnante, réduites pour un temps du moins à l'état de non-valeurs, jusqu'à ce qu'on ait pu les égoutter et les assainir.

Par les ressources naturelles immédiatement accessibles, le colon peut dès le début de ses travaux trouver sur la terre à défricher sa subsistance. Le bois constitue une richesse immédiatement réalisable. La forêt giboyeuse, les rivières où abonde le poisson, apportent une contribution appréciable à l'alimentation. Les industries forestières, en activité dans toute les régions de colonisation offrent d'autre part des emplois bien rémunérés pendant la saison où chôment les travaux de la terre.

TERRAINS VACANTS DANS LES VIEILLES PAROISSES

Il existe encore çà et là, au sein des vieux cantons au sud de Saint-Laurent, c'est-à-dire dans la partie la plus populeuse de la province, d'assez vastes étendues de territoire, improductives aux mains de leurs présents possesseurs, tout de même susceptibles d'être remises en valeur par un changement de mains. Ce sont généralement des reliquats d'anciennes concessions forestières ou de domaines seigneuriaux du temps passé, qui ont été laissés à l'abandon après qu'on y eût coupé tout le bois marchand.

Ces larges trouées en plein pays agricole, sortes de "No man's land" où l'on n'apercevait à perte de vue que souches et broussailles, n'étaient pas seulement une anomalie, mais, dans bien des cas, une entrave sérieuse à l'agrandissement des paroisses. Aussi, en 1916, le gouvernement provincial demandait-il à la Législature l'autorisation nécessaire pour faire rentrer autant que possible de ces terres en friche dans le domaine de la Couronne. Ce pouvoir fut donné par le Statut 7 George V, chapitre 22, qui se lit ainsi:

Art. 1553-a. — "Le lieutenant-gouverneur en onseil est autorisé à acquérir des terrains privés, par échange ou autrement, aux prix et conditions qu'il détermine, lorsque l'intérêt de la colonisation dans une localité l'exige. Ces terres, dès qu'elles sont acquises par la Couronne, sont classées comme terres publiques aux termes de l'article 1553, et les dispositions de la loi concernant la vente et l'administration des terres publiques, des bois et forêts, des mines et des pêcheries, en cette province, s'y appliquent."

Jusqu'ici, un certain nombre de propriétaires de ces terrains vacants se sont prévalus de la loi et ont accepté, en échange de leurs vieux titres, des terres en bois debout impropres à la culture, situées dans les cantons nouvellement ouverts dans le nord de la province; d'autres transactions de ce genre sont à l'étude. Ainsi, sans bourse délier, la Province rentre en possession de terrains dont elle peut avantageusement disposer de nouveau au profit de la colonisation.

Lors de la mise en vente du premier bloc de terrains échangés, les lots offerts furent littéralement enlevés par les cultivateurs des paroisses environnantes. Cela s'explique aisément. Les pères de familles en quête d'établissements pour les garçons trouvent un immense avantage à les placer sur des terres voisines du bien paternel, plutôt que de les aventurer dans les nouveaux cantons de colonisation, qui ne sont pas toujours à la porte.

Il est vrai qu'il ne reste plus ou presque plus de bois sur ces lots d'échange, mais il y a la terre, dont la qualité a généralement pour garant le voisinage de fertiles campagnes. Si la forêt a été épuisée, le sol ne l'a pas été. Au contraire, c'est une théorie assez notoire que les terrains en friche se fertilisent spontanément par leur action bactérielle à l'état de repos, incorporant et emmagasinant l'azote de l'air ambiant. Ne fut-ce que comme pâturages, en attendant le défrichement et la mise en culture réglée, ces terres ont encore une haute valeur entre les mains de cultivateurs expérimentés comme le sont généralement ceux de nos vieilles paroisses.

A venir à l'année 1920, la superficie de terrain colonisable ainsi ramenée dans le domaine public atteignait en chiffres ronds 80,000 acres, répartis entre les comtés de Nicolet, Lothinière, Mégantic, Arthabaska, Drummond, Richmond, Sherbrooke, Dorchester, ainsi que dans la Beauce. Le prix de vente des lots de cette classe a été fixé à $5. l'acre.

LES PRINCIPAUX CENTRES DE COLONISATION.

Hors ces établissements exceptionnels dans les vieilles paoisses, l'élan de la colonisation sera susceptible des plus vastes développements dans et à proximité des principaux centres qui ont été depuis vingt ans ou moins ouverts à l'exploitation, et qui comprennent la merveilleuse région du Lac St-Jean, le district de Labelle, la région de l'Abitibi, le Témiscaming, la vallée de la Matapédia et la Gaspésie.

Le Nord, disait en 1882 l'abbé Proulx, le Nord, voilà le champ ouvert à l'activité des Canadiens-français. Eux seuls aimeront à y vivre. Les populations étrangères que l'immigration transatlantique vomit tous les ans par milliers sur nos bords, préfèreront toujours se diriger vers les prairies de l'Ouest, où les premiers travaux de défrichement sont moins pénibles. La vigueur de nos colons ne recule pas devant les arbres de la forêt, le climat leur est salutaire et leur tempérament est fait à la rigueur de nos hivers. Sachons profiter du mouvement colonisateur qui agite le pays; que le gouvernement ouvre de bonnes voies de communications, même qu'il ne craigne pas de pousser les lignes de chemin de fer dans les régions de l'intérieur et avant longtemps, le surplus de notre population aura remonté le cours de toutes les rivières, échelonnant des établissements continus sur les rives du St-Maurice, de la Rouge, de la Lièvre, de la Gatineau et de l'Ottawa. Bientôt des colons courageux, après avoir pénétré dans la chaîne des Laurentides, parviendront aux larges plaines qui s'étendent le long de la hauteur des terres et fonderont une succession non interrompue de paroisses, depuis la vallée du lac St-Jean jusqu'aux rivages lointains du lac Timiskaming."

Ces promesses de développement que l'abbé Proulx entrevoyait il y a près de quarante ans ont été partiellement réalisées déjà. Le programme hardi de colonisation que la législature a approuvé à la dernière session nous en fera voir dans un avenir prochain le complet épanouissement.

MISSION ITALIENNE CHEZ LES RUSSES

(Presse associée canadienne)

ATHENES, 7.—Une mission commerciale italienne s'achemine en ce moment vers la Russie, par voie d'Athènes. Elle se propose de négocier l'achat de matières premières pour les manufactures italiennes. On affirme que les commissaires ont plusieurs millions de roubles à leur disposition.

SOREL

SOREL, 6 — Les funérailles de M. Pierre Larochelle ont eu lieu en cette ville ces jours derniers au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service a été chanté par M. l'abbé Desmarais, assisté de diacre et de sous-diacre. Les élèves de nos différentes institutions religieuses et les membres de nos sociétés philantropiques et de secours mutuels y étaient largement représentés.

M. Pierre Larochelle, décédé

Les porteurs étaient: MM. C. O. Caisse, O. Valois, J. Gagnon, A. Plante, A. Casaubon, N. Gauthier. Portaient les coins du poêle: MM. A. C. Trempe, Ed. Gauthier, T. Prud'homme, J. Langlois, A. Desrochers, A. Lavallée.

Agé de 58 ans, le défunt comptait ici et dans les alentours de nombreux amis. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, Phélonise Péloquin, cinq fils et cinq filles. La famille a reçu un grand nombre de tributs floraux et d'offrandes de messes. Nous la prions d'accepter l'expression de notre sincère sympathie.

PEUT-IL ETRE GREFFIER DE LA CHANCELLERIE?

Le cas de M. Osborne, C. R. qui est chancelier de l'église anglicane.

INTERPELLATION

OTTAWA, 9.—M. F.-N. Gisborne C.R., avocat du parlement qui succède au greffier en chancellerie comme officier en charge des élections fédérales, est aussi le chancelier de l'église anglicane du diocèse d'Ottawa. Comme tel est-il ecclésiastique ? dans ce cas il se trouve non qualifié pour le nouveau poste que le parlement veut lui confier. Cette importante question a été soulevée par M. Jacobs, député de Montréal. Le solliciteur-général se prononce dans la négative. Mais M. Jacobs déclare que M. Gisborne fait des sermons dans les églises qui sont ceux d'un ecclésiastique. En cette qualité il n'aurait pas le droit d'agir comme officier rapporteur général. Cette question n'a pas été définitivement réglée et sera discutée plus tard.

Donna un bon conseil. M. W. A. McCash, de Brechin, Ont., nous écrit: "M. Wm. Gleason, qui partit la semaine passée à Hanley, Sask., était malade depuis longtemps. Durant ces trois dernières années, il fut invalide, et incapable de s'occuper de ses affaires Il dépensa des centaines de dollars, vit les meilleurs médecins du Canada, mais en pure perte. Je lui conseillai de prendre le Novoro du Dr Pierre, et bien que cela paraisse étrange, il se sentit mieux après la première bouteille. Il peut maintenant vaquer à ses occupations." Bien que ce cas paraisse remarquable, il n'en est pas moins vrai que l'histoire de ce vieux et simple remède herbeux montre une suite de résultats étonnants. Le secret de son succès est qu'il frappe à la racine du mal, aux impuretés du sang. Le Novoro n'est pas obtenu dans les pharmacies. Pour tous renseignements, s'adresser au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

UNE ENQUETE SUR LA GREVE DES AIGUILLEURS

(Presse Associée Canadienne)

WASHINGTON, 9. — Le Sénat a ordonné aujourd'hui l'ouverture d'une enquête sur la grève non autorisée des aiguilleurs et autres employés de chemins de fer.

CAMBRIOLEUR QUI EN AURA POUR 5 ANS

Un nommé Ernest Bonnier a été condamné à cinq ans de bague hier après-midi par le juge en chef Décarie, siégeant en Cour des sessions spéciales. Bonnier était accusé d'avoir pénétré avec effraction dans une maison privée de la rue St-Denis. Avant de recevoir sa sentence, il implora la clémence du tribunal disant qu'il avait déjà été arrêté mais seulement pour des petits vols.

—Combien de fois avez-vous été condamné ? interrogea le juge Décarie.

—Oh, quelques fois seulement, répondit le prévenu.

—Mais encore, combien de fois au juste ?

—Environ une vingtaine de fois.

Le juge Décarie lui fit remarquer que c'était là un record peu ordinaire même pour un criminel endurci. En conséquence il le condamna à 5 ans de pénitencier.

Plessisville.

Mme S. Tourigny, de Trois-Rivières, est l'invitée du docteur et Mme A.-J. Boisvert.

Mlle Lucile Gosselin passe une semaine à Québec chez des parents.

Mlle Henriette Michaud est retournée à Québec mardi, après avoir passé quelques jours l'hôte de Mlles Boulanger.

Mlle Albertine Fréchette et Mme L. Fontaine, de Saint-Ferdinand, sont les hôtes de leur soeur Mme Eugène Lavoie.

M. et Mme O. Burnside, de Lyster, sont les invités de Mme A. Thibaudeau.

M. Rosario Bergeron, de Montréal, a passé quelques jours à Pâques chez Mme A. Fréchette et M. Geo. Lavoie.

TRAVAILLE 15 HEURES PAR JOUR

Une femme faible devient forte, en suivant le conseil d'un pharmacien.

Peru, Ind.—"J'ai souffert d'un déplacement accompagné de douleurs dans le dos et dans le bas du corps, si fortes que parfois je ne pouvais rester debout. J'essayai plusieurs remèdes sans effet, et plusieurs médecins me dirent qu'une opération seulement me guérirait. Mon pharmacien me parla du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham; j'en ai pris, et maintenant je suis bien et forte. Je me lève le matin à 4 heures, fais mon ménage de maison, ensuite je vais à la manufacture où je travaille toute la journée; je reviens le soir, je soupe et je suis bien. J'ai raconté à une foule de mes amies tout le bien que j'ai retiré du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham." Mde ANNA METERIANO, 36 ouest, 10è rue, Peru, Ind.

Les femmes qui souffrent de ces maux ne devraient pas retarder d'essayer ce célèbre remède aux racines et herbages, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

RECLAMATIONS DE GUERRE DE NOTRE PAYS

Sir William Wiseman vient au Canada pour s'en occuper.

A NEW-YORK

(Presse Associée Canadienne)

NEW-YORK, 8. — Le paquebot "Carmania", de la ligne Cunard, est arrivé ici, ce matin, de Liverpool. Sir William Wiseman, agent financier du gouvernement anglais durant la guerre était à bord. Il se rend au Canada en mission officielle.

Sir William a déclaré qu'il irait directement à Montréal et à Ottawa afin d'y régler les réclamations de guerre. La salution de ce problème progresse favorablement depuis l'armistice, a-t-il déclaré. Sir Wiseman présume que ses affaires le retiendront au Canada près de un mois à six semaines. Il se propose de visiter plusieurs centres américains avant de retourner en Angleterre.

UNE BAGARRE DANS UNE SALLE DE POOL HIER

DEUX INDIVIDUS SONT BLESSES.—IL N'Y A PAS D'ARRESTATION.

Deux hommes ont été légèrement blessés hier soir vers 6 heures au cours d'une bagarre qui s'est déroulée dans une salle de pool rue St-Laurent. John Constantin, le propriétaire de l'endroit, a reçu un coup de couteau au-dessus de l'oeil, droit tandis qu'un nommé Charles Barleycorn, domicilié rue Cadieux, a été blessé au cou. Les deux victimes ont été soignées au dispensaire de l'hôpital Général. Elles ont pu quitter cette institution après avoir été pansées mais l'une d'elles a dû y retourner ce matin.

L'agent Lapierre qui surveillait le trafic près de là, fut appelé sur les lieux mais la bagarre était déjà finie. Comme personne ne voulait porter plainte il n'y eut aucune arrestation.

La bagarre aurait éclaté pour un motif futile, pour une somme de 5 sous. Suivant ce qui a été raconté par l'agent Lapierre, voici ce qui serait arrivé. Un groupe de jeunes gens jouaient au pool lorsqu'à un moment donné une querelle s'éleva à propos d'une pièce de 5 sous que l'un des joueurs n'aurait pas remis au gagnant. La querelle s'envenima et dégénéra bientôt en bagarre générale. C'est alors que les deux victimes furent blessées à coups de couteau.

B-KUN L'ECHAPPE BELLE

(Presse associée canadienne)

VIENNE, 7 — Une tentative d'empoisonnement contre Bela Kun, ancien dictateur de la Hongrie, et autres communistes internés à Steinhof a été commis dernièrement. Le poison avait été mis dans un cadeau de Pâques. Kun et les autres furent grièvement malades, mais ils prennent du mieux maintenant.

MES REMEDES VEGETAUX

sont maintenant en usage dans la plupart des familles du Canada.

A des milliers

J'ai Rendu la Santé

c'est-à-dire la JOIE, la FORCE et le BONHEUR

J'ai des remèdes pour la plupart des maladies humaines. Mes remèdes sont assez puissants pour soigner les plus difficiles, tel que la CONSOMPTION, les MALADIES de COEUR, la PARALYSIE, DYSPEPSIE CHRONIQUE, RHUMATISMES les plus douloureux, maladies des ROGNONS, du FOIE et une foule d'autres. Il n'y a presque pas de maladies qui ne soient pas au moins améliorées par mes remèdes, et aussi pour hâter rapidement la convalescence de la grippe.

La chance passe devant vos yeux. Renseignez-vous, c'est facile. Ecrivez, dites votre âge, vos malaises; gratuitement je répondrai et j'enverrai un livret scientifique gratis. De suite renseignez-vous. Adresse

M. F.-X. LACROIX
HERBORISTE
No. 433, rue St-Joseph - Québec
M-25 A-1-8-15-22-29

AVIS AUX DYSPEPTIQUES

Mesdames, Messieurs:

Vous n'êtes pas dyspeptiques par plaisir.

N'aimeriez-vous pas à vous guérir de cette triste maladie en prenant des remèdes naturels.

Nous garantissons que **"LA DIGESTIVE"** guérira n'importe quel cas de dyspepsie

Prix: 65 cts et $1.25 la boite.
Préparé par
ELZEAR LALIBERTE Enrg.
Remèdes végétaux
420, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

P.S.—Echantillon sur demande envoyé sur réception de 10 sous en timbres pour frais de poste.

POUR L'UNIVERSITE

M. Frank Morrisson, secrétaire général de la Fédération américaine du travail, est de passage aujourd'hui à Montréal, où il vient s'assurer d'un local pour la tenue du congrès de ce corps, fixé au quinze de juin.

Voici déjà plusieurs semaines que la Fédération cherche à louer un local, mais en vain. Cette question devra être résolu aujourd'hui même, déclare M. Morrison, ou bien le congrès sera tenu à Denver, dans le Colorado. Au cours de la journée, aura lieu à cette fin la visite du Congress Hall de la paroisse Saint-Patrice, de l'immeuble de l'université de Montréal et du Monument National.

Le nombre des congressistes sera, de l'aveu même de M. Morrison, de 540. Il seront accompagnés de plus par 640 autres personnes: leur famille et leurs amis.

"A mon avis, si nous trouvons un local convenable, nous laisserons à Montréal plus d'un demi million de dollars."

—:o:—

La National Brewery Co., carré Chaboillez, par l'entremise de son secrétaire M. Norman Dow, a présenté un chèque de $5,000 à Mgr Georges Gauthier, recteur de l'Université Laval. Le comité général de l'oeuvre de l'Université rapporte la plus fébrile activité de la part des enfants d'école. Ils s'appuient, naturellement, sur les rapports qui leur parvienent du dehors, car, jusqu'à présent, ils n'ont reçu de rapports quelconque des autorités scolaires. Les enfants préparent des surprises paraît-il. Il y a quelques jours les journaux annonçaient que la Compagnie Lake of the Woods Milling Co. avait souscrit la somme de $1,000. Cette souscription provient du président de la compagnie, le général Meighen qui a délié les cordons de sa propre bourse pour notre oeuvre nationale.

—:o:—

Le Comité général de l'Oeuvre de l'Université de Montréal, accuse réception d'un don généreux du Dr Ernest Poulin, député de Montréal-Lourien-Outremont, au montant de $2,000. Un autre don appréciable est celui de la Parisian Shoe Co., $1,000.

Sur 168 écoles environ seulement 7 ont fait parvenir des rapports jusqu'à présent.

St-Jean, 10.—La municipalité de la paroisse de Saint-Jean a souscrit $500 pour aider à la reconstruction de l'Université de Montréal.

St-Blaise, 10.—La municipalité de Saint-Blaise a souscrit $200 à l'Oeuvre de l'Université de Montréal, et la paroisse de Notre-Dame Auxiliatrice $536.20.

GRAND'MERE

M. Ferdinand Germain et Mlle Rose Germain, de Grande Anse, ainsi que Mlle Angeline Veillet, de Proulxville, étaient les hôtes de M. et de Mme Alex. Morin, dernièrement.

M. Alfred Tremblay est allé aux Troix-Rivières la semaine dernière.

M. Wm. Norton est allé à Montréal.

Mme Ephr. Levasseur et Mlle Adrienne Laperrière sont allés aux Trois-Rivières la semaine dernière.

M. Maurice E. Malone, des Trois-Rivières, était de passage en notre ville la semaine dernière.

M. A. A. Rochon, de Montréal, était ici ces jours derniers.

CONSTIPATION ou RESSERREMENT

La constipation, quoique généralement décrite comme une maladie, ne peut jamais exister à moins que quelqu'organe ne soit dérangé, lequel est généralement le foie.

Il n'y a rien qui occasionne davantage la mauvaise santé en général comme la constipation des intestins, et leur action régulière est absolument essentielle à la santé générale. Une des affections les plus communes, les plus douloureuses et les plus ennuyeuses causée par la constipation sont les hémorroides, et, à moins que les intestins ne soient tenus libres par l'emploi d'un bon laxatif, tel que les Pilules Laxa-Liver de Milburn, tout l'organisme sera empoisonné et de nombreux malaises en résulteront, ainsi, il serait bon que vous tiendriez vos intestins libres.

M. A. Roder, rue Hastings-Est, Vancouver, C.-B., écrit. "Je désire exprimer ma reconnaissance pour ce que les Pilules Laxa-Liver de Milburn ont fait pour moi. Je souffrais de constipation depuis deux ans, et j'avais aussi un mauvais rhume et des maux de tête. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais je n'obtins aucun soulagement jusqu'à ce que l'on me conseilla d'essayer vos pilules. J'en obtins un grand soulagement après les premières doses".

Obtenez les Pilules Laxa-Liver quand vous les demandez ou envoyez 25c et elles vous seront envoyées par retour du courrier par la T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 1

GOITRE

Guérison du Goitre assurée, sans opération ni douleur. Traitement simple et facile à suivre.

Québec, 1er juin 1919.
Compagnie Résolutol,
Montréal.
Chère Madame,

C'est avec plaisir que je vous envoie de mes nouvelles qui sont excellentes, je vous remercie de vos bons remèdes qui m'ont complètement guérie, je ne sens plus aucune douleur et je suis très bien.

Je suis heureuse d'avoir fait l'emploi de vos bons remèdes et si parfois je rencontre des personnes qui sont atteintes de cette affreuse maladie, je me ferai un plaisir de leur recommander ce remède qui a été le meilleur pour moi. Encore une fois je vous remercie beaucoup. Votre tout dévouée,
Mlle M. L. Lemay, Québec.

Autres attestations ainsi que livret fournis gratuitement sur demande. Cie Résolutol Boite Postale 1034, Montréal. 30-s-jno

CE VOLUME

est une réelle valeur et nous le distribuons

GRATUITEMENT

POUR réaliser le mérite de ce volume, il faut l'avoir lu et l'avoir utilisé. Vous l'utiliserez, car vous serez certainement impressionné par les conseils qu'il donne sur la prévention des incendies, l'élimination des maladies, la destruction de la vermine et les soins hygiéniques destinés à assurer une exploitation lucrative de votre ferme. En plus de ces précieux avis il renferme des indications faciles pour opérer des améliorations en BETON, au moyen de photographies et plans à l'appui, il vous renseigne sur ce que d'autres cultivateurs ont édifié avec du BETON. A l'aide de cette brochure vous pouvez épargner des centaines de piastres qui autrement s'écouleraient en gaspillage. En vous en passant vous vous privez d'un secours effectif pour rendre votre ferme de plus en plus profitable.

DEMANDEZ UN EXEMPLAIRE AUJOURD'HUI.

Demandez le Ciment Portland de qualité uniformément excellente. En vente chez plus de 2,000 marchands, par tout le Canada. Si votre fournisseur en manque, écrivez à notre bureau de vente le plus près.

Canada Cement Company Limited

873, Immeuble du Herald.

Bureaux de vente

Montréal Toronto Winnipeg Calgary

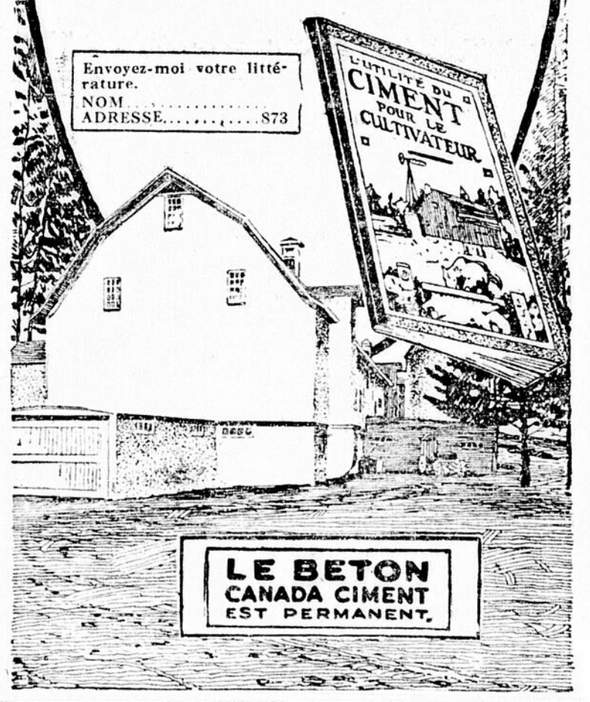

ENLEVEZ CES POILS GÊNANTS

Ces duvets importuns qui enlaidissent les plus jolis visages. Redevenez jolie, séduisante. Rien n'est plus facile si vous employez la merveilleuse

RAZORINE
du DR. SIMON de Paris

Un produit scientifique tout-à-fait inoffensif, facile à appliquer, qui détruit en trois minutes la racine même des poils, laisse la peau blanche, souple et veloutée et ne cause jamais de cicatrices.

Envoyez-nous 10c pour frais de poste et nous vous enverrons un échantillon suffisant pour vous prouver son infaillibilité.

Adresse: Cooper & Co., Dept. 19
No. 156 rue des Commissaires O., Montréal.

Le pain est l'aliment le plus sain et le plus nutritif connu de l'homme, et il coûte moins que n'importe quelle autre nourriture.

La "soupane" ne peut être égalée comme nourriture pour le déjeuner, cependant c'est la moins cher sur le marché.

EMPLOYEZ

PURITY FLOUR

POUR VOTRE FOURNEE — ET

PURITY OATS

POUR LA MEILLEURE "SOUPANE"

Envoyez 20 cents pour le Livre de Cuisine "Purity Flour"

Western Canada Flour Mills Company, Ltd

Toronto, Siège Social. Succursales à Winnipeg, Brandon, Calgary, Edmonton, Ottawa, Montréal, St-Jean, Goderich.

Il faut un long entraînement et des connaissances techniques nombreuses pour découvrir les secrètes vertus du sol :: :: :: :: ::

La Patrie

EDITION HEBDOMADAIRE (LE CULTIVATEUR)

La gaieté, la tendresse, l'intimité, la paix familiale sont des produits ruraux qui ne résistent pas toujours à l'exportation :: :: :: :: ::

UN COMMIS-PHARMACIEN TERRORISE PAR UN BANDIT MASQUE

Ce dernier tire deux coups de revolver sur le premier, mais ne l'atteint pas.

L'AUTO

Un bandit masqué au moyen d'une toile à fromage a tenté de tuer à coups de revolver, à minuit, la nuit dernière, un commis pharmacien du nom de A. Phelman, parce que celui-ci ne lui remettait pas assez vite l'argent de la caisse. Le drame a eu pour théâtre la pharmacie Tansey, angle des rues City-Councilolrs et Sherbrooke. A minuit sonnant, le bandit fit irruption dans la pharmacie et braqua deux revolvers sur le commis qui était à la caisse en lui disant: "Donnez-moi tout l'argent que vous avez ici." Comme le commis n'obéissait pas assez vite à l'injonction du bandit, celui-ci tira un coup de feu sur l'employé mais la balle dévia et alla se loger dans le plancher. Le bandit gagna la porte mais avant de partir il set retourna et tira de nouveau sur Phelman. Heureusement, cette fois encore, le commis ne fut pas atteint. Le bandit s'enfuit alors en jurant.

ENCORE L'AUTO.

Le commis pharmacien sortit de l'établissement aussitôt et il aperçut le bandit monter dans une automobile qui l'attendait à la porte. La machine démarra dans la direction de la rue Ste-Catherine.

Les officiers du poste de police No 5 furent prévenus par téléphone. Deux agents furent dépêchés sur les lieux pour faire une enquête. Ils apprirent que le "gunman" n'avait rien volé dans la pharmacie. Les deux balles tirées par le bandit n'ont causé aucun dommage sérieux car elles se sont logées dans le plancher. Le bureau de la Sûreté a été prévenu.

LE DR MAYER S'EMPOISONNE

BERLIN, 8.—Le Dr Mayer, qui est sur la liste d'extradition allemande, accusé de mauvais traitements envers les prisonniers de guerre, s'est empoisonné à Halleby, dit le "Lokal Anzeiger."

DANS L'EGLISE

S. E. LE CARDINAL BEGIN, qui partira pour Rome le 20 avril. Malgré son grand âge—le cardinal est octogénaire—Son Eminence est en bonne santé et travaille avec une remarquable activité.

KARL RENNER AU VATICAN

Presse Associée Canadienne

ROME, 9. — Sa Sainteté Benoit XV a reçu en audience privée le chancelier Karl Renner, de la république autrichienne.

Le Souverain Pontife a manifesté l'intérêt le plus vif pour la population autrichienne particulièrement les enfants.

LES AGENTS POURSUIVENT CET ETRANGER SUR LES TOITS

Il est soupçonné d'avoir volé un compatriote, coiffeur de son métier.

COMME AU CINEMA

Les détectives Barrette, Lemire et Daoust se sont présentés pour la deuxième fois hier après-midi au No 477 de la rue Moreau pour opérer l'arrestation d'un nommé Théodore Korchuck, accusé de vol. On se souvient que lors de leur première visite, le 5 courant, les détectives arrêtèrent une jeune fille qui venait de se saisir d'un revolver de fort calibre. Le détective Barrette dut désarmer la jeune fille. Les détectives précités découvrirent, lors de la même visite, des marchandises qui furent identifiées par la suite comme ayant été volées.

Or, hier après-midi, les détectives furent informés que Korchuck était chez lui en compagnie de plusieurs autres étrangers et qu'ils étaient armés jusqu'aux dents.

Les détectives Barrette, Lemire et Daoust se firent accompagner des limiers Gervais et Isaie Savard. Ils cernèrent la maison de l'accusé.

Lorsque le détective Barrette entra dans la maison, l'accusé était seul. En apercevant les détectives, Korchuck sauta sur une galerie par une fenêtre. Voyant des agents dans la cour, il monta sur le toit de la maison au moyen d'une échelle. Les détectives le suivirent et il s'ensuivit une chasse fort émouvante sur les toits des maisons voisines. Les détectives durent sortir leurs revolvers. On aurait dit un spectacle cinématographique. Finalement, le prévenu fut capturé sur le toit d'une des dernières maisons du quartier.

Korchuck a comparu devant le juge Leet, ce matin, sous l'accusation d'avoir volé des chemises, des robes et autres effets appartenant à Mike Rogalo, barbier, 97 rue Napoléon. L'accusé proteste de son innocence. Enquête le 16 courant.

Cette cause promet d'être sensationnelle.

QUERELLE DE FAMILLE QUI FINIT EN BATAILLE

Un homme est blessé de trois coups de couteau.

SA CONDUITE

Au cours d'une vive querelle de famille qui s'est élevée de bonne heure, vendredi, dans une maison portant le No 591-L de la rue Frontenac, un Polonais du nom de Mike Oroulosky a été blessé de trois coups de couteaux par son beau-père, un nommé Charles Philip alias Vacilisfa. Le drame s'est déroulé dans la demeure du gendre. Suivant les déclarations faites par certains témoins, Vacilisfa se présenta à la demeure de son gendre où il lui aurait fait de véhéments reproches sur sa conduite à l'égard des membres de sa famille. A un moment donné, il aurait été exaspéré par les remarques de son gendre. Il se saisit d'un long couteau et par trois fois en frappa son gendre. Celui-ci fut atteint au front, à la joue et au bras droits. La victime s'affaissa sur le plancher baignant dans une mare de sang. L'épouse d'Oroulosky et deux hommes qui se trouvaient dans la maison, s'enfuirent dehors prévenir la police. Ils se rendirent au poste No 13 où ils racontèrent au lieutenant Larivière ce qui venait de se passer.

Accompagné du constable Ludger Blanchet, le lieutenat Larivière se rendit immédiatement sur les lieux, suivit des trois témoins de la scène. A la maison, ils trouvèrent un homme, étendu sur le plancher, baignant dans son sang. Cependant, ses blessures, bien que douloureuses, n'étaient pas très graves. La voiture d'ambulance de l'hôpital Général fut appelée qui transporta le malheureux à cette institution.

Dans une autre chambre, les policiers trouvèrent l'agresseur qui, assis tranquillement sur une longue chaise, ne semblait pas se rendre compte de la gravité de son acte. Ils l'arrêtèrent aussitôt. Sur une table était déposé un large couteau d'environ 6 pouces de longueur.

Conduit au poste, le prévenu ne voulut rien dire.

Quant à la victime, Aroulosky, elle fut pansée provisoirement à l'hôpital par les médecins, et comme ses blessures ne présentaient aucun danger, il lui fut permis de retourner à son domicile.

UN DETECTIVE POUR RIRE

Les détectives Gagnon et Crowthers ont arrêté un individu qui se faisait passer pour détective, histoire de garnir ses goussets au détriment de certaines personnes trop crédules. Le faux détective se présentait dans les maisons malfamées de l'avenue Hôtel de Ville et menacait de faire vider ces bouges si on ne lui remettait pas une certaine somme d'argent. L'escroc portait une insigne sur laquelle il avait fait graver le mot "détective".

Les détectives Gagnon et Crowthers lui ont montré comment on opérait une arrestation. L'escroc n'a pas paru apprécier la leçon.

Un record de longévité

Il est avéré que plusieurs êtres humains ont vécu et encore de nos jours vivent jusqu'à 110, 115 et 120 ans. Des savants ont établi que nous devrions vivre jusqu'à 115 ou 120 ans, si nous savions éviter de nous tuer par des habitudes mauvaises. Voici deux exemples de longevité, parmi plusieurs. A gauche, le vieil Indien "Ciel Jaune" prétend être âgé de plus de 130 ans. Dernier représentant d'un tribu aujourd'hui éteinte, il habite en Californie et vient enfin de se convertir au christianisme. Il ne songe pas à mourir. A droite, Maria-Thérésa Stefanescu est âgée de 137 ans et habite à Foscani, en Roumanie. Fumeuse acharnée, elle prétend devoir sa robuste santé à l'usage du tabac. Son mariage remonte à Napoléon 1er.

Un flirt constitue-t-il un motif suffisant pour abattre un homme?

CHICAGO, 8. — Les gérants de six grands hôtels de Chicago ont t choisis hier comme jury du coroner pour décider si un flirt u la rue constitue un motif suffisant pour tuer un homme.

Ils feront une enquête sur la mort de Travers Walsh, tué par Joseph Manne, pianiste, pour avoir tenté de flirter avec Madame Manne.

En annonçant le choix du jury, le coroner Hoffman a dit que les gérants d'hôtel étaient en contact avec toutes les classes de la société et étaient présumés avoir une connaissance approfondie des hommes qu'on peut appeler flirts.

ODYSSEE D'UN TIRE-LAINE TROP VIEUX POUR ETRE DU "METIER"

Ce qu'il raconte au chef de la Sûreté. — On l'arrête pour vol à la tire.

RECIDIVISTE

Un Belge du nom de Prosper Burssens, que la police prétend être un picpocket de profession, a été arrêté dans un tramway, samedi matin, coin des rues Windsor et S.-Jacques, par les détectives Gorman, Isaie Savard et O'Donnell. Ils auraient surpris Burssens en train de fouiller dan la sacoche d'une femme.

Burssens a été conduit auprès du chef Lepage qui a déclaré l'avoir reconnu comme étant un individu qu'il avait arrêté il y a une dizaine d'années pour vol sur la personne et qui fut condamné à 5 ou 7 ans de bagne. Burssens était alors connu sous le nom de Fagan, nous dit-on. Deux enfants auxquels il enseignait le métier de picpocket, à ce que la police prétend, furent trouvés dans sa chambre à cette époque. Burssens s'avoua coupable lorsqu'il fut traduit en Cour.

L'inculpé aurait fait des aveux à M. Lepage et ses hommes samedi matin.

Il a fait le récit de sa vie d'infortunes se disant poursuivi par la malchance. Il aurait demandé au chef Lepage de le faire placer dans une institution où il pourrait finir ses vieux jours.

"Je ne puis plus exercer mon métier", aurait-il dit au chef de la Sûreté. "Je suis troup vieux maintenant, mes mains tremblent lorsque je m'approche d'une personne que je veux voler et l'on se doute que je suis un tire-laine", aurait-il ajouté. Malgré ces prétendus aveux, Burssens a nié l'accusation portée contre lui lorsqu'il a comparu devant le juge Leet, samedi matin.

On croit que Burssens a quitté le pénitencier il y a environ 2 ans. Depuis il se serait déguisé en mendiant. Il est âgé de 65 ans.

UN CAMBRIOLEUR QUI NE VOULAIT PAS ETRE DERANGE

NOUVEAU CHANOINE

Il s'introduit dans la pharmacie Vadeboncoeur et se met en train de piller.

LA POLICE VEILLAIT

Un cambrioleur a été surpris par la police, ce matin, dans la pharmacie Vadeboncoeur, au carrefour des rues Ste-Catherine et Amherst, mais grâce aux précautions qu'il avait prises il a réussi à s'échapper. Il s'agit tout probablement de l'un de ces fameux pilleurs de pharmacies dont nos lecteurs connaissent les exploits.

Vers 4 hrs. 40, l'agent Leduc, qui patrouillait dans le district, s'approcha de la pharmacie pour s'assurer si les portes étaient bien fermées. Il constata que les deux portes, celle qui donne sur la rue Ste-Catherine et celle qui donne sur la rue Amherst, étaient bien verrouillées. Mais, en jetant un regard dans la pharmacie, il aperçut un individu en train de faire main basse sur certains articles. Au bruit fait par l'agent de police, le cambrioleur eut la frousse et sauta derrière le comptoir pour se cacher. L'agent Leduc le vit faire, mais il ne put ouvrir la porte qui, comme nous le disons plus haut, était verrouillée. Leduc fit le tour de la pharmacie et il constata que le voleur avait enfoncé la porte de derrière. L'agent de police pénétra dans la pharmacie, mais dans l'intervalle, le voleur s'enfuit par la porte de devant dont il fit fonctionner le loquet. Quelle ne fut pas la surprise de l'agent lorsqu'il découvrit que l'oiseau de nuit s'était envolé! Le voleur avait eu soin d'ouvrir la serrure mais de laisser le loquet fermé afin que la police ne put le surprendre par en avant. De la sorte, il s'était ménagé une porte de sortie très sûre.

L'agent Leduc sortit de la pharmacie à la course, mais le voleur était déjà loin.

M. l'abbé L. N. PREVILLE, chanoine titulaire de la cathédrale de Valleyfield, curé de St-Chrysostôme, qui a été l'objet d'une grande démonstration religieuse de la part de ses paroissiens.

DE TRES GRAVES EMEUTES A JERUSALEM

Elles avaient été provoquées par une manifestation anti-sémite.

MORTS ET BLESSES

LONDRES, 10 — Les bulletins officiels parvenus de Jérusalem au sujet des émeutes de Pâques réduisent sensiblement le nombre des victimes qui avait été annoncé précédemment. On ne compte plus que 2 morts et 186 blessés, dont 170 juifs. Les autorités sont absolument maîtres de la situation.

Ces troubles avaient débutés le 4 avril par une manifestation antisémitique. Ils avaient dégénérés en émeute le lendemain. La police s'était en l'occurrence alliée avec les Musulmans, ce qui avait donné lieu au désarmement puis au rappel des troupes.

Quelques coups de feu avaient été tirés et plusieurs actes de violence commis le 6 avril, mais les désordres n'avaient cependant pas revêtu un caractère absolument grave. Le trafic des touristes en Palestine est complètement paralysé.

UN PROFITEUR FINIT PAR SE SUICIDER

NEW-YORK, 12. — La campagne entreprise par le gouvernement contre les spéculateurs a donné lieu à un premier suicide, hier. La victime est un important propriétaire de magasin à rayon de Brooklyn, du nom de Joseph Nichthauser. Il avait été arrêté samedi à son établissement par l'escouade volante du Département de la justice. Remis en liberté provisoire sur versement d'un caution de $2,000, en revenant chez lui, il s'était recueilli dans un mutisme absolu, ne soufflant mot de son aventure ni à sa femme, ni à ses trois enfants. En constatant la publicité donnée à son arrestation par les journaux, nichthauser profita d'un moment de solitude pour se flamber la cervelle.

Nichthauser était inculpé d'avoir fait du cent pour cent et plus sur les marchandises de son magasin.

DES BRUTES ABANDONNENT LEUR PETIT

UN ETRANGE MESSAGE AU POSTE DE LA RUE STE-CATHERINE OUEST.

Le lieutenant Barrett, du poste de police de la rue Ste-Catherine Ouest, recevait hier soir, vers 7 h. 30, un message téléphonique. lui apprenant qu'un homme en automobile venait de laisser un paquet sur les marches du couvent des Soeurs Grises.

Le récepteur électrique fut aussitôt fermé après ce message et malgré les efforts de l'officier de police pour savoir d'où venait ce message, il lui fut impossible de savoir quelque chose.

Le lieutenant Barrett se rendit au couvent des Soeurs Grises, accompagné des agents Ste-Marie et Tessier. En effet, sur les marches du couvent, ils trouvèrent un nouveau-né. L'enfant portait une robe blanche et était enveloppé dans un tricot de laine.

L'officier le confia aux soins des Soeurs Grises.

UN TEMOIN EST FRAPPE DE MORT SOUDAINEMENT

Le maire T. A. King, de Windsor appelé à rendre témoignage meurt subitement au palais de justice.

BROWN VS CANADA PAPER

En Cour Supérieure il s'est passé un triste incident. Alors que l'hon. juge McLennan siégeait au procès entre M. A.-J. Brown et la Canada Paper Co., défenderesse, M. T.-A. King, maire de Windsor Mills, qui avait été cité comme témoin et qui était dans l'enceinte de la Cour, s'affaissa soudainement sur le parquet. Son médecin de famille, le docteur Tanner, qui lui aussi se trouvait appelé comme témoin dans la même cause et qui était près de lui se porta à son secours. Constatant l'état grave de M. King, il lui prodigua les soins d'urgence et il fit mander en toute hâte la voiture de l'hôpital Notre-Dame. A peine était-il entré à cette institution qu'il expirait. Il était âgé de 60 ans. Le procès en question est institué en réclamation de la somme de $15,000 par M. A.-J. Brown, C.R. contre la Canada Paper Company, pour de prétendus dommages qu'il aurait subis par suite d'émanations délétères provenant des gaz à base de sulphate dont on se sert dans la fabrication de la pulpe, par la compagnie défenderesse et qui auraient affecté le demandeur. Un témoin dit que ces gaz sont inoffensifs. Un autre à même déclaré qu'ils étaient même odoriférants et, qu'en plus, ils lui servaient de baromètre, car, par leur intensité ou leur décroissance ils pronostiquaient la température. Le procès se continue.

UN ACCIDENT DE CHASSE

VALLEYFIELD, 8 — Un jeune homme du nom de Leduc, fils de Joseph, a été victime d'un accident pendant qu'il était à la chasse avec son frère qui le suivait à quelques pas. Ce dernier tenait un fusil chargé lorsque le coup partit ; la balle alla frapper son frère qui le précédait. On jugea prudent de transporter le blessé à l'hôpital. Son état s'améliore.

L'IRLANDE ET BENOIT XV

(Presse Associée Canadienne)

ROME, 7 — Les autorités du Vatican, disent de façon absolue que, contrairement aux rapports récents, le pape Benoit XV ne fera pas allusion à la question irlandaise à l'occasion de la béatification d'Olivier Plunkett, primat d'Irlande, au dix-septième siècle.

QU'ON TAXE ALORS LA VIEILLE FILLE!

La taxe sur le célibataire est une grave injustice, dit l'échevin Carmel.

SOUTIENS DE FAMILLE

Il est fort douteux que le jugement de la Cour Supérieur déclarant légale la taxe sur les vieux garçons, entraîne une hausse dans la nuptialité: sa répartition est tellement peu juste qu'on ne s'y soumettra pas.

M. l'échevin Carmel, de qui nous transcrivons l'opinion, fait observer en effet que ne reste pas célibataire qui veut. Nombre d'entre eux sont tenus par maintes obligations. Il y en a qui sont de vrais chefs de famille et paient déjà des impôts. Il y en a d'autres qui sont de pauvres bougres de fonctionnaires et on les contraint à payer la même proportion que celui qui a hérité une énorme fortune ou qui est tout simplement un fils à papa.

Par ailleurs, remarque encore M. Carmel, pourquoi exempte-t-on les femmes, les vieilles filles dont les salaires, dans la plupart des cas, sont plus élevés que ceux de bien des hommes? Puisqu'elles exigent les mêmes droits et prixilèges que l'homme, pourquoi leur enlever les mêmes obligations? La plupart, aujourd'hui, ne paient que l'impôt fédéral.

Au reste, dit en terminant, M. Carmel, sur quelles raisons s'appuie-t-on pour répartir la taxe sur les célibataires autrement que les autres taxes? Il est à espérer que nos administrateurs, puisqu'ils ont décidé d'en continuer la perception, la rendront conforme à la justice et au bon sens. Je suis d'avis que si cette taxe est amendée, la cité n'aura aucune difficulté d'en faire la perception.

IL L'ECHAPPE BELLE GRACE A... SES BOTTES

TROIS-RIVIERES, 12 —Un employé de la St-Maurice Paper Co, au Cap de la Madeleine, du nom de L. Castonguay, a échappé presque par miracle à une mort horrible la semaine dernière. Cet homme portait sur son épaule un long tuyau en fer, quand une des extrémités toucha à un fil électrique chargé de 57,000 volts. Le choc fit sauter le tuyau qui lui tomba sur le pied. Mais heureusement il portait des bottes en caoutchouc ce qui le préserva d'upne mort instantanée. Il ne souffre que de blessures au mains et on pense qu'il pourra quitter l'hôpital Bourgeois, où il a été transporté, dans une couple de semaines.

QUINZE MAISONS DETRUITES

Au cours d'une conflagration à N.-D. du Lois, près de Buckingham.

GROS DOMMAGES

BUCKINGHAM, 12 — Une conflagration a éclaté à Notre-Dame du Lois, hier après-midi, détruit quinze maisons et magasins et causé pour $150,000 de dommages.

Comme les communications téléphoniques sont interrompues, on n'a pu obtenir de ce désastreux incendie que de maigres détails. Le feu a éclaté dans l'église paroissiale et s'est propagé aux maisons voisines.

TUE PAR UN TRAIN

LACHINE, 8 — Un jeune homme du nom de Poirier, fils de Godfroy Poirier, demeurant au No 14 Broadway, coin 16e Ave., a été frappé par un train du G.T.P., alors qu'il revenait de la gare sur la voie ferrée. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital où l'on constata qu'il souffrait d'une fracture au crâne. Les médecins jugèrent qu'il était inutile de pratiquer une opération ; le blessé expira une heure après.

LES PILLEURS DE TRAIN

QUEBEC, 9 — Lauretta Hamel, que l'on accusait de s'être mêlée au complot qui avait pour but le pillage d'un train à Harlaka Junction, a été acquittée par les jurés aujourd'hui, à l'enquête préliminaire.

George Topping, Bernardin Proteau et L. Eudore Levasseur, accusés d'avoir volé dans les sacs de malle du même train la somme de $71,000, subiront leur procès à la Cour Criminelle ; ils plaideront non coupables.

CUBA S'APPROPRIE CES NAVIRES

LA HAVANE, 9.—Les navires de guerre saisis durant la guerre resteront propriété cubaine. Ils battront désormais pavillon cubain.

UNE DESCENTE DE LA POLICE DANS UN ATELIER DE GRAVEUR

On y saisit des billets de banque contrefaits, au montant de $25,000. — La police américaine en cause.

A NEW-YORK

Des billets de banque contrefaits au montant de $25,000 ont été saisis hier après-midi dans une maison de la rue Rivard au cours d'un raid opéré par les détectives Gorman, Isaie Savard et O'Donnell accompagnés de deux agents secrets du Département du Trésor de Washington. Un nommé Albert Grignon a été arrêté antérieurement au raid, dans une imprimerie de la rue Ontario, sous l'accusation d'avoir contrefait des billets de banque américains. On n'a rien trouvé sur lui.

Ce raid a été accompli à la suite d'une conférence qui a eu lieu hier midi entre le chef de police, Pierre Bélanger, le chef Lepage et les deux agents secrets précités.

Le chef Pélanger avait été informé que deux Canadiens, Omer Barselon et Paul Théoret, suivant les noms qu'ils ont donnés, avaient été arrêtés à New-York sous l'accusation d'avoir mis en circulation des billets contrefaits de la "Federal Reserve Bank".

Lundi soir, Barsalou se faisait servir un repas dans un restaurant au nord de la septième avenue, à New-York, et présentait au commis un billet de banque de $10.00. Après avoir examiné rapidement le billet de banque, le commis eut des soupçons et demanda à Barselon d'attendre quelques minutes pour avoir sa monnaie. Le capitaine John S. Tucker, du "Secret Service", fut aussitôt prévenu par téléphone. Il se rendit sur les lieux où il opéra l'arrestation du nommé Barselou. Celui-ci aurait déclaré par la suite qu'il demeurait dans un hôtel fashionable de la 17ème rue. Des agents secrets se rendirent à cet hôtel où ils découvrirent le nommé Théoret dont il est question plus haut.

Les agents secrets précités prétendent que pour couvrir leurs opérations, les deux prévenus transportaient avec eux à travers le pays tout un accessoire de cinématographie. Le capitaine Tucker soutient que les deux inculpés ont fait des aveux complets.

Suivant les déclarations qu'ils auraient faites à la police américaine, les deux Canadiens commençaient leur tournée pour mettre en circulation les billets de banque contrefaits lorsqu'ils ont été arrêtés. Ils auraient déclaré avoir déjà mis en circulation pour $100 de ces billets de banque, lorsqu'ils ont été arrêtés. Ils auraient remis au capitaine Tucker des billets au montant de $4,500 et ils lui auraient dit qu'il pourrait en trouver encore plus à Montréal.

Des agents secrets furent dépêchés à Montréal. Ils se mirent en communication avec les autorités policières de cette ville hier matin. La galerie des prisonniers fut examinée avec soin. Grâce aussi aux informations fournies par les agents secrets américains, les détectives se rendirent à la maison de la rue Rivard comme nous le disons plus haut.

Grignon a été traduit devant le juge Leet ce matin. Il proteste énergiquement de son innocence. Me L. Gendron et Jos. Cohen occupaient pour la défense. Enquête le 16.

$250,000

La police a été informée par les agents américains que des billets de banque contrefaits au montant de $250,000 avaient été mis en circulation à New-York, récemment.

L'AUTO DERAPE ET TOMBE DANS LA RIVIERE

Un accident vendredi sur la route Edouard VII près Laprairie.

SAUVE A TEMPS

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences fatales s'est produit vendredi sur la route Edouard VII près de Laprairie. Une automobile sédan d'une valeur d'environ $5,000, conduite par M. Walter Guillery, a dérapé et est tombée dans la rivière après avoir frappé la chaîne de pierre qui longe la route à cet endroit.

L'automobile s'est enfoncée dans l'eau. M. Guillery se trouvait pris dans une trappe. Doué d'un tempérament remarquable, il ne perdit pas son sang-froid. Ce fut son salut. Quoique l'eau lui pénétrait par la bouche, le nez et les oreilles, d'un coup de poing violent M. Guillery brisa l'une des vitres de l'automobile et remonta à la surface. Il était temps.

Dans l'intervalle, des personnes qui avaient été témoins de l'accident prévinrent le bureau de la Sûreté de cette ville afin d'avoir de l'aide. Le sergent détective Lamont et le détective automobiliste Jos. Pelletier se rendirent sur les lieux dans l'auto de la Sûreté. Ils firent le trajet aller et retour en moins de 45 minutes. Pelletier conduisait l'auto de la sûreté à une allure vertigineuse.

Les détectives essayèrent de sauver la machine Sedan, mais ce fut impossible. Ils durent y renoncer. M. Guillery s'est blessé légèrement en brisant la vitre de sa machine.

RENTREE PROCHAINE DE CLEMENCEAU

LE CAIRE, 10. — L'ancien président du conseil Clémenceau a renoncé à la visite qu'il projetait à Ismailia, sur le canal de Suez, d'après l'avis de ses médecins.

En quittant Le Caire, M. Clémenceau se dirigea directement vers Alexandrie, d'où il s'embarquera pour la France.

CAMBRIOLEURS QUI S'ATTAQUENT A UNE PHARMACIE

Celle de M. Martineau reçoit la visite de ces intéressants personnages.

LE TELEPHONE

Les pilleurs de pharmacies ont accompli un nouvel exploit. Ces fameux malandrins, connus aussi sous le nom de "bandits de l'auto" défient la police depuis plusieurs mois. Jusqu'ici ils ont cambriolé au moins une quarantaine de pharmacies. C'est un record qui, croyons-nous, n'a été battu dans aucune ville du monde si nous considérons que ce sont les mêmes bandits apparemment qui ont pillé toutes ces pharmacies. Ils opèrent presque toujours de la même manière et ils ont une automobile à leur disposition.

Au cours de la nuit dernière, ces malandrins se sont introduits dans la pharmacie Martineau, angle des rues St-Laurent et St-Viateur. Ils ont brisé la vitre de la porte de devant et ils sont entrés par cette ouverture au risque de se blesser gravement sur les morceaux de vitre. Une fois à l'intérieur les intrus se sont emparés d'un téléphone payant dont ils ont coupé les fils. On croit aussi qu'ils ont fait main basse sur certains articles de toilette, mais on ne sait au juste, vu que l'inventaire n'a pas encore été fait, à l'heure où nous écrivons ces lignes. On ne croit pas qu'ils aient volé de drogues.

Le vol a été découvert vers 7 hrs ce matin par un citoyen et un agent de police.

Ce n'est pas la première fois que les voleurs s'attaquent aux pharmacies Martineau.

Le bureau de la sûreté a été prévenu. Des agents en automobile devraient patrouiller dans nos rues toutes les nuits comme cela se pratique à Paris. De la sorte il y aurait possibilité non seulement de capturer les fameux pilleurs de pharmacies, mais aussi de prévenir ces cambriolages.

LA FAMILLE DE LOUIS HEBERT

QUEBEC, 10 —Mme W. P. Foley, de London, Ont., réclame sa part du domaine de Louis Hébert. Elle allègue, elle aussi, parenté directe avec ce dernier qui accompagna Champlain à travers les mers et coopéra à la fondation de Québec. Il est intéressant de noter que les familles Hébert, Couillard, Desprès descendent directement du colon historique, et l'on en trouve à travers tout le Canada et les Etats-Unis.

La Patrie

COLONISATION

Avec la venue du printemps, le peuple du Québec va attendre avec un vif intérêt les mesures que le gouvernement provincial va incessamment prendre pour réaliser le programme de colonisation intense qu'il a fait récemment ratifier par l'electorat et par la législature. Cinq millions de dollars ont été mis à la disposition du gouvernement pour cette grande oeuvre, et la province a conscience que ce sera un merveilleux placement. Nous avons depuis 1912 et malgré la contraction de nos ressources pendant la période de guerre, dépensé plus de vingt-trois millions pour l'amélioration de notre voirie, et n'avons aucun sujet de nous en repentir. Que sera-ce lorsque, au lieu de simplement procurer des communications et des facilités de transport, nous ouvrirons d'emblée les sources nouvelles productrices de richesse qui s'offrent à notre énergie dans notre domaine inexploité.

Les temps sont exceptionnellement propices à l'expansion de l'agriculture. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter un regard sur la statistique officielle, qui fait voir que le rendement de nos terres en culture a quintuplé de 1901 à 1918, cependant qu'elles avaient moins que doublé en superficie. Le tableau qui suit, extrait des relevés de la production agricole du Québec, font voir la plus-value acquise au cours de cette période par les produits du sol :

	1901	1911	1918
Acres de terre en culture.....	4,704,396	5,480,673	8,740,853
Récoltes des champs.....	$47,480,033	76,325,000	271,750,900
Animaux domestiques.....	57,079,940	94,926,194	252,445,000
Beurre et fromage.....	12,974,377	15,656,986	30,033,984
Produits miniers.....	2,960,704	11,002,232	18,182,179
Produits forestiers.....	18,969,716	13,122,287	40,761,730
Produits des pêcheries.....	2,174459	1,693,475	3,414,378

La guerre a réhabilité l'agriculture et fait reconnaître à l'agriculteur une équitable rémunération pour son labeur. Elle a fait réaliser au monde la suprême importance d'une production adéquate de denrées comestibles. Le spectre de la famine, qui depuis cinq ans a tenu les peuples dans une constante appréhension du lendemain a servi à faire reconnaitre leur véritable valeur aux services que l'agriculteur rend à l'humanité.

Par suite, les travaux de la terre ne sont plus, comme autrefois, une occupation ingrate, mais ils offrent une carrière pleine de promesse au jeune homme qui peut mettre de solides bras au service de son ambition. Avec les facilités nouvelles procurées par la sollicitudes des pouvoirs publics, la mise en valeur des terres vierges devient une entreprise séduisante, parce qu'elle fait entrevoir au colon une vie indépendante où son labeur, sans l'impulsion d'un capital initial qui manque au plus grand nombre, lui acquerra en un temps relativement court une confortable aisance.

L'étendue de notre domaine offre à l'expansion agricole des perspectives illimitées. Même en mettant hors de compte l'Ungava, dont l'exploration ne fait que commencer, on estime qu'il n'y a pas moins de quatre-vingt-dix pour cent de nos terres fertiles qui attendent à être mises en valeur. Nos terres valent bien celles des autres provinces, sans excepter celles des Prairies, et leur proximité du littoral de l'Atlantique et de la frontière américaine leur donnent un avantage au point de vue de la vente des produits. Par suite nos fils de cultivateurs ne devraient-ils jamais chercher au loin l'établissement propice qui leur est offert à proximité de la terre paternelle, sans qu'ils aient à briser les liens de famille et d'amitié qui les attachent au sol natal.

Envisagée de plus haut, la mise en valeur de notre domaine est une oeuvre patriotique, qui devrait avoir un spécial attrait sur nos jeunes gens qui s'intéressent à l'avenir de notre race dans le Dominion. Développer la richesse de notre province en étendant son domaine productif, augmenter sa population en fondant des milliers de nouveaux foyers dans ses régions jusqu'ici inhabitées, c'est contribuer à accroitre l'influence de la race française. Emigrer dans les autres provinces, c'est au contraire tendre à l'affaiblir.

Le plan de colonisation intense que se propose le gouvernement de Québec parait dépendre d'une double initiative. D'un côté, le gouvernement organisera une propagande en vue de recruter des colons. Le succès de cette propagande dépendra des dispositions de nos jeunes gens, qui devront être ouverts à la persuasion.

D'autre part, le gouvernement emploiera les crédits considérables mis à sa disposition par la législature à paver en quelque sorte le chemin des futurs colons, à leur rendre facilement accessible le lot de terre où s'exercera, leur effort, à faciliter leur groupement, à les aider à construire des écoles, et généralement à les entourer de sa sollicitude pendant la période d'établissement.

Dans cette entreprise, le gouvernement peut compter sur le bon vouloir et l'appui moral de toute la population de la province.

LA FRANCE ET LE CANADA

La belle conférence que M. l'abbé Martial Levé, l'éminent prédicateur de Carême à Notre-Dame, a fait au Monument National sur la vocation de la race française, a été à la fois un régal littéraire, une leçon d'énergie et de patriotisme et un fervent appel en faveur d'un rapprochement plus sincère, d'une union plus étroite entre la France et le Canada. La voix éloquente du conférencier sera entendue et fera du bien. Elle produira un effet salutaire même dans les esprits qui ont refusé jusqu'ici de retrouver dans la France moderne les nobles qualités et les sublimes vertus de la France d'autrefois. La France est toujours la France. La grande guerre a révélé au monde étonné les trésors de vaillance, d'héroisme, d'abnégation et de résistance qu'elle possède encore. Son génie immortel a jeté sur le monde des reflets plus brillants que jamais. Et l'on entendait par-ci par-là, sur les rives mêmes du Saint-Laurent où tant de coeurs restés français battent pour elle, des voix s'élever pour dire que notre ancienne mère-patrie avait dégénéré ! Combien ces sceptiques sont aujourd'hui confondus !

"Il faut, a dit l'abbé Levé, renforcer l'amitié entre Franco-canadiens et Français, amitié fondée sur le sens profond de la race et des nationalités respectives. Vous ne connaissez rien de nous-mêmes, nous reprochez-vous. Votre politique ne nous regarde pas, la nôtre ne vous regarde pas. Pour nous entendre, nous nous mêlerons chacun de nos affaires. Nous nous devons de multiplier les échanges. En France on parle et on connait davantage, depuis la guerre, le Canada. C'est presque un envahissement."

Le distingué conférencier ne pouvait plus clairement nous mettre en garde contre les faux jugements que l'on porte en certains milieux contre la France. "Votre politique ne nous regarde pas, la nôtre ne vous regarde pas. Pour nous entendre, nous nous mêlerons de nos affaires." C'est assurément là la meilleure façon de s'entendre et d'établir entre les uns et les autres des liens d'amitié durables. Maintenant que la fille et la mère ont retrempé leur amour dans le sang de leurs fils respectifs, et que des horizons nouveaux s'ouvrent devant elles, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre intellectuel, toute hésitation et tout malentendu n'ont plus leur raison d'être.

Nos relations commerciales avec la France devraient prendre sans délai un nouvel essor. Des voies de communications directes entre les deux pays sont déjà établies : il faudra les améliorer et leur attirer du trafic par une propagande énergique et suivie. Nous pouvons fournir à la France tant de produits qu'elle va chercher ailleurs ; et, de notre côté, nous avons besoin de l'article français. Nous recevons de la France ses livres, ses vins, ses objets d'art, ses articles de luxe. Ce n'est pas assez ; elle est prête à nous expédier tout ce qu'elle crée. Les hommes d'Etat, nos diplomates, devront sans tarder renouer un traité de commerce qui assure au Canada et à la France des avantages mutuels. La France insistera très certainement pour que ses vins et ses cognacs soient admis au Canada.

En attendant la reprise de ces relations commerciales destinées à rendre plus forts et plus cordiaux encore nos rapports d'amitié, formons avec M. l'abbé Levé, M. le Bidois et leurs distingués compatriotes qui nous viennent apporter des étincelles du génie de la France et faire résonner à nos oreilles charmées les accents mélodieux de son doux parler, des voeux pour la prospérité et l'avenir de nos deux pays, qui sont attachés l'un à l'autre par tant de liens précieux.

L'INTERVENTION FRANÇAISE

On pensait charitablement que l'Angleterre, l'Italie, les Etats-Unis, hésitaient simplement, comme par lourdeur, à appuyer l'intervention énergique de la France pour faire respecter le traité. Une déclaration du premier-ministre britannique indique aujourd'hui que les puissances associées inclinent à s'abstenir, définitivement décident de s'abstenir.

Cette attitude est étrange même devant les explications de Lloyd George. La contravention au traité que constitue la présence de troupes allemandes dans la zône neutre à l'est du Rhin est un fait flagrant. Et nous voyons les alliés de la France se torturer la cervelle pour trouver un prétexte de fermer les yeux. Ou bien, on oublie que la France s'est le plus généreusement sacrifiée au salut commun durant la guerre, et on lui laisse déjà tout le fardeau de faire observer par le Boche indompté les conditions de la paix.

Les Etats-Unis, peuvent invoquer une excuse : ils n'ont pas signé le traité, ou, si leur président a signé, leur Sénat, qui est l'autorité compétente en l'espèce, n'a pas ratifié. C'est une mauvaise excuse peut-être, mais qui peut momentanément satisfaire la conscience d'un pays divisé contre lui-même.

Mais que penser de l'Angleterre et de l'Italie? De l'Angleterre surtout, qui avait solennellement conclu avec la France un pacte de solidarité indissoluble ?

Les tergiversations des puissances alliées, pour ne pas parler de leur présente attitude qui a tout l'air d'une condamnation à peine voilée de l'acte de la France, inspire au "Figaro" les réflexions suivantes :

La France ne veut pas mourir, surtout de l'agonie lente que lui préparent les Allemands. Dût-elle rester seule en face d'eux, elle tiendra, n'en doutez pas. Tant mieux pour la civilisation... Notre créance sur nos débiteurs de mauvaise foi et notre crédit dans le monde dépendent du geste par lequel nous allons répondre à la situation difficile qui nous est faite par les circonstances et par ceux qui se disposent à en tirer parti si nous tolérons. On nous tâte. Notre réparation matérielle, l'autorité morale qui doit nous faire respecter, en un mot, notre sort, tiennent à cette minute solennelle qui va dire si nous sommes prêts à exiger notre dû ou si, après la victoire si glorieuse et si sanglante, nous nous montrons bons à duper et à dépouiller éternellement.

NEUF MILLIONS

Suivant un estimé du Bureau fédéral des Statistiques, la population du Dominion s'élève à l'heure présente à neuf millions d'habitants. Si cette conjecture est fondée le prochain recensement, au mois de juin 1921, devrait montrer une population totale de neuf millions et quart à neuf millions et demi.

Comme en 1911, il est à craindre que le dénombrement officiel nous ménage une déception. Au dernier recensement, l'addition finale a révélé un million manquant, pour justifier les prévisions du Bureau des Statistiques. Et cet écart provenait de ce que l'on avait attaché une importance exagérée au mouvement de l'immigration, tandis que l'on n'avait aucune donnée précise touchant le mouvement de l'émigration.

Depuis 1911, le Bureau des Statistiques doit baser ses calculs sur un courant d'immigration qui a été réduit dans de très considérables proportions au moins à partir de 1914 ; et pour ce qui est de l'émigration, on est encore en pleines ténèbres, aucune statistique n'ayant encore été compilée. Aux Etats-Unis, depuis la cessation des hostilités en Europe, le courant d'émigration a pris une remarquable intensité, une multitude d'immigrants s'étant rapatriés, attirés dans leur pays natal par les nouvelles conditions résultant de la guerre. Il est assez rationnel de conjecturer qu'un mouvement identique s'est manifesté ici.

La guerre a dû d'autre part ralentir sensiblement l'accroissement naturel de la population, tant à cause du taux élevé de la mortalité dans les armées que par la diminution inévitable de natalité.

Il se pourrait bien que, pendant plusieurs années de la présente décade, notre accroissement de population n'ait été sensiblement restreint à l'accroissement végétatif.

Et, par suite, il semble excessif de penser que, pour la décade entière, nous trouverons une augmentation de deux millions d'âmes ou plus de vingt-cinq pour cent, ainsi que le fait prévoir le Bureau des Statistiques.

LE FRANÇAIS A OTTAWA

Pratiquer l'économie est assurément fort louable; mais lorsqu'on y a recours au détriment de la langue française, des droits d'une minorité, elle devient un abus grave, presqu'un crime.

Pour excuser les changements effectués dans les services des journaux et procès verbaux de la Chambre des Communes et qui abolissent les premières charges occupées par des officiers de langue française, l'Orateur a prétendu que le pays sauvera une dizaine de mille dollars, par année.

Depuis la Confédération, deux bureaux distincts existaient, avec des chefs de même rang. M. Rhodes décapite le chef de langue française et lui assigne un poste inférieur de traducteur. On n'a pas dit à la Chambre les qualifications respectives des deux chefs de bureau. Si l'officier Canadien-français est à la hauteur de ses devoirs et s'il possède la connaissance des deux langues, est-ce lui qui devrait être sacrifié ? Le français est officiel à l'égal de l'anglais au parlement fédéral.

Il y a en jeu une question de principes et des droits que la députation de la province de Québec est tenue de défendre. Nos représentants trouveront assez d'esprit de justice des deux côtés de la Chambre pour qu'on ne permette pas sans cesse de restreindre et de diminuer notre influence à Ottawa.

NOTES

Laval. Le succès de la campagne menée en faveur de l'Université de Montréal encouragera nos amis du district de Québec à solliciter des fonds pour l'université Laval. Cette grande institution qui a fait tant de bien, n'a pour ainsi dire jamais fait appel à la générosité publique. Le Séminaire et l'archevêché de Québec lui ont jusqu'ici pdocuré l'aide nécessaire. Mais à mesure que la science fait des progrès et que le besoin de s'instruire devient plus impérieux, l'on comprend que l'outillage de l'université-mère catholique de notre province n'est pas suffisant et qu'il importe de combler les lacunes nombreuses qui existent dans ses divers services d'enseignement. Laval a besoin de millions. On les lui donnera, comme on s'est plus à en donner à l'Université de Montréal. Le gouvernement provincial souscrira très probablement un million de dollars. Toutes les institutions et les maisons importantes de Québec feront preuve de libéralité. Pour être forte et à la hauteur de sa mission dans l'avenir, la province de Québec doit s'outiller avec plus de soin que jamais au point de vue intellectuel. Bien entendu, il ne faut pas qu'elle se désintéresse des avantages que procure le progrès commercial et industriel. La lettre pastorale de Son Eminence le Cardinal Bégin aura son effet. Les milliers et les milliers de bons citoyens et d'hommes illustres que Laval a formés se rappelleront de leur Alma Mater.

—:o:—

Oeuvres acadiennes. L'"Acadien" de Moncton, N.B., se demande pourquoi les acadiens ne peuvent obtenir des compagnies et sociétés Canadiennes-françaises, qui font affaires parmi eux, une partie du capital nécessaire pour leurs oeuvres nationales: églises, couvents, écoles, collèges, hôpitaux, etc.

"Est-ce égoïsme, dit-il, de la part de nos frères d'en haut qui veulent garder tout l'or qu'ils accumulent dans tous les centres français de l'Amérique, pour le bénéfice de la province de Québec, ou existe-t-il un malentendu qui devrait, qui aurait dû être réglé depuis longtemps et qui, réglé, permettrait que le capital canadien-français soit reparti plus porportionnellement entre les différents groupes de la grande famille française?" Le confrère considère que le temps est venue de créer des "trésors acadiens", pour recueillir les économies acadiennes.

—:o:—

Au Manitoba. Le gouvernement manitobain appellera au peuple avant le temps des récoltes. M. Norris est au pouvoir depuis 1915. C'est lui qui a aboli le français dans les écoles, sans s'occuper le moindrement de l'élément canadien-français qui a été le premier à ouvrir l'Ouest à la civilisation et qui est au Manitoba très nombreux. Si M. Norris voulait être aussi large d'esprit et de vue que les Anglais d'Angleterre, il se ferait un devoir de rappeler la loi barbare qu'il a adoptée et il rétablirait l'usage du français. Faites excuse, Monsieur, à Madame la Langue française que vous avez si outrageusement méconnue! L'Angleterre et les nations alliées ont garanti par traité les droits des minorités dans les Balkans; elles protègent leur langue, leurs écoles et leurs croyances religieuses. Le gouvernement du Manitoba persistera-t-il à persécuter les premiers pioniers et les défricheurs de cette province de l'Ouest? Faites un beau geste, M. Norris, devant l'électorat qui jugera vos actes!

—:o:—

GIBIER DE POTENCE

(L'"Action Catholique"):

"Lire, écrire et compter" peut mettre sur un front le tricorne du savant, mais plus facilement encore il peut y laisser descendre le capuchon du gibier de potence."

—:o:—

Le sucre et le sirop sont si chers que les érables même en sont avares.

COMPLETEMENT INFIRME

Terrible Expérience de M. J. Harrop

Il est rare que quelqu'un qui a été constamment exposé aux intempéries de climat ne contracte pas le mal de reins ou le rhumatisme sous une forme quelconque. Dans beaucoup de cas le rhume, s'infiltrant dans les reins, affaiblit tellement ces importants organes qu'ils sont impuissants à filtrer les déchets et les poisons hors du corps. Ces derniers sont transportés dans tout l'organisme, permettant à l'acide urique de s'accumuler dans les articulations, déterminant le rhumatisme, la raideur des articulations, l'enflure des chevilles, le lumbago, la-ciatique, la nevralgie, la constipation, les vives douleurs au dos, aux côtés et à la tête. Ces maux peuvent tous être annihilés. Les Gin Pills donnent un soulagement prompt, efficace et sûr. Lisez ce que nous écrit M. J. Harrop:

"J'étais devenu si complètement infirme que je ne pouvais rester debout. Il était inutile de songer au travail. Quelques doses de Gin Pills m'ont remis sur pieds. Je ne saurais trop louanger les Gin Pills et toutes les familles devraient en avoir une boite".

Les Gin Pills peuvent vous aider. Si vous souffrez de mal de dos, ou si vous éprouvez de pénibles sensations de lassitude avec bluettes devant les yeux, si l'urine est fortement colorée, s'il y a des pierres dans la vessie et une débilité générale, prenez des Gin Pills immédiatement. Chez tous les pharmaciens ou marchands, 50c. L'argent est remis si vous n'êtes pas satisfait. Un échantillon suffisant pour en démontrer la valeur, gratis sur demande.

The National Drug & Chemical Co., of Canada, Limited, Toronto. Adresse des Etats-Unis: Na-Dru-Co., Inc., 202 Main St., Buffalo, N. Y. 208

J'attribue ma grande activité physique beaucoup à l'emploi que j'ai fait du Nuxated Iron (fer nuxaté) dit l'ancien commissaire de Santé Wm. R. Kerr, de la ville de Chicago. D'après me propre expérience avec Nuxated Iron (fer nuxaté). Je crois qu'il est une préparation précieuse pour le sang et un reconstituant du corps qui devrait être employé dans tout hôpital et par tout médecin dans le pays". Nuxated Iron (fer nuxaté) concoure à faire des femmes plus fortes et plus saines, ainsi que des hommes plus forts et plus robustes. Satisfaction assurée ou argent remis. Chez tous les bons pharmaciens.

La Beauté s'obtient toujours avec DAMOGENE

ASSURE AUX FEMMES MAIGRES ET FAIBLES L'EMBONPOINT, LA VIGUEUR, LA SANTÉ.

Damogène est un remède scientifique et efficace contre la maigreur et la faiblesse. C'est le véritable promoteur de la beauté physique car il assure l'harmonie parfaite du corps, la rondeur des bras, la courbe gracieuse des épaules, l'ampleur esthétique du buste ainsi qu'une santé parfaite.

GRATIS Traitement d'essai et livre sur la beauté physique expédié sur réception de 10c pour frais de poste et d'emballage. Traitement de 30 jours $1.00.

Cie Médicale Damogène
Ch. 19
Rue 20 ans Carrés Montréal

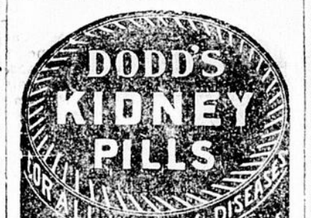

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boite.

NEUF MILLIONS

(suite)

Comment il put reprendre son Travail

POURQUOI ALPHONSE BLAIS DONNE CREDIT AUX PILULES DE DODD POUR LES REINS.

Un homme de la Saskatchewan, n'avant plus ni rhumatisme ni mal de dos, parle à ses voisins des Pilules de Dodd, pour les Reins.

Lac Pelletier, Sask., avril 9. (Spécial)—Déclarant qu'il a été guéri du rhumatisme et du mal de dos par les Pilules de Dodd, pour les Reins, M. Alphonse, Blais, un citoyen bien connu et hautement respecté de cet endroit, chante les louanges de l'antique et recommandable remède canadien pour les reins.

"Oui, j'ai souffert de mal de dos et du rhumatisme", déclare M. Blais dans une entrevue, "et j'ai dépensé beaucoup d'argent en remèdes avant d'essayer les Pilules de Dodd, pour les Reins. Après en avoir pris plusieurs boîtes je pus reprendre mon travail. Maintenant je suis de nouveau très bien.

"Je dois ma santé aux Pilules de Dodd, pour les Reins, et je veux que chacun sache que toute ma reconnaissance est acquise aux Pilules de Dodd, pour les Reins".

La maladie de M. Blais provenait de ses reins. C'est pourquoi les Pilules de Dodd, pour les Reins le soulagèrent si promptement. Demandez à vos voisins si les Pilules de Dodd, pour les Reins ne soulagent pas chacune et toutes les formes de maladies de reins.

DENTISTE MASSON
860, RUE SAINT-DENIS
Près Duluth.
Tél. St-Louis 4613.
31-jn.o

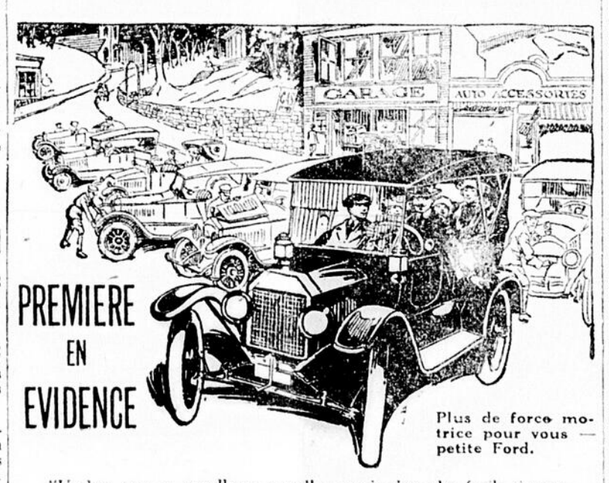

Plus de force motrice pour vous — petite Ford.

"Un bon tour en appelle un autre" — mais c'est plus facile si vous conduisez une bonne vieille Ford sur un courant d'allumage Hot Shot Columbia.

Une Seule Batterie Sèche —Pouvoir 4 Cellules

Une unité compacte — pas de joints — pas de raccordements pour créer la rigidité — pas de parties métalliques à protéger contre la rouille ou à tenir en bon état de fonctionnement, rien que les deux poteaux de liaison que vous voyez dans la vignette.

Cette batterie sèche Hot Shot Columbia pour allumage de démarrage a été éprouvée par le public possesseur de Ford et a été trouvée parfaite. Elle a été déclarée O.K. après l'essai le plus sérieux qui soit au monde — le marché mondial.

C'est l'affaire d'un instant de placer ce commode agent de pouvoir sous le siège prêt à fonctionner; vous raccordez un des poteaux de liaison à la charpente et l'autre au serpentin d'induction.

Demandez qu'on munisse votre Ford du Columbia Hot Shot No. 1461 pour allumage et démarrage, et assurez-vous que c'est bien cela.

CANADIAN NATIONAL CARBON COMPANY
Limited
Toronto, Canada

Faite au Canada par des Canadiens 121220

Batteries Columbia Sèches et d'Emmagasinage

SIR ROSSLYN WEMYSS
Premier Lord de l'Amirauté Britannique, qui fut associé au Maréchal Foch pendant les négociations de l'armistice avec l'Allemagne.

CHIQUEZ LE TABAC
King George's Navy
Et Savourez son Arôme Persistant

COQUELINETTE—Est prise de compasion **Par Chas. McManus**

BIDDEFORD.

Biddeford 6.

Les funérailles de Mme Arthur Montagne ont eu lieu ces jours derniers en l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La défunte, née Eugénie Loranger, était âgée de 34 ans et laisse pour la pleurer, outre son époux, sept enfants, Valmore, Jean - Marie, Maurice, Paul - Emile, Philippe, Georges, Aimé et Gaston.

Mme A. Montagne, décédée.

Le service a été chanté par M. l'abbé Messier, curé de la paroisse. Le choeur de l'orgue a chanté la messe des morts harmonisée.

Les porteurs étaient MM. Albert Bail, Eug. Berthiaume, Edgar Paré, Agna Pinsonneault, Charles Edouard Jetté, Arthur Loranger.

Nous prions les familles Montagne et Loranger d'accepter nos plus sincères condoléances.

ST-HYACINTHE

ST-HYACINTHE, 6 — La paroisse de St-Jude (St-Hyacinthe) vient de perdre un de ses bons citoyens dans la personne de M. Joseph Courtemanche. Né le 29 novembre 1881, il est décédé le 26 mars dernier, à l'âge prématuré de 38 ans.

C'est à une inflammation de poumons contre laquelle il ne s'était pas assez mis en garde qu'il a succombé.

Marié avec dame Valérie Archambault, de St-Denis-sur-Richelieu, il laisse 3 petits enfants, un garçon de 6 ans et 2 filles respectivement âgées de 4 ans et de 9 mois.

Sa ténacité au travail et son esprit de suite lui ont permis d'arrondir rapidement la petite fortune que lui avait léguée son père ; si bien qu'à sa mort il avait déjà libéré une terre de $14,000.

Catholique, il l'était par hérédité, mais non moins fermement. Non seulement il était toujours aux offices, mais il voulait bien contribuer à leur solennité en y prêtant sa belle voix peut-être un peu timide, mais toujours juste et sonore.

Ses funérailles ont eu lieu le mercredi-saint au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis ; c'est par son cousin l'abbé C. A. Allaire qu'a été célébré le service.

ST-HYACINTHE, 8.—Les élèves qui fréquentent le couvent de la Maison-Mère dirigé par les RR. SS. de la Présentation de Marie sont entrées en vacances le lundi de Pâques jusqu'au mercredi inclusivement de cette semaine.

—M. le chanoine L. A. Sénécal, curé de la cathédrale, est de retour d'un long voyage que lui avait prescrit ses amis.

—C'est le R.P. Prince, S.J., de Montréal, qui a prêché la retraite des voyageurs de commerce de cette ville, en la chapelle du Patronage.

—M. l'abbé Fontaine, principal de l'Ecole Normale, est allé assister son confrère, M. l'abbé Larochelle, curé de St-Barnabé, dans l'exercice du saint ministère pendant la semaine Sainte. M. l'abbé Fontaine a fait le sermon du Vendredi Saint et aussi celui du dimanche de Pâques en cet endroit.

—Le sermon du Vendredi Saint a été donné à la cathédrale par M. l'abbé Valmore Lajoie et au séminaire par M. l'abbé Vadnais, professeur en cette institution.

Le sermon de Pâques a été donné en la cathédrale par M. l'abbé A. Nadeau vicaire.

—M. l'abbé Philippe Auger, professeur de Belles-Lettres, au séminaire, est allé assister M. l'abbé Bélisle, curé de St-Judes, pendant la semaine sainte. Il a fait les sermons du Vendredi-Saint et de Pâques.

M. l'abbé Arthur Vézina, professeur au séminaire est allé assister M. l'abbé Albert Vézina, curé de Richelieu, pendant les jours de la semaine Sainte.

MONTMAGNY

MONTMAGNY, 2.—La causerie donnée ces jours derniers, par M. Jean - Charles Harvey, sous les auspices de l'Association littéraire et artistique de Montmagny, a été une agréable révélation pour notre public. M. Harvey est un artiste, et grâce à sa plume alerte et à son impeccable diction, il a traité avec brio et d'une manière convaincante, le sujet délicat qu'il avait choisi: les faiblesses de la littérature canadienne. Pendant une heure, il a tenu son auditoire sous le charme de sa chaude éloquence, et les applaudissements ne lui ont pas été ménagés.

Dès le début, il définit sa position dans la discussion qui s'engage depuis quelque temps, entre les régionalistes et les exotiques. "Si l'exotisme, dit-il, prétend qu'il faille condamner en bloc la littérature canadienne, on ne saurait trop le condamner et le marquer au fer rouge; s'il prétend simplement qu'il n'y a qu'une seule et unique langue française, et que cette langue ne peut avoir toute sa pureté qu'à son foyer, c'est-à-dire en France, j'en suis et je l'approuve tout à fait.

"D'un autre côté, si par régionalisme on signifie que l'auteur canadien n'a droit de cité que s'il s'enferme hermétiquement dans un provincialisme chauvin, je n'en suis pas; s'il signifie seulement qu'il est préférable que nos écrivains s'attachent à décrire l'âme et la nature canadiennes avec cette magie du style qui distingue les meilleurs régionalistes de France, j'accepte cette doctrine comme la plus conforme à nos inspirations nationales.

"Mais au-dessus de toutes les doctrines et de tous les systèmes, il y a le talent et le génie et quelque soit l'oeuvre produite, si j'y remarque ce talent et ce génie, je ne me demande pas si elle est régionaliste ou exotique: je n'y vois que l'art, le beau et la pensée, éléments essentiels de la littérature."

Le conférencier déplore que nos écrivains, à cause des conditions malheureuses qui leur sont faites, n'aient pu encore nous donner des chefs d'oeuvre irréprochables. "Possédés par l'instinct littéraire, dit-il, par la tyrannique passion de l'art qui détruit chez l'homme le sens des réalités pratiques et qui inspire une involontaire répulsion pour ce qu'on appelle communément les choses pratiques, ils auraient voulu se livrer tout entiers, la chair frémissante, le cerveau brûlant de souvenirs et de chansons, l'âme grisée des parfums de la pensée en fleurs, à l'indicible joie de dire ce qu'ils savaient, ce qu'ils voyaient, ce qu'ils sentaient, avec des mots riches en couleurs comme des prismes traversés de rayons, avec des phrases burinées comme les bronzes des maîtres, avec des images évocatrices comme les carillons des vieilles cathédrales. Ces hommes aux ambitions immenses, mais d'opulents de moyens infimes, paignons-les: ils ont tant souffert ! Ils ont souffert parce qu'après avoir entrevu, sur un Thabor de spiritualité intense, le grand idéal transfiguré, ruisselant d'immortalité dans sa robe tissée de la souffrance et du cristal de toutes les clartés, ils ont eu l'insigne malheur de ne pouvoir sceller par un baiser suprême les fiançailles de l'art et de leur pensée."

M. Harvey ne nie pas à nos écrivains de brillantes qualités qui, si elles eussent été parfaitement développées, auraient fait d'eux des artistes de premier ordre; mais on ne peut s'empêcher de voir, chez nombre d'entre eux, les tares suivantes: pauvreté du vocabulaire et de la phrase, insuffisance d'observation psychologique et banalité du style.

"L'étonnante faiblesse de notre vocabulaire, dit-il, interdit le pittoresque à ceux de nos écrivains qui s'en contentent. Nous n'avons plus qu'une langue extrêmement amoindrie, ce qui rend nos idées chétives comme des enfants atteints de tuberculose avant l'âge de raison". A l'appui de ces affirmations, il cite certains passages de nos romanciers, et les met en regard de pages écrites par des Français de France.

Nos écrivains, pour la plupart, semblent ignorer presque complètement le jeu des facultés et des passions humaines. Les descriptions d'état d'âme, les peintures de caractères, chez eux, sont superficielles, incomplètes et peu vraies. Il se rencontre parmi eux des imaginations puissantes, des esprits brillants; mais on sent que ces imaginations ont été mal disciplinées et ces esprits peu dirigés.

Le champ de la psychologie canadienne est pourtant vaste; il ne demande qu'à être exploité par le vrai talent doublé de la vraie culture. "Nous voudrions, dit-il, sentir vibrer, dans nos oeuvres, toute la race, avec ce qu'elle a de bon et ce qu'elle a d'impur, avec ses taches et ses radieuses qualités, avec son invincible désir de vivre et son admirable confiance en l'avenir. Nous les voulons, nous les appelons de tout notre être, ces génies qui sauront nous peindre tels que nous sommes, sans fausse pudeur, sans défigurer la réalité souveraine des lettres, essence de la vérité, de la lumière et de la beauté."

De l'avis du conférencier, nos écrivains ne pèchent pas non plus par excès d'originalité. Quand nous lisons les pages qu'ils ont écrites, nous avons une impression de déjà vu, de vieillot, de décrépit. Leur style ressemble à ces femmes fanées qui furent belles, mais dont la peau s'est tannée, dont la chair s'est flétrie, dont l'oeil s'est voilé pour avoir trop vécu.

Depuis quelques années, il y a eu, dans le Canada-français, une dégénérescence littéraire. Nous avons traversé une période de repos et de somnolence; mais il s'est formé une race nouvelle; pleine d'espoir, d'énergie et de vitalité, avec une jeunesse vibrante, attentive et inquiète, ouvrant très large sa limpide prunelle aux éblouissantes clartés du génie. Parmi nos jeunes écrivains, ceux qui, après une période de formation laborieuse, apparaîtront bientôt dans un halo d'immaralité aux yeux de la patrie émerveillée, on trouve des passages où passe le grand frisson d'une résurrection littéraire et française.

M. Harvey dit que notre infériorité littéraire tient à plusieurs causes, dont les principales sont: le manque de formation suffisante à l'école primaire d'abord, et à l'école secondaire ensuite. Il est vrai que nos collèges classiques donnent un excellent enseignement: ils apprennent à l'élève à respecter la hiérarchie des facultés, à mettre la raison au-dessus de l'imagination et de la sensibilité; mais ils devraient peut-être s'inspirer davantage de la littérature contemporaine, tout en veillant scrupuleusement à ne pas laisser entacher la moralité de notre jeunesse.

Nous ne pourrons arriver au succès que si nous nous formons à la lecture et à la critique sérieuse des meilleurs auteurs de la France Moderne. Notre terroir doit être d'allure et d'inspirations gauloise. Autrement, nos écrits ne passeront jamais la frontière.

Le gouvernement vient de faire un beau mouvement, pour orienter notre jeunesse vers l'acquisition de la pensée française, en instituant des bourses annuelles destinées à l'envoi en France, où ils compléteront leurs études, des jeunes gens d'élite qui auront su se distinguer par leur talent et par leur travail. Rousseau disait : "Si vous avez une étincelle de génie, allez passer une année à Paris. Bientôt vous saurez tout ce que vous pouvez être ou vous ne serez jamais rien."

M. Harvey dit que ce n'est pas tout de former des écrivains : encore faut-il des lecteurs ; autrement l'écrivain ne pourra vivre. Les milliers de lecteurs assidus n'existeront que lorsque le Canada aura atteint à un haut développement matériel. Il faut qu'il s'enrichisse afin que les fervents de la littérature se multiplient en même temps que nos institutions se perfectionneront.

A la fin, l'éloge que fit le conférencier de la France souleva les applaudissements de toute la salle. "Vous me direz, dit-il, que la France est frivole, inconstante, imprévoyante, et qu'elle est souvent la dupe des autres nations qui exploitent son idéalisme C'est vrai J'avoue que ce pays est le refuge des songe-creux et des Don Quichotte, ces admirables illusionnés qui, souvent, passent leur vie à faire de beaux gestes et brandir au-dessus de l'humanité l'épée flamboyante de l'honneur et de l'Idéal. On rit d'eux, on dit qu'ils sont naïfs, crédules, toujours victimes de la duplicité des autres. Peu importe ! Ceux qui les vilipendent et qui les trompent ne peuvent s'empêcher d'admirer, au fond d'eux-mêmes, la nation qui, toute pantelante, la face couverte de sang et la tête blanche de poussière, trouve encore moyen de sourire à l'univers et de recommencer la chanson qui, depuis l'ère des troubadours, n'a cessé de faire vibrer l'âme de cette race réduite à l'agonie tous les cinquante ans, et trouvant toujours assez d'optimisme, assez de confiance en elle-même et en son immortalité, pour se relever dans l'allégresse et lancer son alléluia aux quatre vents du ciel !"

M. Harvey est un jeune homme de grand talent, qui, après avoir passé cinq ans dans le journalisme, à Montréal, est devenu le chef de publicité de notre industrie, la Machine Agricole Nationale (limitée). On nous assure qu'il répétera sa causerie à Québec.

La conférence fut suivie d'une petite comédie en un acte intitulée "Chicot", MM. Raymond Pelletier, Henri Plamondon et Charlemagne Renaud, qui interprétaient la pièce, ont fait preuve de beaucoup de souplesse et de naturel. A certains passages, toute l'assistance riait à s'en tenir les côtes.

C'est M. le maire Tondreau qui présidait la soirée.

ST-SIMON DE BAGOT

ST-SIMON DE BAGOT, 8. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Jeulie Gauthier, épouse de feu Paul Grenon, décédée le 21 mars à Saint-Simon de Bagot, chez son gendre, M. Camille Lavigne, à l'âge de 68 ans. Elle laisse trois filles, Madame Omer Brault et Madame Camille Lavigne, de St-Simon, et Madame Alp. Mercier, de Lévis; 6 fils, Philippe, de Ford City, Ont.; Pierre, cultivateur, de St-Simon; Henri, Euclide, Philias et Simon, de Montréal; un frère, M. Joseph Gauthier, de Marlboro, Mass. Ses funérailles ont eu lieu le 24 mars, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Feu Mme Paul Grenon.

POINTE DU LAC

Pointe du Lac, 7.—Un très grand nombre de citoyens de la Pointe du Lac, entre autres M. L. Houle, maire, M. Nap. Duval, MM. E. et P. Biron et Mlle Blanche Biron, ont assisté à Yamachiche au service de M. G. Délisle, notre député.

—Monsieur l'abbé C. Biron a donné son premier sermon à Pointe du Lac, sa paroisse natale. Le jeune prêtre par le charme de sa parole et la sainteté du sujet dont il était fort pénétré, a su captiver l'attention et convertir les coeurs.

—M. Jos. Garceau, de Shawinigan Falls, est en visite chez M. Adolphe Berthiaume, rentier de ce village.

FEU Mme A. DUPUIS

Le 30 mars dernier est décédée Mme A. Dupuis, née Marie Hétu, veuve de J. B. Leclerc.

Cette vénérable mère s'éteignit à l'âge de 74 ans, dans la demeure de son fils, Arthur.

Feu Mme A. DUPUIS.

Elle a eu durant toute sa vie pratiquer les vertus chrétiennes et se dévouer au bien de tous ses enfants. C'était le modèle de la mère de famille qui n'a qu'un but, rendre les siens heureu.

Elle laisse dans le deuil son époux, J.-A. Dupuis, deux fils, MM. J.-N. Leclerc, marchand bijoutier, Arthur Leclerc, de la maison Lafond-Leclerc, deux frères Pierre et Xavier, et une soeur Mme Caroline Lapierre.

Aux familles en deuil, la PATRIE offre ses plus sincères condoléances.

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE, 7.—L'usine de la Drummond Shirt Co., qui était occupée depuis novembre dernier par la Canadian W. H. Gossard Co. Ltd. vient d'être achetée par cette dernière. Elle projette d'en faire un établissement important et d'agrandir considérablement cette usine déjà importante. La compagnie y emploie déjà plus de 200 jeunes filles et plusieurs hommes et jeunes gens.

Les citoyens de notre ville sont heureux de voir que cette importante manufacture de corsets est établie chez nous d'une manière permanente. Les autorités de la compagnie voulaient faire pendant quelques mois l'essai des conditions locales surtout au point de vue de la main-d'oeuvre avant de s'établir définitivement. Elles se déclarent satisfaites.

—Le conseil, à sa dernière séance, a adopté à l'unanimité un règlement à l'effet d'emprunter une somme de $40,000 à 40 ans, pour fair des travaux d'aqueduc et d'égoûts. Ces travaux sont nécessités surtout par le développement très rapide du quartier ou se construisent actuellement les vastes usines de la Canadian Jenckes Cotton Co. Quand les travaux d'aqueduc seront terminés, nous pourrons dire que nous avons un système de protection contre l'incendie des plus efficaces. L'on construira une station de pompes. Les pompes auront une capacité de 1,500,000,000 gallons chacune, alimentant une conduite de distribution de 14 pouces de diamètre.

STE-CECILE DE MILTON.

STE - CECILE DE MILTON, 6. — Les funérailles de Mme Omer Chagnon ont eu lieu en cette paroisse ces jours derniers au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Agée de 34 ans, la défunte, née Maria Chaput, laisse pour la pleurer, outre son époux, sept enfants. Aux familles éprouvées nous présentons nos plus sincères condoléances.

ST-NICOLAS.

ST-NICOLAS, 7. — Les funérailles de M. Clovis Pâquet ont eu lieu ces jours, derniers, en l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et damis. L'église pour la circonstance avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil. La levée du corps a été faite par Mgr L. A. Paquet, cousin du défunt; le service a été chanté par M. l'abbé O. Cantin, curé de la paroisse, assisté de diacre et de sous-diacre.

Le cortège funèbre des plus imposants et des plus nombreux était conduit par les fils du défunt. Portaient le corps et les coins du poêle: MM. G. Bergeron, Jos. Plante, Jos. Lamontagne, F. Mercier, Alfred Huot, Delphis Allard, Nazaire Plante, Louis Grégoire, Omer Lemay, C. Demers, Eugène Gosselin et J. B. Méthot. Le choeur de l'orgue, sous la direction de M. Wilfrid Dubois, chanta la messe des morts harmonisée.

Né à St-Nicolas, le 16 mai 1840, le défunt comptait ici de nombreux amis; il fut toute sa vie un ardent défenseur du sol. Il sera vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu.

Nos sympathies à la famille.

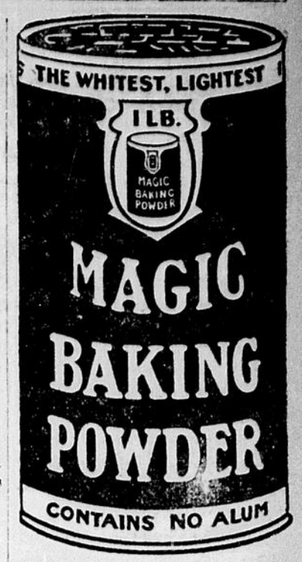

"DANDERINE"

Arrête la chûte des cheveux, en double la beauté.

Quelques cents achètent "Danderine". Après une application de "Danderine", vous ne pourrez trouver un cheveu tombé ou des pellicules, en outre, chaque cheveu manifeste une vie nouvelle, vigueur, brillant, plus de couleur et plus d'épaisseur

POUR ETRE JOLIE

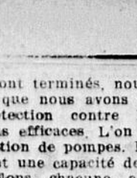

Il faut conserver et donner au visage un coloris séduisant, conserver au teint son velouté, sa pureté, l'embellir, l'adoucir et réparer les outrages du temps et des maladies de la peau en employant le

LAIT DES DAMES ROMAINES

Véritable nourriture de la peau et spécifique de ses maladies. Indispensable à la coquetterie féminine, le Lait des Dames Romaines remplace avantageusement les fards et poudres de riz, car il adhère parfaitement à la peau, et son parfum persistant, pénétrant, exquis, flatte agréablement l'odorat.

Indispensable pour soirées, bals, théâtres.

En vente partout 50 cents le flacon. Echantillon expédié franco pour 10c

COOPER & CIE., Ch. 19 155 rue des Commissaires Ouest, Montréal

FEMMES MALADES **Femol**

Le Spécifique du Dr Cazo vous guérira

FEMOL est composé exclusivement d'extraits de plantes bienfaisantes possédant une action tonique et curative sur les organes particuliers à la femme. Des milliers de femmes lui doivent leur guérison.

Femol Soulage rapidement et Guérit positivement

Leur Mal, Leucorrhée, Ovarites, Métrites et toutes faiblesse, irritation, inflammation et ulcération des organes féminins. Femmes faibles et souffrantes, essayez FEMOL. Envoyez-nous 10 cts pour frais de poste et nous vous enverrons un traitement d'essai généreux ainsi qu'une copie du livre illustré du Dr Cazo sur les maladies des femmes.

FEMOL est en vente partout $1.00 la boîte, 3 boîtes pour $2.50; on vous l'expédiera sur réception du prix. Adressez:

INSTITUT CAZO, CHAMBRE 19 No. 1 PLACE ROYALE, MONTREAL

RAMENE A LA SANTE ET AU BONHEUR

QUEL contraste entre l'homme sain, rayonnant dans la pleine gloire de sa force et l'homme brisé, faible et débile, à qui sont soustraits tous les plaisirs de la vie.

Il y a une source inépuisable de nouvelle vie et de force dans cet élément merveilleux et revivifiant l'"Electricité", judicieusement appliquée, elle vous ramènera à une parfaite virilité; chassez vos douleurs et vos maux et infusez dans votre corps affaibli une nouvelle vigueur. La débilité nerveuse, la neurasthénie, la névrite, le rhumatisme, la sciatique, le lumbago, les maux d'estomac, du foie et de la vessie, la paralysie et plusieurs autres maladies sont traitées avec succès. Des milliers de guérisons ont été obtenues avec la Batterie à Pile Sèche "Ajax". Envoyez-nous votre nom et adresse et nous vous prouverons ce que nous avançons.

C'EST GRATUIT

Mais écrivez de suite, et par le retour du courrier vous recevrez absolument gratuit le plus intéressant livret sur le traitement électrique jamais publié, dans une enveloppe ordinaire cachetée en plus d'une information complète concernant le traitement.

AJAX LTD.

The British Electric Institute

(Dépt. 213) 25, Viaduc Holborn Londres, Ang.

P.S.—Les patients demeurant outremer devront expliquer complètement leur cas en tous points. Chaque lettre est traitée de la façon la plus privée et la plus confidentielle. Mentionnez l'âge, depuis quand et comment vous êtes affligé, et votre mesure de taille. Un nonsarii précis pourra alors être donné tout à fait gratis, par le retour du courrier, et toute perte de temps sera évitée.

Voici le printemps, le temps de prendre

Celery King

Au prix de quelques sous seulement, il vous purifie le sang, vous procure vigueur et santé. Il s'agit simplement d'en prendre pour avoir les yeux vifs, le teint clair et l'haleine parfumée. 8F

La Toux Intermittente

Force les Poumons

La terrible toux intermittente si destructive des poumons qui vous étreint en dépit de tout ce que vous faites pour la mâter est une grande source de danger pour votre santé, et plus elle se prolonge, plus sérieux devient le danger.

Vous pouvez facilement vous débarrasser d'une toux ou d'un rhume qui commence en prenant le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, un remède qui a été universellement employé depuis 30 ans au Canada.

Mme Samuel Matthews, Portage, I. P. E., écrit. "L'hiver dernier je contractai un gros rhume et parfois je dus garder le lit. J'avais une toux intermittente telle que ne pouvais dormir la nuit et je pensais que je ne m'en débarrasserais jamais. Un jour une amie vint me voir et fut surprise de constater combien ma toux était mauvaise. Elle me conseilla l'usage du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood et le lendemain j'en fis venir une bouteille, et, aussitôt je fus soulagée, et après en avoir pris deux bouteilles, ma toux était complètement disparue. Je doute qu'il existe quelque chose pour l'égaler."

Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est mis sous enveloppe jaune, 3 pins constituent la marque de fabrique, prix 25c et 50c. Manufacturé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

PIONEERS

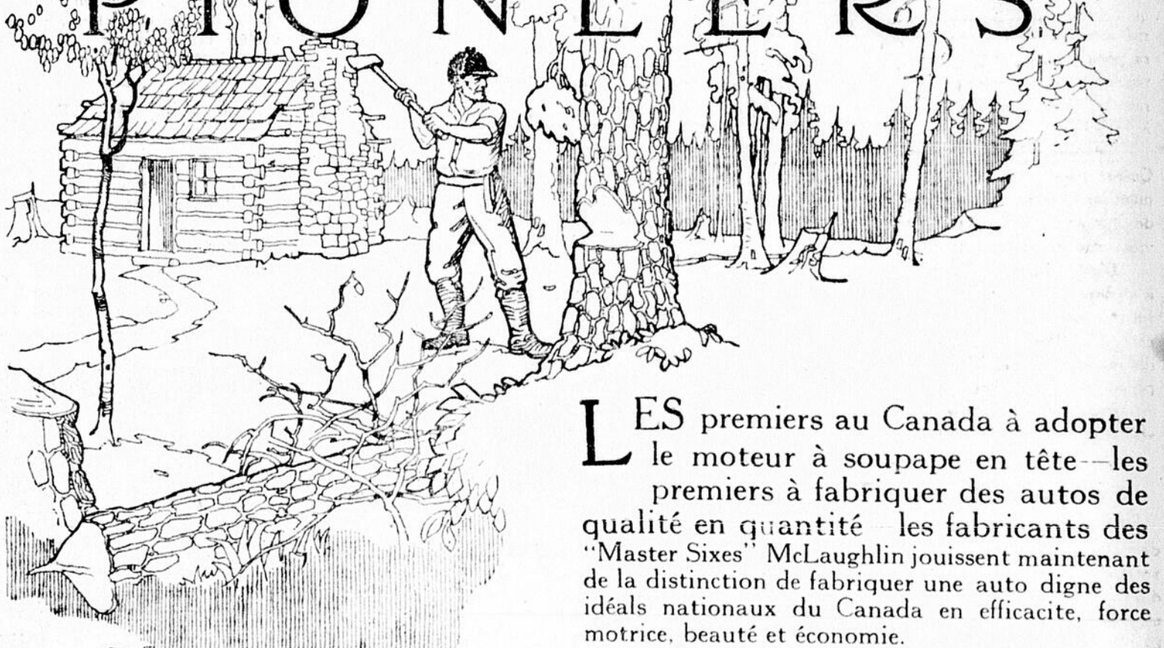

LES premiers au Canada à adopter le moteur à soupape en tête—les premiers à fabriquer des autos de qualité en quantité les fabricants des "Master Sixes" McLaughlin jouissent maintenant de la distinction de fabriquer une auto digne des idéals nationaux du Canada en efficacite, force motrice, beauté et économie.

L'AUTO TYPE DU CANADA

McLAUGHLIN MOTOR CAR CO. LIMITED
OSHAWA, ONTARIO, CANADA.

Succursales dans les principales villes. Marchands partout.

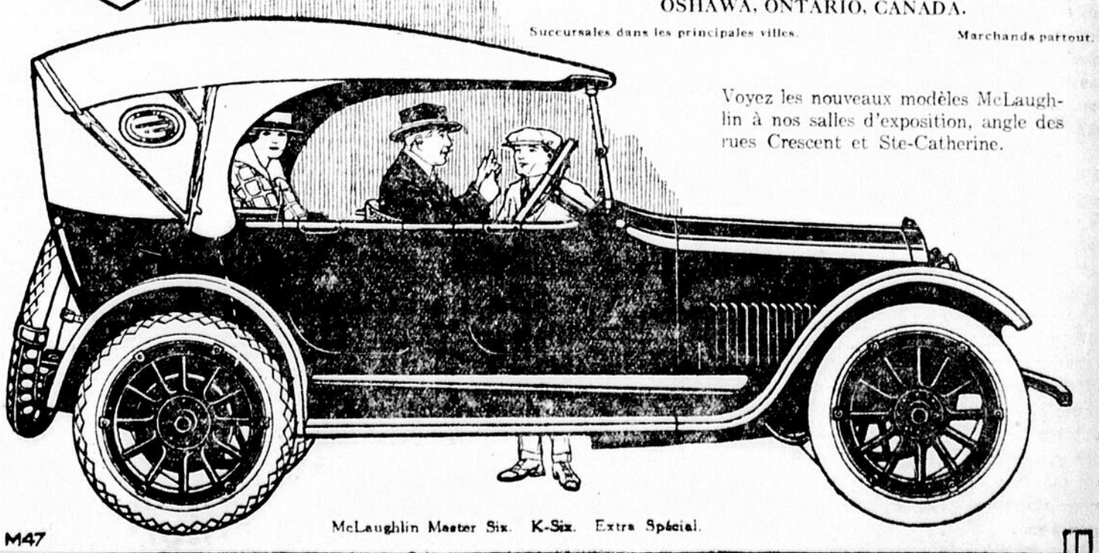

Voyez les nouveaux modèles McLaughlin à nos salles d'exposition, angle des rues Crescent et Ste-Catherine.

M47 McLaughlin Master Six. K-Six. Extra Spécial.

The McLAUGHLIN MASTER SIX

M. FERNAND RINFRET EST ELU DEPUTE DE SAINT-JACQUES

Le candidat libéral l'emporte sur M. Mathieu, par une majorité de 1400 voix.

DECLARATIONS

M. Fernand Rinfret, libéral, a été élu député de la division Saint-Jacques, à la Chambre des Communes, par une majorité de près de 1400 voix sur son adversaire, M. Alphétus Mathieu, ouvrier. M. Rinfret a pris des majorités dans tous les polls à l'exception de sept.

Le candidat attendait à son comité central, coin des rues Amherst et Ste-Catherine, le résultat de l'élection avec MM. Irénée Vautrin, Joseph Archambault, Rodrigue Lamoureux, R. L. Calder, Hector Perrier et une foule de ses partisans.

Lorsqu'il fut certain que M. Rinfret était assuré de la victoire, l'assistance l'acclama et l'appela à l'estrade.

Lorsqu'il s'avança pour adresser la parole, la foule lui fit une ovation.

Le nouveau député fit un court discours. Il remercia tous les électeurs de la division sans distinction et tout spécialement la classe ouvrière à qui il attribua sa victoire en majeure partie. Il s'engagea à leur prouver qu'ils n'auraient pas de représentant plus dévoué à leur cause. Il assura ses électeurs qu'ils n'auront pas obligé un ingrat et qu'ils n'auront pas de plus fidèle défenseur et d'adversaire plus acharné à combattre le gouvernement Borden.

Les autres orateurs en cette circonstance ont été: MM. Joseph Archambault, Irénée Vautrin, Cléophas Durocher, Rodrigue Lamoureux, Emile Massicotte et Hector Perrier, qui félicitèrent M. Rinfret de sa victoire.

Après l'assemblée, M. Rinfret monta dans une automobile et parcourut la division en compagnie de ses amis.

ur tout le parcours et aux endroits où il s'arrêta il fut vivement applaudi. Entre-autres endroits qu'il visita mentionnons: Le Club Canadien, le Club de Réforme, l'Association de la Jeunesse Libérale, l'Assistance Publique. Il se rendit aussi à la résidence de M. Clément Robillard, conseiller législatif.

M. ALPHETUS MATHIEU

A la salle de son coimité M. Alphetus Mathieu a remercié tous ceux qui l'avaient aidé dans sa campagne électorale et il attribua sa défaite au fait que les électeurs n'avaient pas voté en totalité et réclama la loi pour rendre le vote obligatoire.

LE VOTE DES FEMMES.

Le vote des femmes à cette élection a été considérable.

Il reste encore à recevoir le rapport de quatre polls.

LE RESULTAT FINAL.

Le résultat final de l'élection ne sera officiellement connu que samedi prochain, alors que les boîtes de bulletins seront ouvertes par M. Arthur Lalonde, officier rapporteur de la division.

LE VOTE PAR POLL

Poll		F. Rinfret	A. Mathieu	Majorité Rinfret	Majorité Mathieu
1	52 Montcalm	15	2	13	
2	109 Beaudry	35	7	28	
3	120 Beaudry	57	33	24	
4	599 Craig Est	18	11	7	
5	67 St-Timothée	27	18	9	
6	63 St-André	17	14	3	
7	412 Lagauc-Est	82	18	64	
8	324 Lagauc-Est	46	29	17	
9	320 Dorch.-Est	23	77		54
10	534 Dorch.-Est	37	36	1	
11	128 Amherst	46	40	6	
12	671 Lagauc.-Est	86	39	47	
13	264 Visitation	75	23	52	
14	217 Montcalm	50	28	25	
15	240 Montcalm	50	20	30	
16	195 Amherst	35	23	12	
17	243 St-Timothée	28	21	7	
18	205 St-André	58	19	39	
19	256 St-André	45	22	23	
20	365a Dorch.-E	21	14	7	
21	369 Dorch.-E	55	26	29	
22	32 Labelle	30	30		
23	139a St-Denis				
24	444 DeMont.-E	35	15	20	
25	530 DeMont.-E	43	26	17	
26	582 DeMont.-E	51	22	29	
27	622 DeMont.-E	60	46	14	
28	285a St-Denis	58	12	46	
29	402 St-Hubert	73	37	36	
30	414 St-Christophe	65	40	25	
31	414 Ontario-E	40	24	16	
32	441 St-Christophe	68	42	26	
33	521 St-Christophe	28	25	3	
34	454 St-Timothée	36	23	13	
35	495 DeMont.-E	41	17	24	
36	531 DeMont.-E	21	16	5	
37	532 Ontario-E	28	16	12	
38	345 Amherst	26	33		7
39	503 Amherst	32	28	4	
40	497 Wolfe	26	33		7
41	579 Wolfe	31	31		
42	373 Montcalm	93	30	9	
43	532 Beaudry	28	34		6
44	397 Beaudry	19	19		
45	436 Visitation				
46	9 Robin	32	29	3	
47	576 Visitation				
48	696 Visitation	39	32	7	
49	595 Montcalm	16	24		8
50	598 Montcalm	14	13	1	
51	677 Wolfe	21	15	6	
52	625 Amherst	17	21		4
53	566 Amherst	39	17	22	
54	487 Ontario-E	47	34	13	
55	447 Ontario-E	41	21	20	
56	413 Ontario-E	36	23	13	
57	363 Ontario-E	76	19	57	
58	341 Ontario-E	61	34	27	
59	212 Cherrier	51	21	30	
60	437 Berri	40	19	21	
61	106 Cherrier				
62	527 Sherb.-Est	45	10	35	
63	100 Parc Laf	73	39	34	
64	677 St-André	81	26	55	
65	862 St-Christophe	67	34	33	
66	523 Berri	63	24	39	
67	2 Rivard	31	13	18	
68	64 Rivard	15	9	6	
69	730 Berri	18	12	6	
70	5 Rivard	12	6	6	
71	757 Berri	94	37	57	
72	963 St-Hubert	68	14	54	
73	702 St-André	11	14		3
74	82 Mentana	20	16	4	
75	91 Mentana	60	31	29	
76	288 Parc Laf	67	44	23	
77	68 N.-D.-Est	34	3	31	
78	208 N.-D.-Est	58	34	24	
79	92 Berri	57	21	36	
	Totaux	3193	1828	1456	89

Majorité de M. Rinfret.....1365

TEMISCAMINGUE ELIT UN DEPUTE TRAVAILLISTE

COBALT, 8. — Le candidat fermier-ouvrier, Angus McDonald, a été élu dans le comté de Témiscaminque, par une majorité de plus de 1,200 voix.

Le vote ne fut pas considérable. Voici les derniers chiffres:

McDonald,	3,717
Pullen,	2,459
Slaght,	2,239

Les grands centres du district ont appuyé McDonald et les fermiers ont aussi donné leur vote au candidat fermier-ouvrier.

Voici les majorités de McDonald:

Timmins	18
South Porcupine	76
Iroquois Falls	121
Gowganda	107
Elk Lake	32
Kirkland Lake	80

Le candidat conservateur Pullen a eu des majorités de 57 dans New Liskard, de 108 dans Haileybury et de 35 dans Enlarght. M. Slaght a eu une majorité de 53 dans Cochrane.

Voici le résultat dans chacun des polls:

	McDonald	Pullen	Slaght
Cobalt	739	289	250
Porcupine	195	102	97
Dome	83	35	11
Boston Creek	44	11	13
Schumacher	165	38	11
Moneta	94	48	55
Timmins	268	161	250
Iroquois Falls	180	55	59
Cochrane	207	148	260

LE PHONOGRAPHE

D'APRES son étymologie, le phonographe est un instrument qui enregistre et transmet les sons. D'origine assez récente, il remonte à 1877 et est dû au génie lumineux du travailleur acharné que fut l'Américain, Thomas Edison. Instrument très primitif à cette époque, le phonographe d'Edison reproduisait assez fidèlement la voix, mais avait le grand inconvénient d'en diminuer le volume de moitié. Cependant, petit à petit, l'inventeur apportait à sa découverte un perfectionnement graduel qui devait aboutir à la merveille d'aujourd'hui: le phonographe "qui a une âme." Quelque dix ans plus tard, Berliner, de Washington, mettait sur le marché son "gram-o-phone," l'embryon pitoyable du Victrola actuel.

En France, Pathé commençait déjà à manufacturer son produit, et dès lors, dans le monde entier, de grandes "firmes" se mirent à produire des instruments d'une précision extraordinaire. Je ne m'attarderai pas à tracer un plus long historique de la machine parlante, et laisse à un homme du métier le soin d'en vulgariser le mécanisme et l'évolution.

Souvent je me suis demandé si le phonographe rendrait de réels services à la musique, et, c'est sur ces élucubrations que je veux jeter un peu de lumière. Il est indiscutable que cet instrument merveilleux a été et continue d'être un des facteurs les plus importants de dissémination de l'art musical à travers le monde. Grâce à lui, nous entendons à loisir les symphonies des meilleurs auteurs jouées par les orchestres les plus parfaits; nous avons à notre portée les chanteurs et les instrumentistes les plus en renom que nous pouvons faire chanter ou jouer sans même leur demander permission, et aussi souvent que nous en manifestons le désir; bien plus, nous aurons même, paraît-il, des cours complets de piano en vingt disques. Quels avantages pour un élève que de pouvoir puiser indéfiniment à ce trésor! Rien de plus instructif en effet, que de faire répéter à une Galli-Curci, à un Ysaye où à n'importe quel grand artiste, un passage difficile, pour en mieux saisir les aspérités, que de comparer plusieurs interprétations d'une même pièce, que d'entendre Concertos, Sonates, extraits d'opéras, voire des oeuvres entières.

C'est encore un bienfait de cette invention si tel artiste étranger qui nous a plu, et que nous aimerions à ré-entendre, peut, indéfiniment nous répéter les pièces préférées de son répertoire; si Plançon, si Patti, continuent encore à nous charmer après leur mort; si toutes les gloires de ce siècle resteront à jamais vivantes. Depuis quelques années, les dépenses que font les maisons américaines pour se procurer le matériel le plus parfait sont inouïes; la moindre particularité requiert un personnel d'experts, et les plus petits détails sont remplis avec le soin le plus méticuleux; rien n'est négligé pour apporter à l'enregistrement le plus grand perfectionnement. Encore en janvier dernier, lors de mon dernier voyage à New-York, je m'étonnais de retrouver parmi les artistes, d'ailleurs fort nombreux, qui m'accompagnaient, tel "basson" et tel "flûtiste" du "Metropolitan," tel autre d'un quatuor très prisé dans la grande cité. Aurions-nous songé au début de ce siècle qu'un ensemble de voix, que dis-je, qu'un orchestre de 80 musiciens et même les deux réunis, puissent enregistrer pour les disques? Aujourd'hui, où tout est devenu possible, il n'y a plus à s'étonner et peut-être finirons-nous par entendre avant longtemps tout un opéra sur un même disque géant. Quo iqu'il en soit il nous faut pas nous emballer, et si le phonographe transmet la voix en général et le violon, il donne au piano une sonorité fort désagréable et ne rend pas toujours justice à certaines voix de femmes. Ainsi, j'ai entendu des disques où la piano avait un son métallique insupportable, et d'autres où des notes élevées de soprano semblaient littéralement criées... Mais je ne veux pas là généraliser mon appréciation, car il est des pianistes — Paderewski en est un — qui conservent malgré tout leur belle sonorité, et des soprani qui arrivent à donner à leurs notes élevées la même limpidité que sur la scène. Je n'ai voulu parler que de la généralité de ces deux classes.

En apportant au monde les interprétations les plus parfaites des chefs-d'oeuvre de la musique tant vocale qu'instrumentale, le phonographe a fait faire plus ample connaissance avec la bonne vieille musique classique; il a apporté de la gaieté dans tous les foyers et a contribué largement au développement du goût dans le public. Oh! sans doute, il ne faut pas nier que si le phonographe fut un instrument d'heureux augure pour la saine musique, il a été, d'autre part, le grand propagateur du "rag" américain, et, n'en déplaise à la gente dansante, ce fut son mauvais côté. Disons, néanmoins, que cette musique — appelons-la fox-trot, one-step où le step que vous voudrez — a un certain côté de bon. Son rythme, lorsqu'il n'est pas trop entrecoupé de syncopes, a quelque chose d'attrayant, et puis il ne faut pas s'alarmer si les sept notes accouplées indifféremment enfantent des sujets un peu disparates. D'ailleurs, espérons-le, les amateurs de ce genre finiront par se convertir et cette petite ombre au tableau ne détruira pas la bonne influence du phonographe.

Joseph Sauvé

Les deux vainqueurs

M. FERNAND RINFRET, journaliste, élu député libéral de la division Saint-Jacques.

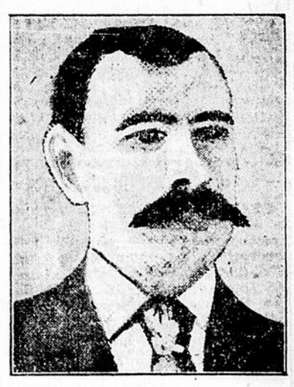

M. ANGUS MACDONALD, ouvrier, élu député du comté de Témiscaminque.

Pas de service obligatoire aux E.-U.

WASHINGTON, 9. — L'entrainement militaire obligatoire a été mis de côté, hier, par le Sénat.

On substitua un projet d'entrainement militaire pour les jeunes au projet de loi de réorganisation de l'armée.

La substitution de l'entrainement volontaire à l'entrainement obligatoire fut adoptée par 46 voix contre neuf.

Québec achète des peintures

QUEBEC, 10—Pour faire suite au projet d'encourager les arts et tout particulièrement la peinture, le gouvernement a acheté plusieurs toiles au dernier salon à Montréal. Ce sont: "Moon Time", par Albert Robinson; "Après-midi d'avril", Suzor Côté; "An old courtyard", John Johnson; "Marché Bonsecours", Mlle Alice Desclay; deux petites toiles, Herbert Rains. Il y aura d'autres achats au salon d'automne.

Gowganda	128	15	21	Englehart	110	145	31
Elk Lake	97	65	21	Haileybury	340	448	301
Kirkland Lk.	110	30	27	Liskeard	162	219	160

Columbia — Columbia Records — Hear them Play — Note the Notes

PAQUES

et les semaines qui suivent sont l'époque de l'allégresse. Egayez votre demeure par de la belle et joyeuse musique.

LE GRAFONOLA COLUMBIA

est l'instrument par excellence. Nous avons tous les styles de $37.50 à $360.00.

10,000 disques "Columbia" à votre disposition.

Dupuis Frères

MAGASIN DU PEUPLE

J.E. TURCOT — MUSIQUE POUR TOUS — Spécial Cette Semaine — NOUVEAUTÉS — OCCASIONS

"FAUST" opéra complet $1.50
"AU CLAIR DE LA LUNE" Lambert $1.00
"AIMER C'EST FORGER SA PEINE"..... 50c
"O MA CHERIE" Dernière nouveauté vocale. Genre mi-classique avec acc. de violon et violoncelle (Ad. Lib) 33c
"SOUVENIRS DE "CHRISTINE"..... 50c
Chant seul 10c
"PARFUM DU SOIR" 50c
Chant seul 10c

Il faudra mentionner cette annonce pour obtenir ces prix.

ORCHESTRE VIOLON PIANO CHANT

115 Ste Catherine Est Montréal Vis-à-vis "La Patrie" — TOUS LES SUCCES POPULAIRES CLASSIQUES Français et Anglais — CHANSONNIERS TURCOT — GROS ET DETAIL

Le Concert Phone "Cecilian"

"LE CHOEUR INVISIBLE"

Le "Cecilian" produit une Musique qui rend votre foyer rayonnant de Bonheur et de Gaîté. LE CHEF-D'OEUVRE DE L'INDUSTRIE CANADIENNE.

La tonalité merveilleuse du "Cecilian" remplit l'auditeur d'une volupté morale indéfinissable et chasse tous ses ennuis.

Entendre le "Cecilian" c'est puiser l'inspiration pour la bonne et vraie musique.

La grâce du style, la richesse de construction, la beauté du fini apportées dans chaque modèle, font du "Cecilian" le gramophone supérieur digne de votre foyer.

Modèle "Superbe" $185.00

Modèles "Cécilian" de $90 à $375

Le "Cecilian" se vend à des termes à la portée de toutes les bourses.

S. FLANZ — Agent exclusif à Montréal pour le "Cecilian".

794, Blvd St-Laurent, Coin Prince Arthur — Tél. Est 6703

Pathé

DEMANDEZ NOS CATALOGUES — ILS SONT GRATIS

LE PHONOGRAPHE PATHE

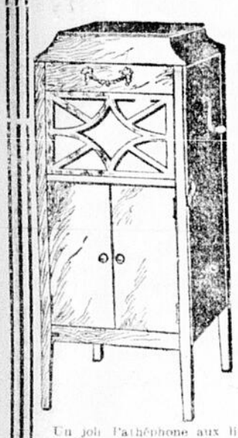

Un joli Pathéphone aux lignes élégantes. Style moderne. Joue tous les records. Chêne fumé, acajou et noyer américain $132.00

C'est celui qui a atteint une réputation universelle de supériorité. Grâce à sa reproduction naturelle de la voix des artistes et à la façon irréprochable et sincère dont il rend la musique de tous les instruments, il est toujours choisi par ceux qui désirent goûter tous les charmes de la grande musique exécutée par les plus grands maîtres contemporains de l'art musical dans tous les pays.

LES DISQUES PATHE

Sont les dignes compagnons du merveilleux Pathéphone. Le disque Pathé est garanti jouer au moins 1,000 fois. C'est le seul disque phonographique au monde qui porte une aussi généreuse recommandation. Les artistes Pathé sont au plus haut de l'échelle artistique et se recrutent parmi les plus brillantes étoiles de l'Opéra de Paris, de la Scala de Milan, du Metropolitan de New-York, et du Chicago Grand Opera. Ses artistes de concert sont insurpassables. Il y a 30,000 disques Pathé à nos salons que nous serons heureux de vous faire entendre.

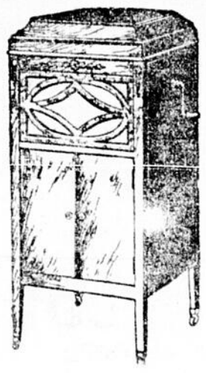

Pathéphone style Adam ayant un cachet distinctif de simplicité. Valeur remarquable. Fait en chêne, en noyer américain et en acajou. Prix..... $175.00

Pathéphone style Georgien, d'une élégance remarquable. Joue tous les records. Fait en acajou, chêne fumé et noyer américain. $225.00

NOUS ACCORDERONS DES CONDITIONS SPECIALES DE PAIEMENTS FACILES SUR TOUS LES PHONOGRAPHES PATHE VENDUS AUJOURD'HUI ET PENDANT "LA SEMAINE DE LA MUSIQUE".

PATHEPHONES DE TOUS LES STYLES, DE TOUS LES BOIS, PRIX DE $70.00 A $400.00. DISQUES PATHE, DE $1.00 A $3.00.

N.G. Valiquette LIMITÉE

471-477 STE.CATHERINE EST

LE "PATHE" EST L'INSTRUMENT PARFAIT

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS A NOS SALONS PATHE Le plus GRAND CHOIX de DISQUES Français

Dupuis Frères LIMITÉE

LE MAGASIN DU PEUPLE

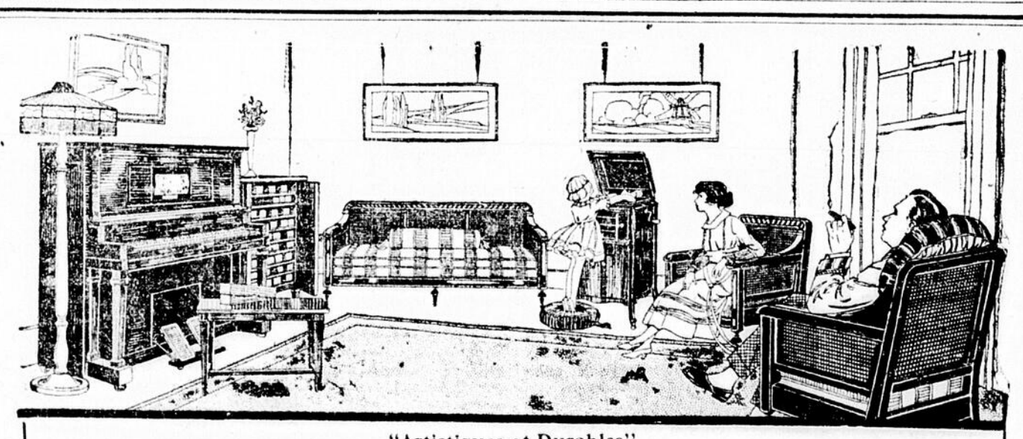

"Artistiques et Durables"

L'Ame, le Coeur, l'Oreille et l'Esprit

Tout est charmé et repose doucement aux sons toujours harmonieux et si naturels des fameux

PHONOGRAPHES ET PIANOS

de la bonne vieille marque "PRATTE" célèbre depuis un demi-siècle!

De fabrication essentiellement canadienne, ces instruments de haut mérite sont surtout appréciés par les virtuoses, artistes et les gens de bon goût.

Toutes les Institutions Enseignantes ont un Piano Pratte.

Un instrument Pratte chez vous atteste de votre culture intellectuelle; c'est un cachet de haute distinction.

DEPOSITAIRES:

MAISON FONDEE EN 1875 — Marque de Commerce

Cowan Piano & Music Co. 623, rue Ste-Catherine ouest. Tél. Up. 4828

BOUVIER Limitée, 452, rue Ste-Catherine Est. Tél. Est 1752

Ateliers: 2502, Blvd. St-Laurent. Tél. St-Louis 2569

Pratte Pianos Limitée

LA SESSION FEDERALE

OTTAWA, 8. — La séance d'hier sera la dernière séance de quatre heures si le gouvernement ne modifie pas son programme. Sir George Foster annonce que le congé du mercredi soir sera aboli à partir de la semaine prochaine et de plus, à l'avenir, le mercredi sera consacré aux affaires du gouvernement. Aucune date n'est mentionnée pour le discours du budget Sir Henry Drayton fera probablement une déclaration à ce sujet à la fin de la semaine.

Présque toute la séance a été consacrée à deux résolutions, l'une concernant les fermes expérimentales et l'autre le développement des ressources naturelles du Canada. Le gouvernement a répondu à une foule d'interpellations. Aujourd'hui la discussion sera reprise sur les crédits des chemins de fer et ensuite sur le bill de la franchise électorale.

Sir George Foster dit à M. Demers que le gouvernement n'avait pas donné d'instructions pour limiter la publication en français des documents publics du Canada et des livres bleus.

FRANCAIS ET BELGES AU CANADA.

M. Deslauriers demande s'il est vrai que le gouvernement refuse le droit de naturalisation et refuse d'accorder les titres de propriétés aux français et aux belges parce-qu'ils ont été interrompus le cours de leur stage au Canada exigé à cet effet, soit cinq années de séjour, pour aller défendre outremer le drapeau des alliés?

L'hon M. Sifton, dit qu'une dépêche du bureau des colonies en date du 21 avril 1915 transmet une note de l'ambassadeur français à Londres demandant que les sujets français ne soient pas naturalisés pendant la guerre et que le gouvernement s'est plié à cette demande. Toutefois depuis la ratification du traité de paix, des certificats de naturalisation sont émis à ceux qui se sont conformés à la loi. La même décision s'applique aux titres de propriétés.

LA CENSURE N'EXISTE PLUS.

En réponse à une question de M. Edwards, qui voulait savoir quels sont les noms des publications dites Hearst, dont on permet la circulation au pays et si le gouvernement avait l'intention d'interdire ces publications, sir George Foster répondit que le gouvernement n'avait aucun dossier des publications Hearst et qu'il n'avait pas le pouvoir, pour le moment, d'en arrêter la circulation au pays.

EXPEDITION CANADIENNE EN SIBERIE

D'après des renseignements fournis à M. Casgrain, le coût totale de l'expédition en Sibérie a été de $2,823,960. L'effectif se composait de 4,214 officiers et soldats. Les pertes ont été de 19 morts et 1 disparu, 16 décès ont été causés par la maladie, 3 soldats ont été tués accidentellement.

LA LOI DES BANQUES

M. Joseph Demers a présenté un bill modifiant la loi des banques. Le député de Saint-Jean voudrait qu'un intérêt de 4 pour cent soit accordé pour les dépôts dans les banques d'épargnes et de plus que l'intérêt compte pour tout le temps que l'argent reste en banque.

Le bill a subi sa première lecture.

LES FERMES EXPERIMENTALES

M. Sutherland, d'Oxford-Sud, propose la résolution suivante : "La Chambre est d'avis qu'il est expédient d'établir dans tout le Canada un système plus général, équitable et uniforme de fermes modèles et de sous-stations, que le nombre tout à fait insuffisant et disproportionné qu'on accorde à la province d'Ontario dans le système soit étudié, et qu'on y pourvoie à la session actuelle du Parlement."

Il se plaint que la province d'Ontario n'a pas un nombre suffisant de fermes expérimentales.

L'honorable Dr Tolmie, ministre de l'Agriculture, déclare que quelque soit la somme dépensée pour aider au développement de l'agriculture, c'est de l'argent bien placé. Les fermes expérimentales rendent de plus grands services qu'on le croit généralement et seulement en prévenant des maladies du blé et des grains, le gouvernement a sauvé des récoltes en une seule année valant plus de de $32,000,000. Les pertes causées par les insectes représentent plus de 125 millions par année. Certaines parties de l'Ouest sont encore menacées du fléau des sauterelles et des experts sont rendus sur les lieux pour enseigner aux cultivateurs ce qu'il faut faire pour empêcher un désastre.

LE MINISTRE NE CROIT PAS QU'ONTARIO SOIT NEGLIGE

relativement aux fermes expérimentales. La part d'Ontario l'année dernière a été de $490,970.

M. D'Anjou dit que le gouvernement ne pourra jamais accorder trop d'encouragement à la classe agricole.

Il vaut mieux dépenser de l'argent pour aider les cultivateurs que pour former des soldats pour les guerres futures de l'Empire.

Le débat sur ce sujet est ajourné.

EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

Le Dr Manion propose une résolution demandant au gouvernement de soumettre le plus tôt possible un programme ayant pour objet l'exploitation des ressources naturelles du Canada.

Durant le quart de siècle qui a précédé la guerre la production de lacier en Allemagne a augmenté douze fois; aux Etats-Unis 13 fois et en Grande Bretagne seulement 2 fois et demie. C'étaient, avant la guerre, les pays qui produisaient la plus grande quantité d'acier et de fer. Le Canada est un pays qui possède des ressources naturelles presque illimitées et le gouvernement devrait aider à les développer. Des millions ont été dépensés pour obtenir des procédés de destruction pendant la guerre, il faut maintenant dépensé des millions pour les procédés de reconstruction en temps de paix Le Canada a fait de très fortes dépenses sur ses chemins de fer, mais le développement des ressources naturelles aidera à ces chemins de fer à revenir à un état financier plus florissant.

Le major Cowan, de Regina, appuie la résolution et regrette que le gouvernement n'ait pas encore donné les ressources naturelles aux provinces de l'Ouest. M. Cowan dit que les moyens devraient être pris pour faire cesser l'émigration des jeunes Canadiens aux Etats-Unis. Tous les Canadiens devraient rester dans le pays et travailler à en développer les ressources naturelles, le commerce et l'agriculture. M. Cowan parle surtout de l'exploitation des mines de charbon de l'Ouest.

Le major D. L. Redmon, de Calgary, n'aime pas beaucoup l'exploitation par l'Etat, cependant celui-ci devrait faire quelque chose pour le développement des ressources naturelles. Rien ne devrait être toléré, de nature à nuire à tout programme de ce genre.

LE GOUVERNEMENT DEVRAIT STIMULER L'INTERET PUBLIC

et établir un bureau comme il en existe aux Etats-Unis, où il est possible d'obtenir tous les renseignements nécessaires sur les ressources naturelles.

M Buchanan favorise l'exploitation du charbon; M. Keefer parle en faveur de l'industrie de l'acier et du fer.

Lorsque la Chambre s'est ajournée à six heures, le débat n'était pas terminé.

—:o:—

OTTAWA, 9. — La classification du personnel de la Chambre des Communes sera-t-elle soumise à un comité spécial? Cette question devra être résolue par le gouvernement. Aucune réponse n'a été donnée à la séance d'hier, mais la députation de Québec semble bien décidée à ne pas laisser passer la réforme proposée par l'Orateur sans protester et chercher à la modifier de manière à maintenir le principe que le français doit être sur un pied d'égalité avec l'anglais au Parlement. La question a été discutée pendant quelques instants en comité général de la chambre afin de permettre à l'Orateur d'y prendre part. Ce dernier a été le seul du côté du gouvernement avec le colonel Currie à parler sur le sujet sans une seule observation des membres du cabinet. L'Orateur a déclaré qu'il agissait de bonne foi, sans parti pris contre l'usage du français et que la réforme suggérée avait surtout pour but de faire des économies sans nuire à l'efficacité du service. LA PATRIE, lundi dernier, a expliqué au long les dangers de cette réorganisation et la nécessité pour les députés d'obtenir des renseignements. L'idée du comité spécial ne plait pas beaucoup à l'Orateur mais on croit que le gouvernement l'acceptera comme étant le seul moyen de donner satisfaction aux intéressés. L'Orateur semble croire que la question traitement est l'origine de toutes les objections mais la députation se place à un autre point de vue et veut que tous les privilèges accordés à la langue française en vertu de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord soient respectés.

La chambre a passé quelques bills en troisième lecture, puis a repris l'étude de la franchise électorale, ne prenant pour aujourd'hui que les articles qui ne provoquent aucune discussion importante.

M. Stein, le nouveau député de Kamouraska, a pris part au débat. C'est une preuve qu'il n'a pas l'intention de laisser passer des semaines sans dire ce qu'il pense de la législation à l'étude. Son expérience parlementaire à la législature de Québec lui aidera considérablement à Ottawa. Son entrée dans l'arène fédérale, comme celle de M. Fernand Rinfret, est une heureuse acquisition pour le parti libéral.

LE FRANÇAIS AU PARLEMENT

Sir George Foster a proposé une résolution acceptant la classification du personnel de la Chambre des Communes préparée par l'Orateur et déposée mercredi dernier. L'Orateur Rhodes déclare que l'organisation du personnel concerne le Parlement, mais la question du traitement est laissée à la commission du Service Civil.

La fusion que l'on veut faire de la division du journal français avec le bureau de traduction soulève beaucoup d'opposition. Le changement signifie l'abolition de ce service établi depuis 1842 et dont l'existence est exigée par la constitution.

L'orateur dit qu'il ne peut y avoir deux journaux ou procès verbaux de la Chambre. Il y a un journal publié dans les deux langues. L'un est la traduction de l'autre. Personnellement, puisqu'il n'y a qu'un journal, il ne voit pas la nécessité d'avoir deux chefs.

L'honorable Dr Béland déclare que dans ce cas, ce dernier devrait très bien connaitre les deux langues et il y a peu d'Anglais au pays qui possèdent parfaitement le français. Le principe que l'on cherche à faire disparaitre a été confirmé plusieurs fois par le Parlement, spécialement en 1866, 1885, 1904 et 1913. Ce principe exige qu'il y ait un chef pour la division anglaise et un chef pour la division française des journaux et autres documents de la Chambre. Dans le cas d'un seul chef, ce dernier sera probablement anglais et comment pourra-t-il être tenu responsable d'erreurs dans l'édition française ?

L'Orateur croit que s'il faut deux chefs pour ce service le même principe pourrait s'appliquer aux ministères, chose qui serait impraticable. Il se place surtout au point de vue de l'économie pour justifier les changements et annonce que M. Dalton, du journal anglais, qui a été mis à sa retraite ne sera pas remplacé.

M. Ethier déclare que la constitution est très claire, les journaux de la Chambre doiveit être publiés en anglais et en français. Les deux doivent être sur un pied d'égalité. Ce principe reconnu est un obstacle à la classification telle que présentée par l'orateur.

M. Devlin croit au respect des droits de toutes les minorités. La constitution place le français sur un pied d'égalité avec l'anglais au Parlement fédéral et cependant on cherche par le changement projeté à le placer dans un état d'infériorité. Avec une classification de ce genre, une classe de la population qui a des droits acquis, qui a des droits égaux à ceux que possèdent les anglais, se trouve sur un pied d'infériorité. Puisque c'est la constitution, nous devons la respecter.

M. Adolphe Stein dit qu'il ne s'agit pas d'une question d'économie mais de principe. On peut remplacer quelques dollars mais on peut difficilement faire revivre un principe qui a été aboli.

MM. Lapointe, Béland et le colonel Currie demandent que toute l'affaire soit référée à un comité spécial. Il y a plusieurs changements qui méritent une étude approfondie. Il y a certaines réformes qui vont trop loin sous le prétexte d'économies.

L'orateur dit qu'il y a quelques années il y a eu des changements dans les Procès verbaux, avec le consentement de sir Wilfrid Laurier, lesquels ont permis une économie de $11,000 par session. Il croit que la plupart des objections ont leur source dans la question du traitement, mais cette dernière est laissée à la commission du service civil. M. Lapointe ne peut pas comprendre que l'on s'objecte à un comité spécial de la Chambre. On devrait entendre les témoignages des employés intéressés. Il n'aime pas l'idée de grouper tous les services français dans une seule division, ce qui semble indiquer une opinion d'infériorité qu'il refuse d'accepter.

L'orateur voyant le débat se prolonger demande de le remettre à une autre séance.

LE FONDS ELECTORAL

Au cours de la discussion sur la franchise électorale M. McMaster demande si le gouvernement a l'intention de rendre le vote obligatoire, et d'imposer une amende à ceux qui ne se rendent pas aux bureaux de votation. M. Guthrie dit que la question a été étudiée mais le gouvernement ne croit qu'une telle exigence puisse être imposée aux électeurs.

La discussion en comité permettrt peut-être de trouver un moyen raisonnable d'atteindre les voteurs qui font preuve d'indifférence.

M. Sexsmith voudrait abolir le fonds électoral. Que faites-vous avec l'organisation des fermiers? demande un député.

Ce serait une bonne chose ajoute M. Sexsmith, si l'on empêchait les fermiers de tendre le chapeau dans le but de se créer un fonds de campagne électorale. Ce serait le moyen d'obtenir des votes honnêtement. Il aimerait à avoir des élections qui ne coûteraient pas un dollar aux candidats.

—:o:—

OTTAWA, 10 — Seance intéressante hier aux Communes ; nos députés se sont surtout occupés des soldats et de la loi électorale. La question du français, qui revient sur le tapis presque tous les jours, a aussi occupé l'attention de la Chambre.

M. FOSTER

Avant de passer à l'ordre du jour, dit le premier ministre suppléant, je désirerais faire une courte déclaration concernant les

(Suite à la Page 15.)

UNE VOIX AUTORISEE

Nous assistions récemment à une soirée de famille. Au cours de la veillée, quelqu'un demanda qu'on fit jouer un air sur le phonographe. Le maître de la maison s'exécuta de bonne grâce. Une fillette de quatre ans qui écoutait avec attention de s'écrier tout à coup : "Maman, maman, c'est "Vision fugitive". Les parents et amis s'extasièrent sur la précocité de la fillette. Le père expliqua que chez lui, il possédait un phonographe et qu'il avait ce régistre. Il ajouta de plus que sa fillette connaissait les grands airs des principaux opéras. Cette anecdote authentique illustre l'influence éducatrice de la machine parlante. M. Joseph Saucier, notre célèbre baryton canadien-français, nous l'explique dans d'l'entrevue que nous publions plus bas.

M. Joseph Saucier est né à Montréal le 24 février 1869. Il annonça dès sa plus tendre enfance un talent déjà fort remarquable pour la musique. A l'âge de 9 ans, il faisait sa première apparition en public comme pianiste ; on sentait déjà en lui l'étoffe qui devait en faire notre gloire nationale.

Il reçut sa première éducation musicale de son père, puis plus tard, il suivit les leçons de Charles-Marie Panneton et de Dominique Ducharme. Ce n'est qu'à l'âge de 18 ans qu'il commença à proprement parler sa carrière de chanteur : Paul Wiallard et Achille Fortier furent les premiers à le diriger dans cette voie jusqu'en 1901. Alors il put aller à Paris puiser aux sources mêmes de l'art, sous la direction du maître Auguste Dubulle. Admis élève-auditeur au Conservatoire, il chantait déjà avec succès à Paris et à Londres lorsqu'en 1902, on le demanda à Québec pour interpréter le rôle de Satan dans le "Paradis Perdu" de Théodore Dubois, rôle qu'il avait d'ailleurs étudié avec l'auteur lui-même.

De retour en France, il continua à y travailler jusqu'en 1904, alors qu'il revenait s'établir à Montréal pour se livrer à l'enseignement du chant. Engagé immédiatement comme maître de chapelle à l'église de l'Immaculée-Conception, il remplit ce poste jusqu'en 1914 et est depuis lors le baryton-soliste de la chorale St-Louis de France.

Il épousa en 1899 Mademoiselle Octavie Turcotte, nièce du regretté professeur Ducharme, qui accompagne toujours son mari dans tous ses concerts.

Depuis son retour d'Europe, M. Saucier a donné un grand nombre de récitals à travers le Canada et les Etats-Unis, et il continue à propager parmi ses élèves la belle école française qu'il représente parmi nous.

A NOS LECTEURS

Nous publions aujourd'hui un très intéressant article sur le phonographe et écrit spécialement par un connaisseur et artiste, M. Joseph Saucier.

Tous nos lecteurs voudront en prendre connaissance, et chacun pourra ensuite consulter avec profit les annonces des meilleures maisons de Montréal, lesquelles nous n'hésitons pas à recommander puisque nous en avons fait un choix judicieux. Donc, en avant la musique !

UNE INSULTE A LA LANGUE FRANCAISE PAR UN ONTARIEN

Magistrat dans la ville de Cornwall. — Un des nôtres proteste.

GRAVE INJUSTICE

Nous recevons de M. Gustave Evanturel, député de Prescott, une lettre de protestation, contre une insulte à ses concitoyens Canadiens-français, dans laquelle il déclare que c'est une honte d'avoir sur le banc des juges qui osent se prévaloir de leur autorité judiciaire pour insulter le peuple français.

L'incident s'est produit dans une Cour de Cornwall et le témoin en a été M. A.-A. Hurteau, interprète, de Cornwall, qui parle couramment les deux langues. Voici les faits tels qu'ils nous sont rapportés.

Je fus requis, dit M. Hurteau, d'agir comme interprète, dans une cause, par le Procureur de la Couronne. Je m'avançai à la barre pour être assermenté quand le juge dit: "M. Harkness le prisonnier ne comprend-il pas l'anglais" ? M. Harkness répondit: "Malheureusement non, votre Seigneurie". Le juge dit alors: "bien, je suis surpris qu'un homme puisse vivre vingt ans dans cette province sans être capable de parler anglais. Si j'avais à faire des lois, j'obligerais tout étranger, tout homme dans cette province à parler anglais ou je le déporterais."

Je me tournai alors, continue M. Hurteau, vers le Procureur de la Couronne et je lui dis que je n'agirais pas comme interprète dans cette Cour et je me retirai en arrière dans une chambre de la Cour.

Le juge dit alors qu'il jugerait le prisonnier en anglais et lui fit lire l'acte d'accusation en anglais. Après que ceci fut fait, les avocats demandèrent au prisonnier s'il comprenait en français, "Vous comprend" fut le terme employé. Le prisonnier répondit dans la négative après quoi le juge dit au Procureur de la Couronne de procéder et d'appeler son interprète. M. Harkness me demanda de nouveau si j'agirais comme tel et je refusai.

Le juge demanda alors à M. Harkness si un des jurés ne pouvait pas le faire et il répondit oui qu'il y en avait un; mais il refusa. Le juge me dit alors de me lever. Je le fis et je dis que je ne voulais pas agir parce que je sentais que j'avais été insulté. J'étais très fâché et il m'apaisa quelque peu, puis il m'ordonna d'agir. Je consentis. Après avoir fini, je sortis et j'allai dans le bureau du shérif. Il me fit alors appeler et me fit des excuses à contre-coeur. Je lui dis que j'étais français et que j'avais appris l'anglais ainsi que mes enfants. Je lui dis aussi que les français avaient fait des efforts pour apprendre l'anglais et avaient réussi.

A la suite de cette communication, M. Evanturel fait la réflexion qu'un juge qui préside une Cour et qui tient un pareil langage contre une minorité devrait être appelé à résigner sa position.

MORT DU DOYEN DES DENTISTES

OTTAWA, 7.—Le docteur Charles A. Martin, l'un des plus vieux dentistes du Canada, est mort à Ottawa à l'âge de 83 ans. Le docteur Martin était né à Montréal. Pendant plusieurs années il fut l'un des examinateurs pour le collège dentaire du Canada.

Une cour de divorce dans toutes les provinces, sauf dans le Québec

OTTAWA, 9 — Depuis des années l'on entend parler à la Chambre des Communes de réforme concernant le divorce. Ce sera maintenant autour du Sénat de s'en occuper. Le bill présenté hier par le sénateur Ross, autorisant la dissolution du mariage dans l'île du Prince-Edouard et dans l'Ontario, a une portée beaucoup plus considérable qu'on le croit en ce sens qu'il signifie que toutes les provinces du Canada, à l'exception de Québec, auront à l'avenir une cour de divorce.

ON L'ACCUSE DE VOL ET DE BIGAMIE

(Presse Associée Canadienne)

LONDRES, 7.—Ronald Castleman, chirurgien vétérinaire de Burreil, répond en ce moment devant les tribunaux à l'accusation de bigamie et de vol. Il est inculpé d'avoir épousé une veuve alors qu'il portait l'uniforme de sergent canadien et de lui avoir dérobé des articles de mobilier évalués à une centaine de livres sterling. Le prisonnier s'était marié en 1913 à Toronto.

"Le Plus Chic Magasin de Musique en Ville"

Le Célèbre PIANO Pratte LIMITEE

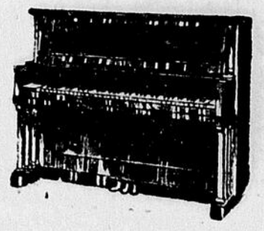

GRAFONOLA COLUMBIA---
PIANO AUTOMATIQUES---
PHONOGRAPHES EDISON---
PIANOS ET ORGUES---

BOUVIER LIMITÉE

452 EST, RUE STA-CATHERINE

Vis-à-vis chez Dupuis TEL : EST 1752

DISQUES Columbia et Edison

Répertoires au Complet

FOYER MUSICAL

Nous expédions à nos frais toute commande d'au-delà de $10.00

Le plus Grand Répertoire COLUMBIA Le plus Complet à Montréal M. Deprato, gérant.

Grafonolas $37.50 à $360.00 Disques $1.00 en montant.

864 MONT-ROYAL EST, (près Marquette.)

Pourquoi pas un Disc-O-Phone de Préférence ?

"Le Phonographe à la Voix Humaine"

Votre Intérêt...

EST bien de toujour acheter directement du fabricant, surtout quand vous avez aussi beaux de qualité supérieure et à meilleur compte.

Songez-y !

VENEZ TOUJOURS LE VOIR ET L'ENTENDRE

Ce sera pour nous un réel plaisir que de vous faire jouer quelques-uns des

VINGT MILLE RECORDS

QUE NOUS AVONS AUSSI EN VENTE

La Sonorité, l'Harmonie et la Tonalité du Dics-o-Phone qui résume tous les derniers perfectionnements de l'art, ne sont égalées que par la richesse de son style.

Si c'est un piano que vous désirez, optez pour le

Piano Langelier

"Le Choix des Artistes"

Un instrument aussi extraordinaire que sa rapide popularité — Et pour cause...

Choix exceptionnel dans tous les modèles ordinaires et de luxe. Si vous êtes connaisseur vous ne l'apprécierez que mieux!

Ces deux instruments sont fabriqués et vendus uniquement par

J. Donat Langelier

358-360 rue Ste-Catherine Est Tél. Est 3426

Manufacture: Pointe-aux-Trembles, près Montréal.

NOTEZ BIEN — Que nous sommes les propres facteurs de TOUS les instruments que nous vendons. Notre fabrique est positivement la seule du genre à Montréal, et nous voulons que le public soit parfaitement au courant de ce fait dont chacun appréciera l'importance.

Notre Secret..

ON s'étonne, en certains milieux de la grande popularité — et qui va toujours croissant — de ces deux déjà fameux instruments le

DISC-O-PHONE

"Le Phonographe à la Voix Humaine"

tout comme le célèbre

PIANO LANGELIER

"Le choix des Artistes"

Bien que sur le marché depuis un temps relativement court, ces instruments de notre propre facture ont conquis d'emblée la faveur populaire. Pourquoi ?

Notre secret est bien simple. C'est que, au style, nous y avons ajouté

La Qualité

DEUX CHEFS D'OPPOSITION A TORONTO

MM. Dewart et Ferguson réclament tous deux les rêves de leur parti.

LES ALCOOLS

TORONTO, 10.—Le bill du député F. G. Sandy prohibant l'importation de liqueurs spiritueuses dans Ontario, a subi sa première lecture hier. L'hon. G. Howard Ferguson

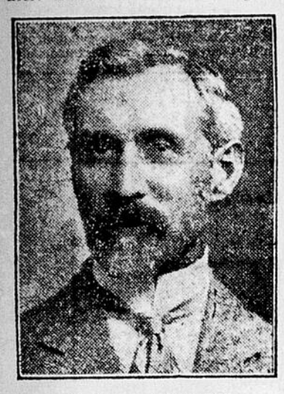

M. H. H. DEWART

s'opposa énergiquement contre cette mesure disant qu'un député seul, ne pouvait présenter de mesures qui affectent le revenu de la province, mais ses objections furent déclarées hors d'ordre par l'hon. Nelson, orateur de la chambre.

Le problème de la double conduite de l'Opposition de la législature d'Ontario n'est pas encore résolu. En vertu de sa décision que l'Opposition se compose de deux partis

L'HON. M. HOWARD FERGUSON.

distincts, chacun sous la conduite d'un chef, l'hon. Nelson, orateur de la chambre a refusé de reconnaitre M. H. H. Dewart comme étant l'unique chef de l'Opposition et a en outre décidé que MM. Dewart et Ferguson sont également chefs. Maintenant la question qui se pose est celle à qui doit être payé le salaire qui a été voté à la dernière session, pour le chef de l'Opposition. Les statuts décrètent: "Que la somme de $5,000 sera payée à tel membre de la chambre qui sera reconnu par l'Orateur comme chef de l'Opposition."

UN BONI POUR LES EMPLOYES CIVILS D'OTTAWA

Il s'appliquera même à ceux qui ont un salaire de $3,000.

OTTAWA, 8 — Un crédit spécial sera demandé à la Chambre des Communes d'ici à quelques jours couvrant les dépenses du boni annuel accordé aux fonctionnaires publics. Ce boni, cette année, sera, dit-on, aussi considérable que celui accordé par le passé et de plus ne cessera pas avec un traitement de trois mille dollars, mais sera donné à tous les employés civils. Il y aura probablement exception pour les sous-ministres qui ont reçu l'année dernière une augmentation de traitement de mille dollars.

DEPENSES DE GUERRE AU CANADA

OTTAWA, 9. — Les dépenses de guerre pour l'année fiscale finissant le 31 mars s'élèvent à $343,544,081, comparées à une dépense de $347,824,274, pour l'année précédente.

Loin de manifester un déficit, comme on le prévoyait, les revenus de douanes ont réalisé un surplus. Pour l'année qui vient de se terminer les revenus de douanes ont été de $167,427,812, ou près de vingt millions de dollars de plus que l'année précédente. Le 31 mars la dette totale s'élevait à $1,935,946,312.

M. LESPERANCE DEMISSIONNE

QUEBEC, 12. — Le sénateur D. O. Lespérance, président de la Commission du Havre de Québec, vient de résigner é cette position pour cause de santé. Il a annoncé officiellement sa résignation samedi.

M. N. W. ROWELL NIE

OTTAWA, 14—L'hon. N.W. Rowell, président du conseil privé, nie la rumeur qui le désigne comme devant devenir le représentant du Canada à Washington.

LA QUESTION est SOUVENT POSEE

"QUI EST CE DR CHASE?"

L'Intéressante Histoire de la Vie d'un Médecin Pratiquant d'un Génie Remarquable, Dont les Remèdes et le Livre de Recettes Bien Connus l'Ont Rendu Célèbre dans l'Univers Civilisé.

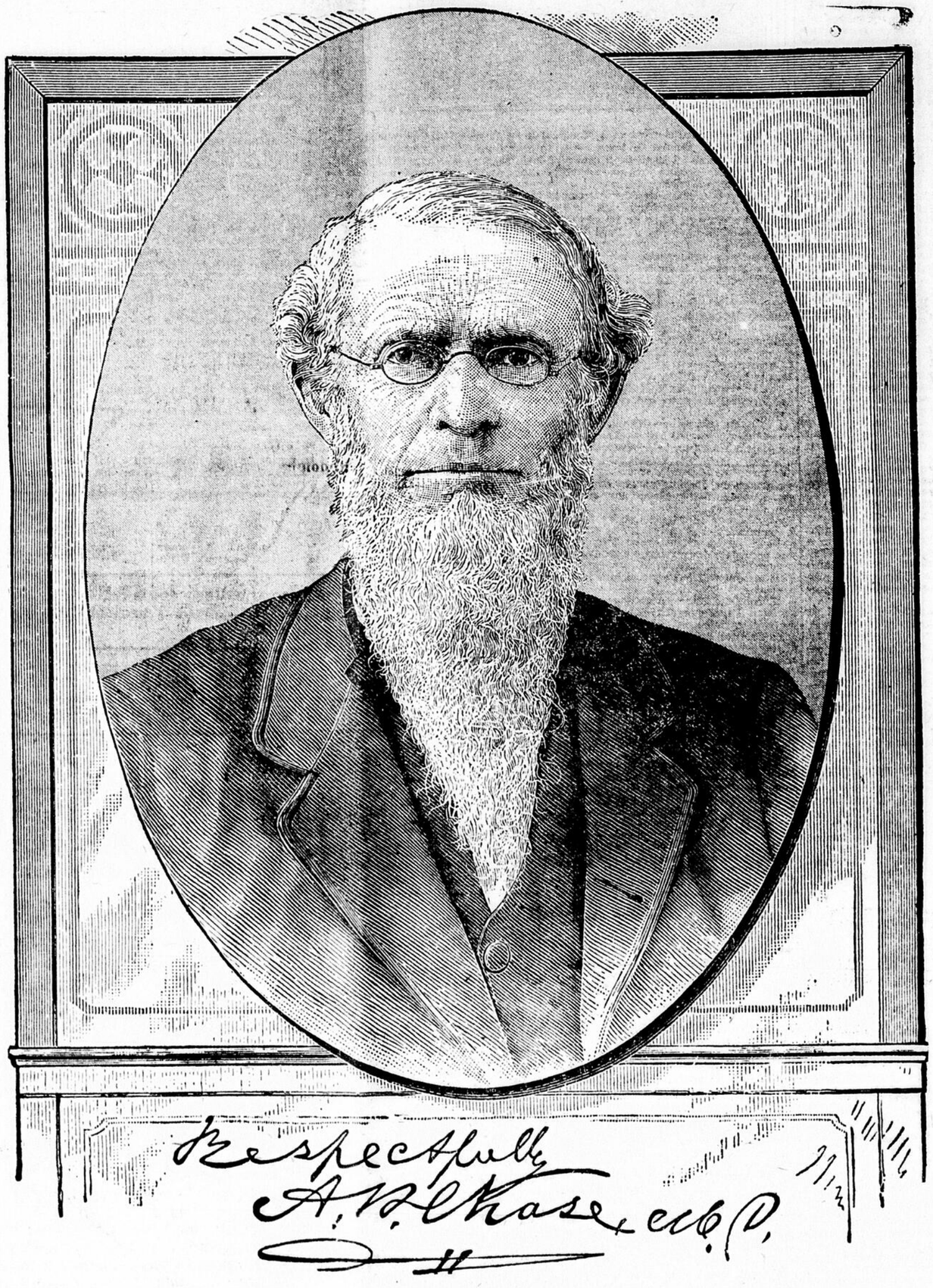

La Nature avait incontestablement destiné le Dr A. W. Chase à être le guérisseur des malades, car depuis son enfance ses efforts ont constamment tendu dans cette direction. Chaque parcelle de connaissance relative au corps humain et à ses maladies était avidement saisie et soigneusement conservée pour usage ultérieur, en sorte que lorsqu'il prit ses degrés au Collège de Médecine Eclectic, Cincinnati, Ohio, et à l'Université de l'Etat, à Ann Arbor, Mich., il était qualifié comme le sont bien peu de médecins qui débutent dans la pratique médicale.

Le Dr Alvin Wood Chase, naquit dans le Comté de Cayuga, N.-Y., et son enfance s'écoula dans les environs de Buffalo où il reçut sa première éducation dans une école faite de billots. Même alors, disait-il, il surpassait ses compagnons de classe et caressait l'espoir d'étudier la médecine.

Après avoir complété ses études médicales, le Dr Chase a voyagé dans la plus grande partie du Canada et des Etats-Unis, acquérant une merveilleuse expérience et recueillant de précieux renseignements avant de se fixer en permanence à Ann Arbor, Mich.

Ses succès dans la pratique privée, ses recherches scientifiques de meilleurs traitements, son ardeur à grouper toutes les ordonnances les plus efficaces connues de la profession, la publication de son désormais universellement célèbre Livre de Recettes, la découverte des grands remèdes de famille et leur perfectionnement par des essais faits dans sa propre pratique, voilà autant d'incidents dans une vie de travail ardu pour le bénéfice de l'humanité.

Le Dr Chase devint un des citoyens les plus riches et les mieux cotés d'Ann Arbor, et il était renommé pour ses dons aux institutions éducationnelles et philanthropiques. La nouvelle des succès remarquables qu'il obtenait dans le traitement des affections des reins et du foie, des troubles nerveux et autres formes de maladies graves se répandit au loin et il reçut des demandes de secours de tous les points du Canada et des Etats-Unis.

Il commença à expédier des remèdes à des personnes éloignées, mais bientôt il constata qu'il lui était impossible de satisfaire aux demandes qui l'assiégeaient, alors il résolut de mettre ses fameuses ordonnances sous un format commode et de les placer entre les mains de marchands locaux.

Cet effort pour simplifier le traitement médical et épargner les comptes trop souvent exagérés des médecins, eut pour effet de faire éclater une opposition formidable de la part des membres de la profession médicale, qui redoutaient l'effet dans leur clientèle et voyaient avec envie le merveilleux succès du Dr Chase.

Les nombreux et substantiels dons du Dr Chase pour tout ce qui le méritait, démontrent que ce n'était pas le simple désir de faire de l'argent qui l'engageait à mettre ses précieuses découvertes sur le marché. En vrai médecin qu'i était il songeait avant tout à soulager les souffrances de ses semblables.

Comme les détails de la fabrication et de la distribution des remèdes augmentaient, on trouva sage de former la Dr A. W. Chase Medicine Co., dont Edmanson, Bates & Co., Ltd., sont propriétaires, et dont les bureaux sont situés à Toronto, Can., et à Buffalo, N.-Y.

Le succès qui a couronné les efforts du Dr Chase pour soulager l'humanité souffrante ont été des plus extraordinaires. On ne prononce son nom qu'avec respect, maintenant dans des centaines et des milliers de demeures. Son Livre de Recettes est aujourd'hui l'ouvrage le plus utile pour le ménage qui ait jamais été publié et a une circulation qui n'est surpassée que par celle de la Bible. Ses fameux remèdes de famille ont gagné la confiance des peuples du monde entier et ont à leur crédit un record de guérisons sans parallèle dans l'histoire de la médecine. Il serait difficile d'imaginer une vie plus utile que celle du Dr Chase.

"Le Plus Grand Bien au Plus Grand Nombre"

"Le plus grand bien au plus grand nombre" est une devise que le docteur a toujours eue devant les yeux tant qu'il a vécu, et malgré une violente opposition des praticiens de son temps qui, pour faire plus d'argent, désiraient que la pratique de la médecine fût entourée de mystère, il introduisit ses ordonnances favorites dans le grand public et publia son Livre de Recettes d'une renommée universelle afin que chacun puisse lire et apprendre la nature et la cause de ses maux et y applique le traitement le plus efficace.

Ce pas comme en 1850

ou Les idées du père Nézyme

Les grands jours électoraux. — Belzémyre se décide à voter. — Une discussion avec son époux. — Ma vieille a son secret et sa croix est un mystère impénétrable. — Chez l'officier-rapporteur. — Une discussion pleine de menace avec un représentant au poll. — Nézyme est dans le passage qui attend. —Le "boss" de la maison. — La grande figure de Laurier.—Si Borden mourait. — Conclusion comme d'habitude. — Votre ami toujours.

I. le journalisse,

Pour la première fois de sa vie mercredi de cette semaine mon épouse Belzémyre a voté et je vous assure que ça n'a pas été un petit tremblement dans la maison. Depuis huit jours elle s'exerçait à faire des croix sur des bouts de papier, si ben qu'à la fin, il y en avait plein la fournaise. J'avais beau lui communiquer que toutes ces écrivasseries-là servaient à rien, elle ne voulait rien entendre et elle me disait que c'était de son affaire si elle pratiquait.

—Eh, ben, pratique tant que tu voudras, mais cela ne t'avancera pas sûrement.

—C'est ben ce qu'on verra. Moé tu sais, je ne suis pas comme toé, je ne joue pas avec les élections.

—Si tu es comme ça toute ta vie, tu ne feras jamais rien de bon, quand tu seras une femme de chambre, c'est-à-dire député.

—Pas de farce, Nézyme, tu comprends comme moé que si je voulais, je te répondrais que tu en resterais l'air bête.

Je n'ai pas ouvert la margoulette, car j'étais convaincu que ça rampironnerait. Entre nous deux, m. le journalisse, je n'ai pas mis la main à la plume ce soir pour vous conter ces folleries-là. J'ai une histoire ben drôle à vous raconter par rapport à ma moitié, quand elle est allée votée. Elle s'est chicanée avec le représentant de M. Rinfret qui l'a assermentée. Moé j'étais dans le passage et je brûlais du désir de me mêler à la discussion et à m'ostiner. Belzémyre n'est pas manchotte quand il y a un petit moyen d'avoir de la chicane dans la cabane. Pendant quelques minutes, j'ai eu presque peur que ma femme griffe la jeunesse à M. Rinfret et la fasse passer par la fenêtre. Si vous le permettez je vas vous défiler cette fable-là par le commencement et finir par la fin. Mercredi matin Belzémyre me dit : "Nézyme, c'est aujourd'hui que je vas marquer ma croix à la bonne place. Essaye pas de m'influencer et de me jeter des sorts. J'ai ma confiance et ma conscience itou."

—Pour qui est-ce que tu vas voter ?

—Pour M. Mathieu.

—Je ne le connais pas. Tu devrais voter pour un candidat de sir Wilfrid Laurier.

—Qu'il le laisse donc tranquille ce pauvre défunt monsieur Laurier. S'il est au ciel, il doit être tanné en grand de voir qu'on se sert de son nom à toutes les sauces.

—Nom d'une sédlisse, tu ne pourras pas en dire autant de ton Bordenne, quand il viendra à mourir. Laurier, vois-tu ma vieille, ça n'est pas seulement qu'un nom. Il y a la mémoire Laurier, pour un Canadien, c'est un dieu. Il est de notre race. Moé Laurier...

—Ah! je le sais, tu lui aurais donné le bon Dieu sans confession.

—Cré tac, c'est pas de mon affaire de te répondre sur cette question.

—En tout cas, je voterai pour un homme qui protègera les personnes du sesque.

—Penses-tu que Rinfret est pas capable de faire la même chose. Lis ses discours.

—J'ai écouté un soir M. Mathieu parler des femmes électrices et il a si ben parlé que je me suis déclaré qu'un particulier qui avait des pensées élevées comme ça ne pouvait faire autrement que nous être utile, lorsqu'il sera à Ottawa.

AU POLL

Il était dix heures quand Belzémyre fit son entrée dans le poll. Elle était solennelle comme le bedeau de la paroisse. Elle étrennit un chapeau neuf et avait des bottines qui lui serraient les ortells. Avant de partir de la maison je lui avais ben recommandé de pas dire dire à haute voix dans le poll pour qui est-ce qu'elle était pour voter.

L'officier - rapporteur. — Votre nom ?

Belzémyre. — J'ai reçu au baptistère les noms de Purissima-Eclipsine-Belzémyre.

L'officier - rapporteur. — Votre nom de famille.

Belzémyre. — Demandez ça à mon mari qui est dans le passage. C'est lui qui me l'a donné lorsqu'on s'est marié devant monsieur le curé.

L'officier - rapporteur. — Votre mari dans le moment n'a rien à faire avec votre cas.

Belzémyre. — Pourtant c'est lui qui est le boss chez nous.

L'officier - rapporteur. — Chez vous peut-être, mais pas ici.

Belzémyre. — Ah! la sainte politique, je comprends asteure pourquoi est-ce que les hommes sont si véreux.

Un représentant. — Je crois bien que nous allons assermenter madame.

Belzémyre. — Qui est-ce que vous représentez icitte, mon jeune homme ?

Un représentant. — M. Fernand Rinfret.

Belzémyre. — On va se rencontrer maintenant sur un terrain qui sera un petit brin dépareillé.

Un représentant. — Il ne s'agit pas ici de faire du train.

Belzémyre. — J'aimerais ben à savoir lequel de nous deux essaye d'en faire.

Une représentant. — Il y a de la police expressément pour cela.

Belzémyre. — Me prenez-vous pour un bolchévisse?

L'officier-rapporteur. — Je vais vous assermenter.

Belzémyre. — C'est effrayant de n'avoir pas confiance en une pauvre créature. Nézyme amène-toé et viens voir comment ils me traitent.

L'officier-rapporteur. — Madame, exécutez-vous ou bien allez-vous en.

Belzémyre. — Je vas voter, je vous en passe un papier. On voit ben que vous ne me connaissez pas.

Un représentant. — C'est justement pour celà qu'on veut vous assermenter.

Belzémyre. — Vous le petit, faites-pas votre jarre, parce que vous êtes allé à la grande école.

Nézyme. — Envoye fort, vieille, fais toé assermenter. Je commence en avoir assez de t'attendre dans le passage.

Belzémyre. — Excite-toé pas Nézyme.

M. le journalisse, pour que vous en connaissiez la fin, ma femme a été obligée de faire serment qu'elle était ben la mère Belzémyre et qu'elle n'était pas un télégraphe. A ce propos, il y a eu un petit malentendu. Mon épouse ignorait ce terme de télégraphe et elle a fait une colère, parce qu'elle s'imaginait qu'on la prenait pour un poteau, par rapport à sa largeur et à sa grosseur.

—Je suis peut-être grasse, çà n'est pas une raison pour que vous soyiez jalouse de moé. Vous mon petit garçon, vous êtes un maigrichon. Si vous aviez un petit brin de saindoux sur le corps, ça ne vous ferait pas de mal. Je suis un télégraphe, regardez-vous donc, vous êtes pas plus large qu'une épingle à linge.

Ma femme a voté, je ne sais pas pour qui, mais quand elle est sortie de la petite chambre, elle était en sueur pas pour rire. Elle me communiqua: "Un jour va-t-il arriver, où les femmes auront leur tour. Je te certifie que ce jour-là, je ne les manquerai pas, les représentants du sesque fort.

Pauvre vieille, commence donc aujourd'hui. Fesse fort, je suis là.

—Toé, vois-tu Nézyme, t'es pas comme les autres. Tu te fâches jamais.

—Cré tac, alors je ferai aussi ben de faire patenter mon invention.

M. le journalisse, avant de mourir, je la patenterai pour sûr.

Votre ami,

NEZYME.

QUELQUES ASPECTS DE LA NATURE HUMAINE AU FRONT

Une causerie de M. O. Asselin devant les membres du cercle littéraire Outremont.

LE VRAI SOLDAT

M. Olivar Asselin, qui a fait quelques mois de tranchée — du 6 uars au 8 juillet 1917 — au cours de la dernière guerre, a fait connaitre, hier soir, à l'académie Querbes, au cours d'une conférence sous les auspices du cercle littéraire Outremont, "Quelques aspects de la nature humaine au front."

L'un des grands plaisirs du soldat de la tranchée, a dit le conférencier, était de s'amuser à lire ce que les gens de l'arrière disaient d'eux. Il a toujours été impossible de parler du soldat autrement qu'en termes démesurés. Pour moi, fidique le conférencier, je veux être véridique, et pour l'être je dois prendre la contre-partie presque de ant d'assertions faussées par une mauvaise optique.

La première question est bien d'indiquer comment on devient soldat. Avant d'entrer dans la mêlée, c'est la coutume de faire lire un manuel militaire, expliquant la manière du bon combat à la baïonnette. L'impression de cette lecture, c'est la peur de recevoir de l'autre, l'ennemi, le coup adroit qu'on nous propose. On fait des exercices sur des mannequins de paille. Le milieu devient vite à exciter et à irriter les nerfs. Et comment s'opère la transformation après tout nécessaire ? Par l'accoutumance. Les échos du grondement du canon, autrement terrifiant que le roulement de notre tonnerre, la vue des blessés, l'atmosphère générale de feu et de sang finit par devenir familière.

Quand des camps de concentration l'on passe enfin au feu, la transformation est quasi complète, non que le soldat n'ait pas peur, mais que rien ne l'étonne plus. D'ores et déjà il est soldat. Ce n'est pas un héros, mais il le pourra devenir, car l'on ne naît point héros. Ces gestations successives ont fait éliminer à peu près tous les réfractaires, les inaptes.

Quels mobiles maintenant poussent à l'action le soldat ? Il y a plusieurs sortes de bravoure, bravoure à panache, bravoure animale. Le courage peut être fondé sur un idéal, mais il comporte quantité de nuances. Et le conférencier de donner plusieurs exemples pour illustrer ces catéyories.

On ne prenait pas le danger sous le même angle que la frayeur. Il y allait de la digestion, des nerfs, de la température. Quel malaise et quelle pensée de partir, par le chant des oiseaux et la vision d'un cercle de feu à l'horizon. Le sentiment général devenait une satiété, un sentiment d'assez vu. On sentait un besoin impérieux de repos, on souhaitait dans ce but d'attraper quelque bonne blessure, la bonne blessure qui, sans gravité, pouvait mener à l'arrière, à l'hôpital.

Il fallait remonter la machine humaine et le moral qui s'usait. Les moyens étaient la régularité du paiement de la solde : le soldat avait besoin de ses quinze francs par quinzaine. Pourquoi faire ? Pour acheter du chocolat, un pain de savon, de la bière. Le soldat était un grand enfant, sans initiative, qui n'existe d'ailleurs que chez ceux qui sont nés chefs. La distribution du rhum était essentielle, à ce point qu'on notait une différence de 50 p.c. dans le rendement des soldats qui en avaient manqué.

La loi militaire était aussi un autre moyen efficace. La peine de mort a été rarement appliquée, trois fois dans le 22e notamment. On y avait recours qu'en dernier ressort, et par pure mesure disciplinaire.

Et maintenant, un mot sur les distractions de la tranchée. Détruisons une fumisterie,celle qu'on jouait aux cartes. La vie sentimentale a été intensifiée. Il fallait une marraine et plus s'il était possible.

La "Vie Parisienne" faisait les délices de l'armée anglaise qui s'en est repue, ivre des moeurs parisiennes.

Quant à la vie morale elle s'accentue au front, avec les qualités et les défauts naturels aux soldats. Le soldat pense au danger quand il y est, après il se berce de toutes sortes de chimères. La vie religieuse est caractéristique. Le soldat est absolument recueilli un instant avant l'attaque. La nature reprend vite le dessus. Aussi, en massant mes impressions, j'estime que les soldats étaient des hommes en chair et en os avec des défauts, mais qui ont encore manifesté le plus grand héroïsme.

On avait ajouté à la conférence un programme de chant et de piano. On a bien applaudi Mme Bessette, dans "chant d'exil", Mlles Germaine Lebel et Ruth Price, MM. Harold Roche, Rolland Belleau, organiste d'Outremont et Georges Dufresne.

M. le juge J. B. Archambault était président d'honneur.

COBLENTZ, 7 — Le ministre de l'Intérieur d'Allemagne a annoncé que les élections du nouveau Reichtag auraient lieu le dimanche, 6 juin.

LA FRANCE SE SOUVIENT DES HEROS CANADIENS

Entrevue intéressante de M. Rodolphe Lemieux.

QUEBEC, 9. — L'hon. Rodolphe Lemieux et Mme Lemieux sont de retour de leur voyage d'Europe; ils sont ici les hôtes de sir Louis Jetté, père de Mme Lemieux. Au cours d'une entrevue M. Lemieux a déclaré qu'il revenait d'un glorieux pélerinage. La France, dit-il, conserve soigneusement la mémoire des soldats canadiens qui sont morts sur le champ de bataille. Quand j'eus mis pied à terre, sur le sol de France, je voulus me rendre immédiatement, avec Mme Lemieux et mes deux filles, au cimetière où repose le corps de mon fils à côté de tant d'autres qui ont été tués au même endroit. Quand nous entrâmes dans l'église le curé demandait à ses fidèles de prier pour le repos de l'âme des héros du Canada. Cette parole me fit du bien au coeur. Ce n'est pas le seul témoignage d'admiration que j'aie entendu, continue M. Lemieux, et il rapporte le cas de M. Franqueville, un Français qui a visité notre pays lors du congrès eucharistique. Le gouvernement l'avait indemnisé, en partie, des pertes qu'il avait subies pendant la guerre; il refusa d'abord l'offre généreuse du gouvernement français, mais devant sa persistance, il décida de faire don du montant au gouvernement canadien, en souvenir des héros morts au champ d'honneur.

En Angleterre, l'hon. M. Lemieux a reçu de M. Cambon, ambassadeur français, la décoration de Chevalier de la Légion d'Honneur qui avait été décernée à son fils. L'hon. M. Lemieux retournera bientôt dans la capitale prendre son siège à la Chambre des Communes.

BUSTINOL

Le Spécifique du Dr Simon de Paris assure aux femmes maigres cet embonpoint esthétique, ces formes harmonieusement développées, cette poitrine ronde, ferme et potelée, qui sont les attributs indispensables de la beauté parfaite.

Des milliers de femmes l'ont employé et n'ont pas été désappointées. Si vous désirez l'essayer, nous vous enverrons un traitement suffisant pour vous convaincre de son efficacité absolue, sur réception de 10 cents.

CIE Dr SIMON, Cie 19 155, rue des Commissaires O. Montréal.

Le cristal dans un bon sel de laiterie doit être pur et se dissoudre facilement. Ces qualités sont toujours assurées dans le

Windsor Sel de Laiterie

Fait au Canada

IL Y A DE L'ESPOIR

Pour le plus Malade si on Emploie à temps le

NOVORO

DU DR. PIERRE

Aucun cas n'a été assez grave, aucune maladie si désespérée pour que le vieux remède herbeux éprouvé par le temps, et qui est honnêtement fabriqué d'herbes et de racines pures et salutaires, n'ait pu faire du bien. Rhumatismes, Maladies du Foie et des Reins, Indigestion, Constipation et autres maux, disparaissent vite par son emploi. N'est pas un remède de pharmacie. Des agents spéciaux le fournissent. Ecrivez à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.,
2501-17 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Délivré libre de tous droits au Canada)

L'HOMME QUI PREND

LES PILULES MORO

A UN BON ESTOMAC, DE BONS REINS, UNE BONNE SANTE

"Une fièvre typhoïde m'avait laissé sans force, avec un estomac capricieux, rebelle, toujours rempli de gaz, des maux de tête, etc. Des remèdes de toutes sortes, prescrits par les médecins que j'avais consultés, ne m'avaient pas rendu la santé et après bien des mois, je n'avais pu encore reprendre mon travail régulièrement. Mais, dès que j'eus commencé à prendre des Pilules Moro, mes forces se sont accrues rapidement et le travail me devint moins pénible. Maintenant, je me sens si bien que je n'ai plus besoin de remède." — M. Wilfrid Richard, Sainte-Anne de Bellevue, P.Q.

Je souffrais, depuis trois ans, d'une maladie de reins; je me sentais faible et souvent même j'étais obligé d'arrêter de travailler. J'avais essayé plusieurs remèdes, mais inutilement. Dès que j'eus pris quelques boîtes de Pilules Moro je me suis trouvé mieux. J'avais un meilleur appétit, j'étais plus fort et souffrais moins. Une douzaine de boîtes de Pilules Moro m'ont guéri. Depuis, je me porte bien". — M. Wellie Desjardins, 5 rue Vaudreuil, Hull, P.Q.

"Je souffrais de l'estomac, du foie, du coeur, de la tête, des reins, etc. J'avais de la misère à me tenir debout. Des médecins m'avaient traité et j'étais toujours au même point. Je me suis mis ensuite à prendre des Pilules Moro et bientôt je constatai que mes forces s'augmentaient, que je souffrais moins. J'en ai pris pendant une couple d'années et j'ai complètement rétabli ma santé". — M. Napoléon Rouillard, 496 rue Rimmon, Manchester-ouest, N.H.

"Je travaillais mal à l'aise, avec un gros mal de reins. Mes vivres passaient très mal aussi et je me sentais la tête lourde, j'avais l'estomac rempli de gaz. J'ai pris les Pilules Moro et je trouve qu'il ne peut y avoir de meilleur remède. Elles m'ont débarrassé de mon mal de reins, m'ont donné des forces, ont fortifié mon estomac et m'ont guéri. Je tiens maintenant à avoir toujours chez moi des Pilules Moro pour en prendre si je me sens moins de vigueur." — M. E. Lelacheur, 771 rue Logan, Montréal.

"Aujourd'hui je jouis d'une bonne santé et vaque à mes occupations, grâce aux Pilules Moro que j'ai prises par intervalles. Maintenant, aussitôt que je me sens moins bien j'ai recours aux Pilules Moro et je me remets rapidement. Auparavant je perdais connaissance presque tous les jours et j'avais des convulsions. Je suis si bien rétabli de cela que je puis travailler la nuit dans une manufacture où je répare les machines. Si je ne me croyais pas complètement guéri, mon travail m'exposant grandement, je l'abandonnerais. — M. Alfred Juneau, 5 North Mohawk, Cohoes, N.Y

Je crois réellement à l'efficacité des Pilules Moro vu qu'elles m'ont guéri de maux de reins, d'indigestions fréquentes que j'avais. Maintenant, malgré mon âge avancé, je puis travailler constamment grâce à la vigueur que m'ont procurée les Pilules Moro. — M. Isidore Hébert, 5, North Mohawk, Cohoes, N.Y.

Il y avait quatre ans que j'étais sujet à des douleurs de reins et j'en souffrais de plus en plus. Parfois il m'était impossible de me lever. Chaque fois alors que je remuais un membre c'était une douleur si forte que je ne pouvais retenir une plainte. J'avais contracté tout cela par les variations de température auxquelles j'avais été exposé. Ayant lu dans les journaux les merveilles opérées par les Pilules Moro, je me suis procuré ce remède dont à peu près une douzaine de boîtes m'a guéri. — M. Florian Lessard, Causapscal, Matane, P.Q.

Je suis heureux de dire que grâce aux Pilules Moro j'ai renouvelé mon sang et me suis guéri d'éruptions dont je souffrais depuis plus de deux ans. Avant de recourir à ce remède je m'étais fait soigner par deux médecins et l'un d'eux m'avait dit que ces clous ne se passeraient pas. Cependant, je suis devenu aussi bien que je l'étais autrefois. — M. T. Bédard, Lourde, Mégantic, P.Q.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes es lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis Montréal.

Guérison rapide des affections Catarrhales du nez, de la gorge et des poumons

Par l'Antisepsie Complète des Voies Respiratoires au Moyen des

CRESOBENE

(Capsules)

Pour guérir votre catarrhe, brisez deux Capsules Crésobène dans votre mouchoir, trois fois par jour, et respirez de temps en temps durant la journée.

Les CRESOBENE, composées de produits balsamiques, antiseptiques, volatils, imprègnent de leurs bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire et, prises à l'intérieur, elles guérissent les LARYNGITES, BRONCHITES AIGUES ou CHRONIQUES enfin toutes les TOUX quelque rebelles qu'elles soient et toutes les affections des voies respiratoires.

Pour prévenir et guérir la GRIPPE, elles sont sans égales.

En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix 50c la boîte $2.50 six boîtes.

COMPAGNIE des CAPSULES CRESOBENE, 272, rue St-Denis, Montréal.

FEUILLETON DE La Patrie

LE SOLEIL SE LÈVE

PAR JULES MARY

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

51

Il voulut lui prendre la main. Elle la retira avec un geste de dégoût.

—Clarisse, il est temps que vous soyez pour moi ce que vous devez être... ce que je veux que vous soyez... la femme qui consente à se laisser aimer...

—Je croyais qu'entre nous un entretien de ce genre n'était plus possible... Je ne vous ai rien caché autrefois du mépris que vous m'inspiriez... Plus tard, ce mépris s'est changé en horreur, lorsque j'ai su que vos mains étaient rouges du sang de l'homme que j'aimais, et qui est tombé déshonoré... Jean, nous sommes deux ennemis, vous l'avez dit, ennemis jusqu'à la mort... Contentez-vous d'en avoir la certitude.

A ce moment, Léridan pencha la tête et écouta avec attention.

La villa était silencieuse... Aux alentours, c'était la solitude... Aucune brise sur la mer...

Mais, du lointain horizon, tout à coup, des détonations sourdes arrivèrent.

Il dit, avec indifférence:

—Le canon... On se bat en mer.

Elle répéta avec effroi, les yeux fixés sur l'immensité.

—Le canon!

—Vous rappelez-vous, Clarisse? Sur la terrasse des Merisiers, nous entendons pareillement le canon, autrefois... L'analogie et singulière... La bataille se rapprochait de nous. Et il en est de même aujourd'hui!... Oh! ce ne peut être qu'une bataille sans grande importance... Vous avez remarqué, depuis quelque temps, combien deviennent fréquentes sur notre côte les attaques des sous-marins allemands... Ils semblent avoir choisi nos parages pour le théâtre de leurs exploits et il n'est guère de jour où l'on n'apprenne la nouvelle de quelques sinistres... L'Allemagne est forte, et comme elle ne recule devant aucun moyen, elle vaincra...

—Vous le souhaitez, sans doute?

—Je vous ai dit que cette guerre me laissait indifférent — je ne songe qu'à mes affaires...

Il se leva, et dit encore, paroles mystérieuses qu'elle ne comprit pas:

—Il me plaît que cet entretien ait eu lieu pendant que là-bas des gens sont assassinés... J'ai fait établir là-haut une lunette puissante qui vous permettrait, si vous le vouliez, de saisir quelques détails de ce combat... Oh! peu de chose, je le répète... une ou deux barques de pêche coulées à coup de canon...

—Et des veuves et des orphelins, murmura-t-elle en frissonnant.

—Oui, car ils coulent aussi les canots de sauvetage. Clarisse... méditez ce que je vais vous dire... Lorsque vous prierez pour ces morts et lorsque vous irez soulager ceux qui restent, ne manquez pas d'ajouter dans votre prière: "C'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très grande faute!..."

Au loin, le canon s'était tu. Le drame était terminé. Les vagues roulaient des morts.

Deux hommes, seuls, purent se sauver, sur une épave, furent recueillis, et le lendemain matin, regagnèrent le petit port, au pied de la falaise... Le village était en émoi et en pleurs. Quatre barques n'étaient pas rentrées. Dix-sept hommes les montaient. Les rescapés racontèrent l'attaque des pirates, leur cruauté sans pitié... Les barques, armées de canons de 47, s'étaient défendues, mais la portée du petit canon était trop faible. Le sous-marin tirait avec un 105 à obus fusants, qui s'était déclenché automatiquement à l'arrière. Résistance inutile. Les embarcations furent mises à la mer, et, une à une, furent coulées, pendant que, près du capot, un officier boche prenait des instantanés du drame terrible, et que des matelots riaient.

Sur la place du petit village, près de l'église, assis sur la margelle de pierre de la fontaine publique, les deux pêcheurs contaient ces détails sinistres d'une voix basse et monotone. Autour d'eux on entendait des sanglots de femmes étouffés dans les tabliers.

Clarisse était là...

Des regards l'implorèrent, comme on implore la Providence.

Elle se contenta de murmurer:

—Oui, j'aurai soin de vous!... Hélas! je ne vous rendrai pas ceux que vous pleurez...

Mais quand elle remonta vers la villa, elle se répétait les paroles de son mari... De pareils crimes pourquoi serait-ce sa faute, à elle, sa très grande faute?... Qu'avait-il voulu, simplement, jeter un nouvel effroi dans son coeur?... Ou bien?...

—Mon Dieu! fit-elle, dans un cri d'horreur... Oh mon Dieu... épargnez-moi!...

Dans le courant de l'après-midi, la marée étant haute, Léridan fit appareiller "Clarisse", c'était le nom qu'il avait donné à son bateau, et partit pour la pêche. Il fut absent toute la nuit et une partie de la journée du lendemain. Il trouva, en rentrant, la jeune femme fiévreuse, les yeux cernés, les lèvres fatiguées, dans une agitation dont il eut la prévenance de s'inquiéter

—Monsieur, dit-elle, il faut que vous me traduisiez vos dernières paroles... Vous avez prétendu que les attaques des pirates, ces naufrages, ces assassinat, ce serait ma faute à moi, à moi!... Il y a là un sens caché qui m'échappe et qui me tourmente... Que voulez-vous dire?

—Ce que vous avez compris!

—Ainsi moi? Moi?... Par ma faute? Par ma faute?...

—Oui!

—Mais comment?.. fit-elle haletante, égarée saisissant le bras du misérable et l'étreignant

—Patience! Et vous n'aurez pas besoin de moi pour deviner...

Il refusa de s'expliquer davantage. Un peu après, cependant, comme s'il avait à coeur de dissiper de premiers soupçons, il ajoutait:

—Jai fait cette nuit des découvertes intéressantes... Les sous-marins ont mouillé des mines sur notre côte; tout le parcours habituel de convois venant d'Angleterre en est infesté... jusqu'aux atterrages de quelques-uns de nos ports... Il faut qu'ils soient aidés dans cette besogne par des traîtres ou des neutres à leur solde... Je pars sur-le-champ pour Cherbourg et je rendrai compte à la défense maritime de ce que j'ai vu...

Il resta deux jours absent. Après quoi, à son retour, la vie reprit, monotone.

Mais à toutes ses terreurs s'ajoutait, chez Clarisse, une angoisse nouvelle. Désormais, son esprit ne s'arrêtait plus dans les hypothèses les plus invraisemblables et les plus affreuses Le mot de son mari devenait une hantise dans un cauchemar.

Elle ne dormit plus.

En cette aile de la villa, elle se sentait abandonnée, toute seule au monde. Et nétait-ce pour l'isoler que Léridan l'avait reléguée là? N'avait-il pas besoin de toute sa liberté d'action? Et surtout ne se défiait-il pas de tout témoin? Mais pour quelles entreprises coupables? Pour quelle sinistre besogne?

Alors, elle ne vécut plus que pour éclaircir ce mystère. "Par ma faute, par ma très grande faute..." Cela lui pesait sur le coeur et l'étouffait.

Les nuits étaient claires et la lune brillait. Il ne se passerait rien d'anormal autour de la villa sans qu'elle le vit, pour peu qu'elle voulut y prendre garde.

Depuis cette époque, elle fit de la nuit le jour, se reposa le jour, voilà la nuit.

Cachée derrière les rideaux qu'elle abaissait sur les vérandas, elle guettait. Mais la paisible demeure dormait et rien de suspect ne s'y passait. Elle se hasarda à sortir, y réussit sans attirer l'attention se cacha dans des anfractuosités de la falaise, de manière à surveiller tout à la fois la villa et la mer. Une semaine s'écoula.

La septième nuit, vers onze heures aors que, épuisée de fatigue, elle allait céder au sommeil, et que sa tête languissante se posait, déjà sur une pierre, ses yeux, tout à coup, se rouvrirent devant un spectacle imprévu et qui avait quelque chose de surnaturel.

Comme si la foudre se fût abattue soudain sur la villa, des étincelles y craquaient, et Clarisse s'attendait à voir sortir des flammes.

Mais la maison dormait. Seule, en un coin du toit en pigeonnier, vibrait la vie électrique, par laquelle une intelligence lointaine.

—La télégraphie sans fil! murmura Clarisse, le coeur battant à lui faire mal.

Et elle reporta son regard vers la mer.

Mais sur l'immense étendue elle ne surprit rien. Et ayant tourné la tête vers la villa, elle n'aperçut plus que la masse sombre et morne des bâtiments. Seules rayonnaient les vitres des grandes baies de son pavillon que caressait la froide lumière de la lune. Et elle se demanda — comme une autre nuit Silvère — si elle avait vraiment vu et si elle n'avait pas été le jouet de son imagination en une minute de demi-sommeil. Le sommeil, elle ne le craignait plus. Elle ne bougea pas de son poste, immobile. Deux heures s'écoulèrent. Sous ses pieds, à quarante ou cinquante mètres, le flot clapotait doucement dans les roches. En face, des îlots faisaient des taches d'ombres sur l'Océan.

Tout à coup, semblant se détacher de la falaise elle-même, comme si auparavant il eût fait corps avec elle, un canot apparut, balancé dans les remous d'écume produits par les courtes lames qui se brisaient sur les roches. Barque légère, étroite, qui fila rapide sous la poussée de deux avirons maniés par des bras vigoureux. Un seul homme la montait, enveloppé de la tête aux pieds par un caoutchouc très ample, dont le capuchon était rabattu sur son front. Le regard ardent de Clarisse enveloppa cet homme. Mais elle ne le reconnut point... Pourtant, son coeur se déciancha de nouveau et battit plus fort... L'instinct l'avertissait...

Le canot s'éloignait dans la direction d'un des petits îlots parsemés au long de la côte. Il s'amincissait progressivement, devenait pareil à une coquille de noix. Les yeux de la jeune femme acquéraient une acuité extraordinaire...

Le canot fit quelques embardées, puis se rapprocha insensiblement de la falaise, car Clarisse l'aperçut plus distinctement et le point imperceptible qu'il faisait sur mer grossissait. Puis, il s'arrêta, disparut dans l'obscurité projetée. Rien de tout cela n'aurait dû paraître étrange à Clarisse. Cependant, son attention devint fiévreuse... C'est qu'en ce même instant un autre spectacle l'attirait... Les flots calmes, devant l'îlot, semblèrent bouillonner et une ombre énorme, pareille à quelque poisson monstrueux, se souleva lentement, s'allongea, surgit enfin tout entière, au ras de l'eau. Des silhouettes s'agitèrent, et le monstre s'exhiba enfin, trapu, formidable, dans toute son armature.

Clarisse frissonna en murmurant:

—Un sous-marin!

Et à coup sûr un sous-marin allemand. Les silhouettes, qui s'étaient agitées un moment sur le pont, s'abîmèrent dans l'intérieur. Il n'en resta qu'une, haute, droite, immobile. Le vent du large, qui se levait avec l'heure du reflux, faisait claquer à grands coups contre ses jambes les pans de sa longue capote noire.

Contre le flanc du pirate un canot venait de se ranger.

L'homme qui le montait grimpa lestement sur le pont.

Et il y eut ainsi, sous les yeux de Clarisse, cachée dans les roches, deux silhouettes sombres qui longtemps, longtemps, s'entretinrent dans la nuit. La lumière de la lune peu à peu s'éteignait. Les ténèbres s'étendaient sur l'Océan. Encore quelques minutes, et les deux hommes, et le sous-marin, et le canot

52

qui dansait à son flanc, tout cela disparaîtrait. Mais la jeune femme en retiendrait une vision très nette: la visite d'une haute stature de chef, comme figée dans l'attitude d'un homme qui écoutait avec une extrême attention; la vision de cet autre, plus petit, mais large, trapu, et qui semblait énorme, dans son manteau de mer; et surtout la vision de certains gestes de cet homme, des gestes familiers à Clarisse, par exemple le bras levé et très haut et qui s'abaissait rudement comme pour accentuer des paroles, donner plus de force à une argumentation.

Le geste habituel de Jean Léridan...

Elle resta, se cacha, se fit toute petite...

Il faudrait bien que Léridan, si c'était lui, remontât la falaise, sans doute très loin de là, car ici elle était à pic, et rentrât à la villa. Dès lors, ce serait la certitude.

Elle attendit... Des heures... L'aube allait naître... Il lui fallut rentrer, si elle ne voulait pas courir le risque d'être surprise... Un peu de brouillard se leva sur l'océan. Depuis longtemps le sous-marin avait dû plonger ou s'éloigner; depuis longtemps le canot avait dû regagner son refuge mystérieux dans les roches. Et elle n'avait entendu, autour d'elle, aucun bruit de pas... Et la villa, toujours paisible, dormait... Si Jean Léridan s'y trouvait, après sa criminelle entrevue nocturne, c'est qu'il se servait, pour sortir et rentrer, de chemins inconnus de tous... qui lui assuraient l'impunité.

Elle put regagner son appartement sans encombres.

Etait-il possible qu'un soupçon planât sur cette demeure? Que des crimes affreux s'y préparassent? Cet homme! entrevu, deviné, était-ce bien Léridan, enfin?

Elle venait à peine de se jeter, harassée, sur son lit, s'abandonnant à une lourde, invincible torpeur, qu'elle se réveillait en sursaut, au ronflement de moteur d'une auto qui démarrait... Elle courut à la fenêtre... Léridan partait... Elle ne se recoucha pas...

Une pensée obstinée dominait sa fatigue: savoir!

Le départ de son mari lui laissait des heures de liberté... elle en profiterait... Le soleil était à peine au-dessus de l'horizon... Les gens de la villa en avaient encore pour longtemps avant de donner signe d'éveil... Plus tard, lorsqu'ils empliraient la maison des allées et venues de leur besogne quotidienne, il ne serait plus temps... elle se heurterait à leur curiosité et à leurs commentaires... Or, ces gens elle les connaissait à peine... Ils avaient été choisis par Léridan... elle sentait leur inimitié dans leurs regard et leur façon d'obéir... Des ennemis, des espions l'entouraient.

Doucement, d'un pied menu qui glissait sans le moindre bruit, elle se dirigea vers l'appartement que Léridan s'était réservé. Comme si la vie de cet homme se fût passée au grand jour et sans crainte, toutes les portes étaient restées ouvertes.

Et les clés étaient — avec une sorte d'ostentation — sur tous les meubles.

Ou cela voulait dire: "Je n'ai rien à cacher!" ou cela signifiait: "J'ai pris toutes mes précautions ailleurs."

Des lettres traînaient sur le bureau, les unes de fournisseurs ou d'hommes d'affaires, les autres de Léridan à des correspondants qui étaient inconnus à Clarisse.

Elle ne s'y attarda point, monta au pigeonnier en passant devant la chambre de Silvère. Là, elle écouta, mais n'entendit aucun bruit. Le pigeonnier — ou plutôt la partie de la villa qu'on appelait ainsi—avait sa porte fermée au loquet seulement.

Elle entra dans une salle étroite nue qui semblait abandonnée, et même délabrée, car par des ouvertures du toit en ardoises on arecevait des pans de ciel bleu. C'était de là qu'étaient parties les étincelles. Nulle trace d'incendie. Elle chercha les antennes conductrices d'électricité d'un poste de télégraphie sans fil. Il n'y en avait pas. Il ne se trouvait là qu'un appareil étrange, dû sans doute à l'ingéniosité de son mari, édifié au moyen d'une cage en fil de fer suspendue dans le vide et dont elle ne put deviner l'utilité. Aucun récepteur. Rien, en dehors de cette cage, qui fît soupçonner l'existence d'un secret.

Clarisse ne poussa pas plus loin ses recherches dans la maison, convaincue que si Léridan était coupable, il se gardait bien et avait tout prévu. Il revint vers midi, passa le reste de la journée dans son cabine. Le soir venu, après dîner, sans avoir échangé un mot avec sa femme, il remonta chez lui. La nuit, il la passa en mer.

Deux nuits après, de la roche de la falaise dont elle avait fait son observatoire, par le même temps calme et lumineux, elle aperçut la barque qui se détachait de terre, sous ses pieds, gagnait l'îlot, montée par un seul rameur. Et le sous-marin émergea mystérieusement, pour une nouvelle entrevue entre les deux hommes.

Cette fois, Clarisse n'attendit pas. Elle alla se poster près de la villa, dans un hangar où étaient remisés un tracteur automobile et des instruments de culture. De là, en toute sécurité et sans crainte d'être vue, elle pouvait guetter la rentrée de son mari.

Elle le guetta jusqu'au jour. Le jour vint. Elle rentra par une porte de service dont elle avait une double clef et, en passant devant la chambre de Léridan, elle aperçut de la lumière par la porte entrebâillée.

Elle entendit Léridan qui marchait et qui toussait.

Puis elle l'entendit qui se jetait lourdement sur son lit..

La lumière s'éteignit, et instantanément ce fut le silence.

Donc, Léridan, pour gagner le rivage, ne traversait pas le coin de la lande qui s'étendait devant la maison.

Sortie et rentrée se faisaient sans quitter la villa.

Il n'y avait plus de doute possible.

Et ce ne pouvait être que par les caves !

Les nuits suivantes, Clarisse ne

53

aventure nocturne...

Léridan avait tout remarqué... Il ne s'en était point ému... et il avait souri...

. . . . . .

Dans l'après-midi, alors qu'étendue et sommeillante sur sa chaise longue, son rêve demi-éveillé lui retraçant le cauchemar qu'elle avait vécu, un léger bruit lui fit tourner la tête vers la porte.

Son mari venait d'entrer.

—Je vous croyais endormie... j'avais hâte de prendre de vos nouvelles...

—Je suis aujourd'hui ce que j'étais hier, ni plus ni moins souffrante.

—Excusez-moi, Clarisse... Ce matin, vous m'avez effrayé...

—Je vous sais gré... mais vous n'avez pas l'habitude de vous inquiéter à ce point.

Il ne répondit rien. Il avait pris place auprès d'elle.

Elle évitait de le regarder. L'effroi, l'horreur, la profondeur de l'abîme où elle se sentait tomber, tout cela faisait d'elle une pauvre créature misérable et sans force.

Et malgré tout, malgré la certitude, elle voulait douter encore!...

Douter!!

On eût dit qu'il avait résolu de lui enlever toute incertitude...

—J'espère que vous ne recommencerez plus votre folle équipée de cette nuit? Cela pourrait donner sur nous d'étranges soupçons à nos gens... Ou alors, habillez-vous de façon à résister à l'eau qui suinte des roches, à la boue sablonneuse que vous frôlerez aux épaules, aux aspérités des pierres qui fendraient le cuir léger de vos chaussures... Et surtout armez-vous de courage pour ne point, en rentrant, défaillir sur votre lit.

Elle se vit découverte. Ou il l'avait surprise cette nuit. Ou bien il la devinait.

—J'ai vu, dit-elle... j'ai vu quelque chose d'affreux...

—Je sais, fit-il sèchement, je sais ce que vous avez vu... Epargnez-vous la peine de me le rappeler... J'ai nettement distingué votre silhouette élégante, contre la falaise, à la sortie de la fissure que vous aviez suivie depuis les caves.

—Ainsi, vous n'essayez même pas de nier?

—Non... Voici bientôt deux ans que j'attends ce jour enfin venu, je vous le répète...

Et tout à coup, étaient devant Clarisse une grande carte marine:

—Les cargos qui viennent d'Angleterre se centralisent chez nous, à Brest, à Cherbourg, au Havre ou à Boulogne et, par convois on les dirige ensuite sur différents ports. Vers ces mêmes ports convergent également les navires venant d'Amérique ou d'ailleurs. Et leur mission de ravitaillement accomplie, ils s'en retournent, naturellement, dans leurs pays respectifs. Jusqu'à présent, la guerre sous-marine inaugurée par les Allemands étant toute récente, puisqu'elle ne date guère que de quatre mois, le service de protection de ces convois est assez mal assuré par quelques chalutiers armés en hâte, ou des canonnières à faible tirant d'eau, mais qui tiennent admirablement la mer. De jour et de nuit les convois escortés gagnent leurs ports de destination, arrivent, repartent, faisant ainsi entre la France, l'Angleterre et l'Amérique une chaîne sans fin. C'est parmi ces convois et parmi les convoyeurs que les sous-marins taillent leur sinistre besogne. Avant six mois, la flotte marchande de l'Angleterre n'existera plus et, s'il le faut, pour hâter la fin de la guerre, les sous-marins s'attaqueront à la flotte américaine.

La lutte est inégale entre le chasseur qui attaque et le gibier qui ne peut se défendre... Les torpillages sont fréquents, et particulièrement sur notre côte... Le "Phare de la Manche," que vous lisez, ne peut, par ordre, vous les signaler tous... On les connaît pourtant à la longue. Les rescapés parlent... et quand il n'y a pas de rescapés l'éloquence des morts est encore plus formidable... Il n'y a aucun doute que les pirates boches possèdent, sur le littoral, les moyens de se ravitailler, et de se renseigner... Ils ont des complices, un peu partout...

—Vous, entre autres, n'est-ce pas? Il s'inclina, ironique :

—Avez-vous oublié que je ne suis pas Français? Et que je vous ai laissé le choix, jadis...

—C'est infâme... et vous connaissez le sort qui vous attend...

—Peut-être, mais n'oubliez pas non plus que c'est vous qui l'avez voulu! Quand à être traîné par vous, je ne le crois pas, quelle que soit votre indignation... Vous êtes ma femme et vous portez mon nom... Vous hésiterez... Je suis bien tranquille...

Elle murmura en passant sa main tremblante sur son front moite :

—Des victimes! Des victimes innombrables....

Il haussa les épaules.

—C'est la guerre. On ne fait pas d'omelettes sans casser des oeufs.

—Et je serait complice... Oh! mon Dieu, complice de ces crimes...

—Mieux que complice, car c'est vous qui les ordonnez... Je vais vous en montrer la preuve... Cela vous fera réfléchir...

Il appuya l'index sur un point de la carte entre les îlots et les falaises que l'on appelle le Nez de Jobourg et les Huquets, au sud-ouest des Basses-Saint-Gile et des Calenfriers... Elle suivit le geste des yeux, machinalement, mais elle ne voyait rien.

—Demain, à deux heures, un convoi des plus importants et des plus précieux, car il apporte des milliers de tonnes de farine et d'acier, c'est-à-dire du pain et des armes, passera exactement au point que je vous indique.

Tout près de là, vers les Huquets, son doigt indiqua un autre point.

—Depuis huit jours, un sous-marin est là, guettant sa proie invisible et formidable... La proie viendra s'offrir d'elle-même et sans défiance... Demain, à deux heures, j'ai dit...

Il replia la carte tranquillement et la mit dans sa poche. Il ne semblait pas plus ému que s'il avait dit une banalité quelconque sur le temps ou sur l'état de la mer.

—Le pirate attendra cette nuit les derniers renseignements que je lui ai promis... Je l'ai laissé dans l'incertitude exprès pour donner au convoi et à tant de malheureux voué convoi et à tant de malheureux voués à une mort certaine une chance de s'échapper.

Cette chance elle est entre vos mains. C'est vous. Clarisse, qui en disposerez... Un mot de vous peut sauver ces pauvres gens... Un mot de vous peut les perdre.... Vous êtes la toute-puissance maîtresse de ces vies chancelantes qui tomberont ou qui se redresseront, selon que vous l'aurez voulu.

Il s'arrêta, ému sans doute, au fond, de sa passion pour cette femme, avant de lui proposer les conditions de son marché monstrueux.

—Je vous aime... Je vous aime plus ardemment que jamais... et, après avoir été ma femme, vous vous refusez à moi, depuis près de deux ans... Je ne vous ai pas fait de reproches. Je me suis tu. J'attendais... Aujourd'hui, j'ordonne... Et voici ma volonté... Ou vous redeviendrez ce que j'ai le droit d'exiger que vous deveniez ma femme... aimante et tendre, et vous me rendrez votre coeur et votre personne... et en ce cas, le crime qui se prépare là-bas n'aura pas lieu... Les renseignements que l'on attend de moi, je ne les enverrai pas, ou, si j'en envoie, ils seront faux... et vous aurez ainsi sauvé d'une horrible mort des vies innocentes... Et toute complicité de ma part cessera avec l'ennemi de votre pays... Et nous irons attendre en Espagne la fin de la guerre, afin d'échapper aux représailles que les pirates ne manqueront pas d'exercer contre moi en me dénonçant, pour me châtier de ma défection... Et je vous jure, Clarisse, par toute ma passion pour vous, par tout le désir que j'ai de vous, que jamais plus vous n'aurez à vous plaindre de moi... Vous avez bien compris?

Elle écoutait, toute pâle, saisie d'épouvante.

Il poursuit:

—Ou bien, si vous refusez, si vous avez résolu que je ne serais jamais plus pour vous qu'un étranger dont le contact, le regard et la parole vous font horreur, par votre faute, Clarisse, par votre faute, par votre très grande faute, le destin de ces malheureux s'accomplira... Le pirate sera averti de la position exacte du convoi... il tombera sur lui comme la foudre... et sur vous, Clarisse, sur vous autant et non moins que sur moi rejaillira le sang de ces victimes.

Elle eut un vague geste des mains ouvertes, pour écarter la vision de ce spectacle de carnage, puis elle se voila les yeux.

Implorer ce misérabel, elle n'y songea pas. Elle savait que la décision qu'il avait prise était irrévocable. L'abîme s'ouvrait, effrayant.

Il s'inclina devant elle:

—Ne vous pressez pas de me répondre. Vous avez jusqu'au milieu de la nuit pour réfléchir et pour vous décider... Je suis sûr que vos réflexions amèneront votre consentement. Contre tant de vies qui dépendent de vous, le sacrifice et l'abandon de votre jolie personne ne peuvent entrer en balance... Prenez votre temps... Le commandant du sousmarin U-130, que j'ai dencontré souvent à Athènes, est un ami... Si votre décision se faisait attendre audelà de cette nuit, il se pourrait que j'obtinse de lui, à la dernière minute, la remise à un autre jour de son attaque... en pleine exécution... Toutefois, ce qui est possible n'est pas certain... N'y comptez pas trop... Les Boches sont comme les bêtes fauves... l'odeur du sang les grise... Le premier coup de canon tiré, je craindrais qu'il ne fût trop tard... Adieu, Clarisse, vous me reverrez ce soir...

Elle ne s'aperçut pas qu'il était parti! Depuis longtemps elle ne l'écoutait plus.

Alors commencèrent pour la pauvre femme des heures inexorables. C'était un marché farouche et une situation sans issue.

Céder au désir de l'homme, et elle était infâme, ravalée au rang des pires créatures, avilie devant elle-même, devant le souvenir de Valentin; céder à ce maudit, qui avait assassiné Calentin et qui l'avait déshonoré par cette mort même, voilà ce qu'on lui demandait et à quoi elle ne se soumettrait jamais.

Ne pas céder, c'était faire acte de trahison envers la France, envers l'humanité, c'était envoyer à la mort des centaines de vies innocentes.

Et ce qui rendait pour elle la situation plus tragique et affolante encore, céder ou ne pas céder, dans l'un et dans l'autre cas, c'était se faire la complice de Léridan.

Complice du meurtre de Valentin, complice des crimes du pirate.

Des projets sanglants lui traversèrent l'esprit: tuer cet homme. Hélas! il devait être sur ses gardes... Que pouvait sa faiblesse?...

Une tentative inutile qui avorterait à son premier élan !... Et l'abîme, sous ses pieds, se ferait plus profond...

Les heures inexorables s'écoulèrent et elle souhaita de devenir folle, mais la folie ne vient pas

54

Là, il s'enferma avec elle... Et sans un mot, il se livra tout à coup à certains préparatifs bizarres qu'elle suivit d'un oeil hébété... Sous l'auvent du toit apparurent des antennes qui se repliaient le long des poutrelles et qui alors ne présentaient plus que l'aspect de fils inoffensifs... Elle comprit le rôle attribué à cette sorte de cage grillacée qui pendait à la voûte. En même temps surgissaient d'une cachette dissimulée dans le plancher, le récepteur dont il se coiffa, raccordant ses fils tendus vers toute conversation des ondes aériennes... L'appareil d'émission avait sa dynamo qui prenait son courant dans l'électricité de la villa. Et sous les doigts de Léridan se trouva, comme par enchantement, le manipulateur Morse. Il était prêt à interroger et prêt à répondre. Et ainsi, sa forte tête coiffée du casque, ses rides en éventail creusées à son front, les yeux impitoyables, en cette salle nue et triste, il ressemblait à je ne sais quel bourreau s'activant à mettre la dernière main à quelque torture inconnue des temps nouveaux. A peine avait-il raccordé les fils et coiffé le récepteur que des étincelles crépitèrent entre les rouleaux du morse. Et la demi-obscurité qui régnait dans le pigeonnier, elles se voyaient nettement, de même que, par des temps humides, elles peuvent s'apercevoir, la nuit, au long de l'antenne elle-même. C'est ainsi que Silvère avait, sans le comprendre, surpris ce phénomène, en venant à la villa. C'est ainsi que, quelques jours auparavant, Clarisse dans une de ses sorties nocturnes, en avait été surprise. Léridan écouta, un instant, le crissement rapide des traits qui se déroulaient avec de courtes pauses et qui signifient des mots. Mais le radio qu'il interceptait là ne l'intéressait pas sans doute car il y parut indifférent.

Il se tourna vers Clarisse :

—Avez-vous réfléchi ?

—Pour réfléchir, il faut être calme... Et comment pourrais-je réfléchir, en face de l'épouvantable menace que vous me faites ?

—Cela veut dire que vous n'êtes pas prête à empêcher le crime qui se prépare ?

—Pourquoi m'avez-vous conduite ici ?

—Pour que vous soyez, même de si loin, témoin de ce qui va se passer... pour qu'aucun détail ne vous échappe... Et grâce à moi, grâce à ces appareils, rien ne vous échappera. Vous en jugerez vous-même tout à l'heure... Vous assisterez, sans en rien perdre, à toutes les angoisses qui seront votre oeuvre aussi... car le crime que je commets, vous en avez votre part...

—Prenez ma vie... mais épargnez-moi cette torture...

—Cédez ! ! Votre beauté contre toutes ces vies innocentes...

—Non !..

—Comme il vous plaira...

Il eut un geste d'apparente insouciance.

On eût dit qu'il devenait indifférent à la détermination de Clarisse.

Pourtant les rides en éventail de son front se rapprochèrent, se firent plus profondes, indice de la sourde rage qui lui rongeait le coeur... Peut-être n'avait-il pas prévu pareille révolte... Peut-être avait-il compté sur une faiblesse...

Peut-être, car il dit:

—Je suis curieux de savoir jusqu'où ira votre force de résistance...

—Ah! le misérable! murmura-t-elle en se tordant les mains.

Il l'entendit et sourit:

—Ne vous ai-je pas dit également, certain jour, à la terrasse des Merisiers, que j'aurais raison de vous par la terreur...

Les yeux de Clarisse s'affolèrent. Elle s'était assise sur une chaise de paille. Sur une autre chaise, devant une caisse de bois sur laquelle reposaient les appareils, Léridan lui-même avait pris place. Il lui parlait parfois en se penchant vers elle, tantôt en lui tournant le dos et sans la regarder. Le buste affaissé, la tête vacillante sur sa poitrine, Clarisse avait les mains jointes serrées entre ses genoux. Elle était glacée Ses dents crissaient dans les mouvements nerveux et brusques qui la secouaient toute. Et alors son regard se révulsait... Une fois, elle se mit à considérer fixement le cou de cet homme, cette nuque aux muscles saillants, avec l'idée d'y planter ses doigts et de serrer, serrer...

Hélas! que pouvait-elle ?

III

Le convoi

Le convoi était composé d'une dizaine de cargos en tête desquels marchait un admirable cinq-mâts, la "Ville-de-Fécamp", venant de Bilbao. La traversée avait eu lieu sans encombres Aucun sous-marin n'avait été signalé. A cette époque encore, il était assez rare que les navires se réunissent en convoi: ils marchaient isolés. Celui-là s'en venait sous la protection de deux chalutiers inoffensifs, dont les canons légers apparaissaient plutôt comme des épouvantails aux mouettes et aux goélands. Ce ne fut qu'à la fin de l'année que la défense maritime s'organisa et commença de produire son effet. Pendant six ou huit mois les pirates boches purent se croire les maîtres incontestés de la mer. Et vraiment ils le furent.

Bien que le temps eût été très beau, le convoi était en retard sur son horaire. Il y avait là, en effet, des bateaux de vitesses différentes, quelques-uns étaient de vieux cargos qui, depuis belle lurette, avaient gagné leur droit d'être désarmés et ne tenaient plus la mer que par des prodiges d'équilibre obstiné, tandis que deux ou trois autres, pour ne point disperser le convoi dans un désordre dangereux, diminuaient au contraire leur vitesse. Déjà, cependant, tous observaient une certaine discipline de marche qu'indiquaient, surveillaient et corrigeaient les signaux partant des chalutiers. Marche et évolutions en zig-zag variant sans cesse dans des angles convenus afin d'offrir aux pirates le moins de chances possibles de placer leurs torpilles.

Les vigies, à leur poste, n'apercevaient aucun objet, aucune épave suspecte, sur les flots calmes à peine remués par une légère brise venant de l'ouest.

Lorsque, sur la "Ville-de-Fécamp", du haut du misaine, une voix jeta tout à coup:

—Périscope, 800 mètres, par tribord avant!

En même temps, le périscope venait d'être vu par les navires d'escorte. Les petits canons tirèrent avec rage.

En un clin d'oeil le convoi se dispersa comme une volée de moineaux.

Mais une explosion sourde, éclata, dans un remous énorme de vagues soulevées. Un des chalutiers, coupé en deux par une torpille, coula en une minute et demie, avant d'avoir pu mettre les embarcations à la mer.

Un cargo recueillit les rares survivants de l'équipage.

Une seconde explosion... Un autre remous violent... Frappé dans son étrave, le deuxième chalutier s'inclina de l'avant, piquant le nez dans la mer et sembla se débattre comme un oiseau dont le cou eût été serré dans un piège. Son petit canon, inutile, ne menaça plus rien. Les lames s'engouffrèrent et il coula lentement.

Alors, le monstre sous-marin se souleva hors de l'eau. Le capot s'ouvrit. Automatiquement, un canon de 105 développa son tube et se mit en batterie. En même temps, le pont se couvrit de matelots.

De la villa de la Falaise, les deux explosions lointaines avaient été perçues.

Léridan se tourna vers Clarisse:

—Deux torpilles! dit-il froidement. Voici le premier acte du drame. Il se passe à sept milles de nous... onze kilomètres... Les deux coups ont dû couler les navires escorteurs. Je vais entendre les convois appelant à l'aide... L'aide viendra trop tard...

Il se tut, puis vivement :

—Et tenez! le sans-fil appelle...

Le "cri" lointain crépitait sur l'antenne et se manifestait au morse par des étincelles violettes qui se multipliaient en affolement. Et il y avait quelque chose d'infiniment émouvant et déconcertant dans cette émission, du fond de l'horizon tragique, jusqu'en ce coin de terre tranquille, de la pensée et des derniers espoirs de ceux qui allaient mourir.

Il traduisit sans hésiter, familier avec ces manipulations:

"Convoi attaqué par 28°4m de longitude ouest et 49°36m latitude nord. Bateaux d'escorte torpillés... S. O. S..."

S. O. S., l'appel sinistre du désespoir, l'appel des angoisses suprêmes, qui tant de fois depuis quatre années a parcouru l'immensité des océans :

—Venez à notre secours !

Terrifiée, Clarisse sentait la folie battre à son cerveau.

Comprenait-elle même encore ce qui se passait, et ce qu'on lui disait ?

Des détonations arrivèrent, fréquentes, caractéristiques.

Et, laconique, Jean Léridan expliqua:

—Le canon du sous-marin !

Maintenant le pirate n'avait plus besoin de ses torpilles. C'était à coups de canon que la destruction et le carnage se poursuivaient.

—N'oubliez pas Clarisse, qu'il me serait facile de me mettre en communication avec le sous-marin... N'oubliez pas que le commandant est mon ami et qu'il m'a des obligations... J'ai sa promesse formelle. D'un mot, je puis suspendre le combat... Mais ce mot dépend de vous... Voulez-vous m'aimer et vous laisser aimer ?

Un silence... Il n'était pas certain qu'elle eût entendu.

—Comme il vous plaira ! dit-il.

Il y avait une pause dans la bataille... Là-bas, des naufragés se débattaient, hurlaient des imprécations contre les barbares sans pitié... puis les cris s'étouffaient dans un déglutissement et les corps s'engloutissaient... Là-bas, de pauvres gens tentaient de s'échapper sur des canots et le pirate coulait les canots... et à coups de revolver il achevait ceux qui se cramponnaient aux épaves.

Léridan eut un rire silencieux.

—Ah ! voici qui va devenir plus intéressant pour vous, Clarisse... Je vais vous faire suivre mot pour mot ce qui se passe et vous allez pouvoir vous rendre compte.

Il écoutait, traduisait au fur et à mesure :

—Le cinq-mâts, la "Ville-de-Fécamp", est attaqué... Il appelle... Ecoutez !

"—Sommes attaqués par un "sous-marin... Position: 49o 36 la-"titude nord, 2o 04 longitude "ouest."

—Son appel est entendu. On répond quelque part, de quelque navire encore invisible:

"—Canonnière l' "Impétueuse" "arrive... Tenez-nous au courant...

"—Hâtez-vous ! Nous avons des "avaries graves... Sous-marin se "rapproche, ses obus touchent à "tous coups...

"—Indiquez position du sous-"marin par rapport à nous...

"—Sous-marin à bâbord... Nous "sommes entre vous et lui... Il veut "qu'il veut en finir au plus vite et "il se prépare à nous lancer une tor-"pille...

Et il traduisit: c'était l' "Impétueuse" qui interrogeait:

"Pouvez-vous parler encore?...

"Parlez sans interruption...

"—Manoeuvrez-vous encore ?

"—Oui... encore... mais lourde-"ment... Je fais jeter à la mer le "grand mât d'artimon... Nous don-"nons fortement de la bande... Tou-"t'équipage est aux pompes... Pres-"sez-vous !...

"—Tenez bon !... Nous marchons "à 800 tours... Pouvez-vous tenir ?

"—Oui... Nous n'avons pas perdu "tout espoir, mais, vite, vite... Ah ! "il vient de lancer sa torpille... Elle "arrive en plein sur nous... Nous "sommes perdus !..."

Un silence... Une interruption...

Pendant quelques secondes, les deux nav

LES PLUS BELLES FEMMES

de l'histoire ont été ces superbes créatures avec de magnifiques physiques. Un pauvre physique ruinera le plus beau visage. Mais un physique bien développé rachètera all traits les plus ordinaires. Toutes les femmes peuvent avoir l'allure et le charme qu'elles convoitent à bon droit. Le traitement français **Corsine**, découvert par Mme Thoru apportera de belles lignes aux physiques les plus maigres.

Un simple traitement domestique de développement du buste, garanti augmenter le buste de six pouces et remplir tous les creux du cou et de l'estomac. Employé par les favorites de la société et du théâtre depuis vingt ans. Détails complets envoyés **gratuitement** dans le magnifique livre de Mme Thora—sous enveloppe ordinaire. Demandez-le—**aujourd'hui**. Toutes les lettres **strictement** confidentielles—et les réponses faites par des femmes.

Pour la commodité de nos clients des Etats-Unis, nous avons une agence en ce pays.

Commencez ce traitement—**de suite** et rendez-vous belle.

MADAME THORA CO. DEPT A, TORONTO, ONT

CHEVAUX ET AUTOMOBILES CAUSE D'ACCIDENTS

Drummondville, 14—Deux chevaux pris de peur ont causé toute une sensation en plein quartier des affaires alors qu'ils firent une course rapide sur le trottoir, en face de l'édifice de la Banque Molson. Plusieurs enfants y jouaient à ce moment; par un heureux hasard un seul a été blessé, un bambin de quatre ans, fils de M. Charles Labonté. On l'a transporté chez lui inconscient; on nous dit que sa vie est en danger.

—Un autre accident, non moins grave, s'est produit, hier soir, à l'entrée de la ville, sur la route de St-Germain quand l'auto de M. J. T. Courchesne est venu en collision avec une voiture conduite par M. L. A. Ferland, marchand de cette ville. La voiture a été mise en pièce et ce n'est que par miracle que M. Ferland a échappé à la mort. Il a été transporté chez lui privé de connaissance. On dit que l'auto qui a causé l'accident ne portait pas de lumière.

REDDITION DES DERNIERS CUIRASSES ALLEMANDS

LONDRES, 8 — Les cuirassés allemands "Nassau" et "Ostfriesland" ont jeté l'ancre, hier, devant l'estuaire de la Forth. Cette manoeuvre constitue le début de la reddition des dernières unités de la flotte allemande, conformément au traité de Versailles.

L'"Ostfriesland" sera remis au gouvernement américain et l'amiraute n'attend plus que les instructions de Washington pour fixer la date de son appareillage pour l'Amérique.

LE NOUVEAU CABINET TURC

CONSTANTINOPLE, 7 — Un nouveau ministère a été formé avec Damad Ferid Pacha comme grand vizir et ministre des affaires étrangères ; Rechid Bey comme ministre de l'Intérieur ; Mahmed Saïd Pacha comme ministre de la Guerre, per interim' et Ruchudi Effendi comme ministre de la Justice.

L'ASSAILLANT DE MME FOURMANOIR EST COUPABLE

Les jurés après une heure et demie de délibération rendent ce verdict.

LE DRAME

Aux Assises, vendredi, on a continué le procès de Louis Christophe, accusé de vol sur la personne de Mme Alice Fourmanoir. Le prévenu fut déclaré coupable après une heure et demie de délibération par les jurés.

Au terme de novembre dernier, Louis Christophe a subi son procès devant les Assises Criminelles pour la même offense, mais les jurés ne s'étant pas accordés, il lui fut accordé un nouveau procès dont nous connaisons les résultats.

Un seul témoin restait à entendre à la séance d'hier après-midi, et dès que l'honorable juge Désy fut monté sur le banc, il fut appelé. C'était un nommé Roméo Carré qui purge actuellement une sentence à la prison de Bordeaux. Interrogé par Me D. A. Lafortune, procureur de la Couronne, il déclara que l'accusé, avec qui il avait fait un stage à l'hôpital de la prison, lui aurait déclaré à maintes reprises qu'il attendait son procès sur une accusation dont il était innocent. "Christophe, ajouta le témoin, n'a jamais voulu me dire quelle était l'accusation qui pesait sur lui.'

Carré fut le dernier témoin de la Couronne et la défense, représentée par Me R. L. Calder, n'offrit aucun témoignage, mais il fit un très énergique plaidoyer pour démontrer l'innocence de son client. Il reproche à la police un manque flagrant de flair et d'activité en n'arrêtant pas les autres membres de la bande de cambrioleurs dont Christophe, d'après la plaignante, faisait partie.

Me Lafortune, procureur général, dit que la plaignante, Mme Alice Fourmanoir, ressentait encore les effets de l'attentat dont elle fut la victime, est venue dans la boite, raconter fidèlement, la scène tragique survenue à son domicile dans la nuit du 9 au 10 juin dernier. Elle jure positivement reconnaître l'accusé comme celui qui lui appliqua un baillon sur la bouche et la menaçait d'un revolver.

D5un autre côté son serviteur M. Malingré jure à son tour, lui aussi, que c'est bien l'accusé qui lui a applique un baillon et a aidé les autres individus à le ligoter solidement, afin qu'il ne puisse secourir sa maitresse.

Ces deux témoignages n'ont pas été contredits par les témoins de la défense. L'accusé lui-même n'a pas voulu témoigner d'une façon contradictoire, et s'est abstenu complètement de parler pour se défendre ou nier les assertions faites contre lui.

L'EX-KAISER MIEUX GARDE QUE JAMAIS

ON NE LE LAISSE GUERE CIRCULER.

(Presse Associée Canadienne)

AMERONGEN, 8. — La duchesse de Brunswick, fille de l'ancien empereur Guillaume, qui était venue passer la vacance de Pâques chez ses parents, est reparti hier, pour l'Allemagne.

L'ancien empereur n'obtient la permission de quitter son château que lorsque il y a nécessité pressante. Il ne s'est rendu à Doorn qu'une fois depuis le coup d'état de Kapp.

Il lui a été interdit de faire le tour du propriétaire à sa nouvelle résidence, en compagnie de sa fille et de son beau-fils, durant leur séjour.

Les gardes militaires aux alentours du château n'ont pas été réduits.

LA LIGUE DES NATIONS ET L'ARMENIE

LE CONSEIL EXECUTIF SIEGE AUJOURD'HUI.

(Presse Associée Canadienne)

PARIS, 9.—Le conseil exécutif de la Ligue des nations a siégé ici, ce matin. Il se réunira de nouveau cet après-midi. L'ordre du jour comprend la question de la discussion de la question des mandats de la Ligue pour l'Arménie; la protection des nationalités minoritaires en Turquie, la règlementation des élections municipales de Dantzig et le rapatriement des prisonniers de guerre en Sibérie.

SANTE ET BONHEUR POUR LES ENFANTS

Tout enfant—qu'il soit pauvre ou riche—a droit à la santé et au bonheur. La santé est la chose principale et il n'y a absolument aucun doute qu'un bébé en santé est un bébé heureux. Il est naturel chez un bébé d'être gai et non pas de mauvaise humeur. Seul le bébé malade est maussade. L'enfant en bonne santé est la gaieté d'une maison—c'est un petit être riant, gai et heureux qui fait oublier tous les soucis du ménage. L'enfant malade est tout l'opposé — il est maussade, pleure beaucoup et est une source d'ennuis et de tracas pour la mère. Mères, vos enfants n'ont pas besoin d'être malades. Réglez les petits intestins du bébé, adoucissez son estomac avec un laxatif doux mais complet et bientôt le bébé sera heureux et gai. Des milliers de mamans en ont eu la preuve en faisant usage des Tablettes Baby's Own—chaque dose de ces tablettes contient un sourire. Donnez-les à votre bébé et rendez-les heureux. Les tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou on peut les avoir par la poste à raison de 25 cents la boite de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann.)

SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

L'EUCALYPTOL

est extrait des feuilles et des fleurs de l'eucalyptol, un arbre qui croit en Tasmanie. C'est un des plus puissants antiseptiques connus, et l'un des médicaments qui, avec le Menthol, la Gomme d'Epinette, le Cerisier Sauvage, constitue le

Sirop Gauvin pour le Rhume

Il aseptise les voies respiratoires, détruit les microbes qui s'y sont implantes. Il est employé avec succès dans toutes les affections microbiennes de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS.

"Je fais usage de votre Sirop Gauvin pour le Rhume dans ma famille depuis près de deux ans, et je le trouve supérieur à tous les autres remèdes pour le rhume. Il est inestimable pour soulager très rapidement les accès de toux les plus violents, les enrouements et les irritations de la gorge et des bronches quelque vives qu'elles soient et pour guérir complètement rhumes, bronchites, asthme, grippe et autres affections des voies respiratoires."

(Signé) LEO PAQUETTE,

29 Hilldale Ave., Haverhill, Mass.

Le SIROP GAUVIN POUR LE RHUME est en vente partout à 25c la bouteille.

J. A. E. GAUVIN
Pharmacien-Chimiste
Montréal

LES PILULES ROUGES

LE VRAI REMEDE DE LA FEMME

RHUMATISME ET DEBILITE GENERALE

Les Pilules Rouges m'ont guérie de rhumatisme et de débilité générale; en plus, elles m'ont donné de l'appétit. Autrefois la vie me semblait bien amère et tout me démoralisait. Maintenant la vie me paraît meilleure, aussi je suis toujours gaie; je ne suis plus nerveuse et je dors bien. J'ai fait prendre des Pilules Rouges à mes soeurs et à quelques amies; toutes en ont eu des résultats satisfaisants. Je considère les Pilules Rouges comme le meilleur remède pour la femme; j'en ai constamment chez moi et lorsque je ne me sens pas bien j'en prends quelques boites.—Mlle Rosanna Dufresne, 20, Vanderverken, North Side, Cohoes, N.-Y.

MAL DE DOS

Dans les premières années de mon ménage j'avais bien mauvaise santé. La famille et l'ouvrage m'épuisaient. Un mal de dos étrange m'était survenu et lorsque j'étais couchée je ne pouvais ni bouger ni me lever sans l'aide de quelqu'un. J'ai pris des Pilules Rouges et me sentant mieux après quelques semaines de traitement seulement, ma confiance fut gagnée; j'ai continué de me traiter et je fus bientôt guérie.—Mme Joseph Collerette, 548, rue Lasalle, Montréal.

DEPERISSEMENT

Je suis âgée de quarante-sept ans et suis mère de treize enfants. J'ai été bien éprouvée dans mon ménage par la maladie, la mortalité. Comme je n'étais pas riche, il me fallut travailler plus que mes forces pour arriver à mettre les deux bouts ensemble. Je me sentais dépérir et n'y prêtais pas attention. Un jour ma faiblesse fut extrême; j'étais nerveuse et avait des maux de tête atroces. J'ai eu recours à plusieurs médecins mais aucun ne me fit de bien. Une voisine, qui m'avais maintes fois rendu service, me recommanda les Pilules Rouges que je pris aussitôt. Après quelques semaines le courage m'était revenu. Je persistai dans l'emploi du même remède et je fus guérie tout à fait.—Mme Gédéon Turcotte, 56, 1ère rue, Cohoes, N.-Y.

FAIBLESSE—HEMORRAGIES

Il y a un an j'ai subi une opération et pendant cinq mois ensuite mon état fut lamentable. Il me semblait que j'allais mourir; d'ailleurs je tenais peu à la vie. J'avais des suffocations, des battements de coeur, des hémorragies et toutes sortes de malaises qui accentuaient de plus en plus ma faiblesse et les médecins ne trouvaient rien pour changer mon état qui restait lamentable. Je résolus de prendre des Pilules Rouges et après quelques semaines mes connaissances étaient surprises de me trouver beaucoup mieux. Quelques mois après j'étais très bien.—Mme Wellie Griffin, 767, rue Logan, Montréal.

NERVEUSE ET FAIBLE

J'étais très faible et très nerveuse et cela parce que j'avais commencé bien jeune à travailler dans une manufacture. Le manque d'air m'avait fait beaucoup de tort. Dans l'Almanach du Peuple je lus les témoignages de personnes affligées comme moi, qui s'étaient guéries par les Pilules Rouges. J'ai employé le même remède et je fus à mon tour ramenée à la santé. Aujourd'hui je n'ai pas confiance en d'autre remède et jen'en manque jamais. — Mlle Marie Laporte, 14, Railroad St., North Side, Cohoes, N.-Y.

FORMATION

Je ne saurais trop recommander les Pilules Rouges aux mères de famille pour leurs jeunes filles. Quand j'avais quinze ans, j'étais chétive, faible, souffrais de douleurs dans les côtés et d'une lassitude générale. Ma mère me fit prendre des Pilules Rouges qui me donnèrent des forces. Tout devint normal chez moi et ma santé fut très bonne. J'étais grasse et colorée après un traitement d'environ trois mois.—Mme A. Lewis, 634A, DeGaspé, Montréal.

DOULEURS INTERNES

Je travaillais depuis quelques années dans les manufactures. Mes forces s'affaiblissaient et, à certaines époques j'étais obligée de me mettre au lit à cause d'hémorragies et de douleurs internes. Ma mère, qui prenait des Pilules Rouges, me les recommanda et c'est avec ce remède que j'ai augmenté mes forces et me suis assuré une bonne santé. Je suis mariée maintenant, mère de deux enfants et je me porte bien. — Mme Lorenzo Gagnon, rue Saint-Dominique, Bienville, Québec.

TROP FAIBLE POUR TRAVAILLER

Je suis heureuse que les Pilules Rouges m'aient rendu les forces que des maladies prématurées m'avaient enlevées. J'en étais à ne plus pouvoir travailler; bien des jours je devais rester couchée tant je me sentais faible. avais des vertiges, des palpitations. J'ai été un an dans cet état et à la fin désespérée, je me mis à prendre des Pilules Rouges. Tout de suite la vigueur m'est revenue et aussi la santé. — Mme Michel Robichaud, Sheila, Gloucester, N.-B.

TRISTE A FAIRE PITIE

Je suis d'une constitution délicate. Après mon mariage, mes occupations plus nombreuses augmentèrent ma faiblesse et je fus pendant quatre ans à me trainer. Je devins si nerveuse que le sommeil me manqua presque totalement et je fus triste à faire pitié. Je décidai enfin d'essayer les Pilules Rouges qui m'ont complètement changée, m'ont fortifiée plus que je ne l'aurais jamais espéré, m'ont donné une bonne santé. — Mme Amanda Mercier, 344, rue de la Seine, Saint-Roch, Qué.

PALE — FAIBLE ET CHETIVE

J'étais faible, pâle, chétive et abattue. Des douleurs revenaient à chaque période et me maintenaient dans le même état de faiblesse. On me donnait toutes sortes de soins, me recommandait toutes sortes de précautions, cependant, je souffrais toujours. Ma mère, qui avait déjà employé les Pilules Rouges, pensa un jour que le meilleur moyen de m'assurer force et santé était de me faire prendre ce remède. En effet, les Pilules Rouges m'ont ramenée complètement. — Mlle Anna Jetté, Meyronne, Sask.

GRANDE FAIBLESSE

J'emploie les Pilules Rouges depuis trois ans et je m'en trouve bien. Ayant toujours travaillé sans jamais me reposer, je me suis trouvée un jour très faible. Comme j'avais quatre enfants et aucune aide à la maison je devais forcément négliger bien des choses et cela me fatiguait grandement. Mon beau-père, qui est marchand, me recommanda les Pilules Rouges disant qu'il était certain qu'elles me ramèneraient à la santé. J'en ai donc pris plusieurs boites et je me guérie. — Mme Arthur Massé, 42 Clifton, North Side, Cohoes, N.-Y.

CONVALESCENCE

Les Pilules Rouges m'ont rendu la santé. Je le dis en toute sincérité. Après une typhoide, j'étais tellement affaiblie qu'au bout de six mois je me traînais encore de faiblesse. Mon estomac ne supportait presque rien et j'avais toujours des maux de tête, des douleurs dans tous les membres. J'étais de plus très nerveuse. Les Pilules Rouges que j'ai ensuite employées ont ramené mes forces et m'ont parfaitement rétablie. — Mme E.-N. Cormier, 1195, rue Chabot, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES tous les jours, excepté le dimanche de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE, limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

ROBOL

(TABLETTES)

Nettoie l'intestin paresseux et combat la

CONSTIPATION

Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit, torpeur du foie, etc., etc.

Prix 25c la boite, $1.25 six boites. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée. 274 rue Saint-Denis, Montréal.

55

"—Hourrah! La torpille a frappé notre coque mais n'a pas éclaté... Mais la canonnade reprend de plus belle... Nous sommes "troués comme une écumoire...

"—Courage! Courage! Nous arrivons.

"—Pour l'amour de Dieu, hâtez-vous. Cela devient un enfer..."

Jean Léridan se retourna vers Clarisse et dit:

—Dans quelques secondes, ce sera fini... et cette fois je ne pourrai plus rien... Voulez-vous profiter de la dernière et bien petite chance qui vous reste de sauver ces malheureux d'une mort horrible.

Les lèvres, blêmes, s'agitaient toujours:

"Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel..."

—Ecoutez, maintenant... Voici la fin... C'est l'"Impétueuse" qui demande:

"—Manoeuvrez-vous toujours?

"—De plus en plus lourdement... "Nous n'en avons plus pour longtemps... Presque tous les hommes "de l'équipage sont blessés par des "éclats ou par des shrapnels... Im"possible d'entretenir les pompes... "Nous commençons à couler...

"—A quelle distance est le sous"marin?

"—A deux cents mètres... Nous "coulons...

"—Courage... Nous arrivons... "Apercevez-vous notre fumée?

"—Oui.

"—Piquez droit sur nous...

"—Impossible...

"—Pourquoi?

"—Le bateau n'obéit plus... "Nous coulons...

"—Courage. Nous commençons à "tirer...

"—Nous coulons... Hâtez-vous!

"—Si le sous-marin n'est qu'à "deux cents mètres, jetez vos cor"dages et vous mats par-dessus bord "pour faire coincer ses hélices...

"—Nous coulons de plus en plus... "L'eau envahit le pont...

"—Réglez notre tir... Arrivons "toute vitesse.... Vingt-huit "noeuds...

"—Trop tard... Adieu!... Vive "la..."

Très calme, Léridan enleva le casque de réception:

—Le sans-fil ne donne plus rien... Les antennes sont brisées... Tout est fini... Quand l'"Impétueuse" arrivera, elle ne trouvera sur les flots que des cadavres et des débris... quelques rares survivants, peut-être, auxquels vous pourrez raconter, Clarisse, qu'une seule parole de pitié tombée de vos lèvres adorées les eût sauvés, et auxquels vous essayerez de faire comprendre pourquoi cette parole si simple, vous ne l'avez pas prononcée!!!

Les lèvres blêmes achevaient.

"Pardonnez-nous, Seigneur, comme nous pardonnons à ceux qui..."

Non!!

Il y a des crimes si affreux que Dieu ne peut ordonner qu'on les oublie... S'il est un Dieu de pardon, il est aussi un Dieu de châtiment...

Clarisse s'arrêta...

Elle n'alla pas plus loin dans sa prière...

IV

L'ENFANT MORT

Un peu après la tombée de la nuit.

Un canot, monté par trois hommes, est signalé au large par le sémaphore, se dirigeant vers le rivage, non loin du camp des Romains, dans la direction de Dannery.

Amenée là par son pressentiment, et parce qu'elle voulait savoir si des détails parviendraient à la côte sur le combat qui avait eu lieu en pleine mer, Clarisse était descendue de la villa.

Et parmi les femmes inquiètes—car un sinistre les menaces toutes—elle attendait, muette, à l'écart, vivant son cauchemar, à bout de résistance et d'énergie.

Dans la lumière incertaine qui tombait du crépuscule, on vit aborder le canot.

La foule se précipita, entourant les trois hommes.

Tout en tirant le bateau sur la grève, ils donnèrent des explications à voix lente, sans se presser, sans fièvre.

—Un sous-marin... le convoi en partie détruit... la canonnière l'"Impétueuse", malgré ses efforts, arrivant trop tard et la "Ville-de-Fécamp" courant à pic, sans qu'un seul matelot survécût... Eux autres, ils faisaient partie du second chalutier torpillé et en s'éloignant, ils avaient recueilli à leur bord un enfant qui se noyait... et qui était là, dans la barque... Mais peu de temps après, l'enfant rendait son dernier souffle... Ils n'avaient pas voulu jeter son corps à la mer... Ils l'avaient ramené...

L'un d'eux remonta dans le canot, y ramassa quelque chose de long et qui ne pesait pas très lourd et qui semblait déjà rigide, jambes droites et bras écartés en croix.

C'était un enfant d'une dizaine d'années, proprement vêtu, aux cheveux blonds, délicat, avec des membres grêles...

Les femmes se lamentèrent... pourtant personne ne le reconnut. Il n'était pas du pays, car les familles se connaissaient, aux alentours. Peut-être avait-il embarqué sur une côte lointaine du sud ou de l'ouest...

Aucun papier, aucun indice... Un mort étranger.

—Pauvre petit!

Et il ne resta plus qu'à le déposer à l'église en attendant l'office et l'enterrement du lendemain.

Alors Clarisse écarta les rangs des femmes, caquetantes et facassantes.

Elle prit l'enfant dans ses bras, doucement, comme s'il était endormi, et s'éloigna en l'emportant.

—Je prierai sur lui tout la nuit, dit-elle... C'est chez moi qu'on viendra le prendre...

Et on la laissa faire.

Si léger qu'il fût, c'était un fardeau bien lourd.

Elle se reposa près d'un buisson touffu, sur lequel les vents amoncelaient le sable de la lande et qui ressemblait, dans la nuit, à une énorme tombe aux pentes mollement arrondies en haut de laquelle émergeait un bouquet de quelques branches desséchées.

Elle avait placé sur ses genoux le petit cadavre, et, lui ayant écarté les cheveux pour découvrir le front, ayant remis de l'ordre un peu dans son costume de garçonnet demi-civil, demi-marin, la parant pour la mort comme on se pare pour vivre, elle le contempla longuement.

Puis elle fit le signe de la croix et dit tout haut:

—C'est ma faute, c'est ma très grande faute...

Elle était assaillie de pensées graves, indécises et désespérantes.

Tous ceux qui s'étaient noyés, là-bas, au large, ou que les obus et les torpilles avaient assassinés, elle ne les avait pas vus, elle ne les avait pas touchés, elle pouvait croire à l'irréalité du forfait...

Mais cet enfant inconnu, l'enfant mort, lui imposait l'inexorable vérité.

—C'est moi qui l'ai voulu... Cette petite créature vivrait, jouerait, rieuse, heureuse, dans la tendresse d'un père et d'une mère... Mais je ne l'ai pas voulu. J'ai ma part du meurtre de celui-ci et des autres... Je suis pour quelque chose dans ce crime.

Ses doigts brûlants sur ce front de glace, elle rêvait...

L'enfant, quel qu'il fut, d'où qu'il vint, c'était l'avenir saint, l'avenir mystérieux et sacré, et son coeur se déchirait de désespoir parce que cet avenir n'était plus, fleur de vie tranchée avant de s'être épanouie... Devant l'immense tombe de la mer où roulaient en ce moment tant de cadavres crispés, elle ressentait de l'horreur, mais devant l'enfant, elle s'attendissait: créature innocente par-dessus tout, parmi toutes les victimes innocentes de ce drame et que sa volonté de femme, sa répulsion chaste, la révolte invincible de son âme et de sa chair, avaient condamnée... Dans la rage de destruction qui dominait la terre, déchaînée par la nation maudite, l'enfant aurait dû être à l'abri, comme on met à l'abri les trésors précieux qui serviront plus tard à réparer les désastres: réserve de force et d'énergie, de courage et d'audace, réserve d'intelligence et de génie, réserve d'humanité... C'est pour lui que nos soldats combattent et souffrent... C'est pour qu'il puisse vivre, que nos soldats meurent... C'est pour que ces frêles existences soient plus tard entourées de paix et d'amour, que tant d'horreurs s'accomplissent. Tous ces enfants qui vont grandir auront les pieds baignés dans le sang des peuples! Et combien dans le sang de leurs pères!! L'homme qui se battait dit au destin: "Prends-moi, si tu veux, mais sauve mes fils!" Les fils! épargne future, richesse féconde, généreuse et toute-puissante où le monde puisera sa sève régénatrice...

Et Clarisse se disait qu'elle avait tué cet enfant:

—Je l'ai voulu... C'est ma très grande faute...

Aurait-elle pu ne pas vouloir? Toutes les femmes, toutes les fiancées, toutes les amoureuses, qu'auriez-vous fait?... Formidable problème où vous n'oserez pas descendre et que vous n'oserez pas résoudre!...

Clarisse s'y mourait d'épouvante.

Elle n'avait pas voulu!...

Et pour toujours voici le rêve de l'enfant qui s'envôle... Dans une famille en larmes, il ne restera plus que des souvenirs qui réveilleront le petit mort, depuis les bégaiements et les divins sourires, depuis les premiers gestes qui tendent les bras menu et les joies trépidantes et exubérantes des premiers jouets qui s'accrochent au berceau, depuis tout cela jusqu'à la mort... Dix années... Aube de vie... Rien!

Elle se disait maintenant, dans le désordre de son esprit:

—Ai-je bien fait?... Ai-je mal fait?... Fallait-il me sacrifier?... Pour éviter tant de deuils, le fallait-il? Fallait-il me plier à la volonté de cet homme, recevoir sur mes lèvres inertes le souffle de sa joie monstrueuse... m'abîmer, vaincue, mais non pas insensible peut-être, dans le triomphe de sa passion?... Devant toutes ces vies menacées qu'étais-je? Et que suis-je devant toutes ces vies perdues?... Quelle pauvre chose inconnue et inutile? Devant tant de forces anéanties, quelle fragilité!... Toutes les mères, toutes les femmes, toutes les amoureuses de ces hommes qui sont morts ne m'eussent-elles point demandé mon sacrifice, si elles avaient su, si elles avaient pu!! Au regard de ces douleurs si grandes, à quel sentiment ai-je obéi?

Mais elle s'écria tout à coup:

—Révolte! Révolte incoercible... Horreur d'un crime partagé!

Car c'était bien cela, et il faut le dire...

Léridan avait tué et déshonoré l'homme qu'elle aimait...

Son abandon, c'était l'absolution du crime, c'était la complicité.

—Ce que tu as fait, le referais-tu?

—Elle caressa le front de l'enfant, y posa ses lèvres, et comme les bras se déraidissaient un peu, elle lui croisa les mains sur la poitrine... Elle le berçait, inconsciente... Le coeur de la mère qui était en elle se gonfla et ses pleurs coulèrent! Sa raison n'eût point résisté à pareille torture, si les larmes n'étaient venues la soulager et la sauver...

—Non, tu n'est pas ma victime... Tu es celle de l'homme... S'il n'avait exigé que ma vie pour te sauver, je la lui aurais donnée, va, sois-en sûr!... Ma vie, ce n'est rien... Mais tu seras vengé, petit, toi et les autres!...

V

La chapelle des Merisiers

Silvère Domery était passé au milieu de ces événements sans les soupçonner. Une seule chose l'avait frappé, c'est que Clarisse se montrait plus triste encore qu'auparavant et que, maintenant elle n'apparaissait plus aux repas et se faisait servir chez elle. Silvère apercevait parfois, derrière la véranda, son visage très pâle d'où la vie, chaque jour, se retirait de plus en plus.

—Elle fait de la neurasthénie, la pauvre! disait Léridan.

Lui, toujours en train, toujours en affaires, s'absentait souvent.

Une fois — c'était le lendemain du torpillage — il dit à Silvère, en montant en auto:

—M'accompagnez-vous à Cherbourg? Cela vous distraira...

—Ce n'est pas de refus... D'autant plus que je voudrais faire de petits achats... Le temps de remonter chez moi... Cinq minutes et je suis à vous...

Et ils étaient partis, un matin.

A Cherbourg, Léridan laissa toute liberté à son compagnon en lui donnant seulement rendez-vous vers six heures du soir, à l'Aigle, où il remisait sa voiture.

(A suivre)

COIN DE POLICHINELLE

DANS LA FORET CANADIENNE

Par une belle après-midi du mois de mai, deux fillettes entrent, en chantant, dans la forêt, pour cueillir des fougères et de ces jolies fleurs sauvages, qui poussent au printemps.

Le ciel est bleu, d'un bleu tendre, infiniment doux, et de la terre qui se reprend à vivre après le long sommeil de l'hiver, monte une odeur saine et forte. Les petites filles ont des gestes lents, empreints d'une grâce féline ; les tresses de leurs longs cheveux noirs encadrent l'ovale de leurs figures cuivrées de petites indiennes dans leurs yeux brillants, se reflète la candeur de leurs âmes de néophytes et toute l'admirable poésie de leur race.

Personne ne reconnaîtrait sous leur robe de laine grise, avec leur air modeste, les enfants indisciplinées qui, quelques années plus tôt, arrivaient à la Mission de la Montagne, farouches et rebelles, vêtues d'une couverture dont la saleté ne laissait même pas deviner la couleur. Grâce au dévouement, au zèle, à la patience inaltérable de la Soeur Bourgeoys et de ses saintes filles, elles savaient maintenant filer et tricoter la laine ; leurs doigts malhabiles avaient appris à tenir une aiguille ; elles pouvaient aussi lire dans les beaux livres venus de France ; mais par-dessus tout, elles aimaient Dieu et la divine protectrice de la soeur Marguerite, la Vierge Marie.

Elles sont venues jusqu'à la forêt ; demain, qui est un samedi, on fête à la bourgade la patronne de la Congrégation et les fillettes veulent orné son autel pour ce beau jour.

Tout en travaillant, Siwatha, la plus jeune, dit à sa compagne : "Rappelle-toi, Gannensagouas, le soir où tu m'avouas que tu n'avais pas de plus cher désir, que celui de toujours rester avec les soeurs et de les aider à instruire les enfants de la mission. Rappelle-toi, qu'en entendant ces mots, je versai de douces larmes et je sentis que moi aussi, je voulais te suivre dans cette voie. Depuis ce temps, je prie Dieu chaque jour, afin que cette grâce nous soit accordée. Mais, j'eus hier, un songe étrange. Je sortais du Fort et en traversant les champs cultivés qui l'entourent, je te vis soudain te diriger vers la forêt et tu t'arrêtas ici d'où l'on peut voir nos Wigwams et les palissades du Fort. Tu étais en prière et je courus vers toi, mais ô Gannensagouas, je vis tout à coup s'élever une maison plus grande et plus belle que celle des Visages Pâles, à Ville-Marie; toute blanche et si grande, que les tribus entières des Cinq Nations y vivraient à l'aise. Et l'on y voyait des Soeurs et des jeunes filles et d'autres encore qui voulaient comme nous se consacrer à Dieu, et d'autres encore, qui amenaient leurs enfants, et d'autres... Leur troupe était plus nombreuse que les étoiles au ciel ou que les oiseaux dans la forêt et il en venait toujours, toujours... Que c'était beau, Gannensagouas; que c'était beau... Sûrement, c'est là que nous irons après la mort." Siwatha se tut et comme les paniers débordaient de feuillages, les petites indiennes revinrent lentement vers le Fort, émues et troublées par ce beau songe.

A la porte de la modeste chapelle, soeur Marguerite attendait Gannensagouas et Siwitha. Elle regardait avec tendresse ces petites qui voulaient se dévouer comme elle et avec elle à l'éducation de leurs soeurs.

Justement Gannensagouas disait : "Quand voudras-tu, ma soeur, quand voudras-tu dire oui ?" Et dans ces beaux yeux noirs, mobiles et profonds, se lisait la prière de son coeur. "Ce sera bientôt, n'est-ce pas, mère ?" ajouta Siwitha, et elle parla de la maison du ciel entrevue en songe. De nouveau, le silence tomba entre elles, et la Supérieure, élevant la main, eut un geste de bénédiction pour ses enfants. Son regard se posa un instant sur les têtes brunes qui s'inclinaient, puis se tourna vers l'horizon, du côté où, deux cents ans plus tard, devait s'élever la maison-mère de la Congrégation, devinée en rêve par une petite Huronne à l'âme pieuse et confiante.

LE 3IEME CONCOURS DE TANTE NINE

Répondre à la question suivante. "Quelle heure de la journée aimez-vous le mieux et pourquoi ?"

CONDITIONS

1 — Ecrire lisiblement sur un feuillet séparé au haut duquel vous inscrirez ces mots: 3ème Concours de Tante Nine.

2 — Ecrire d'un seul côté du feuillet.

3 — Signez du nom et du pseudonyme en ajoutant l'âge et l'adresse.

4 — Adressez à Tante Nine, La Patrie, 120 est, rue Sainte-Catherine.

5 — Aucune réponse ne doit dépasser 20 lignes.

6 — Nous recevrons les réponses jusqu'au 15 avril. Après il sera trop tard.

N. B. — Nos neveux remarqueront que nous prolongeons le concours de trois jours, ceci parce que nous n'avions pas d'espace la semaine dernière pour leur en indiquer une fois de plus les conditions.

PASSE-TEMPS

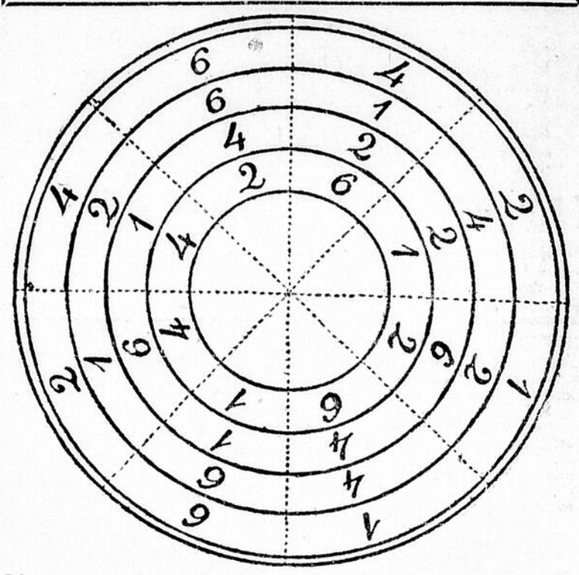

Découper ce cercle en huit secteurs, suivant les lignes pointillées qui les déterminent. Puis reformez un nouveau cercle, de façon que dans les quatre zones concentriques, les chiffres se suivent exactement dans le même ordre. Ce qui veut dire que si, dans une zone, l'ordre des chiffres était par exemple: 6, 2, 1, 4, 2, 1, 4, 6, ces chiffres devraient se retrouver placés de la même manière dans les trois autres zones.

(Solution samedi prochain) (Envoi de Jacotte)

DEVINETTE

(Envoi de Cécile Lavigne)

Quel est la fête religieuse dont le nom lu en sens inverse donne aussi le nom d'un grand pape? ?

(Solution samedi prochain).

Métagramme

(Envoi de Maria Pelletier)

Avec M je suis utile à toute personne.
Avec V je suis une chose inutile.
Avec B je sers à l'homme nageur.
Avec P je suis un aliment.
Avec G je suis au-dessus de mes affaires.

(Solution samedi prochain).

Logogriphe

(Envoi de Marcel Benoit)

Sur six je provoque la peur;
Sur cinq je prouve la douleur;
Sur quatre, on me trouve cruelle;
Sur quatre je puis vous guider;
Sur quatre encor je puis trancher,
Sur trois l'on me dit immortelle;
Je suis un article sur deux
Ou pronom si vous l'aimez mieux;
Enfin sur un je suis voyelle.

(Solution samedi prochain).

Mots carrés

(Envoi de Jean Cardin, Sorel.)

Dans l'ordre admis en pareil cas,
Placez quatre noms dont l'histoire
En ses pages ne devra pas
Oublier de faire mémoire:
Caricaturiste joyeux,
Intervient en première ligne,
Ensuite un poète fameux
Que sa mort récente désigne.
Femme biblique que son maître,
Du toit conjugal exila.
D'Espagne, une espèce de reître.
Au temps passé, lecteur, voilà!

(Solution samedi prochain.)

EXTRAITS DU COURRIER

"Comme je vous disais, mardi, j'ai tenté un petit essai sur "le meilleur moment de ma journée". Je ne suis pas la seule à le faire ici, et si vous voulez entrer, vous y verrez quatre petites filles dont les têtes sont studieusement penchées sur leurs pupitres, tandis que le silence n'est rompu que par le grincement de leurs plumes."

CLAIRE BOYER.

—:o:—

"C'est encore Bernard, qui vient causer avec vous; bien certain que c'est parce que je vous sais si bonne que j'ai cet audace, car je n'écris pas très bien encore et hélas! ce n'est pas un petit garçon bien sage que le papa Bernard, un turbulent, un taquin, qui ne songe qu'à faire des tours à ses petits frères et soeurs."

BERNARD CHAGNON

—:o:—

"Et vous voyez qu'il y a déjà beaucoup de "boutons, fleurs et fleurettes de toute espèce qui ornent le beau grand jardin de Tante Nine". Oh! que le printemps sera gai ici! Je vais me placer dans le plus beau "carré" du jardin et lever ma tige bien droite... Oh! mais ne suis-je pas orgueilleuse en moi!!!

FLEURETTE CANADIENNE.

—:o:—

"Aujourd'hui, chère Tante, je viens vous faire mieux connaître votre neveu sincère, Coeur Canadien. J'ai 15 ans, et quoique n'ayant pas une grande instruction, mon intelligence est assez développée. Comme vous le savez déjà, ma devise est: "Dieu est mon pays". J'ai commencé à la faire connaître et prendre aux autres. Je vais vous dire tout de suite, que, en récompense du travail que j'ai fait et fait encore pour Dieu et mon pays, le 1er avril 1919, j'étais élu Préfet de la Congrégation de Notre-Dame du Sacré-Coeur, qui est une congrégation de jeunes gens de St-Sauveur de Québec. Le 1er septembre 1919, j'étais aussi élu président de l'avant-garde du cercle d'étude Léon XIII, de l'A. C. J. C. qui est la première de la ville de Québec, et qui est formé avec des jeunes gens de l'Oeuvre de Jeunesse de Saint-Sauveur. Vous devez sans doute avoir entendu parler de cette grande oeuvre de jeunesse qui fait tant de bien dans notre belle paroisse, qui est connu partout comme étant la paroisse où règne le Sacré-Coeur, et où chaque année nous avons de belles fêtes au mois de juin."

COEUR CANADIEN

Mots en losanges

(Envoi de Léandre Côté, Québec)

Consonne.
Selle.
Morceau de bois
Marin.
Cri d'indignation.
Patriarche.
Consonne.

(Solution samedi prochain

—:o:—

LE MICROBE DE LA PARESSE

Un savant américain vient, paraît-il, de le découvrir. C'est une petite bête invisible, analogue à celle equi produit la fièvre paludéenne, et qui détermine un alanguissement tel que le moindre travail devient impossible, ce qui absout naturellement le "paresseux".

Mais qu eles écoliers ne se réjouissent pas trop vite. Il est une autre paresse sans microbe, c'est celle qui fait l'enfant lent à l'étude et ardent au plaisir. Impossible d'accuser le bacille en pareil cas.

REBUS

(Envoi de Marguerite Brunet).

(Solution samedi prochain)

LE SOMMEIL DE BEBE

(D'après un tableau de Mlle de Banuelos.)

COMMUNICATIONS

Chaudes poignées de mains, amical bonjour, affectueuses salutations de: Odette à Solange, Petite Bergère, Gabie, et à tous les neveux et nièces; de Coeur de Jeanne à Petite bergère, Fleur d'amour, Suzon, et Coeur français; de Fleur d'amour à Petite bergère, la Fée des violettes, Frimousse, Perce Neige et Suzon et à tous les neveux et nièces de Bébé gâté à Gentil Coquelicot, Oeillet de France et Zizi à qui elle envoie son adresse: Simone Mercier, 89—15ème Avenue, à Lachine; elle attendra une lettre; de Ninette à Frimousse, Michelle, Odette, Rosette; de Coquette à Frimousse, Gable et Brise Légère; de Coeur français à Petite bergère; Bébé gâté, Rossignols du royaume, Jacotte et Violette; de Perce neige aux nièces de tante Nine avec l'espérance que l'une d'elles acceptera de correspondre; des Rossignols du Royaume à Ginette en lui demandant qui elle est; de Zizi à tous les neveux et nièces; de Petite bergère à Gable, Suzon, Myrte d'Ecosse, Violette, Frimousse, Odette, Brise légère, Fleur-Ange, Jacotte, Fleur d'amour, P'tite Mère et à Simone la fiancée de Tante Nine; de Cricquet des bois à ses cousins et cousines; de Fleurette canadienne à Violette en lui demandant si elle a reçu sa lettre et à Michelle, Arlette, Fleur d'Amour, Perce-neige, Petite joyeuse et Coeur canadien; de Toinon-Luc à tous les cousins et cousines; de Michelle aux neveux et nièces de Lantenay, Oscar Dange, Myrte d'Ecosse, Odette, Frimousse, Micaëla, Pearl Betty, avec qui elle voudrait correspondre; elle leur envoie son adresse: Pauline Blain, 1550 Saint-Denis; de la même à Suzon, Léandre Côté; Solange, Gable, Fleur d'amour, Magali, Arlette, Renée Bazin, Gable, et Lili la brune de Georgette Vallée à Petite bergère, Suzon, l'oupée frisée; de Lucienne Melançon, Valleyfield; Jeffrey Mclaren, Trois-Rivières; P'tit Loup Noir, Saint-Hyacinthe; Joyeuses fauvettes et Rossignols du Royaume, Saint-Hyacinthe; Polo, Québec; Zizi, Sault au Récollet; Lucien Laurin; Magali; Eugène Laporte, Sorel; Emile Gendron, Causapscal; Pâquerette, Saint-Charles d'Ottawa; Petite Bergère; Hectorine Landry, Mountain Brook; Alfred Mattie, Québec; Fridoline, Westmount; Alexandre Lavigne; Cécilette; Ninette; Coquette; Lucette, Saint-Camille; Rose de Noël, Napierville; Juliette Marticotte, Québec; Béatrice Benoit, Westfield; Oncle du Canada; Wilfrid P. Chiasson; Belle Côte, C.B.; Georges J. Chiasson, Belle Côte, C.B.; Oscar Gagnon; Roger Saint-Jacques; Marcelle Boyer; Claire Boyer; Rita Saint-Mars; Canadienne toujours.

Rita Lécuyer; Françoise, Joliette; Myrte d'Ecosse, Joliette; Bernard Chagnon, Suzon; Princesse Mystérieuse; Petite Violette; Murillonne; Fleurette Canadienne, Ting wich; Jean Mercier, Westmount; Georges Côté, Sainte-Anne des Monts; Jeanne Mance, Saint-Elphège; Champlain, Saint-Elphège; Marguerite des bois, Lac à la Tortue; Michelle; Georgette Vallée, Rimouski; Lucille Melançon, Valleyfield; Petit Canadien, Biddeford; Oeillet d'Amérique, Biddeford; Petit Sphinx, Vergennes; Noëlla Valade, Verdun; Marguerite Brunet; Petite Joyeuse; J. E. Morency, Trois-Pistoles; Yvette Carrière, Hull; J. Achille Lamontagne, Québec; Adolphe Grenier, Ottawa; Miette Grise; Mireille, Chambly Bassin; Gratia Drapeau; Guy Bisson, Hull; Brise Légère, Saint-François du Lac; Yolande, Saint-François du Lac; Lucienne Melançon, Valleyfield; Jeffrey Mclaren, Trois-Rivières; P'tit Loup Noir, Saint-Hyacinthe; Joyeuses fauvettes et Rossignols du Royaume, Saint-Hyacinthe; Polo, Québec; Zizi, Sault au Récollet; Lucien Laurin; Magali; Eugène Laporte, Sorel; Emile Gendron, Causapscal; Pâquerette, Saint-Charles d'Ottawa; Petite Bergère; Hectorine Landry, Mountain Brook; Alfred Mattie, Québec; Fridoline, Westmount; Alexandre Lavigne; Cécilette; Ninette; Coquette; Lucette, Saint-Camille; Rose de Noël, Napierville; Juliette Marticotte, Québec; Béatrice Benoit, Westfield; Oncle du Canada; Wilfrid P. Chiasson; Belle Côte, C.B.; Georges J. Chiasson, Belle Côte, C.B.; Oscar Gagnon; Roger Saint-Jacques; Marcelle Boyer; Claire Boyer; Rita Saint-Mars; Canadienne toujours.

gence et du coeur sont nos meilleurs instruments; que l'entente parfaite est le chemin de la réussite.

Ne prenons pas l'exemple sur ces peuples d'Europe, sanguinaires et révoltés, qui, pour la possession d'une terre, ont tout perdu: "Honneur et Admiration": prouvons-leur que si nous ne sommes nés que d'hier, nous sommes quand même une race d'élite, supérieure à leur vieille civilisation qu'ils croient posséder et qu'ils ne connaissent même pas.

—Ainsi unis, la main dans la main, nous marcherons vers le progrès, vers la gloire, et c'est alors que l'on dira de nous, sur un to nde vive admiration: "Ils étaient grands, mais ils ont grandi encore!

CLEI.

(Envoi de Pearl Betty, 15 ans, pour le concours de vacance.)

HEUREUX GAGNANTS

—Coquette, Marie Arcand, 285 rue Garnier à Montréal.

—Miette Grise, avenue Laval, à Montréal.

—Lucille Melançon, à Valleyfield.

—Coeur Joyeux, Fédora Frayant, à Danville.

—Jean-Charles Morency, Trois-Pistoles, P.Q.

Les enfants qui habitent la ville doivent venir chercher leur prix à nos bureaux, nous expédions ceux du dehors.

Logogriphe

Autant, avec mon chef, je sais vous étourdir,
Autant, privé de chef, je sais vous éblouir.

(Solution samedi prochain).

Phrase pointée

(Envoi de Mimi, Lachine.)

Remplacez les points par des consonnes.

.e. — .o..e. — .i..e. —.o..
— o..i.ai.e.e.. — .a..eu.eu. —
.a..i. — .ue — .e. — .au..e.
— .o.. — .ou.e.. — .eu.eu.—

(Solution samedi prochain.)

CASSE TETE

(Envoi de Guy Mercierb

En rétablissant l'ordre des lettres, vous trouverez les noms de trois fleuves de l'Amérique du Sud.

(Solution samedi prochain)

Mots carrés

(Envoi de Joséphine W. Longueuil)

(Les trois premiers et les trois dernier mots ont quatre lettres tandis que le quatrième a sept lettres. La première lettre des trois derniers mots doit se placer sous la troisième lettre du 4ième mot. Ce mot pourra se lire de gauche à droite et de haut en bas).

1.—Lieu de repos et de verdure.
2.—Terme de Bourse.
3.—Agitateur canadien.
4.—Oiseau renommé pour sa douceur (7).
5.—Substance sucrée.
6.—Homme imbécile.
7.—Bête fauve rapide.

(Solution samedi prochain).

LOGOGRIPHE

(Envoi de Gertrude Harper, Hull)

Avec 3 pieds je suis un enduit pour la porcelaine.
Avec 4 pieds je suis un vieil instrument de musique à cordes.

(Solution samedi prochain)

—:o:—

Poésie énigmatique

(Envoi de Aline Végiard)

(Remplacez les points par un mot rimant avec le premier vers.)

Un pauvre petit grillon
Caché dans l'herbe fleurie
Regardait un .....
Voltigeant dans la prairie.

(Solution samedi prochain)

TABLEAU D'HONNEUR

LA JALOUSIE

La jalousie rend méprisable.

L'homme, en qui cette passion domine, fait son malheur, du bonheur des autres, et croit trouver sa satisfaction dans ce qui les afflige; il en devient esclave et est non seulement un fardeau, mais aussi un danger.

Cette jalousie étant toujours en éveil, il ne peut cacher ses impressions et bientôt, il décheoit dans l'estime de ses amis; on le repousse parce qu'on le craint; et alors il devient une quantité négligeable.

Sa présence est toujours un ennui; on le déteste, on le méprise. Pourquoi? Parce que son exemple est funeste et nuisible à la société.

—N'envions donc point les brillantes mais trompeuses apparences d'une félicité qui n'existe pas, et souvenons-nous que le véritable bonheur se trouve dans l'oubli des grandeurs de ce monde.

—Ne pas être envieux, c'est avoir le sentiment de sa valeur personnelle; c'est se grandir et faire preuve d'un coeur rare et d'une intelligence supérieure.

—Enfants, ayons à coeur de rehausser notre personnalité; luttons comme de véritables fils de héros que nous sommes, afin de déraciner cette passion, qui tend à ronger notre superbe génération actuelle; calculons que la jalousie fait perdre un capital que chacun est appelé à faire valoir et qui procure les plus précieux avantages.

Prenons garde de ne pas nous laisser entrainer! Quelle déplorable histoire que celle d'un envieux!

Combien ont fait le malheur de leur famille!

Soyons forts, résistons à la tentation; basons-nous sur l'espérance d'un séjour meilleur là-haut, et d'une parfaite estime ici-bas.

Rallions-nous, travaillons, non seulement pour notre bonheur personnel, mais aussi pour notre pays si grand en sa gloire ancienne et actuelle!

Sachons que l'union de l'intelli-

VERS A DIRE

LES CONFIDENCES D'UNE CHATTE

Je dirai mes défauts; si ma franchise est grande,
Vous allez m'excuser. D'abord, je suis gourmande,
Cela n'est pas fort mal : aimer le beau, le bon,
N'est-ce pas l'idéal? Alors, c'est de bon ton.

Je suis en vérité, dit-on, même coquette;
Quoi?... n'est-ce pas aussi la mode un peu chez vous?
Enfants, n'aimez-vous pas à voir votre toilette
Dans votre grand miroir, autant que vos joujoux?

J'aime à lisser ma robe, à la rendre plus douce;
J'aime à me reposer sur un soyeux coussin.
Eh! je vous vois souvent vous rouler sur la mousse,
Tout en cueillant des fleurs, c'est un joyeux larcin.

Quand j'ai brisé le vase au salon, je l'avoue,
J'ai pris un air sournois pour cacher mon forfait.
N'ai-je pas vu souvent que vous faisiez la moue,
Quand votre mère allait vous prendre sur le fait?...

Vous brisez, vous cassez, vous renversez des choses
De prix — je l'entends dire — ah!.. ce sont nos penchants.
Dame, la vie aussi pour nous n'est pas tout rose :
On nous frappe très fort, et vous êtes méchants.

Cependant nous savons oublier, et nous sommes
Heures pour votre main qui vient de nous blesser;
Nous jouons avec vous, fillettes, petits hommes;
Soyez donc généreux, daignez nous caresser.

Hélas!... j'arrivé enfin au plus horrible crime :
J'ai volé... j'ai fait plus : j'ai mangé des oiseaux!...
Vous les aimiez, c'est vrai. Au fond d'un noir abîme,
Jetez-moi, voulez-vous? ou bien, au fond des eaux.

Car je l'ai mérité; mais soyons bons apôtres,
Ce que l'on m'aura fait, à moi, pour me punir,
Qu'on vous le fasse aussi, lorsque quelqu'un des vôtres,
Un jour, volant un nid, le laissera périr.

Ou, si vous nous lancez, sans médire, des pierres,
Pour jouer, j'en conviens; quelquefois nous mourons
Sous vos coups; j'en ai vu tomber parmi mes frères!
Etonnez-vous vraiment si nous, chats, murmurons,

En levant une patte aussi pour nous défendre
En sortant une griffe à l'étui de velours;
Cela vient, voyez-vous, du défaut de s'entendre.
Redevenons amis! la vie a de beaux jours!

Bon! je cours sur vos pas! Je suis très bonne bête.
Allons, pardonnons-nous nos défauts entre nous.
Enfants et chats d'accord seront toujours en fête!
Qu'on sache gronde, tant pis; nous soyons tous plus doux!

PETITE CORRESPONDANCE

Tante Nine

PERCE NEIGE — Je transmets la question concernant l'horoscope au bureau d'échange de P'tite Mère. Nous n'avons pas d'espace ici pour ces questions qui sont très bien traitées, d'ailleurs, dans le Royaume des Dames. Je vous rends ces bons baisers.

BEBE GATE — J'espère que votre grand frère Henri est maintenant guéri. Moi aussi j'attends vos lettres chaque semaine.

FLEUR D'AMOUR — Quand je verrai ma Française je lui dirai que j'ai une douce petite nièce qui a pensé à elle.

FERNAND LEFERVRE, FERNANDE JODOIN, HECTORINE LANDRY, POLO, MARIE BLANCHE HUET, GUY BISSON, seront toujours les bienvenus.

CANADIENNE TOUJOURS — Vous n'êtes plus une étrangère, mais une nièce bien-aimée. Je suis heureuse que vous ayez pris part au grand concours. A bientôt, n'est-ce pas?

PETITE BERGERE — Ce fut une belle surprise, je vous assure. Oh! la généreuse petite nièce qui nous souhaite à P'tite Mère et à moi un grand, grand congé. Remerciez Ninette et Coquette de leurs caresses que je leur rends de bon coeur.

PAQUERETTE — Tante Nine serait désolée de faire les gros yeux à sa nouvelle nièce, mais il ne faut jamais oublier d'écrire son nom et son adresse à côté du pseudonyme. Il est permis d'espérer au grand concours d'espérer gagner un prix. Vos envois seront tous publiés, mais il faut être très patiente, car il y a quelquefois de l'encombrement et je veux faire plaisir à tout le monde.

E. LE GENDRON — Merci de vos bons souhaits. Les neveux vous accueillent tous avec joie.

MAGALI — Tous les envois me sont utiles; de fois ils vous donnent la chance de gagner un prix et d'être au tableau d'honneur. J'aime encore plus ma nièce depuis que je la connais.

ODETTE — C'est entendu, nous ferons connaissance une autre fois, mais je vous avertis que j'ai très hâte.

ROSSIGNOLS DU ROYAUME — Je demande dans les communications à Ginette de se faire connatre à moi. Vous pouvez envoyer chacune votre réponse au concours, puisque vous êtes plusieurs les avis seront très différents et cela intéressera tout le monde. Les nouveaux pseudonymes sont acceptés, mais n'oubliez pas de toujours les faire suivre du nom.

ROSE DE NOEL — Merci de vos bons souhaits. Je suis heureuse de vous voir revenue.

LUCETTE — Vous êtes ma seule nièce à Saint-Camille. Attendez patiemment. Nous verrons bien. Je publierai.

JEANNETTE — Je sais que les studieuses petites filles comme vous sont très prises en ce moment.

MICAELA — Vos souhaits m'ont fait plaisir.

PETITE JOYEUSE — Je comprends que vous ne puissiez correspondre et je fais vos excuses à mes nièces. Miette Grise sera sans doute la plus désappointée.

MARGUERITE BRUNET — Je publierai certainement.

OEILLET D'AMERIQUE— Papillon est tout à fait guérie, me dites-vous. Voilà une bonne nouvelle.

PETIT PINS — Oui, les petites filles ont quelquefois deux natures très différentes et cela leur donne un grand charme.

JOYEUSES FAUVETTES—Les cinq "becs" sont rendus de bon coeur par votre tante. Carmel et Raymonde devront choisir d'autres pseudonymes parce qu'Enfant gâtée ressemble trop à Belle gâté qu'on pourrait confondre Miette avec notre chère Miette grise. Vous pouvez envoyer chacune votre copie pour le grand concours.

P'TIT LOUP NOIR — Merci, vos souhaits me sont précieux et je suis heureuse que le concours vous plaise.

ROSE DES ALPES — Et puisque vous êtes guérie vous serez maintenant fidèle, n'est-ce pas?

YOLLANDE — Je publierai.

GRATIA DRAPEAU — Je serais heureuse que vous gagniez un autre prix, mais je vous avoue que je ne suis pas trop désolée quand je vois sortir de l'urne, le nom d'une nièce qui n'a pas encore gagné. Il y en a tant qui devraient avoir leur tour.

BRISE LEGERE—Que d'heureuses le concours a faites. Alors moi aussi j'ai hâte aux vacances.

MIREILLE—Soyez toujours fidèle à écrire votre nom à côté du pseudonyme.

SUZETTE—Est la bienvenue. Mes nièces de Hull ont une grande place dans le coin. Je publierai quelques-uns de vos envois, mais il ne faut jamais écrire des deux côtés du feuillet.

MIETTE GRISE—Le succès vient toujours à la fin, vous savez. Petite joyeuse m'a justement écrit qu'elle ne peut correspondre, mais je ne sais si elle ne ferait pas une exception pour vous.

PETIT CANADIEN—Vous et votre soeur êtes très gentils de vous intéresser ainsi au coin.

LUCIENNE ET LUCILLE MELANÇON—Je publierai une grande partie de vos envois, sauf le conte qui est très long et qui a déjà été publié à Montréal, récemment. Et puis n'est-ce pas trop triste?

GEORGETTE VALLEE—Quand je pense que je n'ai pas su reconnaître ma chère petite nièce. Mais comme je n'avais pas lu la lettre je ne pouvais m'imaginer que ma Georgette avait été transportée de Rimouski à Montréal. J'ai cru à une similitude de nom.

MICHELLE — Ne craignez pas que je vous gronde. Si vous saviez combien à votre âge votre tante rêvait de voyages. Elles vous comprend très bien, allez chère petite; vous écrire me fait plaisir mais songez que j'ai à peine quelques minutes de libre chaque jour pour sourire aux nièces qui viennent me voir, et vous comprendrez.

TOINON-LUC—Je suis heureuse que vous soyez satisfait de vos concours. Je crois que vous êtes un écolier modèle.

MARGUERITE DES BOIS — Merci des bons souhaits.

PETITE CHOUETTE—Le pseudonyme est accepté.

GEORGES COTE—Dessin au crayon. Je ne puis publier.

ETUDIANT QUEBECOIS — J'ai remis la photographie à qui de droit, non sans avoir fait connaissance avec mon neveu. Je crois qu'il n'y avait pas d'espace pour samedi dernier. Ces pages se font un peu à l'avance. Prendrez-vous part au grand concours?

POUPEE D'AMOUR—Vous trouverez votre question au bureau d'échange du Royaume des dames. Signez toujours votre nom à côté de votre pseudo.

FLEURETTE CANADIENNE—Vous avez bien fait d'écrire à Violette puisqu'elle demandait de correspondre avec vous, seulement il y a eu une erreur, son nom est Payeur et non Raymond. Ecrivez-lui de nouveau. Elle sera contente.

MIGNONNETTE—La jolie carte est installée dans mon bureau et me rappellera ma chère petite soreloise.

SUZON—Je fais tous vos messages. A bientôt.

COEUR CANADIEN—Je vous félicite de votre patience et de votre persévérance. Je vois que vous travaillez consciencieusement. Le petit problème a souvent été publié et est, je crois, connu de tous.

PETITE CANADIENNE—C'est très bien et si vous saviez combien cela engage les yeux de votre tante. A part ses autres qualités, le grand frère, mon neveu, est très obligeant. Le pseudonyme est accepté.

JEANNE MANCE——Je vous embrasse aussi, mignonne. J'attends la réponse au grand concours.

FLEUR-ANGE — Quand je vois tant d'enfants contre du grand concours cela me cause beaucoup de joie. Non, je ne me fâcherai pas avec mes enfants, mais ceux qui ne rempliront pas les conditions perdront la chance de gagner un prix. Merci de vos souhaits. Mais, oui, vous êtes aimable, il faut avoir plus de confiance en vous. Ecrivez simplement ce que vous ressentez et vous verrez que cela ira bien.

ROBERT LAVALLEE—C'est cela, je compte sur votre fidélité.

FRANÇOISE. — Une caresse à ma chère mignonne.

BERNARD CHAGNON—Je publierai, mais patience. Il ne faut pas trop taquiner vos petites soeurs car cela pourrait leur faire du chagrin.

MYRTE D'ECOSSE — Je vis aussi dans l'espérance de ce beau jour où je connaîtrai ma chère nièce de Joliette. Françoise me plaît beaucoup, mais pouvait-il en être autrement?

ALEXANDRE LAVIGNE — C'est triste, mais je ne puis publier la "Voiture de fleurs", elle est dessinée à l'encre bleue; j'ai été quand même touchée de cette attention pour l'Ames.

CECILETTE.—La remarque ci-dessus s'applique aussi à votre "poupée." La jolie carte m'a fait plaisir.

OSCAR GAGNON.—Cet envoi paraîtra aussi.

JEAN J. LEBLANC.—Il faudra attendre quelque temps pour la publication.

ONCLE DU CANADA. — Certainement vous pouvez gagner un prix en envoyant des charades.

BEATRICE BENOIT.—Pourquoi faites-vous toutes ces questions, chère petite, quand nous avons déjà spécifié que tout ce qui est envoyé pour la publication ne doit être fait que d'un seul côté du feuillet. Pour le reste, c'est indifférent; cependant je préfère que vous écriviez à l'encre. L'historiette sera publié; il faut renvoyer le casse-tête musical avec la solution et écrire les noms sur trois lignes différentes.

GABIE.—Le joli bonnet m'a fait un grand plaisir. Il est doux de songer que j'ai des nièces dont l'éloignement ne diminue pas l'affection.

FRIDOLINE.—Dites à vos chères soeurs, Claire, Marcelle et Pauline, que j'ai reçu les concours, qu'ils sont déjà classés et que je publierai prochainement les autres envois. Une caresse à toutes.

BRISE LEGERE.—Les réponses sont particulièrement intéressantes, cette fois.

JACQUELINE DE HAUT MONT.—Les prix seront décernés aux meilleurs envois. Et je vous souhaite tout le succès possible.

FRILEUSE.—Pauvre petite hirondelle blessée, vous avez attendu longtemps cette réponse et vous comprendrez aussi que je ne puis la donner aussi explicite que je le voudrais, de peur que ce sont des enfantillages, car les chagrins de ce genre à 17 ans nous sont plus douloureux, ce premier contact avec la vie, souvent brutal et injuste sont pénibles pour les âmes ardentes comme je devine la vôtre. Oui, je sais que c'est dur, je sais qu'il manque de coeur et de volonté tellement on est désemparé, mais vous avez pour vous votre jeunesse et des années de belles années. Et puis, peut-être le cas n'est-il pas aussi désespéré que votre chagrin vous le fait croire. Continuez à être gentille, aimable, douce et accueillante et regardez bien ce qui se passe dans l'âme de cette personne. Vous m'en direz des nouvelles.

—Tante Nine remercie aussi les enfants dont les noms suivent de bons souhaits et de leurs gracieux envois de cartes, qui l'ont touchée profondément: GERMAINE DES BOIS, MELO ET MIMI, MARIA PELLETIER, PETITE BERGERE, SOLANGE, YVONNE CHAPLEAU, JOYEUSES FAUVETTES ET HIRONDELLES DU ROYAUME, PETITE JOYEUSE.

TANTE NINE.

TABLEAU D'HONNEUR

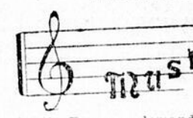

Gratia Drapeau demande à Micaëla si elle connaît Cécile Valse, si elle l'aime, et quel en est l'auteur.

Micaëla fait dire à Brise Légère que "le ruisseau d'argent" est par Hanet et que c'est une pièce pour le chant et non pour le piano.

Proverbe pointé

(Envoi de Jacques Minot, 10 ans)

(Remplacez les points par des voyelles et vous trouverez un proverbe connu).

N. — r.m.tt.ns — j.m..s — .
— d.m..n — c. — o.. — l'.n —
p..t — f..r — l. — j..r — m.n.

(Solution samedi prochain)

—:o:—

Charade

(Envoi de J.-W. Longueuil)

Mon premier n'est pas fort en idée;
Il regarde d'un air hébété;
Mon dernier est préposition,
Il ferait bien devant un nom.
Mon tout, bruyant aux jours de fête
Le pousse et souvent perd la tête.

(Solution samedi prochain)

—:o:—

Métagramme

Je suis avec un F vaillant et courageux;
Je plains avec un S celui du malheureux;
Croyez-vous qu'avec M c'est la fin de la vie?
Et que le marinier souvent le P envie?
Même si vous trouvez que je n'ai pas raison
Dites-moi bien mon T, pour faire une leçon.

(Solution samedi prochain)

—:o:—

Enigme

(Envoi de Marguerite Duval, Lac à la Tortue.)

Quand je mets ma robe verte, il ne me regarde pas; quand il me regarde un peu je mets ma robe rouge, et il me fait alors une grande guerre.

(Solution samedi prochain.)

DEVINETTE

(Envoi d'Oscar Dange, Québec).

Quel est le nombre le plus important ?

(Solution samedi prochain.)

TARIF

Des Petites Annonces classifiées de

La Patrie

(EDITION HEBDOMADAIRE)

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

CLASSE A

Chambre à louer. / Elève demandé. / Emploi demandé. / Pension d'été. / Trouvé. — 20 mots 10c. ½c par mot extra.

CLASSE B

A vendre. / A louer. / Avis de responsabilité. / Chambre demandée. / Information demandée. / Divers — 20 mots 15c. ½c par mot extra.

Ainsi que toutes annonces non mentionnées dans la Classe A.
Cartes de Profession—20 mots, 1c du mot.

CLASSE C

Situation vacante ou employés demandés. — 25 mots 25c. 1c par mot extra.

CLASSE D

Naissance. / Mariage. / Décès. / Service anniversaire. / Remerciements. / Prochain mariage. / Messe Requiem. — 50c chaque insertion suivant formules.

Titre en noir 22 lettres à la ligne 25c par insertion.

Les annonces à publier dans l'édition hebdomadaire doivent être remises aux bureaux de la PATRIE au plus tard le mardi matin, afin d'être insérées dans le numéro de la semaine même, sans quoi l'insertion en sera remise à la semaine suivante.

Adressez vos communications comme suit:

Petites Annonces, la "Patrie", Montréal.

ARGENT A PRETER

CULTIVATEURS: N'ayez affaire qu'à un seul, empruntez chez nous pour 5, 10, 15, 20 ans, à 6 pour cent; service gratuit de notre journal, "L'Union Agricole", à tous ceux qui nous confient leur terre en vente. Crédit Immobilier Franco-Canadien, 54 Notre-Dame est, Montréal. 37-1an

BONNE TERRE du Vermont, toute grandeur, tout prix, écrivez pour liste disant quelle grandeur désirée, Chaussé & Robillard, Bunlington, Vt. 23-4

DAMES DEMANDEES.—Pour couture facile et légère chez elle. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés. Timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal. 24-6

FROMAGERIE combinée, agrès 1re classe, bonne maison, grand terrain, bâtie depuis 4 ans, ronde tranquille, fab. $2,000, vente à cause de maladie d'ici 15 jours. A. Bernier, Boninville, Ont., District Sudbury. 24-1

GRAMOPHONE

Vrai bargain, magnifique gramophone tout neuf, en parfait ordre, eu pour dette par la manufacture, valant $160, vendra à moitié prix pour argent comptant. S'ad. 401 Garnier, près Mont-Royal, Montréal. 15-N

MAISONS D'EDUCATION

COLLEGE COMMERCIAL ELIE — 1 Carré St-Louis, coin St-Denis. Cours individuels, jour ou soir. Comptabilité, telle qu'elle se pratique. Sténographie des deux langues en 3 mois. Télégraphie et administration des gares. Préparation aux examens. Sténographie par correspondances. Tel. 25st 2539. 7-1an

REPARATION GENERALE de toute machine industrielle et agricole, automobile, engin, bouilloire, pompe, etc. Soudure garantie de toute pièce. Lefebvre et Frères, 203 Hôtel de Ville, Montréal. 17-12

TERRES DEMANDEES

Cultivateur! si vous désirez vendre votre terre, c'est notre spécialité, nous en vendons beaucoup. Confiez-nous la vôtre en vente, venez nous voir ou écrivez-nous, nous vendons au-delà de 100 terres par année. Petit, vendeur de terres, 694a avenue Mont-Royal Est, Tél St-Louis, 3968, Montréal. 23-4

TERRES DEMANDEES

CULTIVATEURS! qui désirez vendre venez nous voir, nous avons 500 acheteurs à placer, sur des terres d'ici aux premières semences. Service gratuit de notre journal "L'Union Agricole", à tous ceux qui nous confient leur terre en vente. Crédit Immobilier, 54 Notre-Dame Est, Montréal. 37-1an

L'ENTRAINEMENT DES TROTTEURS A MONTREAL

Nombre de propriétaires de chevaux coureurs et trotteurs, depuis le retour des beaux jours du printemps, songent à les entraîner, tout en jouissant eux-même d'un sport très envié.

Mais où faire subir ces exercices? Les turfs sont dans un état impraticable encore aujourd'hui. Passer à une allure vertigineuse dans nos rues? Il n'y faut point songer.

Reste le parc Lafontaine, lieu de rendez-vous des jockeys depuis longtemps fréquenté. Mais on ne peut y faire trotter des chevaux à toute heure du jour. Il faut choisir les premières heures de la matinée.

Interrogée, en effet, ce matin, M. Ernest Décary, président de la Commission administrative, nous a déclaré que les règlements de la ville accordent ce privilège—"Jusqu'à 8 heures seulement".

ST-BARTHELEMY

ST-BARTHELEMY, 8 — Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Sophie Trotochaud, épouse de feu Pierre Bussières, survenue en la demeure de son fils Joseph le 22 de ce mois, après quelque temps de maladie. La défunte était âgée de 81 ans et 2 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte 3 fils, Pierre, de St-Barthélemy, Adélard, marchand bien connu de Louiseville et Joseph, de St-Justin; 2 filles M. Louise mariée à Ludger Bérard et Azilda (en religion Soeur Pierre Célestin de la communauté des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marieu et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Justin le 25 mars. Le service fut chanté par M. l'abbé Adrien Bérard assisté de MM. les abbés Rinfret vicaire de St-Ursule et de l'abbé Grimard vicaire de St-Justin.

Les porteurs furent Ludger Bérard et Francis Brûlé ses gendres et Azarie Bérard Louis Paquette, accompagnés des dames de la société du Tiers-Ordre revêtues de leur costume brun.

La quête fut faite par Mme Charles Francoeur et Mme Charles Casaubon.

A la famille en deuil la PATRIE offre ses sincères condoléances.

REVUE DES MARCHES

MARCHE DE ST.-HYACINTHE

GRAIN — Orge, par minot, $1.95; blé, par minot, $2.85; pois par minot $5.20; avoine, par minot $1.25; sarrazin, par minot $2.00; blé-d'Inde, par minot, $2.15; fèves, par minot $4.20.

VIANDES — Lard, par 100 livres $27, $28; lard, par livre 30c; lard salé, par livre 35c; boeuf, par 10 livres, $16, $18; boeuf, par livre, quartier de devant 18c; boeuf, par livre, quartier de derrière, 20c, 25c; veau, à la livre 30c; agneau, la livre 35c, 38c; mouton, la livre 28c; jambon et bacon, la livre, 38c, 40c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme 68c; beurer dec rémerie 70c; fromage 35c; oeufs, en caisse 45c, 48c; oeufs, frais, 60c; saindoux 35c; sucre, la livre, 35c, 40c; sirop, le gallon $3.00; miel coulé, la livre 30c; laine en écheveaux, la livre 80c; savon, la livre, 18c, 19c; peaux vertes, la livre 18c; peaux salées, la livre, 20c.

LEGUMES ET FRUITS — Patates, le minot, $3.00; pommes, le baril $12; carottes, la livre 2c; oignons, 60c la tresse; ail, la douzaine 15c; navets, le minot 70c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets 45c; poules, 40c, 42c.

MOULEE — Moulée de maïs, les 100 livres, $3.90; son de blé $2.80; gru, $3.10.

FOIN — Foin pressé, à la tonne, $28; foin, non pressé, à la tonne, $26.

BOI — Bois mou, la corde $8.50; bois franc, la corde $10, $13.

MARCHE DE SOREL

GRAINS — Orge par minot, $2.25; blé, barp minot, $2.50; pois, par minot, $5.00; avoine, par minot, $1.10; sarrazin, par minot, $2.00; blé-d'inde, par minot, $2.25; fèves, par minot, $7.00.

LEGUMES et FRUITS — Patates le minot, $2.00;; betteraves, 75c le minot; oignons, la livre, 10c; ail, la douzaine, 25c; fèves, la pinte, 25c; navets, le minot, 75c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets $1.50 à $1.75 pièce; poules, $2.00 pièce.

VIANDES—Lard, par 100 livres $27; lard, par livre, 32c à 35c; lard salé, par livre, 35c; boeuf, par 100 livres, 16c à 17c; boeuf par livre, quartier de devant, 15c à 20c; boeuf, par livre, quartier de derrière, 25c à 30c; veau, à la livre, 25c à 30c; agneau, la livre, 25c à 30c; mouton, la livre, 25c; jambon et bacon, la livre, 40c, 50c et 55c.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme, 63c; beurre de crèmerie 65c; fromage, 35c; oeufs frais 65c à 70c; saindoux, 30c; sucre, la livre, 25c; jambon et bacon, la livre, 40c, 50c et 55c.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme, 63c; beurre de crèmerie 65c; fromage, 35c; oeufs frais 65c à 70c; saindoux, 34c; sucre, la lb. 35; sirop, le gallon $3.00; miel en gâteaux, la livre 25c; laine en écheveaux, la livre $2.50; savon, la livre 10c; peaux vertes, la livre 35c; peaux salées, la livre 35c; peaux de veau, la pièce $4; peaux d'agneaux, la pièce $2.50.

MOULEE — Moulée de Maïs les 100 livres $3.00; son de blé, $3.25; gru, $2.75.

FOIN — Foin pressé, à la tonne $25 à $26; foin, non pressé, la tonne, $18 à $19 et $20.

BOIS—Bois mou la corde $6 à $7; bois franc, la orde, $10 à $12.

MARCHE DE NICOLET

GRAINS — Orge, par minot, $1.75 à $1.80; blé, par minot, $2.50 à $2.75; pois, par minot, $3.00; à soupe, $5.50; avoine par min. $1.20 à $1.25; sarrazin par minot, $2.50; blé-d'inde par minot, $2.75; fèves, par 160 lbs $7 à $8.

FARINES — Blé, $6.50 le 100 lbs; sarrazin, $5.00 le 100 lbs; blé-d'Inde, $5.50 le 100 lbs.

LEGUMES ET FRUITS — Patates le min. $1.25; pommes le baril 4.50 à $6.50, betteraves, le minot 50c; carottes le min. 60c; oignons la livre, 5 à 6c; oignons, le paq., 5c; ail, la doz., 12c; fèves, la pinte, 20c; salade, la doz, 10c; persil, le paq., 5c; radis, le paq. 5c; navets, le minot, 40c; choux-Siam 70c le minot; pommes-choux, 50c la douzaine; choux-fleurs 5c le pied; céleri, 5c le pied; tabac canadien 40 à 50c.

VOLAILLES ET GIBIERS — Poulets le couple $2.50, dindes, la lb. 35c; poules, le couple, $3.00; canards, le couple $2.00; oies le couple $5.5.

CHEVAUX de trait, $180 à 200; de course, $200 à $250.

VIANDES—Lard par 100 lbs. $23 à $24.00; lard par livre 30c; lard salé 35 par livre 35c; boeuf par 100 livres, $18 à $20; boeuf par livre, quartier de devant 20c; boeuf par livre, quartier de derrière 25c; veau à la livre 15c; agneau, la livre 25c; mouton, la livre 22c; jambon et bacon, la livre 40c.

VACHES laitières $60.00 à $80.00.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme 60c; beurre de crèmerie 65c; fromage 32c; oeufs en caisse, 50c; oeufs frais, 60c; saindoux, 30c; sucre, la lb. 25c; sirop le gallon, $3.00; miel en gâteaux, la livre 24c; laine en écheveaux, la livre $1.50; savon, la livre 12c à 14c; peaux vertes, la livre 30c; peaux salées, la lb. 32c; peaux de veau, la pièce $3.50; peaux d'agneaux la pièce $2.50 avec la laine.

MOULEE — Moulée de maïs, les 100 lbs. $3.00; son de blé $2.00; gru $2.50.

FOIN — Foin pressé la tonne, No 1 $20; No 2 $18; trèfle $16; foin non pressé à la tonne, No 1 $18; No 2, $16; trèfle $14.

BOIS—Bois mou la corde, 2 pieds, $3.00; bois franc la corde, 2 pieds $6.

MARCHE DE ST.-JEROME

GRAINS — Orge, par minot, $1.75; blé, $5.50 les 100 lbs; pois, $9.50 les 100 lbs, avoine, $3.50 les 100 lbs; sarrazin, $2.50 les 100 livres; blé-d'Inde, $2.75 les 100 livres; fèves, $8.00 les 100 livres.

LEGUMES ET FRUITS — Patates $2.50 la poche; carottes, 70c le minot; oignons, 2 livres pour 25c; ail, la douzaine 50c; persil, le paquet 5c; navets, le minot 70c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poules, $4.00 à $6.00 le couple.

VIANDES — Lard, par 100 livres, $24.00 à $26.00; lard par livre 28c à 35c; lard salé, par livre 32c; boeuf, par 100 livres $18.00; boeuf, par livre, quartier de devant, 16c à 19c; boeuf, quartier de derrière, 19c à 20c; veau, à la livre 30c; agneau, la livre 40c; mouton, la livre 25c; jambon et bacon, la livre, 50c à 60c.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme 68c; de crémerie 70c; fromage 38c; oeufs, frais 75c; saindoux, 34c; sirop, le gallon, $3.00; laine en écheveaux, la livre $1.75 savon, la livre 12c; peaux vertes, la livre 23c; peaux salées, la livre 24c; peaux de veau, la pièce $3.50; peaux d'agneaux, la pièce $2.50.

MOULEE — Moulée de maïs, les 100 livres $3.40; son de blé, $2.50; gru, $2.70.

FOIN — Foin pressé, à la tonne, $20.00 à $26.00; foin, non pressée, à la tonne, $-18.00 à $22.00.

MARCHE DE SAINT-JEAN

GRAINS — Orge, par minot, $2.00; blé, par minot, $3.25; pois, par minot $4.75; avoine, par minot $1.45; sarrazin, par minot $2.00; blé-d'Inde, par minot, $2.50; fèves, par minot $4.50.

FARINES, le cent, $7.00.

VIANDES—Lard par 100 lbs. $25; lard, par livre, 28c, 30c; lard salé, par livre, 35c; boeuf, par 100 livres, $15; boeuf, par livre, quartier de devant, 12c; boeuf, par livre, quartier de derrière, 16c; veau, à la livre, 20c à 25c; agneau, la livre 30c; mouton, la livre 30c; jambon et bacon, la livre 45c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme 55c; beurre de crèmerie 60c; fromage 30c; oeufs, en caisse 50c; oeufs frais 60c; saindoux 40c; sucre, la livre 30c; sirop, le gallon, $3.00; miel en gâteaux, la livre 25c; laine en écheveaux, la livre $2.00; savon, la livre 15c.

LEGUMES ET FRUITS — Patates, le minot, $2.25; pommes, le baril, $6; betteraves, 70c; carottes 70c; oignons, la livre 10c; oignons, le paquet 5c; ail, la douzaine 10c; fèves, la pinte 15c; persil, le paquet 5c; navets, le minot 70c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets le couple, $2 à $3; dindes, le couple, $10; poules, le couple $3 à $4; canards, le couple, $2 à $3; oies, le couple, $3 à $4.

MOULEE — Moulée de maïs, le 100 livres, $3.50; son de blé, $2.75; gru $2.90.

FOIN—Foin pressé, à la tonne $330; foin, non pressé, à la tonne, $25.00.

BOIS — Bois mou, la corde $10.00; bois franc, la corde, $12.00; charbon, $13.50.

MARCHE DE GRAND'MERE

GRAINS — Orge, par minot, $3.00 le minot; blé, par minot, $5.50 le 100 livres; pois, par minot, $5.00; avoine, par minot, $1.30; sarrasin, par minot, $2.50; blé-d'inde, par minot, $2.25; fèves, par minot, $5.00.

FARINES — A pâtisseries, $6.25 le 100 livres; à pain, $7.00 le 100 livres.

LEGUMES ET FRUITS — Patates, le minot, $1.75; pommes, le baril $7.00 à $9.00; betteraves, $1.00 le minot; carottes, $1.00 le minot; oignons, la livre, 12c; ail, la douzaine, 20c; fèves, la pinte, 24c; salade, la douzaine, $1.00; persil, le paquet, 10c; radis, le paquet, 10c; navets, le minot, $1.00.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets, 40c; dindes, 57c; poules, 38c; canards, 39c; oies, 28c.

VIANDES — Lard, par 100 livres, 26c; lard, par livre, 35c; lard salé, par livre, 35c; boeuf, par 100 livres, 27c; boeuf par livre, quartier de devant, 20c; boeuf, par livre, quartier de derrière, 35c; veau, à la livre, 26c à 30c; agneau, la livre, 25c à 35c; mouton, la livre, 20c à 30c; jambon et bacon, la livre, 33c à 43c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme, 60c; beurre de crèmerie, 70c; fromage, 35c; oeufs, en caisse, 60c; oeufs frais, 65c; saindoux, $6.00 pour 20 livres; sucre, la livre, 19c; sirop, le gallon, $1.50; miel en gâteaux, la livre, 30c; savon, la livre, 15c; peaux vertes, la livre, 33c; peaux salées, la livre, 35c; peaux de veau, la pièce, $4.00 à $5.00; peaux d'agneaux la pièce, 25c à $2.00.

MOULEE — Moulée de maïs, les 100 livres, $4.25; son de blé, $2.50; gru, $3.00.

FOIN — Foin pressé, à la tonne, $30.00; foin, non pressé, à la tonne, $22.00.

BOIS — Bois mou, la corde, 2 pieds, $6.00; bois franc, la corde, $8.50.

MARCHE DE JOLIETTE

LEGUMES ET FRUITS — Patates le minot $2.00; oignons, la livre 18c; oignons, le paquet 40c; ail, la douzaine 35c; fèves, la pinte 20c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets 40c; dindes 42c; poules 35c; canards 38c à 40c; oies 30c.

VIANDES—Lard, par 100 livres $25 à $27; lard, par livre $0c à 32c; lard salé, par livre 35c; boeuf, par 100 livres $18 et $20; boeuf par livre, quartier de devant 15c; boeuf, par livre, quartier de derrière, 20c à 22c; veau à la livre, 25c à 30c; agneau, la livre 16c, 17c, 18c; mouton $13 le 100 lbs; jambon et bacon, la livre, 40c à 43c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme 55c; beurre de crèmerie, 62c à 65c; fromage 28c; oeufs, en caisse 60c; oeufs, frais 65c; saindoux, 40c; sucre, la livre 30c à 35c; sirop le gallon, $2.50, $2.75, $3.00; savon, la livre 15c; peaux vertes, la livre, 28c à 38c; peaux de veau, la pièce $5, $4.

MOULEE — Son de blé, $2.50 le 100; gru $2.90, $2.95.

GRANDE FETE RELIGIEUSE A ST-CHRYSOSTOME

Saint-Chrysostome, 12. — C'était fête religieuse et civique safedi, à St-Chrysostome. A 10 hrs a.m. il y eut grand'messe solennelle chantée par notre vénéré curé, M. l'abbé Louis Napoléon Préville, nouveau chanoine titulaire de la cathédrale de Valleyfield, assisté des abbés Thomas Préville, son frère, curé de Saint-Zotique de Soulanges, et Rosaire Préville, son neveu, vicaire à la Pointe aux Trembles, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de son dévoué maître de chapelle, M. Daniel Bigras, exécuta un programme fort goûté. M. l'abbé T. H. Délâge, vicaire, présidait à l'orgue. Monseigneur J. C. Allard, P.A., curé de Sainte-Martine, M. le chanoine Ménard, curé de Saint-Isidore, les RR. PP. Ducharme, supérieur du collige Bourget, de Rigaud; Latour, supérieur du Séminaire de Joliette, l'abbé David représentant du chanoine J. E. Aubin, supérieur du Séminaire de Valleyfield, une foule de parents, confrères et amis avaient tenu à venir rehausser l'éclat de la cérémonie par leur présence. M. l'abbé J. G. Mailloux, curé de Saint-Antoine, vicaire pendant 12 ans à Saint-Chrysostome, prononça l'allocution de circonstance, et résuma délicatement les 23 années de fructueux ministère pastoral de son ancien curé et ami. A l'issue de la messe une première adresse fut présentée au nom des paroissiens par M. Télesphore Favreau, marchand et marguiller, et une seconde au nom des enfants par M. Oswald Lett, fils du président de la commission scolaire, accompagnées d'une bourse bien garnie et de plusieurs autres cadeaux très précieux. M. le chanoine Préville, en termes émus, remercia chaleureusement ses paroissiens de leur présence si nombreuse, de leur générosité et de leur touchant témoignage d'estime.

Après de joyeuses agapes au couvent les convives se quittèrent à regret non sans avoir cordialement félicité et remercié les personnes qui, directement et indirectement, ont contribué au succès de cette belle fête, spécialement le comité d'organisation sous la présidence de M. le docteur J. A. Poirier, M.D., exmarkuillier en charge, maire du village de Saint-Chrysostome et préfet du comté de Châteauguay.

Garanti donner satisfaction

LE BAUME CAUSTIQUE DE *Gombault*

A DES IMITATEURS, MAIS PAS DE RIVAUX

Remède sûr, rapide et positif pour: Les jardons, le sur-os, les molettes, le capelet, les entorses, l'abattement, le vessigon, et toutes les infirmités provenant de l'éparvin, le bourrelet et d'autres tumeurs osseuses. Guérit toutes les affections cutanées et tue les parasites, guérit la fourchette échauffée et la diphtérie. Fait disparaître tous les bourrelets enflés parmi les chevaux et le bétail en général.

Comme remède humain il est d'une valeur incalculable pour le rhumatisme, les entorses, le mal de gorge, etc.

Chaque bouteille de Baume Caustique qui se vend est garantie donner satisfaction. Prix $1.75 la bouteille. En vente chez les pharmaciens ou envoyé par express, franco, avec directions complètes. Demandez des circulaires descriptives, témoignages, etc. Adressez

THE LAWRENCE WILLIAMS CO.
Toronto, Ont. 24

LA VILLE DE SAINTE-AGATHE FETE SON MAIRE

BANQUET, DISCOURS ET PRESENTATION DE CADEAUX.

Le 5 avril, M. E. D. Godon, maire de la ville de Sainte-Agathe des Monts était l'objet d'une démonstration des plus flatteuses de la part des citoyens.

Le banquet devait avoir lieu à l'Hôtel de Ville, mais à la demande de Madame Godon, qui occupe une résidence spacieuse, le grand banquet eut lieu chez elle.

Une adresse fut lue par M. Lorenzo Bertrand, échevin, à laquelle répondit en termes émus et bien appropriés, Monsieur le maire.

Son portrait à l'huile, dû au pinceau du peintre M. P. Gérard, lui fut présenté comme cadeau, et

M. D. GODON, maire de la ville de Ste-Agathe, que ses concitoyens ont fêté samedi, par un grand banquet.

une magnifique gerbe de roses à Madame Godon.

Des discours au cours du banquet, furent prononcés par le révérend J. B. Bazinet, curé de la ville, Mtre J. A. Beaulieu, C.R., avocat de la ville; O. Saint-Amour, échevin; le Dr Ed. Grignon et J. Drouin, avocat.

Durant tout le dîner, l'orchestre Meteyer fit entendre les plus jolis morceaux de son répertoire.

La fête se prolongea tard dans la nuit. Il y eut chant, danse, récitation.

M. le maire Godon régala l'auditoire de quelques anciennes chansons, qu'il interprète avec un charme tout spécial.

La population de Sainte-Agathe a exprimé, par ce banquet, la reconnaissance qu'elle doit à M. Godon, pour avoir le premier rempli les fonctions de maire de Sainte-Agathe, nouvellement erigée en ville.

On sait que Sainte-Agathe est une de nos stations balnéaire des plus connues et des plus appréciées de l'Amérique.

Ce banquet était servi par Mesdames T. Bertrand, Z. Raymond, M. Charbonneau, J. A. Godon et A. Leduc.

Nous avons remarqué au nombres des convives les Révds MM. Bazinet, E. Bourque et M. Gouin; MM. les échevins O. St-Amour, Geo Liboiron, F. X. Labrecque, C. E. Forget, L. Bertrand, P. Bellehumeur, M. Lanthier; MM. L. U. Chaussé, N.P., J. A. Lessard, N.P. le Dr Ed. Grignon, le Dr R. Dazé, secrétaire de la ville; Mtre J. A. Beaulieu, C.R., Mtre Jos. Drouin, agent; Z. Raymond, de Saint-Jérôme; Ovila Daoust, de Labelle; Hector Daoust, d'Ottawa; Amable Godon et S. G. Leclerc, de Montréal; Jos. Morin, Louis Beaulieu, Clovis Beaulieu, W. Cloutier, Ex. Forget, Léo. Forget, Jos. Forget, J. M. Charbonneau, A. Charbonneau, Jos. Thibault, de Saint-Donat; Antonio Leduc, René Daoust, P. Daoust, de Valleyfield; Dr. R. Leblanc, D. Leduc, Asas Larivière, Anicet Leduc, J. A. Godon, J. T. Brisset, Raoul Leduc, S. Forget, Jos. Pagé, du Mexique; Anaclet Marier, F. H. Chapleau, Armand Loiselle, A. Kemppfer, H. D. Jack, S. Brown, J. M. Charbonneau, de Saint-Jovite.

JOLIETTE

JOLIETTE, 7. — Les funérailles de M. J. Richard, avocat, époux de Marie de Rome, ont eu lieu hier en l'église cathédrale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Agé de 60 ans, le défunt vivait retiré à Joliette depuis près de 10 ans. Le service a été chanté par M. le chanoine Roch, assisté de diacre et de sous-diacre. Le choeur de l'orgue sous l'habil direction de M. J. A. Contant, chanta la messe des morts harmonisée. La famille Richard a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies. Nous la prions d'accepter l'expression de nos sincères condoléances.

JOLIETTE 7.—A la satisfaction de tous les consommateurs joliettains, les produits de l'érable se sont vendus à des prix raisonnables sur le marché, samedi dernier. Si la coulée est abondante cette semaine, nous aurons une bonne récolte de sucre.

—Nos Zouaves sont à préparer un concert sous l'habile direction du professeur Contant; ce concert aura lieu jeudi prochain, 8 courant.

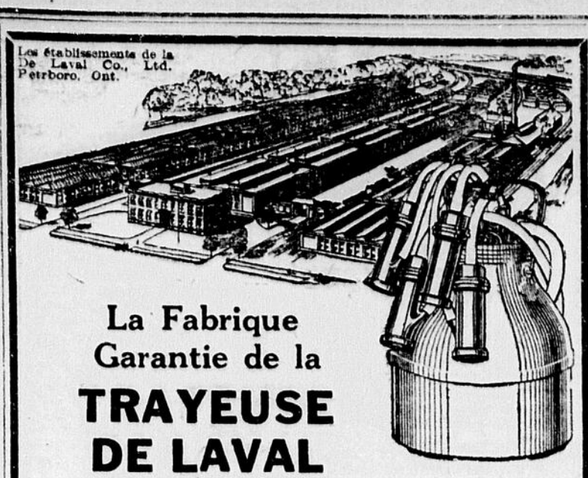

Les établissements de la Le Laval Co., Ltd. Peterboro, Ont.

La Fabrique Garantie de la TRAYEUSE DE LAVAL

Partout où les vaches sont traites, le nom DE LAVAL est en évidence pour la qualité et la valeur honnête fournies à son possesseur.

La De Laval représente le plus haut degré de service pour son possesseur. La Compagnie De Laval reconnait que quand une vente est faite, ses obligations envers l'acheteur commencent.

Ces faits sont des considérations importantes quand vous achetez une trayeuse mécanique.

L'homme qui achète une Trayeuse De Laval ne peut exiger une plus forte garantie que celle qu'elle lui donnera le service qu'elle prétend donner et sous ce rapport, elle porte le nom De Laval.

La Trayeuse De Laval est un modèle de trayeuse distinctement différent, d'action positive et uniforme. Elle est plus rapide, plus recommandable, plus hygiénique que toute autre méthode de trayage.

Ecrivez au bureau le plus rapproché de la De Laval pour le catalogue des trayeuses, mentionnant le nombre de vaches pouvant être traites.

THE DE LAVAL COMPANY, Ltd.

MONTREAL PETERBORO WINNIPEG EDMONTON VANCOUVER

Soixante et une piastres qui en rapportent 560

Deux arpents de terrain plein de souches—$54 de poudre à souches, fusée et capsules—$7 pour un homme à la journée—et J. V. Bradley fit sauter 78 souches d'un diamètre de 16 à 35 pouces.

C'est un des nombreux services que

La poudre à souches C X L

vous rendra sur votre ferme. Avec $54 de poudre à souches, M. Bradley se procura $40 de bois à brûler et deux arpents de terrain qui produisirent une récolte évaluée à $520. Vous pouvez en faire autant. Vous pouvez rendre profitable votre terrain improductif avec un minimum de dépenses.

Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer gratuitement sur demande "Travaillant la Terre avec la Dynamite." Demandez-nous aussi de vous expliquer comment on gagne de l'argent par la culture à la dynamite.

Canadian Explosives Limited

Siège Social, Montréal

Halifax Toronto Sudbury Winnipeg Vancouver

La culture à la dynamite est une source de revenus pour les fermiers. Renseignez-vous.

2

LIVRE SUR LES **Maladies Canines** ET COMMENT NOURRIR LES CHIENS

Envoyé franco par la poste à toute adresse par l'Auteur.

H. CLAY GLOVER CO., Inc
118 West 31st Street, New-York.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

LE REMÈDE DE CONFIANCE

Préconisé par des milliers d'éleveurs enthousiastes

CONTRE LE DURCISSEMENT DES PIS

LE LINIMENT EGYPTIEN DE DOUGLAS

"Voilà 2 ans que je me sers du Liniment Egyptien de Douglas, et je trouve qu'il est toujours employé avec succès aussi bien chez l'homme que chez l'animal. J'ai essayé le Liniment sur 4 vaches, cet hiver, et une bouteille d'échantillon a suffi dans chaque cas à les guérir en 36 heures d'une grosseur qu'elles avaient au pis. Je l'ai trouvé aussi excellent contre le rhumatisme musculaire et le lumbago." Signé Allan Schiedal, New Hamburg, Ont.

Ce Liniment arrêtera aussi immédiatement toute perte de sang et préviendra l'empoisonnement du sang.

CHEZ TOUS LES MARCHANDS

DOUGLAS & CIE., Fabricants, Napanee, Ont.

28-jno

ABSORBINE TRADE MARK REG. U.S. PAT. OFF

réduira les tendons, ligaments muscles ou contusions enflammés, foulés, enflés. Arrête la boiterie et calme la douleur causée par l'essoufflure, décrochissement de l'os ou éparvin. Pas d'ampoules, ni perte de poil. On peut se servir du cheval. $2.50 la bouteille chez les pharmaciens ou livrée. Décrivez votre cas pour instructions l'intéressant. Livre 2 R gratis, traitant des chevaux.

ABSORBINE, JR., liniment antiseptique pour les personnes. Réduit les ligaments, foulés, déchirés, les glandes veines ou muscles dilatés, guérit les coupures, bobos, ulcères. Calme la douleur. Prix $1.25 la bouteille, chez les marchands, livrée. Livre "de témoignages" gratuit.

W. F. YOUNG, Inc.,
250 Edifice Lyman, Montréal, Can of Canada, Limited.

EMPLOYEZ LES REMEDES GARANTIS DU

Dr. A. C. DANIELS

pour vos CHEVAUX, BESTIAUX, MOUTONS et COCHONS

"Pas un SEUL REMEDE guérissant "TOUS MAUX" mais un remède spécial et propre à chaque maladie. Demandez nos livres gratis et apprenez à soigner vous-même vos animaux domestiques.

DR A. C. DANIELS & CO., Knowlton, P.Q.

24-j.n.o.

Le Meilleur pour le Cultivateur

Le meilleur liniment que le cultivateur puisse avoir constamment sous la main. C'est celui dont les vertus curatives, pour l'homme et les animaux, sont établies de longue date.

L'Huile d'Eturgeon du Dr. DOW

est depuis 60 ans le liniment universel. Pendant cette longue période il a donné aux hommes les meilleurs résultats dans le traitement du rhumatisme, de la névralgie, du lumbago, des entorses, des engelures, des brûlures et des coupures. Il a donné également les meilleurs résultats dans le traitement des chevaux qui souffraient de douleurs musculaires et articulaires, ou qui souffraient de la maladie.

IL EST AUJOURD'HUI AUSSI BON QU'IL Y A 60 ANS.

En vente partout—35c.

The Brayley Drug Co.
LIMITED
ST-JOHN, N.-B. 47F

Pharmacie Vétérinaire du Dr Grignon

Consultations gratuites sur les maladies des animaux.

Nos remèdes sont les meilleurs sur le marché et nous les envoyons par la malle à prix réduits.

Demandez notre catalogue gratis.

STE-ADELE,
Co. Terrebonne P. Q.

5 j.n.o.

Fermiers Frustrés par des Clôtures Tortueuses et des Souches

Pourquoi vous fatiguer à labourer la moutarde, à arracher l'herbe, les chardons, la bardane et d'autres mauvaises herbes qui détériorent vos champs si vous leur laissez le sûr refuge de la vieille clôture tortueuse ou des souches?

Dans les angles et les intervalles de ces vieilles clôtures les mauvaises herbes poussent et se développent et leurs graines sont poussées dans vos moissons de blé, d'orge et d'avoine, et ainsi que dans tous vos champs.

Le seul moyen de vous avoir de champs propres c'est de se débarrasser de tous ses embarras, de ces vieilles clôtures tortueuses et de ces souches—ce qui prive les fermiers canadiens de centaines de milliers de dollars chaque année.

Enlevez votre vieille clôture et vendez-là pour du bois de chauffage.

Mettez à la place une clôture de broche dont vous serez fier—une Frost — une qui ne donnera pas de place aux mauvaises herbes.

Vous pouvez labourer jusqu'à neuf pouces d'une clôture Frost et vous pouvez vous servir de la faux et de la houe jusqu'en dessous du fil le plus bas de la clôture. Vous pouvez vous rendre jusqu'aux plus profondes racines des mauvaises herbes.

Une belle, attrayante clôture Frost — la clôture de qualité — améliorera aussi l'apparence de votre ferme, et lui donnera plus de valeur.

The Frost Steel and Wire Co., Limited, Hamilton, Canada

Fabricants de broche galvanisée et brillante, de broches pour le foin en balles, de broche tissée, de clôtures ornementales et pour la ferme, de portes galvanisées et d'accessoires en broche pour manufacturiers.

FROST FENCE

Les Dommages Causés par les Mauvaises Herbes

Cette information authentique est tirée du Bulletin No. 188 du gouvernement d'Ontario.

Les mauvaises herbes enlèvent aux récoltes leur nourriture du sol. Un exemple: une plantation moyenne de moutarde pompe du sol environ quatorze onces ou les dix-septièmes d'une chopine d'eau par jour.

Les mauvaises herbes mûrissent leurs semences avant les moissons de plantation et drainent beaucoup la nourriture de la plantation dans le sol, en laissant très peu pour les plantations quand elles ont besoin pour faire mûrir leurs semences.

Les mauvaises herbes couvrent, entourent et font mourir les plantations utiles. Elles augmentent le coût de chaque opération dans la préparation du sol, ainsi que dans le semage, la culture et la mise sur le marché de la récolte.

La valeur du marché de la semence du grain, du trèfle et des semences d'herbes est beaucoup diminuée par la présence des mauvaises herbes.

Les mauvaises herbes aident et favorisent souvent le développement des insectes nuisibles et des maladies fongueuses.

Aucun homme ne veut acheter une terre où il y a des mauvaises herbes s'il peut s'en procurer une meilleure.

124

DOMAINE DU CULTIVATEUR

M. J. B. LAPLANTE PROTESTE CONTRE LE PREJUGE D'UN TRUST DU TABAC DANS LE PAYS

Le président de l'Association des marchands de tabac répond à l'Association protectrice du petit commerce.

ENQUETE ET NON TAXE

M. J. B. Laplante, président de l'Association des Marchands de Tabac, a fait une importante déclaration au sujet de la résolution de l'Association Protectrice du Petit Commerce relativement à un prétendu projet de loi demandant l'imposition d'une licence assez élevée sur le commerce de détail.

M. Laplante dit: "Cette Association du Petit Commerce a adopté une résolution que je tiens à réfuter en détail. Le fait d'imposer une taxe spéciale permettant de faire le commerce du tabac ne veut pas dire la formation d'un trust. Et dire que cela restreindrait les magasins au point que l'acheteur serait obligé de parcourir de grandes distances pour s'approvisionner de tabac est une futilité, car si jamais taxe était imposée, elle serait pour la protection des petits marchands comme des gros marchands.

"Quant au nombre de membres faisant partie de l'Association, ceci ne tire pas à conclusion. Mais j'attirerai tout de même l'attention des intéressés qu'il n'est pas exact de mentionner que plusieurs membres de l'Association du Petit Commerce appartiennent à notre association, puisque deux membres seulement appartiennent à la nôtre sous prétexte de collaboration entre les deux associations. Et lorsqu'on dit que ces deux personnes ont voté contre une telle proposition ce n'est pas la vérité puisqu'aucune motion n'a été présentée à cet effet.

"On allègue que les marchands de tabac ont bien garde de demander l'opinion de tous leurs membres sur cette question d'une taxe spéciale. Je répondrai que non seulement elle demande l'opinion de tous ses membres, mais elle est également à faire une enquête dans tout le pays pour connaître le sentiment de tous les marchands de tabac du Canada au sujet d'une taxe spéciale qui serait projetée dans le but que j'ai énoncé plus haut. Et, de plus, rien ne pourra être fait avant d'avoir le résultat de cette enquête.

"Lorsque l'on fait allusion à la nomination de cinq membres de chaque association pour former un comité afin de classifier le commerce, les deux membres de l'association du petit commerce, qui font partie de la nôtre, sont évidemment de mauvaise foi parce que lorsqu'il a été question de former un comité de la sorte c'était au point de vue de faire observer le règlement de la fermeture à bonne heure et de s'entendre avec les différentes associations pour la classification du commerce en général. Ceci n'a donc aucun rapport avec des histoires de taxes, de licences et de trustards du tabac.

"On nous appelle aussi trustards et on dit qu'on a décidé de s'adresser à Ottawa pour demander une licence à cette session-ci. Ce n'est pas encore la vérité puisque nous sommes seulement à faire une enquête dans tout le pays à ce sujet. Enfin l'association du petit commerce devrait se choisir d'autres délégués qui rapporteraient mieux les délibérations de notre association et ne chercheraient pas à changer la nature des discussions que nous avons relativement aux intérêts du commerce du tabac.

"Je terminerai en disant que la tactique des deux délégués est déloyale vis-à-vis de l'Association qui les a admis comme membres après que ces messieurs eurent déclaré qu'ils se joignaient à nous dans un but de coopération pour promouvoir les intérêts du commerce du tabac. Voilà ce que je voulais dire à ce sujet. Il n'a jamais été question de s'adresser au parlement jusqu'à présent; on veut tout simplement connaître le sentiment de tous les marchands."

LES CERCLES DE JEUNES FERMIERES

Plusieurs des lecteurs, et surtout des lectrices de la PATRIE hebdomadaire ayant exprimé le désir de connaître l'oeuvre des Cercles des Jeunes fermières, nous avons cru répondre à ce désir en publiant l'article suivant, déjà paru dans le Journal d'agriculture, et dû à la plume de M. Alphonse Désilets, B. S. A.

LE BUT

C'est pour utiliser profitablement les notions d'économie domestique acquises aux Ecoles Ménagères et dans nos couvents d'enseignement supérieur que des groupes de jeunes filles et de jeunes dames de nos villes et de nos villages se sont formés, en cette province, sous le nom de Cercles de Fermières.

Mues par le seul désir d'accomplir du bien autour d'elles et douées par ailleurs des qualités de coeur et d'esprit capables de rendre leur vie attrayante et facile, les Jeunes Fermières ont saisi la grande importance de leur oeuvre et s'y sont dévouées avec tout l'enthousiasme et toute la générosité de leur âge.

Aussi, elles ont déjà parfaitement réussi à faire aimer la vie tranquille du foyer en y mettant la note exquise de leur goût, leurs talents de femmes averties et le secret de la prospérité. Car, elles ont étudié les petites industries agricoles praticables partout et voulu faire aimer l'agriculture en la faisant connaître.

L'OEUVRE

L'oeuvre à laquelle se livre la Jeune Fermière est à la fois, utile, facile et belle.

Utile, l'oeuvre pratique des Jeunes Fermières consiste à introduire un peu partout les petites industries de l'aviculture, du jardin potager, de la culture ornementale et du soin des abeilles. Le Ministère provincial de l'Agriculture confie aux Cercles les valeurs nécessaire pour développer leur propagande par la création de jardins coopératifs et de jardins et parterres privés; le Service de l'Aviculture fournit gratuitement des oeufs d'incubation de races américaines et favorise la construction de poulaillers modèles; deux ruches garnies et fortes de colonies d'abeilles sont données à chaque Cercle avec l'outillage complet nécessaire à l'apiculture. Les instructeurs agricoles du Ministère sont envoyés aussi souvent que possible à la demande des Cercles. Certains groupes se livrent en outre aux travaux de filage, tissage, tricotage, etc., font du fromage domestique et du pain de ménage. Et plusieurs Jeunes Fermières savent s'inspirer de la nature champêtre pour créer des oeuvres qui font honneur à leurs talents personnels.

Facile, car les visites des instructeurs officiels, les conférences mensuelles et la bibliothèque de chaque Cercle, fournissent toutes les connaissances théoriques nécessaires au travail des membres qui s'y attachent parce qu'on y trouve un agréable passe-temps pour ses loisirs.

Belle aussi, l'oeuvre des Cercles de Fermières qui répand chez notre peuple l'amour du sol natal en gardant à la Terre ses enfants privilégiés. Car, les membres des Cercles donnent l'exemple d'une noblesse de coeur et d'une élévation d'esprit en s'adonnant avec fierté aux humbles tâches de la culture, en fêtant par des concerts-causeries la poésie profonde de notre vie champêtre.

Les jeunes Fermières font de leur oeuvre un sport utilitaire. Et tout en occupant leurs loisirs à de profitables récréations, elles concourent à infuser à la génération nouvelle des aspirations sérieuses et des enthousiasmes efficaces pour le progrès moral et matériel de la patrie.

STATUTS

1.— L'association se forme sous le nom de "Cercles des Fermières de....."

2. — Le siège social du Cercle sera à..... dans la province de Québec.

3.—Le Cercle est administré par un bureau de direction composé d'une présidente, une vice-présidente, une secrétaire, une trésorière, une bibliothécaire et deux conseillères.

4.—Le bureau de direction est élu par les membres actifs, et pour deux ans. Toutes les directrices sont rééligibles; seules la moitié d'entre elles peuvent démissionner.

5.—Le cercle peut se choisir une directrice ou un directeur honoraire.

6.—Le cercle peut s'adjoindre un aumônier choisi avec l'assentiment de l'Ordinaire ou du curé. L'aumônier, de droit, fait partie du bureau de direction.

7.—A l'assemblée générale annuelle, au mois de janvier, la Secrétaire soumet son rapport des travaux de l'année, théorie et pratique, et la Trésorière rend ses comptes.

8.—Des assemblées spéciales peuvent être convoquées sur proposition d'un membre, actif appuyés par la majorité du Bureau de direction.

9.—Avis de toute assemblée sera donné par la Secrétaire à tous les membres, quelques jours avant la date fixée pour cette assemblée.

10.—Peuvent faire partie du Cercle toutes les dames et jeunes filles qui s'intéressent de près aux choses agricoles. Pour être admise il faut avoir été présentée au Bureau de direction et avoir été acceptée par la majorité des membres de ce bureau.

11.—Pour l'étude des sujets agricoles, les membres du Cercle se diviseront en comités, et chaque comité sera tenu d'étudier un sujet spécial. Une présidente et une secrétaire seront nommées à la tête de chaque comité et s'adjoindront des aides.

12.—La Secrétaire du Cercle doit présenter à l'honorable Ministre de l'Agriculture, au mois de juin de chaque année, un rapport de l'emploi des valeurs confiées au Cercle par le Ministère.

13.—Le Bureau de Direction peut, de l'avis de ses membres, établir des règlements additionnels pour la bonne administration de l'oeuvre, pourvu que ces règlements soient soumis à l'approbation du Ministre de l'Agriculture.

14.—La contribution annuelle de chaque membre est d'au moins (50 sous).

On se servira des gaz asphyxiants contre les sauterelles dans l'Ouest

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 12. — Utiliser les gaz asphyxiants que l'en employait contre l'ennemi pendant la guerre pour détruire les sauterelles et autres insectes qui menaçent les récoltes de l'Ouest, voilà la proposition que M. Gould, député fermier de l'Assiniboine fera au gouvernement. La situation est sérieuse dans l'Ouest et diverses expériences démontrent qu'il est pratiquement impossible de détruire les sauterelles qui causeront cette année des pertes qui s'élèveront à plusieurs millions de dollars. Les gaz asphyxiants seuls peuvent les tuer. On se demande si par ce procédé l'on ne détruira pas les poules de prairies ce qui serait une perte considérable. M. Gould croit que les poules de prairies pourront résister aux effets des gaz.

LES PARATONNERRES

COMMENT LES INSTALLER SUR LES BATIMENTS DE FERME ET SUR NOS HABITATIONS.

L'efficacité du paratonnerre comme préventif des incendies causés par la foudre n'est plus à démontrer. Il faut cependant que l'installation de cet appareil soit faite convenablement, d'après les lois de l'électricité.

Il arrive que des bâtiments pourvus de paratonnerres soient détruits par la foudre. Mais si l'on examine la façon dont le paratonnerre a été enfoncé dans le sol, l'on constatera vite que l'installation a été négligemment faite et que le paratonnerre n'a pas été enterré assez suffisamment pour demeurer en contact avec la couche humide du sous-sol ou bien encore l'on remarquera d'autres détails qui rendent l'installation défectueuse et partant le paratonnerre inutile.

Le nombre des bâtiments de ferme détruits chaque année par la foudre est plus élevé qu'on ne le pense et les petites assurances de quelques cents piastres que les cultivateurs retirent généralement de leur société de paroisse n'offrent pratiquement aucune sécurité.

Il est donc important de faire l'inspection du paratonnerre que l'on a fait installer sur nos constructions rurales ou d'en faire installer sans tarder sur les bâtiments qui n'en ont pas.

Le Bulletin 65 que distribue gratuitement le Service des Publications, Ministère de l'Agriculture de Québec donnera tous les détails qu'il vous faut connaître pour que ces appareils soient efficaces.

Pougkeepsie, N.-Y., 7— Les jardiniers disent que la récolte des fraises dans la vallée de la rivière Hudson va battre tous les records, cette année. Ils prédisent qu'elle sera double de celle de l'an passé.

Vendez tout votre Lait mais élevez vos Veaux quand même

Vous n'avez pas besoin de donner à vos veaux du bon lait frais qui vous rapporte actuellement de gros profits, lorsque vous pouvez les élever tout aussi bien avec la

Farine Grofast

POUR LES VEAUX

(International Grofast Calf Meal)

qui vous coûte bien moins cher.

La **Farine Grofast** fournit au veau qui grandit tous les éléments que contient le lait frais. Les veaux élevés avec cette nourriture sont aussi bien portants et croissent aussi rapidement que s'il étaient nourris par leur mère.

ESSAYEZ LA

Farine Grofast pour les Veaux

(International Grofast Calf Meal)

et vous serez étonnés des résultats.

The International Stock Food Company Limited
TORONTO, Canada.

En vente par
TOUS LES MARCHANDS DE MONTREAL
En sacs de 25, 50 et 100 livres
Ecrivez pour notre almanach gratis pour 1920

Les Pluies d'Avril
PRODUISENT
Les Fleurs de Mai

Elles préparent aussi le sol pour les semences du printemps.

Si vous voulez avoir un beau jardin, tenez-vous prêt à travailler la terre, aussitôt qu'elle sera assez séchée.

Vous ne pouvez attendre un plus long délai pour faire le choix de vos graines de semences.

NOTRE CATALOGUE ANNUEL ILLUSTRE—ENVOYE GRATIS

sur demande. Faites-le venir aujourd'hui même, choisissez vos graines de semence avant que l'assortiment diminue.

Achetez les graines "Ewing" et soyez "sûr et certain." Employées par les fermiers Canadiens depuis au-delà de cinquante ans.

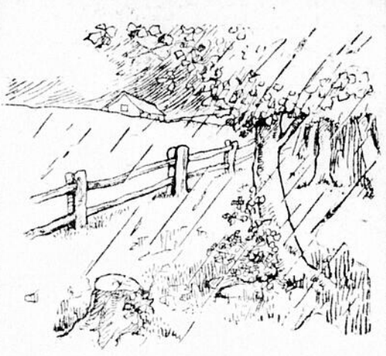

LA CIE WILLIAM EWING LIMITEE
D. 50—No. 68, 142 rue McGill, Montréal, P.Q.

L'AGRICULTURE ENSEIGNEE DANS LES ECOLES ACADEMIQUES

C'est le meilleur moyen de restreindre la désertion de nos campagnes, dit l'hon. L. A. David.

LA RIVE SUD

L'honorable Athanase David, secrétaire provincial, a été l'hôte des Chambres de Commerce des municipalités de la rive-sud, à une réunion et à un banquet, à l'hôtel de ville de Longueuil.

La réunion, comme le banquet qui présidée par M. Victor Pigeon, mersent de la Chambre de Comdroite, Longueuil, qui avait à sa Desaulniers le ministre, le docteur la législature, député de Chambly à Longueuil, le maire Thurber, de Pointe-aux-Trembles, Prieur, de la représentants de St-Lambert, St-Hubert, Iréal-Sud, St-Park, Greenfield.

L'honorable M. David magnifique discours, dans lequel il a fait allusion aux principaux problèmes du jour.

"Dans tous les pays, aujourd'hui, déclara le ministre, on s'occupe de reconstruction, tant au point de vue matériel qu'au point de vue éducationnel. Au point de vue matériel, la première préoccupation est peut-être celle de l'hygiène et de la santé publique. Cette préoccupation n'est pas absente chez nous, et nous avons pour le prouver un bel ensemble de lois sages."

"Le système de voirie chez nous, si important à la colonisation, aussi bien qu'à l'agriculture, n'est pas le plus arriéré qui soit et nous pouvons même en être fiers".

"Flattons-nous en passant, de ce que Québec, province agricole, ait une législation aussi remarquable qui prouve bien le désir sincère des gouvernants d'hier aussi bien que ceux d'aujourd'hui, d'établir ou de conserver la paix et la stabilité entre le capital et le travail."

"L'industrialisation offre le danger d'attirer la jeunesse dans les villes. Il s'agit d'empêcher cet exode. Un des moyens pour y arriver est certainement la morne tranquillité de la campagne. La gaieté, en effet, est une condition de la santé physique et morale."

"On enseignera maintenant l'agriculture, pendant dix années, non seulement dans les écoles primaires, mais aussi dans les écoles académiques.

L'orateur dit, en terminant, que l'on a compris les aptitudes du peuple et depuis longtemps des hommes à large vision se sont rendus compte que son désir était sa volonté de s'instruire et l'assurance de notre avenir.

ON JETTE LES BASES D'UNE EXPOSITION REGIONALE

L'assemblée du bureau de direction de l'exposition régionale des six comtés de Chambly, Verchères, St-Jean, Rouville, Napierville et Laprairie se tiendra à l'hôtel St-James, vendredi, le 16 avril, à 10 heures de l'avant-midi. Le but de l'assemblée est de procéder à la nomination d'un président, d'un vice-président et à l'engagement d'un secrétaire.

Le bureau de direction se compose comme suit:

Comté de Rouville — M. Alida Noiseux, St-Hilaire; M. Anthime Ares, secrétaire, Rougemont.

Comté de Napierville — M. Arthur Poupart, président, St-Rémi; M. Arthur Colette, secrétaire, St-Rémi.

Comté de Laprairie — M. Médéric Lefebvre, président, Laprairie; M. Arthur Matte, secrétaire, Saint-Constant.

Comté de Chambly — M. Henri Rocheleau, St-Hubert, président; M. Honorius Lafrance, vice-prés., St-Basile.

Comté de Verchères — M. Louis Langlois, président, Varennes; M. Wilfrid Vary, vice-prés., St-Marc.

Comté de St-Jean — M. Ernest Bouchard, président, St-Valentin; M. Aimé Lussier, secrétaire, St-Jean.

L'exposition sera tenue à St-Bruno du 13 au 17 septembre prochain.

Il sera question à l'assemblée de la préparation de la liste de prix ainsi que des règlements et du programme de la dite exposition. Messieurs les directeurs invitent également les éleveurs d'animaux enbéés à assister à cette assem-

Trappeurs Attention!

Nous sommes maintenant disposés à acheter de grandes quantités de Rats Musqués du printemps et nous payons de $2.00 à $6.50 pour peaux sans défauts. Employez notre ETIQUETTE BRUNE, elle est le symbole d'une loyale transaction; expédiez maintenant et souvent.

Hoerner, Williamson & Co.
376, RUE ST-PAUL OUEST
Montréal, Qué. 11-22-29

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, LTEE
MONTMAGNY, QUE.

Soyons Canadiens avant tout !

Conservons notre place au soleil et marchons vers notre indépendance économique.

RAFFERMISSONS NOTRE EMPIRE INDUSTRIEL

Travaillons! Produisons! La grande humiliation nationale que nous fait subir la dépréciation de notre change, doit faire place à la fierté que nous donnera le réveil de nos activités.

A nos ouvriers, donnons du travail, à nos cultivateurs, des marchés à notre pays, le secours de nos ressources, de nos intelligences et de nos bras.

S'il est vrai que le capital n'a de valeur qu'en autant qu'il produit,

EMPLOYONS-LE A FAIRE GRANDIR LES ENTREPRISES QUI SONT LE GAGE DE NOS LIBERTES.

Or l'une de nos plus remarquables industries est

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, LTEE.

FONDEE AVEC UN CAPITAL DE $4,000,000.00, JOUISSANT D'UNE LONGUE EXPERIENCE DANS LES TRAVAUX DU FER ET DE L'ACIER, DISPOSANT D'UNE MAIN D'OEUVRE EXPERTE ET D'ATELIERS ABSOLUMENT MODERNES.

Cette industrie emploiera des milliers d'ouvriers canadiens et fabriquera tous les instruments de ferme, et nombre d'autres machines.

AIDEZ-LA A GRANDIR, SOIT EN LUI RESERVANT VOS COMMANDES, SOIT EN ACHETANT SES OBLIGATIONS.

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, LTEE
MONTMAGNY, QUE. 21-m 29a 1-8-15

$19 Et plus L'ESS.
Paiements Garantis

ECREMEUSE
American

UNE OFFRE VERITABLE de vous faire parvenir une écrémeuse nouvelle, bien faite, d'un entretien facile pour $19.95. Ecrème complètement lait chaud ou froid, fait crème épaisse onctueuse. Le bol-merveille hygiénique, facile à nettoyer — diffère de vignette illustrant machines plus grandes. Voyez notre SYSTEME DE PAIEMENTS MENSUELS

Expéditions promptes de Winnipeg, Man., Toronto, Ont., et St-Jean, N.-B. Pour petite ou grande laiterie, demandez notre catalogue gratis et système de paiements faciles.

AMERICAN SEPARATOR Co.
Boîte 3220, Bainbridge, N.-Y 10-24

FILETS A POISSON

Manches de ligne et agrès de pêche de toutes sortes.

Hameçons, bannetons, filets, seines et lignes d'étangs. Nous avons le plus vaste assortiment de trappes à anneaux du Canada, aussi:

Seines, flotteurs, bottes en caoutchouc, habits en caoutchouc, lanternes, fusils, carabines, canots, tentes, poêles de camp, footballs, Viviers de pelouse et articles de sport. Tout à prix populaires.

Ecrivez et demandez le catalogue des plus nouveaux accessoires de trappeurs et de sportsmen de Hallam, envoyé par poste gratis sur demande.

John Hallam Limited

122 Edifice Hallam, Toronto.
Les plus considérables en notre genre au Canada.

Avril, 1-8-15-22-29. Mai 6

Plus Grosses Recoltes le Meilleures Graines

STEELE, BRIGGS GRAINES

Vendues par les Principaux Marchands par tout le Canada.

Ecrivez pour notre Nouveau Catalogue Illustré.

STEELE, BRIGGS SEED COMPANY LIMITED
LA PLUS GRANDE MAISON de GRAINES du CANANA
Hamilton Toronto—Winnipeg.

L'enseigne de l'agence Fairbanks-Morse est le signe d'un bon service

Tous ceux qui possèdent un système d'éclairage et de force motrice modèle "F" savent bien que le sens des mots "Service Fairbanks-Morse" n'est pas limité à l'excellente qualité des matériaux, de la main d'oeuvre et des plans. Les agents de Fairbanks-Morse vous montrent la manière de tirer le plus grand parti de votre système modèle "F,"—de la force motrice et du courant électrique—soit pour faire marcher l'écrémeuse, la laveuse ou les machines légères de l'atelier, soit pour produire le courant pour les appareils électriques.

Ils vous montreront la façon de transformer vos machines à main en machines opérées par le système modèle "F," ou bien ils vous fourniront les appareils les plus modernes pour économiser le travail.

Si vous êtes intéressé aux avantages de l'éclairage et de la force motrice sur la ferme, envoyez-nous une carte postale pour nous demander le catalogue du système modèle "F" qui vous donnera tous les renseignements nécessaires sur le système le plus économique d'éclairage et de force motrice.

Agents demandés

dans tous les districts du Canada pour s'occuper de la proposition de vente la plus payante et la plus facile et donner aux propriétaires le genre de service garanti par cette compagnie.

Installation pour 40 lumières
$495
F.A.B. Toronto
Faite aussi pour 65, 100 et 200 lumières

Fait à Toronto, Canada, et garanti par
The Canadian Fairbanks-Morse Co. Limited

ST. JOHN QUEBEC MONTREAL
OTTAWA TORONTO HAMILTON
WINDSOR WINNIPEG REGINA
SASKATOON CALGARY
VANCOUVER VICTORIA

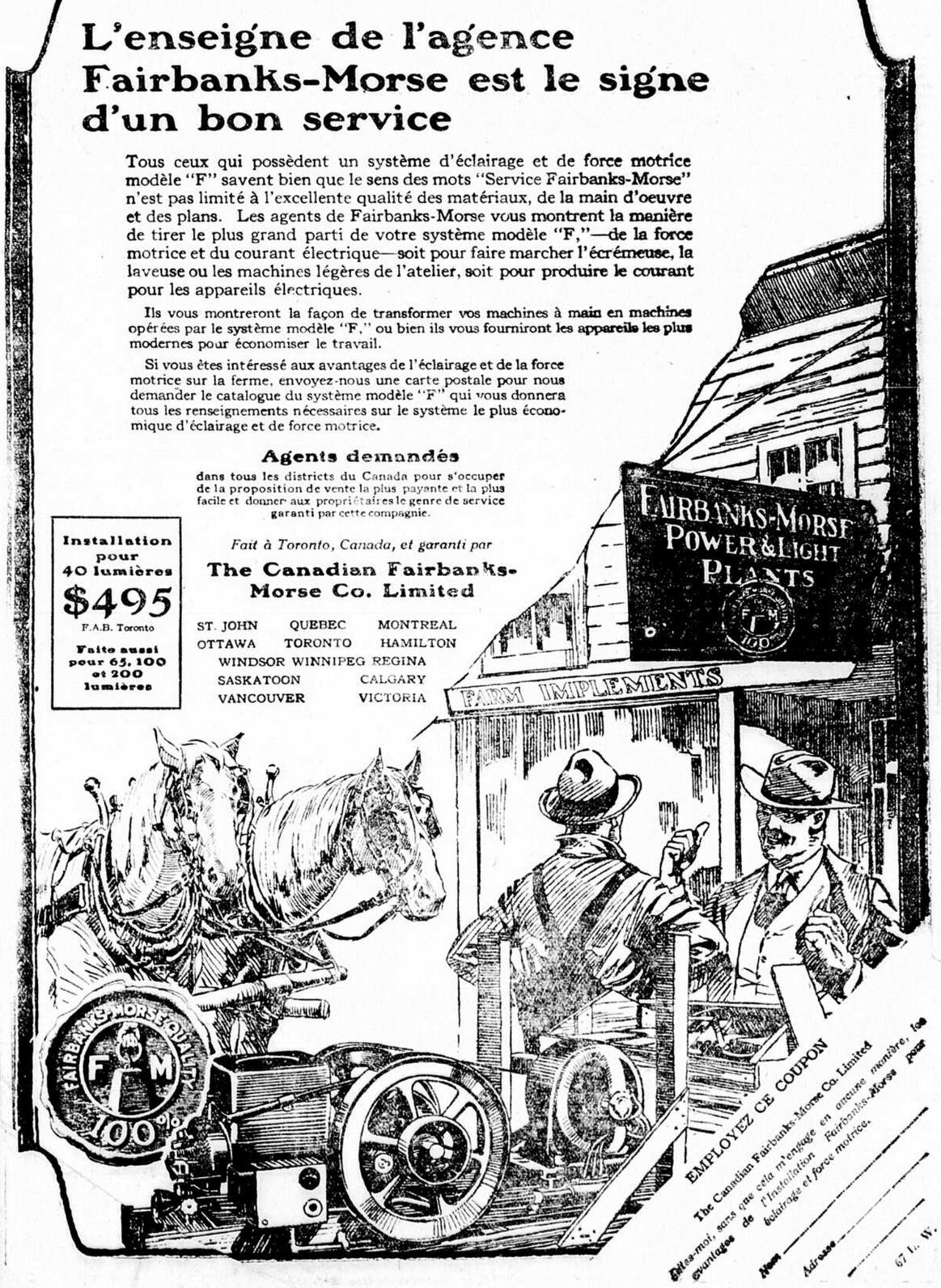

EMPLOYEZ CE COUPON

The Canadian Fairbanks-Morse Co. Limited

Dites-moi, sans que cela m'engage en aucune manière, les avantages de l'installation Fairbanks-Morse pour éclairage et force motrice.

Nom _____

Adresse _____

67 L. W.

RHUMATISE PENDANT CINQ ANS

N'en a jamais plus souffert depuis qu'il a pris "FRUIT-A-TIVES"

MR. JOHN E. GUILDERSON

Casier postal 123, Parrsboro, N. E.

"J'ai souffert du rhumatisme pendant cinq ans, et parfois, je souffrais tellement qu'il m'était impossible de me lever sans un appui.

J'ai essayé, sans succès, divers remèdes et médecins.

En 1916, je vis dans une annonce que 'Fruit-a-tives' *guérissait le rhumatisme*, et j'en ai pris une boite qui m'a soulagé. J'ai continué à en prendre pendant six mois, et le rhumatisme a disparu complètement, et *depuis je n'en ai jamais plus souffert.*

Toute personne qui désirerait m'écrire au sujet de 'Fruit-a-tives' je serais heureux de leurs raconter tout le bien que m'a fait 'Fruit-a-tives'."

JOHN E. GUILDERSON.

Entrepreneur et maçon.

50c. la boite, 6 pour $2.50; boite d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé, franc de port, par Fruits-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

LE JEU DE DAMES

A MM. G. Desjardins, Joseph Bardy. Problèmes reçus. Merci. A bientôt.

—:o:—

NATIONAL VS MAISONNEUVE

Les joueurs du National et Maisonneuve, classe B, joueront leur partie de détail, demain après-midi, chez le Lafontaine, club absolument neutre et désintéressé dans la lutte que se font ces deux clubs vitaux pour décrocher le championnat de cette année.

OTTINA VS THERRIEN

Dans notre monde du damier, on ne parle que du match futur, Ottina-Therrien. Et l'on suppute déjà les chances des deux combattants. Les amis et admirateurs de M. Ottina ne se gênent pas d'opiner, de prédire sa victoire sur son adversaire. Ici, laissons la parole à ceux qui ont confiance en l'habileté, en la science de M. Therrien. Ils disent, non sans raison, que si M. Therrien est peu connu à Montréal, qu'il n'en est pas moins la terreur des joueurs de dames de la campagne et que partout où il a passé, il n'a fait que des victimes. Ce que nous savons de M Therrien, c'est que sa réputation, comme fin joueur de dames, la précédé à Montréal depuis des années. La science maitresse, incontestable de M. Ottina, jointe à la grande renommée dont jouit M. Therrien, fait présupposer aux amateurs de Montréal, que nous allons être témoins d'une rencontre vraiment sensationnelle.

—:o:—

PROBLEME FRANÇAIS No 9
Fantaisie par M. P. A. Lamarre, St-Laurent.
Noirs : 10 pièces

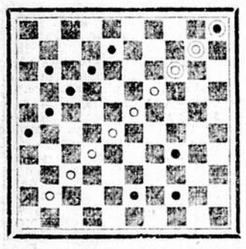

Blancs : 8 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 262.
Par MM. Larocque et Taillefer
Noirs : 13 pièces, 1 dame.

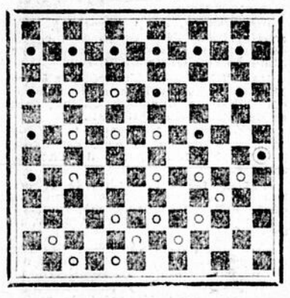

Blancs : 18 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

—:o:—

A M. L. P. —Si vous voulez être bien renseigné sur le mouvement du jeudi dames en France, nous n'avons qu'à vous conseiller de vous abonner à la revue du "Damier Parisien", publiée par M. Louis Dumbrun, qui en est le propriétaire.

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 263.
Composé par S. A. des F.
Noirs : 15

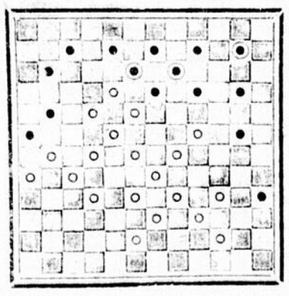

Blancs : 20
Les blancs jouent et gagnent

LE DEFI DE M. F. LAVALLEE

On nous demande de faire une mise au point sur le défi de $100, lancé par M. T. Lavallée à M. Beauregard. Ce n'est ni pour le titre, ni pour reprendre les parties jouées entre MM. Lafrance et Beauregard, mais c'est plutôt une invitation à ce dernier de venir se mesurer à Montréal pour une bourse de $100 de chaque côté.

Nous ne voyons aucun mal à cela, pas plus que M. X. ou M. Z. en feraient en portant un défi de cent dollars à M. Beauregard. Nous comprenons bien que ce dernier n'est nullement tenu de se déplacer pour jouer, il se peut cependant, que devant une bourse assez rondelette, et une proie aussi facile à broyer (ce qui est l'avis de quelques joueurs de dames, mais que nous ln partageons pas), que M. Beauregard pourrait se laisser gagner par l'appât d'un gain facile, en demandant à M. Lavallée, d'en augmenter le montant jusqu'à $200.00, ce qui ne nous apparaitrait pas un chiffre bien exagéré.

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 264
Dédié à M. W. Beauregard, champion d'Amérique, en remerciement de sa jolie dédicace No 236, "La Patrie"
Par M. Nap. Brochu, Lévis, P.Q.
Noirs : 17 pièces, 3 dames

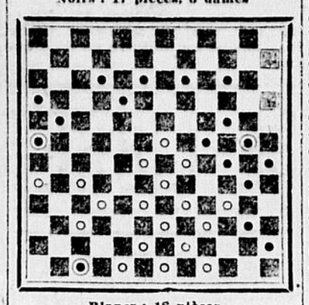

Blancs : 18 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

—:o:—

A propos du règlement de l'association des joueurs de dames d'Amérique, concernant les matchs pour le championnat de ce continent-ci, nous dirons que nous emboitons le pas à la suite de notre ami M. Bieau. Ce dernier qui arrive d'Holyoke, a été témoins du match sensationnel, Lafrance-Beauregard il a vu de ses yeux les ennuis, les anomalies qu'offe et qu'offrira toujours le fameux règlement de l'association, qui veut, qui force, qui oblige, les contestants pour le championnat des joueurs de dames d'Amérique, à enregistrer trois poiuts francs avant d'être déclarés vainqueurs. Jusqu'ici, et pour beaucoup de joueurs de dames la tâche apparaissait assez aisée. Mais, ceux qui sont déjà passés par là, admettent que lorsque les deux adversaires font plusieurs parties nulles cela prolonge le séjour de celui qui a eu à se déplacer il voit augmenter le chiffre de ses dépenses au-delà du raisonnable, et, cette appréhension l'empêche peut-être de jouer sa partie aussi scientifiquement qu'il le désirerait. Nous croyons avec M. Bieau, qu'il faut amender ce règlement, et adopter le mode plus ancien, celui qui régissait toute contestation pour le championnat des joueurs de dames d'Amérique et dont la limite quant au nombre de parties à jouer, était presque toujours fixée au meilleur dans sept. Le nombre nous apparait plus que suffisant pour connaitre et savoir ou résidra la force de la supériorité des deux contestants.

L. O. MAILLE

LES COURTS PROBLEMES

Monsieur L. O. Maillé,
Chroniqueur de la "Patrie".
Monsieur,

Pardonnez-moi si je viens interrompre un peu messieurs les problémistes avant tout le mois moi-même un tout petit problémiste. Ma remarque est celle-ci: Pourquoi avoir fixé de pièces dans un problème, pourquoi ne pas faire des problèmes avec 2, 3, 4 et même 6, mais pas plus que 10 ou 11 pièces de chaque côté afin que nous puissions résoudre le dit problème sans être obligé de déplacer et replacer les pièces pour trouver le fameux problème qui se compose de 15, 18 et même 20 pièces pour ne pas dire plus. Ne vous fâhez pas, messieurs les problémistes, et comprenez bien que si je fais ces quelques remarques, c'est pour l'avancement du jeu de dame Si encore quand on joue une partie, l'on avait le droit de placer et déplacer les pièces pour voir si notre coup est correct, je vous approuverais, mais non: le règlement nous le défend. Nous n'avons pas même le droit d'y toucher, à peine si nous pouvons les regarder; bien compris, n'est-ce pas? Allons, tous ensemble et faisons des petits problèmes qui seront goûtés de la masse des chercheurs, et qui seront bien plus naturels dans nos fins de parties.

NAP. PEPIN.

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 265
Par M. J. B. Desjardins, Lachine.
Noirs : 17 pièces

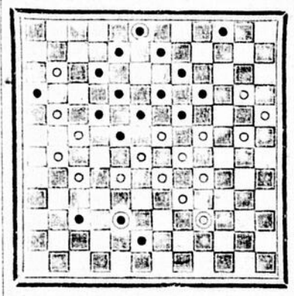

Blancs : 17 pièces
Les blancs jouent et gagnent.

—:o:—

Solutions des problèmes parus le 3 avril 1920.

PROBLEME FRANÇAIS No 8

BLANCS	NOIRS
14 à 9	18 à 29
29 à 14	23 à 20
9 à 4	20 à 9
4 à 1	33 à 38
1 à 29	38 à 43
28 à 23 gagnent	

—:o:—

PROBLEME No 258

BLANCS	NOIRS
29 à 13	8 à 19
22 à 25	19 à 21
36 à 30	16 à 46
30 à 28	15 à 34
51 à 18 gagnent.	

PROBLEME No 259

BLANCS	NOIRS
53 à 48	19 à 32
68 à 61	55 à 68
48 à 41	68 à 46
43 à 37	32 à 43
69 à 62	46 à 68
67 à 61	68 à 55
56 à 50	43 à 45
52 à 46	55 à 51
46 à 57 gagnent	

—:o:—

PROBLEME No 260

1ère solution		2ème solution	
Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
53 à 47	42 à 40	52 à 46	30 à 66
52 à 46	40 à 38	58 à 52	42 à 53
50 à 44	30 à 33	64 à 59	53 à 64
58 à 52	33 à 37	46 à 40	66 à 34
31 à 33 gagne		63 à 58	64 à 38
		50 à 44	34 à 37
		31 à 33 gagne	

Il s'agit de trouver deux solutions dans ce problème.

PROBLEME No 261

BLANCS	NOIRS
65 à 59	18 à 29
27 à 22	16 à 38
40 à 35	29 à 27
39 à 33	26 à 39
50 à 44	38 à 51
53 à 48	67 à 70
59 à 53	70 à 59
53 à 64	42 à 53
64 à 59	53 à 64
71 à 32 gagnent.	

AGENTS FEDERAUX A LA RECHERCHE D'UN TRESOR

(Presse Associée Canadienne)

NEWARK, N. J., 10—Les agents fédéraux sont à la veille d'entreprendre des fouilles dans un parc de cette ville où ils prétendent qu'un trésor est enfoui. Ils espèrent localiser une somme de $150,000 volée dans un wagon de malle le 20 février 1916. Il appert des informations qu'ils ont recueillies que cete somme a été enterrée dans ce parc.

LA SESSION FEDERALE

(Suite de la Page 7.)

paiement de boni aux soldats de retour du front.

Il y a eu des requêtes de faites par l'Association des Vétérans, à la suite des réunions de la convention tenue à Montréal et d'autres de présentées par des représentants de certaines associations de soldats ayant leur bureau chef à Toronto. Dans les deux cas, on réclamait le paiement d'une gratification en argent, mais il y a des différences quant à la méthode d'en faire la distribution. Sur cette question, le gouvernement a dit ce qu'il pensait l'an dernier, après un examen consciencieux et une enquête très étendue par un comité parlementaire

A ce moment, le gouvernement déclara qu'il n'était pas possible d'accéder à une telle demande. Depuis cette date cette question a été à plusieurs reprises l'objet de la considération du ministère et l'on en est venu à la conclusion qu'il n'était pas possible de changer d'opinion. Il faut tout d'abord ne pas perdre de vue l'état financier du pays. Un projet de cette nature exigerait entre 400,000,000 et un milliard de piastres. Il ne faut pas négliger cet aspect de la question avant d'arriver à une conclusion.

Il passa ensuite au comité qui s'occupe des pensions et dit que rien ne serait épargné pour venir en aide aux soldats invalides, aux dépendants des soldats décédés, en un mot pour aider à tous ceux qui sont dans un besoin réel. Il ajouta qu'il n'était pas facile de régler une question de cette nature au cours d'une seule session et même après plusieurs sessions Le problème du soldat de retour est devant nous et les hommes d'affaires du pays, la Chambre toute entière doivent aider au gouvernement à lui donner la meilleure solution possible.

M. King fit alors observer que ces déclarations ayant été faites avant l'ordre du jour, il n'était pas possible de faire de commentaires à l'heure actuelle et demanda au gouvernement s'il serait permis d'y revenir plus tard.

Sir George Foster dit qu'il aurait occasion de revenir sur ce problème avant longtemps.

M. DU TREMBLAY

Avant de passer à l'ordre du jour, M. P. R. Du Tremblay, député de Laurier-Outremont, fit observer au gouvernement que Sir William Wiseman, agent financier anglais, venait au Canada et il demanda s'il avait pour mission de voir à l'ajustement des réclamations se rapportant à l'indemnité de guerre. L'an dernier, dit M. Du Tremblay, j'ai attiré l'attention du gouvernement sur cette importante question d'un indemnité de la part de l'Allemagne et de ses Alliés.

Sir Thomas White répondit alors que les représentants canadiens à Versailles devaient s'occuper de cette affaire pour nous, mais il n'en a pas été question depuis cette date. Me sera-t-il permis, dit-il, d'attirer l'attention du gouvernement sur cette question d'une très haute importance et demander de nouveau, si nous pouvions espérer recevoir un jour une indemnité de l'Allemagne?

Sir George Foster dit qu'il y avait plusieurs aspects à cette question Tout d'abord il n'avait pas d'information se rapportant à la mission de Sir William Wiseman. En ce qui concerne l'indemnité de guerre, on ne sait pas trop à quoi s'en tenir. Il faut tout d'abord connaitre le montant des réclamations des nations alliées, ensuite l'aptitude de l'Allemagne et de ses Alliées à payer. Ceci prendra bien du temps. Il est difficile de donner une réponse exacte à une question de cette importance immédiatement.

M. Archambault demanda si l'on devait entendre par les déclarations de Sir George Foster, concernant les soldats de retour, que la question d'un bonus en argent avait été retirée complètement de la juridiction du comité? Mon honorable ami a entendu les déclarations faites au nom du gouvernement, répliqua M. Foster.

Voilà la position prise par le ministère sur cette question. Je ne crois pas que le comité formé pour étudier le problème des pensions ait jamais eu le pouvoir de s'occuper d'un bonus en argent.

Le député de Lambton, M. Armstrong, a dit qu'il avait reçu plusieurs messages de personnes demeurant dans l'ouest d'Ontario, demandant si le gouvernement se proposait de présenter une projet de loi en rapport avec l'avance de l'heure actuelle le gouvernement n'avait pas une telle intention et que d'ailleurs par les années passées la chose n'avait pas été faite par plaisir, mais pour éviter des ennuis internationaux.

M. Joseph Archambault, fit observer au ministre des finances qu'il avait reçu des provinces de l'Ouest une lettre dans laquelle on faisait observer qu'il était impossible de se procurer des formules françaises en rapport avec l'impot sur le revenu et des gens avaient été menacés d'amendes s'ils ne produisaient pas la formule exigée, en langue anglaise, dans le délai requis. Sir Henry Drayton demanda au député de Chambly-Verchères de lui transmettre cette correspondance.

La Chambre se forma ensuite en comité pour procéder à l'étude du projet de loi électoarle. Plusieurs députés ont fait d'excellentes suggestions et présenter des observations qui devront aider au perfectionnement de la loi.

STE-BRIGIDE.

STE.BRIGIDE, 9. — Le 5 du mois courant, a eu lieu dans l'église paroissiale les funérailles de M. Albert Gauthier, décédé à la suite d'une courte maladie à l'âge de 23 ans.

Les porteurs étaient MM. Ferdinand Audette, Joseph Fontaine, Adonias Fontaine, Midor Bazinet, Son frère, Joseph Gauthier conduisait le deuil. Nous offrons nos sincères sympathies à la famille en deuil.

—Plusieurs de nos citoyens ont profité de la belle température que nous avons eue, ces jours derniers, pour faire d'agréables excursions dans nos cabanes du régal de la tire.

PAS DE CAUTION PERMISE POUR TI-NOIR DESJARDINS

Comme on le sait, il est accusé de tentative de meurtre sur D. Laberge.

L'ETAT DU BLESSE

(Spécial à la PATRIE)

HULL, 10—La cause de Ti-Noir Desjardins, accusé de tentative de meurtre sur Donat Laberge, de Hull a été remise au 14 courant. Le magistrat Goyette n'a pas voulu accepter de cautionnement pour Desjardins, vu l'état critique de Laberge. Ce dernier est beaucoup mieux, mais pas encore en convalescence.

ST-JEAN

SAINT-JEAN, 7 — Les fêtes de Pâques ont été célébrées solennellement dans nos différentes églises. Le Vendredi-Saint on y a chanté les Sept Paroles du Christ.

—Le terme de la cour supérieure s'ouvrira mardi le 6 avril, sous la présidence de l'hon juge Monet.

—M Lionel Desmarais, notaire public d'Inverness, assistant registrateur du comté de Mégantic, et greffier de la cour de Circuit, était à St-Jean samedi, en visite chez ses amis.

—Mme Desnoyers et Mlles Monette sont allées passer le jour de Pâques avec M. et Mme Armand Ducharme, à Rouse's Point, N.Y.

—Mlle Marie Deland, de l'Hôtel-Dieu est venue passer les derniers jours de la semaine avec ses parents, M. et Mme A. N. Deland.

Naissances — Extrait des régistres de la paroisse de St-Jean, la semaine écoulée. Ont été baptisés, Alp. Lucien, enfant d'Adrien Goyette et Philomène Guimont. Parrain et marraine, M. Alp. Guimont et Mlle Bernadette Paré.

Maria Armande Germaine Thérèse, enfant d'Arsène Brault et d'Armande Bessette. Parrain et marraine M. Jos Plante et Mlle Alice Brault.

Joseph Rénald Elphège, enfant de Sinaï Oligny et d'Eugénie Bienvenue. Parrain et marraine, M. Elphège Oligny et Mlle Paméla Lorrain.

Marie Berthe Victoria, enfant de Noël Georges Samoisette et de Georgianna Lemaire. Parrain et marraine M. J. Lemaire et Mlle Victoria Manseau.

ST-JEAN, 7 — Une somme de $150,000 sera mise à la disposition de la cité de Saint-Jean pour la construction des logements ouvriers, par le trésor provincial, d'après les renseignements que nous possédons.

—Le conseil achètera des bancs neufs pour les parcs publics.

—Il n'y aura pas d'enquête au sujet de l'incendie Larivière. Les pompiers ont fait leur devoir, a déclaré le maire Bouthiller.

—La fête de Pâques, à l'église de Saint-Jean, a été célébrée avec pompe.

—Mme Vve James O'Cain a vendu son fonds de commerce de charbon et bois à MM. Ffion et Bouthillier qui en prendront possession après l'inventaire.

—On annonce pour le 20 avril, le mariage de M. Wilfrid Poirier, fils de M. Valentin Poirier, échevin, avec Mlle Louisa Labossière, fille de M. Henri Labossière.

—M. J. R. Grégoire, de la Southern Electric Power, est nommé agent de la Cie à Waterloo, Knowlton et Foster. M. Grégoire est très populaire parmi ses amis.

—M. J. B. Stewart, de Westmount, était à Saint-Jean, mercredi.

LES IMPURETES AU PRINTEMPS INDIQUENT UN SANG PAUVRE

Un remède tonique est indispensable à cette saison.

Les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles sont, toute l'année, un tonique un reconstituant du sang et des nerfs. Mais elles sont surtout précieuses au printemps, alors que l'organisme est rempli d'impuretés, résultant des mois d'hiver passés à la maison. Il n'y a pas d'autres saison où le sang a autant besoin d'être purifié et enrichi, et chaque dose de ces pilules aide à faire un sang nouveau, riche et rouge. Au printemps on se sent faible et fatigué. Les Pilules Roses du Dr Williams donnent de la force. Au printemps l'appétit fait souvent défaut. Les Pilules Roses du Dr Williams stimulent l'appétit, tonifient l'estomac et activent la digestion défectueuse. C'est au printemps que les poisons contenus dans le sang se manifestent sous forme de boutons disgracieux, éruptions et clous. Les Pilules Roses du Dr Williams éclaircissent rapidement le teint, parce qu'elles vont rapidement à la racine du mal, dans le sang. Au printemps, l'anémie, le rhumatisme, l'indigestion, la névralgie, l'érésipèle et plusieurs autres maux sont des plus persistants à cause du sang pauvre et faible, et c'est à cette époque, alors que toute la nature reprend une nouvelle vie, que le sang exige le plus grand soin.

Parmi les personnes qui ont éprouvé la valeur des Pilules Roses du Dr Williams se trouve M. Archie D. Carmichael, Tarbot, N.E., qui dit — "Pendant nombre d'années je fus importuné par des boutons qui apparaissaient sur ma figure ainsi que sur mon corps. Le mal était toujours pire au printemps et quoique j'aie essayé plusieurs traitements différents, ce sans beaucoup de succès. Du printemps, il y a deux ans, la dalgré fut pire que de coutume ne fus que je prisse des remèdité quand aucunement soulagé dre les Pilules je me fus décidé niams. Avec ce Roses du Dr outons disparurent et traitements a eu absolument aucun depuis la maladie".

rer Pilules Roses du Dr Williams ont vendues par tous les marchands de remèdes ou seront envoyées par la poste à raison de 50 cents la boite ou six boites pour $2.50, en s'adressant à The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. (ann.)

LA POLITIQUE DE WASHINGTON

LA RESOLUTION DE PAIX EST ADOPTEE

Le vote donne une majorité de 92 en faveur de la résolution. — Elle passe maintenant

AU SENAT

(Presse Associée Canadienne)

WASHINGTON, 10 — La Chambre américaine a adopté hier soir la résolution proclamant l'état de paix avec l'Allemagne. Le scrutin a été de 242 à 150. Vingt-deux démocrates ont voté avec la majorité républicaine et l'on ne compte que deux républicains dissidents.

Avant d'adopter cette résolution, la Chambre a défait une motion du représentant Flood, de Virginie, préconisant le renvoi de la résolution à la commission des affaires étrangères de la Chambre, avec mission d'y substituer une résolution rappelant tous les actes du temps de guerre.

Le vote sur cette motion a été de 171 à 222.

Le scrutin sur la résolution a mis fin à une joute oratoire de deux jours à la Chambre. Le débat était cependant régi par des règlements draconiens et interdisant toute tentative d'amendement qui aurait pu être effectuée par les républicains.

Le débat avait été entamé à 11 heures, hier matin, et avait accaparé l'attention de la Chambre durant 12 heures consécutives. Les divergences de partis y ont été des plus accentuées.

L'ancien orateur Clark et le représentant Kitchin, de la Caroline du Nord, ont joué un rôle important dans le débat, du côté des démocrates, alors que le représentant Mondell, leader républicain, a été chaleureusement acclamé par les collègues de son parti, en clôturant le débat. Le discours du représentant Kitchin a donné lieu à une expression d'acclamation, lorsqu'il a pris violemment à parti la députation républicaine, la qualifiant de "prétention et d'hypocrisie" et la mettant au défit de prouver sa sincérité.

Le représentant républicain Langworth, de l'Ohio, a été particulièrement violent dans ses allusions à l'attitude de M. Wilson vis-à-vis de la Ligue des nations, qu'il a qualifiée de "monstruosité" anti-américaine".

Vers la fin du débat, les discours durent être réduits à une demie minute afin de donner à tous les membres du Congrès l'occasion de se prononcer publiquement.

Après son discours, Kitchin a été frappé d'une attaque de paralysie. Le représentant Mondell au nom de la Chambre lui a exprimé des sympathies.

VALLEYFIELD

VALLEYFIELD, 7 — Les pompiers de cette ville ont été appelés dans l'après-midi de dimanche dernier, jour de Pâques, à combattre un incendie qui s'était déclaré à l'arrière du magasin P. Billette. Grâce au travail des pompiers le feu a été vite mis sous contrôle.

—Les fabricants de strop d'érable disent que la récolte de ce délicieux produit ne sera pas considérable cette année; l'on ne croit pas à une nouvelle poussée de sève en avril.

—L'hon. juge Mercier procède actuellement à l'audition de plusieurs causes en cour de circuit.

ST-JEROME

M. et Mme Raoul Galipeau, de Montréal, sont à Saint-Jérome, les hôtes de Mme L. G. Lachaine.

—Mme Jos. Grignon, de Sainte-Scholastique, était à Saint-Jérome ces jours derniers.

M. Alexis Thériault, gérant de la banque Nationale à Saint-Jérome, est allé passer la fête de Pâques dans sa famille à la Rivière du Loup.

Mlle Ritha Legault est à Québec l'hôte de sa tante Mme P. Léveillé.

THETFORD MINES

THETFORD MINES, 7 — M. A. S. Johnson, président de la Cie Johnson qui était dangereusement malade prend maintenant un peu de mieux.

—M. J. R. Lemieux, comptable à la Cie Bell Asbestos est retenu à sa chambre par une grave attaque de grippe.

—M. Fred Sheridan est arrivé hier de Richmond pour demeurer parmi nous, il est entré à l'emploi de l'Asbestos Corporation.

—Il est presque certain que M. Alfred Gagnon, gérant de la Cie Electrique de Thetford, sera choisi et élu échevin du quartier No. 2 en remplacement de l'échevin L. J. L. Rousseau nommé maire.

—Nous aurons un concert par M. Paul Dufault le 14 avril prochain, à la salle du collège.

Pas de Rapinage Avec Zam-Buk

Avant la guerre, le prix de Zam-Buk était 50c. Durant la guerre, alors que le coût de production montait rapidement, le prix de Zam-Buk resta le même pour le consommateur. Maintenant que la guerre est finie, tandis que quelques prix continuent à avancer, Zam-Buk est encore à 50c la boite! Non seulement ça, mais le même étalon de qualité a été maintenu sur toute la ligne.

Il n'y a pas eu de rapinage touchant Zam-Buk. Pour chaque boite que vous avez achetée, vous n'avez été appelé à payer que pour la valeur seulement.

Est-ce que cette méthode d'affaire ne mérite pas considération? Répondez à cette question en continuant à recommander, à apprécier et à employer Zam-Buk—le plus fameux curatif domestique des temps modernes.

Servez-vous-en contre tous les affections cutanées, eczéma, porrigo, abcès, ulcères, clous, boutons, hémorroides, empoisonnement du sang, gerçures des mains, engelures, coupures, meurtrissures, brûlures, échaudures, etc. Chez tous les marchands 50c la boite.

Zam-Buk

Elle goûte maintenant ce qu'elle mange

Upper White Head, N.E.

"Pendant des années j'ai souffert de l'estomac et d'indigestion, sans pouvoir trouver quelque chose pour me soulager. Je ne regretterai jamais le jour où j'ai commencé à prendre de l'Emulsion Oliveine. Mon état de santé est aujourd'hui satisfaisant. A quiconque souffre de l'estomac je recommande de prendre de l'Emulsion Oliveine.

Mme. CHRIS. ARMSTRONG

EMULSION OLIVEINE

Le grand rénovateur de la santé

qui tonifie et renforcit tout le système et qui est le meilleur tonique que l'on puisse trouver pour les grandes personnes et les enfants.

Dans les pharmacies et les magasins on trouve ce médicament en vogue. Demandez-le par son nom et insistez pour qu'on vous en donne de la véritable.

Préparée par
Frasier, Thornton & Co. Limited,
COOKSHIRE, QUE. 5 F

Une Belle Chevelure

OPULENTE, SOYEUSE et SOUPLE est l'indice de la santé, le couronnement de la beauté. Vous pouvez conserver, renforcir, embellir vos cheveux, les empêcher de tomber ou de grisonner en employant

La célèbre LUXURINE du Dr PROSSE

Un traitement depuis plus d'un quart de siècle à $1.00. Traitement d'essai généreux expédié sur réception de 25 cts.

CIE DU DR. PROSSE, Cie. 19
155 rue des Commissaires Ouest, Montréal.

MINARD'S "KING OF PAIN" LINIMENT

L'ancien recommandable que grand'mère employait Afin d'éviter les substitutions, exigez cette enveloppe et le nom MINARD'S LINIMENT CO., LIMITED Yarmouth, N. S.

CONNAISSEZ-VOUS LA

Célèbre Potion Antilaiteuse

du Dr N. ALPHONSE SIROIS, de Ste-Anne de la Pocatière.

C'est le plus grand

Nettoyeur et Purificateur

du corps et du sang. Le secret de la santé est de se tenir le système en parfait ordre par le bon fonctionnement des intestins et des reins.

INDICATIONS.—Sevrage, ôter le lait dans les membres et le sang, jambes de lait, maladies particulières aux femmes, durant le temps de la grossesse et pour éviter les fausses couches, retour de l'âge, hydropisie, mal de reins, rhumatismes, éclampsie, impuretés du sang de toutes sortes, le trop d'embonpoint, la constipation et la mauvaise digestion.

Remède absolument inoffensif. Il agit en nettoyant les intestins, les reins et le sang. Consultations gratuites verbalement ou par écrit. Envoyez-moi $2.00 et je vous enverrez le traitement qui convient dans chaque cas.

42-j.n.o EN VENTE PARTOUT. DEMANDEZ-LA.

NOVO-CODINE

Formule du Dentiste

Médéric Masson

Pour l'extraction des dents sans douleurs; contre les névralgies et le mal de dents.

MASSON & MASSON
Propriétaires,
860 Saint-Denis, Montréal

31-j.n.o

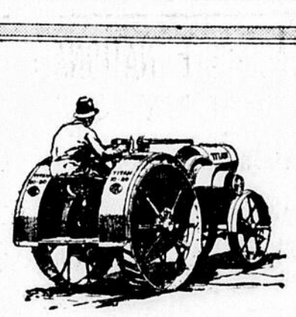

Tracteur à Pétrole Titan 10-20

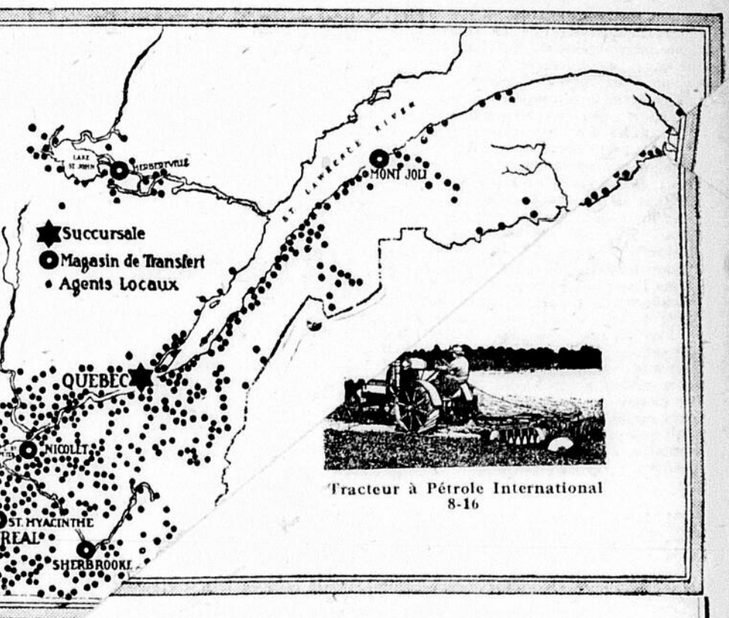

Tracteur à Pétrole International 8-16

Plus Qu'un Simple Tracteur

Quand vous achetez un tracteur International Harvester—un **International 8-16** ou un **Titan 10-20**—vous avez plus qu'un simple tracteur. Du moment que vous signez une commande pour l'un de ces unités motrices, vous, un **service d'après-vente** sur la ferme, vous recevez l'assurance positive d'un service de réparation prompte, efficaces et économique sera accordé chaque fois tant que recommandable durera votre tracteur.

Ceci posé, en sorte qu'au cas où, par suite d'accident ou d'usure normale, il devient nécessaire de remplacer par ce, cette pièce et l'homme nécessaires pour tout mettre en ordre vous seront expédiés promptement. Vous êtes protégé contre les délais dispendieux, car il en serait ainsi s'il vous fallait attendre les réparations faites à la manufacture, ou si vous receviez des **pièces non appropriées** de quelqu'un non familier avec les tracteurs.

Regardez la carte reproduite ci-haut. Chaque point, cercle et étoile représentent un "service de protection" pour le cultivateur qui emploient les **tracteurs International**, les charrues et outillage de ferme en général—**protection pour vous.** Vous remarquerez qu'à Montréal et à Québec il y a de grandes succursales. Vous trouverez ici des assortiments considérables de pièces de réparation pour satisfaire aux demandes d'urgence de centaines d'agents locaux, chacun représenté par un point, qui, eux aussi, ont des assortiments de pièces pour réparations et tout ce qu'il faut pour le propriétaire d'un tracteur. Vous trouverez également à ces succursales des mécaniciens conducteurs de tracteurs, des experts expérimentés qui sont prêts, presqu'à une minute d'avis, à se rendre auprès du propriétaire d'un tracteur qui a besoin de leurs services

Organisée et déployée comme une grande armée, l'organisation du service International Harvester atteint tous les endroits où se trouve des agriculteurs et protège le cultivateur propriétaire d'un tracteur contre les délais coûteux. Et parce que ces **tracteurs à essence International 8-16** et **Titan 10-20** donnent à leurs propriétaires la somme la plus grande possible de satisfaction, de service profitable.

Quand vous serez prêts à acheter un tracteur, rappelez-vous ces choses—et voyez l'agent local de l'International le plus rapproché. Pourrait-on vous expédier un catalogue descriptif?

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY
OF CANADA LTD
HAMILTON CANADA

MONTREAL, QUE., QUEBEC, QUE.

LE FOYER DE

La Patrie

(Le Cultivateur)

Le journal le plus complet, le plus intéressant et le plus instructif pour les cultivateurs est

LA PATRIE HEBDOMADAIRE
(Le Cultivateur)

Publiée tous les jeudis par
La Cie de Publication de la Patrie, Limitée.

Angle de la rue Ste-Catherine et de l'Avenue de l'Hôtel de Ville, Montréal, Canada.

Abonnement.—Pour le Canada: Un an, $1.50; six mois, 75c; pour les Etats-Unis, $2.00 par année; six mois, $1.00. Strictement payable d'avance.

AUX LECTEURS

"LA PATRIE" HEBDOMADAIRE est le seul journal de langue française à Montréal dont la rédaction s'est spécialisée théoriquement et pratiquement dans tous les domaines de l'agriculture moderne et qui se fait une règle invariable de ne traiter toutes les questions qu'elle aborde qu'au strictie point de vue de l'actualité et des besoins réels des classes rurales.

"LA PATRIE" HEBDOMADAIRE s'intéresse aussi aux questions socles et politiques, mais avec toute la réserve qui lui commande le respect des opinions individuelles; son service parfait d'informations universelles lui permet de présenter chaque semaine à ses lecteurs les grands événements qui se déroulent de par le monde. Elle publie en outre, pour l'amusement et l'instruction des enfants, une page illustrée qui provoque un profond intérêt. D'autre part, ses feuilletons sont choisis avec soin parmi les oeuvres qui se recommandent davantage par leur moralité et leur forme littéraire.

AIDEZ A LA DIFFUSION DE "LA PATRIE" HEBDOMADAIRE en la faisant connaitre et lire par vos parents, vos voisins et vos amis.

Le rédacteur agricole invite les cultivateurs à lui communiquer le résultat de leurs expériences par écrit, ou de vive voix en venant lui rendre visite lorsqu'ils sont de passage à Montréal.

A tous les abonnés, à tous les lecteurs, la plus cordiale bienvenue.

La Cie de Publication de
"La Patrie", Limitée.
MONTREAL, Canada.

A NOS ABONNES

Nous désirons remercier sincèrement nos abonnés de l'empressement qu'ils ont mis à nous faire parvenir le montant dû pour leur abonnement. Il est évident que nos abonnés apprécient à leur juste valeur les efforts que l'Administration de notre journal fait pour faire de la PATRIE hebdomadaire le journal le plus intéressant, le plus complet et la plus instructif de tous les journaux de ce genre au Canada.

Le plus grand nombre de nos abonnés nous ont fait leur remise pour payer leur abonnement à notre journal dès qu'ils ont reçu la facture que nous leur avons adressée, mais il reste encore un certain nombre d'abonnés qui ont négligé de nous faire parvenir le montant qui nous est dû.

Nous présumons que ce retard à nous faire remise du montant dû pour leur abonnement peut être attribué à un oubli de leur part et nous voulons leur rappeler respectueusement que les abonnements sont payables d'avance et que pour maintenir le programme que l'Administration de notre journal s'est tracé de rendre la PATRIE Hebdomadaire de plus en plus intéressante de semaine en semaine, il faut nécessairement de plus en plus augmenter le chiffre de nos abonnés. Nous sommes certains que toutes les retardataires nous ont dûs. dront tous les sacrifices que nous imposons et nous feront parvenir pour le prochain courrier le prix de leur abonnement.

Nos abonnés pourront profiter de cette occasion pour nous faire des suggestions que nous recevrons avec plaisir et que nous tâcherons de mettre en pratique autant qu'il sera possible, même en nous imposant les plus grands sacrifices pécuniaires ou autres. Nous les en remercions par anticipation.

UN SERVICE D'AUTOS ENTRE LONGUEUIL ET BOUCHERVILLE

Les citoyens de Boucherville et de Longueuil apprendront avec plaisir que M. Tremblay inaugurera bientôt, entre ces deux localités, un excellent service d'autobus, et cela dès les premières traverses du "Longueuil". M. Tremblay sera en mesure de faire plusieurs voyages par jour. Pour les jours de mauvaise température, les voyageurs auront l'avantage de jouir de voitures fermées, où ils trouveront un réel confort. Avec l'amélioration de la voirie ce service est destinée à devenir très populaire.

AUX JEUNES FILLES DE LA CAMPAGNE

Qui désirent améliorer leur sort elles doivent s'adresser immédiatement à nous, car c'est la place unique à Montréal pour se placer avantageusement.

Servantes.
Cuisinières.
Bonnes d'enfants,
Demandées.
Salaires de $20 à $40 par mois.

—:o:—

Voici l'occasion unique pour vous de gagner un gros salaire.

Venez immédiatement, une position vous attend au

Bureau de Placement
La PATRIE,
Médium Sincère,
Edifice la PATRIE, Est 5800.
J.n.c

Le Sultan déclare la guerre sainte aux forces nationalistes de Kemal

Les musulmans qui tueront des nationalistes, dit-il, seront bénis d'Allah.

ESCADRE ANGLAISE

CONSTANTINOPLE, 13. — Le Sultan vient d'ordonner la dissolution de la Chambre des députés. Les membres lui ont obéi, sans protester et se sont dispersés.

Mahomet VI a engagé jusqu'aux dernières bribes de son pouvoir politique et religieux dans la balance pour réprimer le mouvement nationaliste en Asie Mineure. La prochaine quinzaine déterminera s'il lui sera possible d'opposer des forces suffisantes à Mustapha Kemal, le leader nationaliste, qui est virtuellement le souverain des possessions turques sises à l'est des Dardanelles en ce moment.

Durizzade Abdullak Effendi, le nouveau cheik de l'Islam, a attiré la colère du ciel et les tourments éternels de l'enfer sur la tête des nationalistes." Tous les Musulmans qui tueront des nationalistes, a-t-il dit, seront bénis d'Allah, et ceux qui succomberont en combattant contre eux acquièreront une gloire éternelle."

Les nationalistes marchent sur Anzevour dans l'intention de couper ses liaisons avec Constantinople et de capturer Brusa, l'ancienne capitale de la Turquie. Ils approchent également de la base anglaise d'Ismid, mais il est douteux qu'ils se portent à l'attaque en cet endroit, étant donnée la présence d'une formidable escadre anglaise.

QUAND LE VENT SOUFFLE A UNE VITESSE DE 60 MILLES

Une décision intéressante au sujet de la démolition d'un toit.

CHEZ LES CONSTRUCTEURS

Dans la cause de Honoré Archambault et contre Gratton Fils Limitée, l'honorable juge Howard a rendu ce matin, une décision qui offre beaucoup d'intérêt aux entrepreneurs et constructeurs. Il s'agissait en cette cause de réparations faites à un toit qui avait été emporté par un vent soufflant à une vitesse de soixante milles à l'heure.

Des experts de l'Université McGill entendus en cette cause ont établi qu'un vent de cette vitesse était assez fréquent et ils ont exprimé l'opinion qu'un toit devait être construit de façon à résister à l'élément de cette force. Se basant sur cette opinion, la Cour en a fait l'application dans la présente cause et a décidé que ce n'était pas un cas de force majeure.

L'action a été enconséquence renvoyée avec dépens.

LE LAIT

L'ECHEVIN J. A. A. BRODEUR qui proposera dans un mois l'adoption d'un nouveau règlement condamnant à $200 d'amende les laitiers malhonnêtes.

UNE AMENDE POUR LE LAITIER MALHONNETE

Un règlement rédigé par l'échevin Brodeur la fixera à $200.

L'échevin Brodeur a donné avis, hier, à la séance du conseil, qu'il proposera, dans un mois, la première lecture d'un nouveau règlement concernant les laitiers fixant à $200 l'amende qu'ils devront payer en cas de délit.

—A la demande de la Chambre de commerce, le conseil a d'autre part différé l'étude du règlement concernant les viandes alimentaires.

—Une somme de $26,590.40 est votée aux fins de permettre l'expropriation des immeubles nécessités par le percement de la rue Kelly où la compagnie des tramways doit construire une voie conformément à son contrat.

—Le rapport recommandant qu'une somme de $513,386.06 soit votée pour combler l'augmentation des salaires et des dépenses à l'aqueduc est resté sur la table.

—L'échevin Desroches suggère d'accorder à l'Université de Montréal, à titre gratuit, le parc Drummond, boulevard Rosemont.

Le conseil avertit la Housing and Town Planning of Great Britain qu'il ne peut envoyer de représentant à son congrès de juin prochani qui aura lieu à Londres.

—Ajournement pour cause de deuil à l'occasion de la mort de l'ancien échevin T. Kinsella.

A PROPOS DES PRIX DU LAIT A MONTREAL

Il est tout probable que le comité "des prix équitables sur le lait" qui a entrepris de concilier les revendications des producteurs et des consommateurs ne pourra en arriver à une entente entre les deux parties avant la mission du lieut.-col. Laflèche, reçu avis de la part du ministre de la Commerce d'Ottawa, à l'effet qu'un prix plus raisonnable aux consommateurs qu'à 15 avril, une requête détaillée à été à la Commission du commerce pour faire une enquête complète pour établir l'injustice à prix fixés par les consommateurs. Le lieut-col. Laflèche dit que la dernière proposition qui lui fut faite était que le prix du lait serait fixé à 14 sous le 15 avril, mais maintenant, les consommateurs affirment qu'ils ne peuvent en rabattre avant le mois de mai.

LE "NIOBE" AURAIT UN ACQUEREUR

(Presse Associée Canadienne)

HALIFAX, N.E., 13.—Les autorités des chantiers maritimes du port d'Halifax annoncent qu'il est question en haut lieu de vendre le croiseur canadien "Niobe", qui a son port d'attache ici. Le capitaine Hose, le plus ancien officier des chantiers maritimes de cette ville, est en conférence à ce sujet avec le ministère de la marine.

Une dépêche d'Ottawa annonce que le ministère de la marine a démenti catégoriquement un rapport affirmant que le "Rainbow" serait démoli.

LA ROUTE MONTREAL-SAINT-HYACINTHE

(De notre correspondant)

ST.-HYACINTHE, 13. — Appelés à se prononcer sur l'opportunité de construire une bonne route, entre Montréal et St.-Hyacinthe, les électeurs ont voté cette mesure par une majorité de 75 voix. M. Armand Boisseau, M.P.P., accompagné de fervents amis des bonnes routes, a visité plusieurs paroisses de son comté et a préconisé la construction d'une telle route qui serait, dit-on, d'un grand avantage pour la ville de St-Hyacinthe et ses alentours.

60,000 LIVRES DE VIANDES IMPROPRES A LA CONSOMMATION

C'est ce que les inspecteurs municipaux ont saisi de janvier à mars 1920 à Montréal.

Au cours du premier trimestre de cette année, le service de santé, division de l'inspection des aliments, a déjà confisqué environ 60,000 livres de marchandises impropres à la consommation — exactement 7,753 livres ainsi réparties: janvier, 4,055 livres; février, 4,898; mars, 48,800.

Le nombre de livres de viande, légumes et fruits confisqués au cours de l'an dernier a été de 366,000.

Le plus grand nombre de saisies ont été pratiquées dans les étaux de bouchers. L'inspection se fait aussi aux gares, dans les entrepôts, les restaurants, les épiceries, aux abattoirs, etc.

Le nombre d'inspections, durant janvier, février et mars, a été de 10,653, bien que le personnel du service ne se compose que de douze membres.

BEAUCAGE EST CONDAMNE A 3 ANS DE BAGNE

Cet individu entraînait les jeunes gens dans les maisons de prostitution.

ACTE DE CLEMENCE

Jean Beaucage, cet individu qui faisait le métier d'attirer les jeunes gens dans les maisons de prostitution pour les faire dévaliser, a été condamné à 3 ans de bagne ce matin, par le juge Décarie siégeant en cour des sessions spéciales. Beaucage a été trouvé coupable sur deux accusations de vol avec violence.

L'un des plaignants est un jeune homme d'Alfred, Ontario. Il a raconté, ce matin, que Beaucage l'avait attiré dans la maison de prostitution portant le No 57 de la rue Hôtel de Ville et où nombre de ces gens ont été dévalisés le plaignant. Après avoir conduit dans la cage suivante, en question, Beaucher une bande de police, alla chercher une bande de policiers dont il est supposé être l'un. Les deux jeunes gens furent arrêtés. Les deux dévalisés par une dou[illegible]ommés et dits dans le portique de la maison précitée au moment où ils allaient sortir. Ils se firent [illegible]gager d'une somme totale de $[illegible].

Beaucage, en outre, a été trouvé coupable d'avoir dévalisé un nommé Samson à la pointe du revolver alors que celui-ci était au lit. Le prévenu a été arrêté par les détectives Tierney et Forget.

Le juge Décarie a rappelé à Beaucage qu'il un récidiviste dangereux et qu'il s'enfonçait chaque jour plus profondément dans la voie du crime.

—Un nommé Arthur Vaillancourt, qui était en prison depuis 35 jours environ, sous l'inculpation d'avoir commis un vol avec effraction, a bénéficié de la clémence du juge, a déclaré qu'il son épouse était mourante et qu'il avait 6 enfants dont il était le seul soutien. Une de ses petites filles a intercédé pour lui. Le juge Décarie a remis la sentence à 3 mois et si l'accusé a une bonne conduite d'ici là il sera pardonné.

(De notre correspondant)

QUEBEC, 13 — Le ministre de l'agriculture vient d'autoriser la formation de deux nouveaux cercles agricoles dans les comtés de Compton et Missisquoi, à East Angus et à Stanbridge.

IL PARLE SIX LANGUES, MAIS NE SAIT PAS LIRE

Presse associée canadienne

NEW-YORK, 13. — Un épicier grec, du nom de George Arsenis, est détenu à Ellis Island ainsi que son épouse, depuis le 20 février, sous prétexte qu'il ne peut passer l'épreuve littéraire requise.

Arsenis, qui a demeuré à New-York durant 10 ans parle couramment six langues: le français, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le grec et le roumain, mais il ne peut lire les 40 mots requis dans aucune de ces langues.

ILS SERONT PENDUS LE 25 JUIN PROCHAIN

Les deux meurtriers de Toter Kostiniero reçoivent leur sentence, hier, à Québec. — Debeka verse des larmes, Marhari se dit non coupable.

LE JUGE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 13.—Nick Debeka et George Morhari, accusés du meurtre de Toter Kostinien, de Kenogami, assassiné dans une hutte le 27 juillet dernier, ont été condamnés à mort, hier, par le juge Pelletier, la preuve étant complete et les jurés ayant rendu leur verdict à l'unanimité.

Quand il entendit prononcer la sentence, Debeka s'affaissa sur le plancher et se mit à pleurer. A la question d'usage que le juge lui posa avant de prononcer sa sentence, George Morhari répondit qu'il n'était pas coupable. Le juge lit alors sa sentence: "Vous avez été trouvés coupables de meurtre après un long procès, et le jury s'est prononcé contre vous, mais en même temps il vous recommande à la clémence de la cour. Il ne m'est pas permis de tenir compte de cette recommandation moi-même, parce que la loi m'impose le devoir de prononcer contre vous une sentence de mort, autorité suprême seule peut décider dernier ressort. Je déclare verdict trouve en tous points le Dieu ait pitié de vos [illegible]. Je regrette que vous ayez commis ce crime. Que veut que vous sortiez de votre âme. La loi d'où vous sortirez en prison chain pour être pendu le 25 juin prochain à 8 heures a.m. jusqu'à ce que la mort s'en suive."

Ce procès a suscité un intérêt dans la ville de Québec, la cour était littéralement remplie, la curieux quand le juge a prononcé la sentence.

HORMAN REÇOIT UNE PREMIERE SENTENCE

(De notre correspondant)

Rivière du Loup, 7.—Horman a reçu une première sentence pour avoir gardé en sa possession des objets qui appartenaient au gouvernement; il a été condamné à deux mois de prison. Il comparaîtra encore à l'automne devant les Assises Criminelles pour répondre à une autre accusation, celle d'avoir reçu certains argents dont il n'aurait rendu aucun compte et qui appartenait aussi au gouvernement.

UNE GREVE GENERALE EN IRLANDE

Pour protester contre l'internement des leaders Sinn-Feiners à Dublin.— La grève de la faim.

M. DE VALERA

(Presse Associée Canadienne)

LONDRES, 13. — La grève générale proclamée hier en Irlande, en manière de protestation contre les mauvais traitements infligés aux prisonniers politiques du pénitencier de Mount Joy, a pris effet ce matin. Les autorités refusent de préciser l'étendue du mouvement.

Le décret de grève n'atteint pas la main d'oeuvre des journaux et télégraphes, des services d'utilité publique, les boulangers, les garçons d'étable et d'écurie.

Les derniers rapports publiés hier, aux Communes, su rla condition des prisonniers qui ont résolu de ne pas manger, disent que tous sont faibles et que quelques-uns sont en danger de mort.

DE VALERA NE PARLERA PAS.

Columbia, 13. — Le "président de la république irlandaise", Eamon de Valera ne prendra pas la parole aujourd'hui à l'université de la Caroline du Sud, par suite des objections soulevées par des personnalités en vedette, notamment certains membres de la Légion américaine. Le comité de M. De Valera a retiré sa requête, à la suite de cette opposition.

UNE MANIFESTATION DE 20,000 HOMMES.

Dublin, 13.—La grève générale mise en force aujourd'hui par toute l'Irlande, a donné lieu à des manifestations tumultueuses aux alentours de la prison de Mount Joy.

La foule n'avait cessé de grossir dès l'aurore aux alentours de la prison. En moins de quelques heures, elle avait dépassé 20,000 hommes. Tout à coup, obéissant sans doute aux suggestions de quelques meneurs, elle prit un caractère nettement menaçant. Les autorités crurent de leur devoir de doubler la défense, et trois chars d'assaut accompagnés de plusieurs autos blindés, en plus d'imposants détachements d'agents et de soldats vinrent prendre position devant la façade de la prison.

Il a été officiellement déclaré que la grève qui devait à prime abord ne durer que 24 heures se prolongera jusqu'à la libération des prisonniers de Mount Joy.

Tous les magasins, maisons de pension, restaurants et hôtels de Dublin sont fermés. Le service de tramways est virtuellement paralysé. La piste de Punchestown est fermée.

La grève ne s'est pas étendue à Belfast et à l'Irlande septentrionale.

COMMENT LE GEOLIER LANDRIAULT FUT BLESSE

Par un jeune chinois. — L'enquête s'est ouverte ce matin.

DECLARATION

L'enquête préliminaire dans l'affaire du cuisinier chinois Duncan Young, accusé d'avoir infligé des blessures graves au gouverneur Jos. Landriault, de la prison de Bordeaux, a eu lieu hier devant le juge Cusson. Un seul témoin a été entendu: le gouverneur Landriault. Voici en substance ce qu'il a déclaré.

"Dans la nuit du 20 au 21 février, vers - heure du matin, dit-il, je me rendais à Bordeaux en voiture, accompagné du sergent Choquette. Arrivés à l'intersection des rues St-Denis et de Fleurimont, nous entrâmes dans un restaurant chinois situé en face des bureaux de la compagnie des tramways. En entrant dans le restaurant je vis deux Chinois et je leur demandai, en anglais de me préparer un "steak". Je leur demandai ensuite la permission de passer dans la cuisine pour me réchauffer près du poêle. Ils m'accordèrent cette permission. Comme je me réchauffais, un jeune Chinois qui était dans la cuisine, l'accusé, ici présent, s'approcha de moi et me dit: "Va-t-en espèce de "bum". Ne sachant s'il badinait ou non je me contentai de rire mais il se saisit d'une pierre à aiguiser les couteaux et il me frappa sur le bras droit à trois endroits. Il se passa alors 5 ou 10 secondes, car j'avais la main toute paralysée. Je le repoussai de mon autre main. Il échappa la pierre à fusil, ce que voyant, il se saisit d'un couteau de boucher et le leva sur moi. Je me protégeai avec ma main droite mais en me frappant il me coupa à cette main et il m'atteignit au menton. Je le saisi alors par les épaules mais il me frappa à un pied et le couteau traversa ma bottine et pénétra dans la chair."

"A ce moment le sergent Choquette me cria: "Faites attention, ils vont vous assommer." Je me retournai et je vis deux autres Chinois dont l'un était armé d'une hache à viande et l'autre d'une garcette. Celui qui avait une garcette levra le bras sur moi mais je me reculai et le Chinois qui m'avait assailli reçut le coup sur la tête, [illegible]était l'accusé. C'est ainsi qu'il a [illegible]essé."

maintenoste de police j'ai demandé m'avait [illegible] à l'accusé pourquoi il mais il ne lui aussi brutalement seule fois." [illegible]as répondu une

Le juge Cusson [illegible] volontaire de l'accusé à l'examen rant. 20 cou-

Me Léonce Plante occupa[illegible] la poursuite et Me Paul Lalour pour la défense.

LE TESTAMENT D'UN MEDECIN

(Presse Associée Canadienne)

NEW-YORK, 13 — Conformément aux dernières volontés du Dr Joseph Simms, le célèbre anatomiste décédé dimanche à l'âge de 86 ans, son cerveau a été trépané par son collègue, le Dr Edward A. Sjitzka. La dépouille a ensuite été remise ensuite au collège des chirurgiens et médecins, comme il l'avait demandé aussi par testament. Le Dr Simms avait fréquemment exprimé le désir que son cadavre servit à des expériences chirurgicales après sa mort.

MONTMARTRE LIBRE!

La "commune libre" se choisit un maire. — Son programme: de la bière gratuite pour tous.

CAMPAGNE COCASSE

(Presse Associée Canadienne)

PARIS, 13.—Montmartre, la célèbre colonie artistique, a manifesté son indépendance en élisant un maire particulier. Ce maire, c'est Jules DePaquet le caricaturiste bien connu. Son programme électoral revêtait une extrême simplicité, et pouvait se résumer en cette formule: "De la bière gratuite." Il a été élu à l'unanimité, moins une voix et une enquête approfondie a révélé depuis que ce dissident s'était vu frappé d'aliénation mentale temporaire, sur les causes de laquelle il est inutile d'appuyer.

Les sauvagistes les cubistes, etc., avaient tous des candidats. Leur programme comportait des projets que seuls peuvent imaginer les cerveaux montmartrois: indépendance de la Butte, plus d'impôts, etc.

Les affiches de candidatures enluminaient les murs de la rue des Saules et une active campagne électorale a commencé dans l'unique organe officiel de tous les "partis", le journal bi-mensuel "la Vache Enragée".

Tous les orateurs exposèrent leur programme et les réformes qu'ils proposaient, mais ce fut un effondrement général lorsque le porte-parole de la liste "sauvagiste" monta à la tribune."

—Citoyens, citoyennes, clama-t-il, si vous votez pour moi, tous nos escaliers seront à roulettes. Montmartre, monté sur une plaque tournante qui permettra de donner du soleil à toutes les maisons, sera devenu port de mer le funiculaire sera transformé en water-chute, tous les pavés des rues seront enlevés pour que nous puissions cultiver nos terres et le costume national, celui d'Eve et d'Adam, sera obligatoire."

Les membres de la liste sauvagiste furent alors portés en triomphe jusqu'au cabaret du "Lapin Agile", où d'innombrables bocks étanchèrent la soif des orateurs épuisés.

Les élections pour lesquelles une urne à triple fond fut employée, "afin de remédier au danger du double fond" eurent lieu dimanche dernier.

UN MONUMENT EN L'HONNEUR DE NOS HEROS

Il est dévoilé hier par le lieutenant-gouverneur à S.-Romuald.

LA PAROISSE

(De notre correspondant)

QUEBEC, 12. — Il y eut, hier, à St-Romuald, paroisse du comté de Lévis, à quelques milles de Québec, à l'occasion du dévoilement d'un marbre-souvenir de la fin de la grande guerre, Sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la province, accompagné de Lady et de Mlle Fitzpatrick, y assistait et a prononcé un discours plein d'enseignements précieux.

"Tout ici nous rappelle les traditions religieuses d'il y a un siècle, a dit Son Honneur. On ne redira jamais trop souvent l'importance des traditions ancestrales et ces traditions — il convient de de le proclamer bien haut — c'est à notre clergé que revient l'honneur de nous les avoir conservez, c'est à nos prêtres dévoués que nous devons d'avoir conserver nos soldats catholiques. Oui, messieurs les paroissiens, soyons fiers de nos inestimables traditions, soyons jaloux de nos coutumes vénérables, elles sont la force de notre race"

"Soyons fidèles à la paroisse car c'est elle qui a soutenu la foi catholique.

"Laissez-moi vous dire combien je suis heureux de me retrouver au milieu de vous, car je ne puis pas l'oublier. St-Romuald est comme une prolongation de ma paroisse natlle. Je me rappelle avec plaisir quand je traversais en canot pour venir assister à vos fêtes religieuses autrefois.

"Pour revenir à la fête de ce jour, permettez-moi, messieurs les vétérans de vous féliciter, vous êtes allés porter glorieusement le nom du Canada à l'étranger. Quand on n'a qu'à traverser la frontière ou lorsque le danger est parmi nous il est facile de se lever et de dire je défendrai les miens, mais il faut plus qu'un courage ordinaire pour quitter son pays, son foyer, pour aller combattre sur une terre étrangère Vous ressemblez aux preux d'autrefois, vous qui êtes allés vous battre pour une idée, pour un principe.

"Soyez unis! Si vous voulez continuer à vivre en paix, il faut l'unet re. Unissez-vous, entendez-vous êtes dedez-vous toujours que vous besoin du ciens, que nous avons tout va bien." Dieu et qu'avec Lur

L'EX-KAISERINE EST MOURANTE

Presse associée canadienne

BERLIN, 13. — Le 'Deutsche Tages Zietung' a appris de source autorisée que l'état de santé de l'ex-impératrice Augusta Victoria s'est tellement aggravé que l'on attend la mort d'une heure à l'autre.

IL SE NOIE ACCIDENTELLEMENT

(De notre correspondant)

SOREL, 8.—Un homme du nom de Beauséjour s'est noyé accidentellement dans le St-Laurent, la nuit dernière. Son corps a été repêché et transporté à la morgue. Beauséjour était âgé de plus de soixante ans.

DECES

ARCHAMBAULT—A St-Lin le 10 avril 1920 est décédée Régina Lachapelle épouse de J. R. Archambault.

BERTRAND—A Ste-Anne de Bellevue, le 4 avril 1920, à l'âge de 73 ans, est décédé F. X. Bertrand, époux de feu Joséphine Lavigne.

AUBERTIN—A Montréal, le 9 avril 1920, à l'âge de 29 ans et 2 mois, est décédé Gabriel Aubertin, fils bien-aimé de feu Thomas Aubertin et de Marie Aubertin.

BOUDREAULT—A Montréal, le 3 avril 1920, à l'âge de 38 ans et 8 mois, est décédé Napoléon Boudreault, époux de Marie-Louise Forcade.

BOUTHILLIER — A Hochelaga, le 7 avril 1920, à l'âge de 19 ans et 11 mois, est décédée Simonne, fille bien-aimée d'Ernest Bouthillier et de M.-Louise Maheu.

BOMBARDIER—A St-Edouard le 7 avril, à l'âge de 17 ans, 3 mois, est décédée Jeanne Bombardier, fille bien-aimée de Henry Bombardier.

BELIVEAU—A Montréal, le 7 courant, à l'âge de 53 ans, est décédée Marceline Alarie, épouse de Damase Béliveau, ex-cocher.

BENARD—A Montréal, le 5 avril 1920 à l'âge de 14 ans et 6 mois, est décédé René Bénard, enfant de J. E. Bénard, maître barbier, de la Place d'Armes, et de Malvina Charland.

BOYER—A Montréal le 5 avril 1920, à l'âge de 29 ans, est décédée Julie Masse, épouse d'Emile Boyer.

BENARD—A Montréal, le 5 avril 1920, à l'âge de 14 ans et 6 mois, est décédé René Bénard, enfant de J. E. Bénard, maître barbier, de la Place d'Armes, et de Malvina Charland.

BRODEUR—A Montréal, le 1er avril 1920, à l'âge de 41 ans et 2 mois, est décédé Ernest Brodeur, employé à la Canadian Rubber Co. Il était membre de la Congrégation des hommes.

CHARBONNEAU—A Montréal, le 6 avril 1920, à l'âge de 65 ans, 5 mois, est décédé Emilien Charbonneau, époux de Philomène Chabot.

CARON—A Montréal, le 6 avril 1920 à l'âge de 72 ans, 9 mois, est décédée Mlle Marie Caron.

CARRIER—A Montréal, le 5 avril 1920, à l'âge de 43 ans et 20 jours, est décédé Eugène Carrier, époux de Mary Daigle.

CARDINAL—A la Côte-des-Neiges, Montréal, le 7 avril 1920, à l'âge de 21 ans et 6 mois est décédée Marie-Thérèse, fille de Madame veuve François-Xavier Cardinal.

CHEVRIER — A Montréal, le 7 avril 1920, à l'âge de 24 ans et 1 mois, est décédée Laurette Chevrier, fille de J. H. Chevrier et d'Olivina Mallette.

CUROTTE—A Montréal le 5 avril 1920, à l'âge de 57 ans 2 mois, est décédé Ovila Curotte, employé des postes, époux d'Alexina Malette et frère de l'abbé Curotte de l'archevêché.

CASGRAIN—A Montréal, le 6 courant à l'âge de 18 mois, est décédée Marie Rith Charlotte, enfant bien-aimée de Joseph Casgrain, sténographe officiel, demeurant au No 552 Sherbrooke Est.

CHAMPAGNE — A Montréal, le 4 avril 1920, à l'âge de 16 ans, 6 mois, est décédée Antonia Champagne, fille d'Hormisdas Champagne.

DANSEREAU — A Montréal, le 9 courant à l'âge de 55 ans et 3 mois est décédée Madame veuve Annie Blanchard, épouse de feu Adonias Dansereau, confiseur.

DAOUST — A Montréal, le 9 avril 1920, à l'âge de 35 ans et 10 mois, est décédé Arthur Daoust.

DULUDE — A Montréal, le 9 avril 1920, à l'âge de 79 ans et 5 mois, est décédé Alphonse Dulude, époux de feu Elisa Riendeau.

DAVID—A Verdun, le 3 avril 1920, à l'âge de 82 ans, est décédé Mme Vve Jean-Baptiste David, No 228 rue Church.

DESJARDINS — A Montréal, le 7 avril 1920, à l'âge de 330 ans, est décédé Alexis Desjardins, époux de feu Marguerite Jetté.

DESJARDINS — A Saint-Eustache, le 8 avril 1920, à l'âge de 69 ans, est décédé Hilaire Desjardins, époux de Mélina Mainville.

DUCHESNEAU — A Montréal le 5 avril 1920, à l'âge de 90 ans 10 mois, est décédé Rose Pagé, épouse de feu Fabien Duchesneau, autrefois de Gaspé.

DANSEREAU — A Montréal, le 5 avril 1920, à l'âge de 57 ans et 5 mois, est décédé Louis-Adonias Dansereau, époux d'Annie Beauchamp.

DESJARDINS—A Montréal à l'Hospice St-Antoine, le 7 avril 1920, à l'âge de 85 ans, est décédée Mélanie Ouellette, épouse de feu Joseph Desjardins.

DUBOIS—A St-Clet, le 8 avril 1920, à l'âge de 48 ans et 1 mois, est décédé Adélard Dubois.

DUROCHER-COUILLARD — A Ste-Martine, le 7 avril, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Firs Durocher, née Célanire Couillard.

DESAUTELS—A Montréal, le 6 avril 1920, à l'âge de 6 ans et 9 mois, est décédé Roger, enfant de M. et Mme E. Desautels.

DAOUST—A Montréal, le 4 avril 1920, à l'âge de 78 ans, est décédé Alphonse Daoust, époux de feu Marie Boyle.

FRIGON—A St-Prospère, le 7 avril 1920, à l'âge de 83 ans, est décédé J. A. Frigon, père du docteur R. Frigon et de M. J. A. Frigon, de hawinigan Falls.

DECES

DUFRESNE—A Montréal, le 4 avril 1920, à l'âge de 60 ans, est décédé Napoléon Dufresne.

GIROUX — A Montréal, le 5 avril 1920, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Théodore Giroux, clerc du Marché St-Jacques.

GAGNE—A Montréal, le 5 avril 1920, à l'âge de 4 ans, 8 mois et 13 jours, est décédé Joseph-Charles-Lucien, enfant bien-aimé de M. et Mme Joseph Gagné, née Blanche Séguin.

GODIN — A Montréal, le 7 avril 1920, à l'âge de 60 ans, 3 mois et 19 jours, est décédé Benjamin Godin, époux d'Exilda Brunet.

GAREAU—A Terrebonne, le 3 avril 1920, à l'âge de 19 ans, est décédée Alice, fille bien-aimée de Léon Gareau et de Marie-Anne Samuel.

GOULET — Est décédée à l'Institut Bruchési, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, Emélie Dorion, épouse de feu J. M. Goulet, autrefois bourgeois de St-Eustache.

GADBOIS—A Montréal le 6 courant, à l'âge de 31 ans est décédée Eva Gosselin, épouse d'Armand E. Gadbois, pharmacien.

GOULET—A l'hôpital général des SS. Grises, à Montréal, le 6 avril 1920, à l'âge de 58 ans et 11 mois, est décédée Mlle Amanda Goulet, autrefois de Saint-Hilaire.

GAUTHIER—A Montréal, à l'Hôpital des Incurables, le 4 avril 1920, à l'âge de 71 ans, est décédée Joséphine Dupras, épouse de Louis Gauthier, ancien négociant en gros.

HARNOIS—A Montréal le 4 avril 1920, à l'âge de 29 ans, 3 mois et 16 jours, est décédé accidentellement Louis Harnois, époux d'Alice Smith.

HUARD — A Montréal, le 6 avril 1920, à l'âge de 67 ans, est décédée Marie Huard, épouse d'Israël Huard.

HATTE—A Montréal, le 5 avril 1920, à l'âge de 65 ans, 7 mois, est décédée Adéline Hatté, fille de Firmin Hatté.

JUNEAU—A Montréal, le 4 avril 1920, à l'âge de 39 ans, est décédée Mlle Elmina Juneau, fille de feu Louis Juneau.

JEANNOTTE DIT LACHAPELLE—A Montréal, le 10 avril 1920, à l'âge de 69 ans et 9 mois, est décédé Amédée Jeannotte dit Lachapelle, époux d'Emilia Poulin.

KINSELLA—A Montréal, le 9 avril 1920, à l'âge de 72 ans, est décédé l'ex-échevin Thomas Kinsella, époux de Mary Galligan.

LATRAVERSE—En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 61 ans est décédée madame J. S. R. Latraverse, épouse de feu le docteur Latraverse, autrefois de Sorel. Le service funèbre aura lieu à Sorel.

LALONDE — A Montréal, le 9 avril 1920 à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Adélaide Lalonde.

L'HEUREUX — A Montréal, le 9 avril 1920, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Louis LHeureux, née Mainville.

LARONTE—A Montréal, le 6 avril 1920, à l'âge de 65 ans, 4 mois et 5 jours, est décédée Marguerite Labelle, épouse bien-aimée d'Edouard Laronte.

LADOUCEUR—A St-Henri de Montréal, le 5 avril 1920, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Corinne Lauriault, épouse de Wilfrid Ladouceur.

LAPOINTE—A Montréal, le 6 courant à l'âge de 11 ans, est décédée Anne Marie Lapointe, fille bien-aimée de Léonie et de Fréderic Lapointe.

LAFLAMME—A Montréal, le 6 avril 1920, à l'âge de 15 ans et 9 mois, est décédée Marie-Alphida, fille bien-aimée de M. et Mme Honoré Laflamme.

LECOMPTE—A Montréal, à l'âge de de 70 ans, 8 mois et 9 jours, est décédé François-Xavier Lecompte.

LEMIEUX—A Montréal, le 6 avril 1920, à l'âge de 29 ans, est décédé Yvon-Arthur Lemieux, fils de Louis-N. Lemieux.

LESAGE—A St-Esprit, le 7 avril 1920, est décédée Mme Lionel Lesage, née Bernadette Dalgnault.

LAGLOIRE—A Outremont, le 3 avril 1920, à l'âge de 41 ans, est décédée l'épouse de M. J. F. Lagloire, née Eugénie Pellerin.

LALANDE — A St-Augustin, le 4 avril 1920, à l'âge de 64 ans est décédée Dame Mathilde Villeneuve, épouse de feu Olivier Lalande.

LACOSTE—A Montréal, le 8 avril 1920, à l'âge de 50 ans et 10 mois, est décédée Valérie Chaput, épouse d'Eusèbe Lacoste.

LAUZON—A Saint-Jérôme, le 8 avril 1920, à l'âge de 66 ans, Azilda Lauzon.

LETOURNEUX.—A Montréal, le 9 avril 1920, à l'âge de 4 ans et 3 mois, est décédé René, enfant bien-aimé de Théophile Létourneux et d'Amélia Picard, au No 455 Dorchester Est.

MAINVILLE—A Montréal, le 8 avril 1920, à l'âge de 40 ans et 15 jours, est décédée Maria Faucher, épouse de Joseph Mainville.

MAHAIRRE—A Saint-Timothée le 9 courant, à l'âge de 80